Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17797 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE —

DIMANCHE 14 - LUNDI 15 AVRIL 2002

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT
Combien vous coûte votre banque

PAPON
La responsabilité de l'Etat républicain p. 10

AUTOMOBILE
En pleine lumière p. 24

GOLF
Au Masters d'Augusta p. 22

PORTRAIT
Serge Lalou, documents et fiction p. 30

THÉÂTRE
Büchner au Français p. 27

International 2
France-Société 8
Carnet 11
Abonnements 11
Entreprises 12
Horizons 13
Aujourd'hui 22
Météorologie-Jeux . 26
Culture 27
Radio-Télévision 31

Powell-Sharon-Arafat mission impossible

LA RENCONTRE prévue samedi 13 avril à Ramallah entre le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et le président Yasser Arafat a été reportée *« en principe »* à dimanche. Cette décision a été prise par Washington, à la suite de l'attentat-suicide perpétré vendredi après-midi à Jérusalem-Ouest par une Palestinienne originaire d'Hébron. L'attentat, qui a tué six Israéliens et fait plus de quatre-vingts blessés, a été revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, organisation proche du Fatah de Yasser Arafat.

Colin Powell devait rencontrer, samedi, des membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de l'Agence des Nations unies pour les secours aux réfugiés palestiniens (UNRWA) pour discuter, selon le département d'Etat, *« des graves problèmes humanitaires dans les territoires palestiniens, notamment à Jénine »*, où aucun responsable humanitaire n'a pu encore pénétrer.

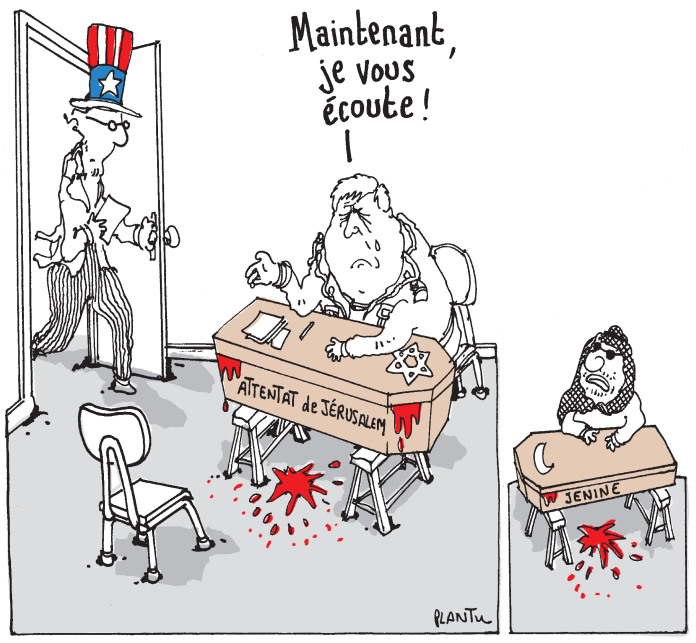

▶ Attentat palestinien à Jérusalem : six morts israéliens, quatre-vingts blessés

▶ Colin Powell reporte sa rencontre avec Yasser Afarat

▶ Les ONG ne peuvent pas entrer à Jénine

▶ Retour à Bondy après l'agression contre une équipe de footballeurs juifs

Lire pages 2 à 4 et Bondy page 8

THOMAS COEX/AFP

Crise ouverte à Canal+

DENIS OLIVENNES, directeur général de Canal+ et membre du comité exécutif de Vivendi Universal, a présenté sa démission, vendredi 12 avril. Ce départ ne résulte pas d'une divergence avec le numéro 1 de Canal+, Pierre Lescure. Il intervient après que Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal (maison mère de Canal+), eut sommé en mars les dirigeants de cette filiale de redresser ses comptes. Le départ de M. Olivennes (*photo*) fragilise un groupe mis à mal en Bourse.

Lire page 12

La France est-elle un pays d'exception ?

DES INSTITUTIONS singulières, une cohabitation qui étonne nos voisins, un Etat-providence encore très présent dans le jeu économique et social, un sens aigu du service public, une défense farouche de la culture, films, chansons et livres : tout cela ne fait pas de la France un pays exceptionnel, mais une société où l'exception est une manière d'identité. Le « modèle français » est source de fierté ou de nostalgie. *« Une certaine idée de la France »*, disait le général de Gaulle. Une certaine idée d'un pays devenu puissance poids moyen.

Tantôt pour préserver des archaïsmes risibles ou fâcheux, tantôt pour refuser les forces dominantes du tout-libéral, l'exception est une façon de vivre, de se vivre comme une nation affichant ses différences jusqu'à l'excès parfois. En témoignent les tristes records en matière d'alcoolisme, de consommation de médicaments – singulièrement d'antidépresseurs – ou d'accidents de la route. Ainsi que le souligne l'historien Theodore Zeldin, les Français ne sont pas si différents des autres, mais ils se distinguent par leur retard, ou leur avance.

▶ Dossier : ce pays qui cultive ses différences

▶ Entretien avec François Bayrou

▶ Encore 39 % d'électeurs indécis

Dossier p. 13 à 20, la campagne p. 9 et 10, la chronique d'Eric Le Boucher p. 32

SUPPLÉMENT

« The New York Times » dans « Le Monde »

POURQUOI George W. Bush et Ariel Sharon ont *« des idéologies et des points de vue similaires »* ? Comment le cameraman de France 2 a été pris pour cible, mardi 9 avril, à Naplouse. Où va l'Antarctique qui gèle et qui fond à la fois ? Ces trois articles sont à lire, en anglais, parmi une trentaine d'autres, dans notre supplément hebdomadaire qui offre une sélection du quotidien *The New York Times* sur les événements internationaux, américains, économiques, scientifiques et culturels.

Lire aussi la chronique du médiateur page 21

Caracas, capitale tranquille au lendemain du coup d'Etat

CARACAS
de notre envoyée spéciale

Difficile de croire en parcourant, vendredi 12 avril, les rues de Caracas que la capitale vénézuélienne avait été la veille le théâtre d'une manifestation sanglante qui s'est terminée sur un coup d'Etat. Ni chars ni soldats dans la ville. On pourrait presque penser que la grève commencée mardi continue : quelques commerces sont fermés, pas d'embouteillages. Dans un centre commercial à moitié désert, la propriétaire d'un magasin explique : *« Les gens ont eu peur de sortir aujourd'hui, mais, surtout, ils se sont couchés tard »*. Il était en effet près de 4 heures du matin lorsque les télévisions ont annoncé la démission de Chavez (*photo*).

Un chauffeur de taxi se dit comblé : *« Nous avons enfin retrouvé la liberté. Le peuple s'est soulevé contre ce dictateur qui va finir ses jours en prison »*. Pourquoi en prison ? *« Parce que nous ne l'aimons plus »*, répond-il, catégorique. Admettant que l'argument est un peu mince pour poursuivre en justice un chef d'Etat démocratiquement élu, il ajoute : *« Chavez a désormais du sang sur les mains. »*

« Les faits de jeudi [qui ont fait au moins 12 morts] *restent très confus »*, explique Carlos, responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme Provea. Des témoins affirment que les premières balles ont été tirées contre les partisans de Chavez par des francs-tireurs postés sur les toits. *« Je suis convaincue que Chavez n'a pas donné l'ordre de tirer »*, dit une journaliste de *El Nacional*. Un de ses collègues s'insurge : *« C'est probable, mais sa responsabilité est totale : Chavez a contribué à créer une situation qui ne pouvait que dégénérer, en attisant depuis des mois la haine sociale et, jeudi, en ne faisant rien pour éviter la confrontation entre ses opposants et ses partisans. »*

JUAN CARLOS ULATE/REUTERS

Pour Maximilien Arvelaiz, un jeune Français qui a cru à la révolution bolivarienne, *« Chavez a été accusé par toute la presse d'autoritarisme, mais il a abandonné le pouvoir dignement et sans résistance. Où sont donc ces milices armées des "cercles bolivariens" dont parlait l'opposition ? »*

Vendredi, la police a dû intervenir dans quelques quartiers pour disperser de petits attroupements de partisans de Chavez qui ont brûlé des pneus et jeté des pierres. Pour les uns, l'absence de réaction populaire est la meilleure preuve de la déliquescence du régime. Pour les autres, elle résulte de la peur et du défaitisme des plus défavorisés. *« Nous avons perdu le seul président qui nous ait jamais compris »*, soupire Maria, qui vend des cigarettes au coin d'une rue de Caracas.

Marie Delcas

Lire nos informations page 5 et notre éditorial page 21

SANTÉ

Mal au dos ? Bougez-vous !

LA LOMBALGIE s'est très longtemps soignée par le repos. Les spécialistes préconisent désormais de poursuivre une activité, dans la limite du possible. *Lire page 23*

ANALYSE

Les Anglais se réconcilient avec la famille royale

UNE TRÈS VIEILLE souveraine est morte, et la monarchie, soudain, rajeunit. En quittant ce monde, entourée de l'affection populaire, la reine mère d'Angleterre a laissé aux siens le plus bel héritage, un attachement renouvelé de la nation pour la Couronne britannique. « Les onze jours qui ont sauvé la royauté », titrait le *Daily Mirror*, quotidien travailliste et très peu monarchiste, en référence à la période de deuil officiel qui a suivi la disparition de la « Queen Mum ».

A la grande surprise des commentateurs professionnels, quelque chose s'est passé entre l'institution royale et la nation, qui ne tient pas seulement à l'atmosphère d'union sacrée accompagnant d'ordinaire les grands moments d'affliction nationale. Les Britanniques et leur monarchie semblent avoir renoué un lien de confiance et de respect autour du cercueil de la défunte bien-aimée. Dix ans après l'« annus horribilis » (1992), marquée par les déboires conjugaux des enfants royaux et l'incendie du château de Windsor, la reine Elizabeth II trouve enfin une source de réconfort dans la fervente sympathie prodiguée à sa mère et dans les jugements que la population porte sur la monarchie.

La majorité des Britanniques paraissent réconciliés avec la Maison des Windsor. Selon un sondage publié par le journal *The Independent*, 54 % d'entre eux désirent que la monarchie reste telle qu'elle est. Chose inattendue, les plus jeunes sont, en l'espèce, les plus conservateurs : 58 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne veulent rien voir changer.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 21

SIPA PRESS

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3 800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2 280€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE.

* Offre spéciale jusqu'au 30 avril 2002 non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso HDI. En échange de cette publicité

CITROËN FÉLIX FAURE mon j'aime
fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Cadenaux	04 42 78 77 37

M 00146 - 414 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Les Etats-Unis ont appelé Yasser Arafat à condamner immédiatement l'attentat survenu à Jérusalem, vendredi 12 avril, alors que le secrétaire d'Etat **COLIN POWELL** s'apprêtait à rencontrer le chef de l'Autorité palestinienne à Ramallah. L'attentat, qui a fait six morts et au moins 90 blessés, et dans lequel la Palestinienne porteuse d'explosifs a également été tuée, a contraint le général Powell à différer sa rencontre initialement prévue samedi. A Washington, le ton s'est durci encore dans la soirée de vendredi à l'encontre du leader palestinien après l'examen des **DOCUMENTS TRANSMIS** par Israël impliquant M. Arafat dans l'organisation des attentats anti-israéliens. M. Powell a indiqué ne pas avoir reçu d'indications du premier ministre Ariel Sharon sur la durée des **OPÉRATIONS MILITAIRES** israéliennes en cours.

Washington somme Yasser Arafat de condamner les attentats

Le secrétaire d'Etat Colin Powell a différé la rencontre qu'il devait avoir, samedi, avec leader palestinien, après une nouvelle attaque suicide qui a fait six morts et 90 blessés israéliens à Jérusalem-Ouest. Il n'a pas obtenu qu'Ariel Sharon s'engage sur un retrait de Tsahal

JÉRUSALEM et WASHINGTON
de nos correspondants

La Maison Blanche a appelé, vendredi 12 avril, le président palestinien à dénoncer immédiatement les attentats terroristes, à la suite de l'attentat de Jérusalem. *« Etant donné ce qui s'est passé aujourd'hui, le président Bush estime que Yasser Arafat doit sortir de son silence et condamner l'attaque d'aujourd'hui, qui est un acte de terrorisme et de meurtre »,* a déclaré Ari Fleischer, porte-parole de la présidence avant d'ajouter *« Et Yasser Arafat doit renoncer* [au terrorisme] et y renoncer rapidement, si ce n'est aujourd'hui ».

La crainte d'un attentat était dans tous les esprits avant la visite de Colin Powell. Il s'est, hélas produit. De surcroît, il a été revendiqué par les Brigades Al Aqsa, la branche armée du Fatah, le parti de M. Arafat. Dans ces conditions, le secrétaire d'Etat américain a décidé d'annuler sa visite à Ramallah. Celle-ci pourrait avoir lieu dimanche. Cependant, Antony Zinni, le général américain, chargé depuis plusieurs semaines de négocier un cessez-le-feu, a eu, vendredi soir 12 avril, une réunion de travail avec de hauts responsables palestiniens à Jéricho. Samedi, Colin Powell doit rencontrer des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et des dignitaires chrétiens. Le sort des combattants palestiniens, réfugiés dans la Basilique de la Nativité à Bethléem depuis le 2 avril sera au centre des conversations. Ces derniers refusent toujours de se rendre aux soldats israéliens qui encerclent l'édifice. M. Powell a appris la nouvelle de l'attentat, alors qu'il se rendait en hélicoptère à la frontière nord, où le Hezbollah continue ses attaques quotidiennes sur Israël. Dans la matinée, il a eu plusieurs conversations avec les dirigeants israéliens et notamment Ariel Sharon. A l'issue de ces entretiens avec le premier ministre, les deux hommes ont tenu une conférence de presse. De pure forme, expédiée en moins de dix minutes, celle-ci fut juste l'occasion pour les deux pays de rappeler, à plusieurs reprises, les liens d'amitié qui unissent les deux pays. Colin Powell n'a pas obtenu de son interlocuteur un arrêt immédiat de l'opération *« Mur de protection »* en dépit des appels réitérés de la communauté internationale et des Américains eux-mêmes. Du retrait de Tsahal des villes palestiniennes occupées, il ne sera finalement peu question. Ni l'un, ni l'autre n'ont annoncé un calendrier ou même une simple date butoir pour le redéploiement des forces israéliennes. M. Powell a dit comprendre qu'Israël a *« le droit de répondre au terrorisme »* mais que *« les deux parties doivent négocier »*.

UNE SEMAINE OU UN PEU PLUS

Quant à M. Sharon, il a indiqué qu'*« Israël espère conclure cette guerre très prochainement »*, sans donner plus de précisions. Il a également affirmé qu'*« Israël est la seule démocratie au monde qui doit placer un vigile devant chaque école, chaque crèche, afin de protéger ses enfants »* et que *« les attentats-suicides représentent une menace pour Israël et le monde entier »*. M. Powell s'est également entretenu avec le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer et son homologue, Shimon Pérès. Ce dernier, particulièrement soucieux de préserver de bonnes relations avec les Américains, a laissé entendre que l'offensive militaire devrait s'achever bientôt. *« Nous sommes soucieux comme n'importe qui d'autre de finir cette mission et de partir. Nous ne parlons pas en années, nous parlons d'une semaine ou un tout petit peu plus »*.

A Washington, le ton s'est durci vis-à-vis de M. Arafat. Les documents que les Israéliens affirment avoir trouvés dans les bureaux de l'Autorité palestinienne à Ramallah ont été analysés par les services américains. Ils sont considérés par la Maison Blanche comme authentiques. Selon les services de l'armée israélienne, ils établiraient la responsabilité directe de Yasser Arafat et de son entourage dans le déclenchement de l'Intifada d'Al-Aqsa, en septembre 2000, et dans l'organisation d'attentats-suicides contre des civils israéliens. A ce sujet, M. Fleischer a tenu à employer plutôt l'expression d'*« attentats-homicides »*, faisant valoir que ceux qui commettent ces attentats ne se suicident pas pour témoigner de leurs souffrances ou pour protester contre l'injustice qu'elles subissent, mais pour tuer le plus grand nombre possible de personnes sans défense.

Catherine Dupeyron et Patrick Jarreau

Le Caire : Israël est responsable

Le ministre égyptien des affaires étrangères a tenu, vendredi 12 avril, Israël pour responsable de l'attentat-suicide palestinien du même jour au marché de Mahane Yehuda, à Jérusalem-Ouest. *« J'ai dit il y a quelques jours que la politique agressive israélienne ne parviendrait pas à établir la sécurité »,* a déclaré Ahmed Maher à la presse à son retour au Caire, après de brèves visites à Ramallah et à Amman. *« La politique israélienne entraîne cette violence. Israël en assume en premier et dernier lieu la responsabilité, parce qu'il sème le désespoir chez beaucoup de personnes, les poussant à recourir »* aux attentats, a-t-il dit, tout en réitérant la condamnation officielle égyptienne des attentats.

Par ailleurs, un haut responsable de la compagnie nationale EgyptAir a indiqué que sa filiale Air Sinaï a suspendu, jeudi 11 avril, ses vols vers Israël *« pour une durée indéterminée »,* à la demande notamment des pilotes égyptiens, pour protester contre les *« massacres »* dans les territoires palestiniens. Des manifestations se déroulent presque quotidiennement en Egypte en solidarité avec les Palestiniens et pour réclamer la rupture des relations entre l'Egypte et Israël. – *(AFP.)*

Au marché Mahane Yehuda de Jérusalem, après le nouvel attentat, certains habitants sont en état de choc, d'autres vocifèrent

JÉRUSALEM
correspondance

Un bruit sourd lointain attire l'attention. Trois à quatre minutes plus tard, le son strident des alarmes d'ambulance confirme les premières craintes. Les habitants de centre de Jerusalem ont vite compris : un nouvel attentat vient d'avoir lieu. Ils appellent leurs proches, pour s'assurer qu'ils n'étaient pas au mauvais endroit au mauvais moment, et branchent la radio ou la télévision pour savoir où a eu lieu la nouvelle tragédie.

L'explosion s'est produite à 16h20, à un arrêt de bus au Mahane Yehuda, le plus grand marché de Jérusalem, une petite heure avant que les marchands ne remballent. De nombreuses personnes attendaient le bus pour rentrer chez elles et se plonger dans le repos du shabbat. Le destin en a décidé autrement. Une jeune femme palestinienne, déguisée en femme enceinte, a actionné sa bombe devant la porte ouverte d'un bus, à quelques mètres des policiers qui gardent l'entrée du marché. Outre la terroriste – la troisième femme à perpétrer un attentat-suicide –, il y a six morts et 90 blessés, dont six dans un état grave. Le chauffeur, un arabe, est à l'hôpital. L'attentat a été revendiqué par les Brigades Al Aqsa, branche armée du Fatah, le parti de Yasser Arafat.

ACCUEILLIS EN HÉROS

L'arrêt de bus n'est plus qu'une structure métallique noircie, difforme, comme tordue de douleur. Dans les ruelles étroites du marché, les échoppes ont aussitôt fermé. Sous le choc, les uns observent hagards, incapables de parler ; les autres vocifèrent. Une femme âgée, l'œil révulsé, crie à l'adresse des journalistes : *« Dites-leurs, vous, que les Palestiniens veulent nous tuer tous, qu'ils veulent faire une autre Shoah »*. Un homme hurle des propos incompréhensibles ; il refuse de les répéter :*« Ça sert à rien que je vous parle, de toute façon en France, vous êtes antisémites »*, dit-il en tournant les talons.

A L'ENTRÉE DU MARCHÉ

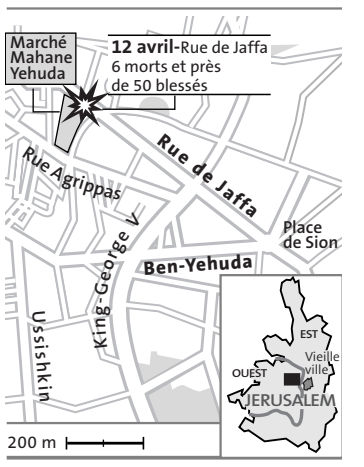

Au Mahane Yehuda, un quartier populaire, les commerçants sont à droite, presque par tradition. A chaque campagne électorale, les candidats du Likoud y sont accueillis en héros. Tous soutiennent, sans réserve, l'opération « Mur de protection » menée par l'armée. Et pour eux, l'attentat ne la remet aucunement en cause. Au contraire même. *« Il faut frapper plus fort, la guerre c'est la guerre »*, déclare Itzik. *« Mais Powell veut pas »*, lui fait remarquer son voisin. *« Tant pis, on n'a pas besoin de son accord. C'est notre vie qui est en jeu, pas la leur »*, répond Itzik.

Sarah habite le quartier. Quand l'explosion a eu lieu, ses enfants – elle en a huit – lui ont demandé de quitter Jérusalem. Sarah hésite. *« On a eu très peur. Cette fois, c'est tellement près de chez nous. Mais, c'est pareil dans tout le pays. Alors, il vaut mieux compter sur l'aide de Dieu »*, dit-elle en regardant le ciel. Mais Sarah, non plus, ne doute pas qu'Israël doive poursuivre son offensive militaire : *« Il y a toujours des attentats, mais il y en a moins. Le dernier était il y a trois jours. Vous ne vous rendez pas compte, trois jours de calme, c'est énorme ! Avant c'était tous les jours »*.

Pour Tal, un passant, ce carnage est *« le résultat des accords d'Oslo. Ce sont les victimes de la paix de* [Itzhak] *Rabin et* [Shimon]*Pérès. La seule solution c'est le transfert »*, autrement dit l'évacuation des Arabes en Jordanie ou ailleurs. Tal était venu chercher son ami, Sasson, qui travaille dans une épicerie à dix mètres de l'attentat. Sasson n'a rien, pas une éraflure, mais il a tout vu. *« Des gens ont été projetés en l'air avant de s'écraser sur le sol »*, dit-il tranquillement, sans émotion apparente. *« Vous savez, j'en suis à mon cinquième attentat sur le marché, alors ... »*. La première fois, c'était en 1996. Sasson fut gravement blessé au ventre. Il resta sous le choc pendant un an. Dans l'épicerie jouxtant la sienne, il y a plusieurs employés arabes, des amis qui étaient encore chez lui la veille au soir.

C. Du.

Sharon : « On ne peut parvenir à la paix avec Arafat »

Amnesty International dénonce une « punition collective » des Palestiniens

*« **PERSONNE** ne nous forcera à prendre des décisions ou résolutions qui pourraient affecter notre avenir »,* a déclaré Ariel Sharon à la chaîne américaine CBS News. *« Cette nation est forte. Bien plus forte que ne le pensent nos ennemis »,* a-t-il ajouté, avant d'affirmer *: « Je ne pense pas que l'on puisse parvenir à la paix avec M. Arafat ». « Avec lui, nous ne pourrons parvenir à aucun règlement, c'est pourquoi je pense qu'un effort aurait dû être fait pour trouver quelqu'un d'autre avec lequel cela serait possible »,* a-t-il poursuivi, avant d'ajouter qu'*« aussi longtemps que les dirigeants du monde entier émettront le souhait de le rencontrer, de l'embrasser, de lui parler, plus cela durera et plus cela prendra du temps pour trouver quelqu'un qui sera capable de le remplacer »*.

La direction palestinienne a accusé, vendredi 12 avril, l'armée israélienne de pratiquer une politique de la terre brûlée dans les zones réoccupées en Cisjordanie, notamment à Jénine et à Naplouse. *« Les forces barbares de l'occupation incendient et détruisent les sièges des institutions officielles et populaires et démolissent les habitations à la dynamite après les avoir pillées »,* affirme un communiqué. Le texte accuse également Tsahal de *« continuer à maintenir Naplouse et Jénine sans électricité et sans eau et à empêcher l'acheminement des produits alimentaires et des médicaments »,* et indique que le ministère de l'agriculture à Ramallah a *« été totalement démoli à l'explosif vendredi matin »*.

« Le comportement de l'armée israélienne suscite l'inquiétude sur l'objectif essentiel de l'opération, qui consiste à punir collectivement tous les Palestiniens », a déclaré dans un communiqué, vendredi, Amnesty International. Cette organisation de défense des droits de l'homme dénonce les arrestations massives dans les camps de réfugiés d'Al-Amari (près de Tulkarem) et de Dheishé (près de Bethléem), où tous les hommes entre 16 et 45 ans étaient rassemblés, *« les yeux bandés, les mains liées, maltraités, sans nourriture et sans autorisation de se rendre aux toilettes durant les vingt-quatre premières heures de leur détention »*.

« Les militaires israéliens, qui occupaient une habitation qui leur semblait bénéficier d'une position stratégique, détruisaient systématiquement les maisons, brisant le mobilier et déchirant les habits et les livres, y compris le Coran », ont souligné les délégués d'Amnesty. *« Dans toutes les armées du monde, des soldats qui se comporteraient comme ceux de Tsahal seraient immédiatement traduits devant une cour martiale »,* a estimé David Holley, conseiller militaire indépendant, membre de la délégation.

Benyamin Nétanyahou, l'ancien premier ministre israélien, s'en est pris, lors d'un voyage aux Etats-Unis, à la position des Européens : *« L'Europe, qui il y a soixante ans a refusé de lever le petit doigt afin de sauver des millions de juifs sur le sol où ils ont été annihilés* [...]*, tourne maintenant collectivement le dos à l'Etat juif, qui s'efforce de conjurer des meurtriers en masse avec une offensive militaire légitime. » « Si nous ne fermons pas les usines à fabriquer des terroristes abrités par Arafat* (...)*, ce n'est qu'une question de temps avant que les auteurs d'attentats-suicides n'en viennent à terroriser vos villes, ici en Amérique. Si elle n'est pas détruite, cette folie va venir frapper vos autobus, vos supermarchés, vos pizzerias et vos cafés »*, a-t-il prévenu. – *(AFP.)*

espoir

pour plus de justice et de fraternité entre les hommes

Adresse
aux candidats
aux élections présidentielles de 2002

Réunis en Assemblée générale le 26 mars 2002, les membres présents ou représentés de l'Association ESPOIR (1690 membres) qui depuis bientôt 30 ans accueille et accompagne des personnes en grande difficulté, à Colmar et dans la région, ont mandaté le Conseil d'administration pour :

1. **informer les candidats à l'élection présidentielle** d'une décision réglementaire incompréhensible qui met en péril l'insertion de nombreuses personnes accueillies dans l'ensemble des structures d'Espoir, mais plus particulièrement au lieu de vie de la ferme St Nicolas (Clausmatt) et aux ateliers (CAVA).
   Des réponses appropriées pour un accompagnement dans la durée, tant en ce qui concerne le travail, le logement, l'accès aux soins, que la vie sociale et culturelle y ont été mises en œuvre, mais un décret, daté du 3 juillet 2001, limite drastiquement l'action menée jusque là au bénéfice de centaines de personnes.
   Leur juste rémunération actuelle de 990 euros, doit, au terme de ce décret, être réduite de 60 %. Leur parcours d'insertion est ainsi compromis.

2. **leur adresser les demandes suivantes :**
   a) trouvez-vous logique qu'une contrainte réglementaire impose un nivellement par le bas et interdise la poursuite d'un travail d'insertion qui donne pourtant de bons résultats ?
   b) prenez-vous l'engagement de faire compléter la panoplie des mesures d'insertion actuelles par une mesure spécifique qui favorise des parcours d'insertion dans la longue durée, si nécessaire ?
   c) pouvons-nous compter sur vous pour faire étendre à toutes les associations qui accueillent des publics en difficulté, le statut dérogatoire que la Cour de Cassation a fort justement reconnu, mais au seul mouvement Emmaüs ?

Association Espoir
78a, avenue de la République - BP148 - 68003 COLMAR cedex
tel. 03 89 41 50 93 fax 03 89 23 12 46 - CCP 355 81K Strasbourg
adresse électronique : contact@association-espoir.org

AWAD AWAD / AFP

Un camp martyr

QUE S'EST-IL PASSÉ au camp palestinien de Jénine, en Cisjordanie, depuis le 2 avril ? Ce camp, dont le nombre d'habitants s'élève à 15 000 personnes, a, d'après les premiers témoignages, subi de lourdes destructions. L'armée israélienne a reconnu que des centaines de personnes ont été tuées ou blessées au cours des combats. C'est ici, également, que l'armée israélienne a subi ses plus grandes pertes depuis le début de l'Intifada en septembre 2000, avec la mort de 23 militaires au cours de combats acharnés contre des combattants palestiniens.

L'auteur de l'attentat-suicide de mercredi 10 avril, qui avait fait 8 morts israéliens près de Haïfa, dans le nord d'Israël, en plus du kamikaze, était originaire de la région de Jénine.

Israël récuse les accusations de massacre dans le camp de réfugiés de Jénine

Les premiers témoignages parlent de destructions massives

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

La polémique continue de faire rage entre Israéliens et Palestiniens sur le *« massacre »* qui a pu se produire dans le camp de réfugiés de Jénine. Israël reconnaît qu'il y a eu beaucoup de victimes dans les combats mais affirme qu'il s'agit en majorité de combattants. Les Palestiniens affirment de leur côté que de nombreux civils ont péri. Yasser Abed Rabo, ministre de la culture et de l'information palestinien, a indiqué, samedi 13 avril, que Tsahal avait enterré *« dans des fosses communes cinq cents cadavres dans le camp ». « Des familles entières ont été détruites et la moitié des victimes ont été tuées directement par les bombardements et les attaques de missiles contre le camp. »*

Les premiers témoignages de reporters qui ont pu se rendre dans le camp vendredi parlent de destructions massives et de la présence de nombreux civils. Une organisation des droits de l'homme israélienne, B'Tselem, raconte avoir été contactée par un homme vivant dans les gravats de sa maison avec sa famille. Peu d'informations sur l'ampleur des destructions et le bilan réel des victimes ont filtré pour le moment.

L'association de défense des droits des Arabes israéliens Adala et des députés arabes israéliens, Mohammed Barakeh et Ahmed Tibi, ont porté plainte, vendredi 12 avril, devant la Cour suprême, accusant l'armée de vouloir enterrer les victimes du camp de Jénine dans une fosse commune afin de cacher les exactions commises. Cette action judiciaire a été intentée après que le journal *Haaretz* eut publié, le même jour, une information selon laquelle l'armée avait l'intention d'enterrer les corps dans une tombe commune dans la vallée du Jourdain. L'article précisait que les uns invoquaient des raisons sanitaires, les autres que c'était pour éviter une utilisation des victimes par la propagande palestinienne. Toutes ces informations ont été démenties par l'armée.

> **Tsahal a enterré « dans des fosses communes cinq cents cadavres dans le camp »**
>
> **YASSER ABED RABO**

La Cour devrait se prononcer dimanche. En attendant, elle a enjoint à l'armée de ne pas déplacer les corps et a demandé au procureur de l'Etat de répondre aux accusations portées contre Tsahal, selon lesquelles elle aurait d'ores et déjà enseveli des cadavres dans une fosse commune en les poussant avec des bulldozers.

Des faits que l'armée dément catégoriquement. Le lieutenant-colonel Olivier Rafovich, porte-parole de l'armée, a déclaré au *Monde : « Je refuse de rentrer dans ce jeu horrible et malsain des leaders palestiniens, qui jouent avec leurs victimes, lesquelles ont combattu contre les Israéliens. Ces victimes sont utilisées comme de vulgaires outils de propagande. Le jour où une jeune femme palestinienne se fait exploser à Jérusalem, nous ne pouvons admettre que les Palestiniens parlent de massacre alors que c'est un combat et qu'ils utilisent le mot de résistance lorsqu'ils déchiquettent des citoyens civils israéliens qui font leur marché. Dans ce cas-là, le terme de massacre et d'inhumanité devrait être repris par le monde entier ». « C'est la plus grosse bataille et la plus sanglante que nous ayons eue avec les Palestiniens »*, précise Olivier Rafovich. A ce jour, l'armée est l'unique source d'information.

Les premières unités de l'armée sont entrées dans la ville le 3 avril et ont avancé lentement dans le camp, passant d'une maison à l'autre. Si les chasseurs F-16 ne sont pas intervenus, des missiles ont été tirés par les hélicoptères Apache. *« Le Djihad islamique s'est vraiment battu »*, confie le porte-parole de l'armée. Il ajoute *: « Il n'y a pas de guerre propre et malheureusement il y a sûrement des civils parmi les victimes. C'est terrible, mais c'est inévitable dans une guerre menée dans un secteur urbain. »* D'après l'armée, tout le camp aurait été miné par les Palestiniens. *« Certains ont piégé leur propre maison,* précise Olivier Rafovich. *Il y a des morts, sur lesquels on trouve des explosifs. Il faut faire appel à des démineurs pour pouvoir les enterrer. »*

Catherine Dupeyron et Bruno Philipp

Dans le QG d'Arafat : « Avec cette épreuve, mes enfants ne sont plus les mêmes »

VENDREDI 12 avril était un jour pas comme les autres à l'intérieur du complexe présidentiel palestinien de Ramallah assiégé par l'armée israélienne depuis le 29 mars.

TÉMOIGNAGES

> **« Parce que Powell doit venir, les Israéliens ont rétabli l'eau courante »**

Mais les étrangers membres de la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien qui se trouvent là affirment ne se faire aucune illusion : les visites et autres « libéralités » autorisées par l'armée israélienne visent seulement, selon eux, à préparer la venue du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et à tromper l'opinion publique. Fatima Jamjama, une Française, et Mohammad Macharqua, un Palestinien, racontent :

Fatima Jamjama : *« Des personnels de sécurité américains sont venus dans la matinée pour une nouvelle petite demi-heure* [comme la veille]. *Ce fut ensuite le tour du ministre égyptien des affaires étrangères* [Ahmad Maher], *qui est resté une heure environ. Pas davantage que les Américains, le ministre ne nous a rendu visite. En revanche, le consul de Norvège à Jérusalem, qui il y a deux jours avait accompagné ici les négociateurs palestiniens, est revenu nous voir avec quelques petits trucs, surtout pour nous les femmes. Je pense que c'est parce qu'il avait vu dans quel état de saleté étaient les lieux et le manque d'hygiène et je crois aussi que la position de la Norvège est meilleure que celle des autres pays européens.*

« UN PEU DE MÉNAGE »

» Parce que Powell doit venir, les Israéliens ont rétabli l'eau courante dans un des bâtiments ; un très mince filet auquel nous avons rempli des bouteilles. Et les Palestiniens qui sont avec nous ont fait un peu le ménage, parce que les bâtiments sont dans un état inimaginable, à cause de la promiscuité et du manque forcé d'hygiène. Nous sommes convaincus que lorsque Powell sera parti ils vont à nouveau couper l'eau, tout arrêter.

» Et puis, ils ont une véritable stratégie de communication, de manipulation de l'information et de la réalité. Lorsque le ministre égyptien est venu, il a amené avec lui des bouteilles d'eau potable qui étaient chargées à bord d'un véhicule militaire israélien. Ils les ont déchargées et ont filmé la scène et je suis sûr que vous allez avoir les images à la télévision. Et comme nous avons profité du passage des Américains et de l'Egyptien pour sortir sur le perron, ils nous ont également filmés sous toutes les coutures alors que nous prenions l'air. Mais le fait de rester comme ça dehors pour plus d'une heure nous a fait du bien, même si nous étions entourés par des soldats armés de mitraillettes et de chars. De l'intérieur, nous ne nous rendons même pas compte du ciel qu'il fait. »

« UNE MASCARADE »

Mohammad Macharqua : *« Je suis écrivain et journaliste, et dans un élan irrépressible je me suis retrouvé dans la Mouqata'a* [le complexe présidentiel] *lorsque les Israéliens sont arrivés. Je suis marié et père de quatre enfants et ma famille vit dans Ramallah. Nous nous parlons au téléphone tous les jours. Ils vont bien et j'ai l'impression qu'après l'épreuve que nous connaissons mes enfants ne sont plus les mêmes ; vous savez ils étaient plutôt frivoles, fans de stars et autres, mais ils sont devenus sérieux et plus conscients des réalités.*

» La venue du ministre égyptien est une mascarade, parce qu'il a accepté d'être escorté par les Israéliens et de venir jusqu'ici à bord d'un de leurs véhicules militaires. Il a ouvert la voie à Powell, qui va faire la même chose, alors que des discussions étaient en cours avec lui pour qu'il refuse de venir à l'ombre des chars israéliens. »

Samir Abdallah, cinéaste : *« Fatima vous a-t-elle raconté que lorsque nous sommes sortis prendre l'air nous avons dansé au son d'une musique qui montait d'un des véhicules militaires qui accompagnaient la délégation américaine ? Vous imaginez la scène dans un décor de carcasses de voitures et de ruines ? C'était un geste de défi aux soldats israéliens. »*

Propos recueillis par Mouna Naïm

Bethléem : appel des Palestiniens au pape

Les 200 Palestiniens retranchés dans la basilique de la Nativité, cernée par l'armée israélienne, ont lancé un appel, vendredi 12 avril, au pape et au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Ils leur demandent de *« prendre leurs responsabilités »*, de les *« sauver »*, de les *« protéger du plan israélien »*, qui aurait pour but *« de nous tuer sans considérations humanitaire, religieuse, morale ou légale »*. Le communiqué est signé des *« assiégés »* et a été transmis par l'Eglise luthérienne. La « custodie » franciscaine, gardienne des lieux saints chrétiens, a lancé un appel à la communauté juive dans le monde pour qu'elle fasse pression sur le gouvernement israélien.

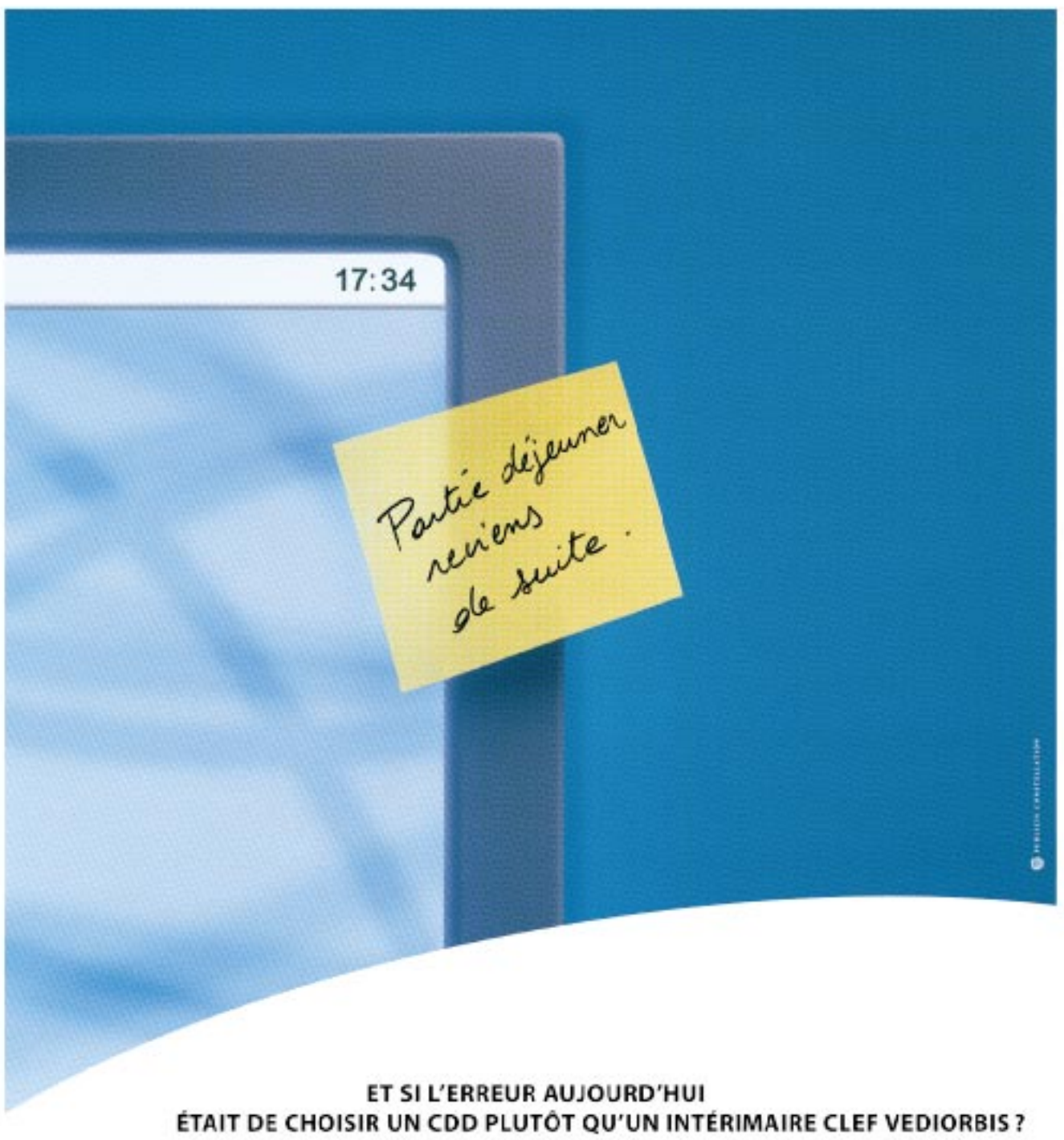

ET SI L'ERREUR AUJOURD'HUI
ÉTAIT DE CHOISIR UN CDD PLUTÔT QU'UN INTÉRIMAIRE CLEF VEDIORBIS ?

Parce que, grâce aux programmes CLEF (Charte Liberté Emploi Formation), VediorBis vous offre la garantie d'avoir des intérimaires motivés, formés et qualifiés. Et parce que la nouvelle Loi de Modernisation Sociale ne présente plus de raisons financières de choisir un CDD plutôt qu'un Contrat de Travail Temporaire. Pour plus d'informations, tapez www.vediorbis.com.

VediorBis

On va vous faire changer d'idée sur l'intérim.

Kofi Annan souhaite l'intervention d'une « tierce partie »

Le secrétaire général des Nations unies estime que l'envoi d'une force internationale est devenu « impératif » pour restaurer le calme entre Israël et les Palestiniens. Il doit examiner mardi cette idée déjà avancée par la France

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Partant du constat que les hostilités entre Israéliens et Palestiniens sont devenues de *« véritable combats de guerre »*, et que l'Autorité palestinienne, détruite *« littéralement pierre à pierre »*, est incapable d'assurer le contrôle d'un éventuel cessez-le-feu, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est arrivé à la conclusion que la présence d'une *« tierce partie »* était devenue désormais *« impérative »* au Proche-Orient. Il a préconisé, vendredi 12 avril à Genève, le déploiement d'une force internationale pour faciliter les négociations de paix et pour restaurer le calme entre les deux peuples.

PAS DE CASQUES BLEUS

Le secrétaire général, qui, plus tôt dans la journée, avait prononcé un discours devant la Commission des droits de l'homme à Genève, a vigoureusement condamné l'attentat-suicide de vendredi à Jérusalem, le qualifiant de *« moralement répugnant »*. Interrogé par la presse sur la situation au Proche-Orient, il a dit : *« Ce qui ce passe dans cette région est tellement dangereux, la situation humanitaire et celle des droits de l'homme à un tel point horrifiantes que l'on ne peut plus retarder l'idée d'envoyer une force. »*

Cette idée devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi par M. Annan mardi 16 avril. Pour le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, le Français Jean-Marie Guéhenno, il ne s'agirait *« en aucun cas »* d'une opération de casques bleus de l'ONU, mais plutôt d'une force multinationale *« comme celle, par exemple, déployée actuellement en Afghanistan »*, composée d'une coalition de pays volontaires et dotée d'un mandat et de règles d'engagement *« extrêmement robustes de façon à dissuader toute tentation d'attaques d'un côté comme de l'autre contre cette force »*, avec de préférence, ajoutent des diplomates membres du Conseil, les Etats-Unis comme nation-cadre. Tout en expliquant que le déploiement d'une telle force nécessiterait *« sans doute »* l'accord des deux parties en conflit, M. Guéhenno ajoute : *« La situation est d'une telle gravité que la communauté internationale devrait jouer son rôle et faire comprendre aux parties que la présence de cette force s'impose. »* Une présence qui pourrait être dans l'intérêt des deux parties car, estime M. Guéhenno, *« étant donné l'état de l'infrastructure sécuritaire palestinienne, il ne serait pas dans l'intérêt des Israéliens de laisser un vide derrière eux »*.

LES AMÉRICAINS SILENCIEUX

« Cette mission, si elle devait exister, explique une autre source à l'ONU, *serait non seulement extrêmement dangereuse, mais aussi très difficile à réussir ; pourrait-elle, par exemple, empêcher les attentats-suicides mieux que l'armée israélienne ? Certains Palestiniens pourraient aussi la considérer comme un moyen de maintenir le statu quo. »*

En dépit des difficultés auxquelles elle se heurte, l'initiative du secrétaire général a été plutôt bien accueillie par les membres du Conseil de sécurité, qui la considèrent comme *« un message politique fort »* de Kofi Annan qui tente, disent-ils *« de générer la volonté politique chez les Etats membres »*. Les Américains seraient restés, lors de la réunion du Conseil, silencieux, faisant seulement remarquer que l'accord des deux parties serait requis.

Pour l'instant cependant le secrétaire d'Etat Colin Powell est resté à l'idée d'un déploiement éventuel d'observateurs qui pourraient, a-t-il dit, être déployés après un cessez-le-feu au Proche-Orient : *« Ces observateurs ne devraient pas jouer le rôle d'une force d'interposition tentant d'éviter que les deux peuples se tirent dessus*, a dit à la presse M. Powell, *mais plutôt d'observateurs essayant d'aider les deux parties à respecter les accords qu'ils auront conclu, je l'espère, de bonne foi. »*

A l'ONU le représentant Palestinien Nasser Al-Kidwa s'est félicité des déclarations de Kofi Annan, en notant que l'idée d'une présence tierce sur le terrain figure déjà dans un projet de résolution présentée par le groupe arabe au Conseil de sécurité.

Depuis le début de la seconde Intifada, en septembre 2000, au moins 1 264 Palestiniens et 448 Israéliens ont perdu la vie.

Lundi l5 avril, le Conseil se réunira en session publique pour un débat intitulé : « Le terrorisme et la menace à la paix et la sécurité internationale ».

Afsané Bassir Pour

Le CICR pris à partie pour « inefficacité »

KHADER SKHIRAT, directeur de Law Society (Al-Kanoun), l'une des principales organisations de défense des droits de l'homme palestinienne, est indigné de l'inefficacité, selon lui, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des hautes parties contractantes de la IVe Convention de Genève face au *« désastre »* en cours en Palestine. Dans un entretien au *Monde,* vendredi 12 avril à Paris, M. Skhirat dénonce le black-out et l'interdiction de mouvement imposée par l'armée israélienne aux organisations non gouvernementales, aux journalistes ainsi qu'aux diplomates, dont l'objectif, dit-il, est de *« cacher leurs crimes »*.

« Les seules informations que nous ayons nous sont communiquées par téléphone ou par ceux qui ont réussi à fuir les camps et les zones où des atrocités sont commises. Elles font état du massacre de centaines de gens dans les camps de réfugiés palestiniens, en particulier à Hay Al-Kassabé à Naplouse et à Jénine. » Rien qu'à Jénine, ajoute-t-il, *« les gens parlent de plus de cinq cents morts ; d'autres parlent de milliers, mais nous n'avons pas assez de preuves à cause de l'interdiction d'accès à ces zones »*.

« UN DÉSASTRE »

Selon lui, la guerre menée contre le peuple palestinien *« ne se réduit pas au nombre de tués, c'est aussi une guerre psychologique qui fait des victimes invisibles »*. Près de 600 000 Palestiniens *« sont privés d'eau potable, et en sont parfois réduits à boire l'eau d'égout, à y ajouter du lait pour leurs enfants ; les nouveau-nés sont laissés sans soin. Des familles ont dû garder leurs morts chez elles pendant plusieurs jours. C'est un désastre environnemental et sanitaire. »*

Les soldats israéliens, dit encore M. Skhirat, *« tirent sur tout ce qui bouge ; ils visent non seulement les gens mais les infrastructures, les institutions palestiniennes, les bureaux des ONG dont plusieurs sont occupés ; ils ont détruit les ordinateurs, emporté les dossiers et les archives des institutions palestiniennes. Nous avions déjà été témoins de la brutalité de l'armée israélienne ; cette fois, nous avons eu droit à une armée de voleurs.* (...) *La seule explication à ce comportement est que l'armée israélienne n'a pas supporté de voir que les Palestiniens sont civilisés, qu'ils ont des institutions, des infrastructures. »*

Pour lui, le CICR *« manque à ses obligations »* en Palestine en se contentant de protester contre les restrictions à la liberté de mouvement qui lui sont faites, et en réduisant ses services parce que les conditions de travail ne sont pas sûres. *« Si elles ne sont pas sûres pour eux, pour qui le sont-elles alors ? Si le CICR ne peut mener à bien sa mission humanitaire, à quoi sert-il ? Il a été créé pour œuvrer en temps de guerre et dans des circonstances difficiles. Nous n'avons pas besoin de lui en temps normal. »* Les hautes parties contractantes de la IVe Convention de Genève *« manquent elles aussi à leur devoir et doivent convoquer une session d'urgence pour discuter de la situation et adopter des mesures pour forcer Israël à respecter la IVe Convention de Genève. »*

Quant à la communauté internationale qui *« assiste en spectateur à ce désastre, se bornant à le condamner et le dénoncer »*, M. Skhirat la tient pour *« comptable »* de ce qui arrive. *« Tous les peuples sont supposés être libres et égaux en dignité et en droit ; ce n'est pas vrai lorsqu'il s'agit des Palestiniens ! »*, dit ce défenseur des droits de l'homme.

Mouna Naïm

Javier Solana, haut représentant des Quinze pour la politique extérieure et de sécurité commune

« A ce stade, nous parlons seulement d'un mécanisme de surveillance »

Les attentats-suicides ont repris en Israël. Ariel Sharon n'admet pas pour autant que sa politique militaire a échoué. Ne peut-on l'en convaincre ?

D'abord il faut condamner ces attentats, parce qu'il n'y a pas de justification à tuer des innocents. Ensuite, la situation montre que les opérations militaires ne débouchent pas sur le résultat espéré par le gouvernement israélien. L'Autorité palestinienne est pratiquement détruite, avec pour résultat possible que ce sont les éléments les plus radicaux qui vont se maintenir. Si c'est cela le résultat final des opérations, c'est une grave erreur. Car, dans ces conditions, il sera très difficile à Colin Powell et à la communauté internationale d'imposer un cessez-le-feu applicable. Qui l'appliquera de façon responsable s'il n'y a plus d'Autorité palestinienne ? Je pense donc que la ligne suivie par M. Sharon ne peut pas conduire à un résultat positif pour la paix.

Le risque n'est-il pas une sorte de fuite en avant de M. Sharon, car interrompre ces opérations, ce serait reconnaître qu'il s'est fourvoyé ?

Il y a toujours des moyens d'arrêter une opération, sinon nous entrons dans une logique de folie. On peut revenir à la négociation, avec l'aide de pays tiers, de la communauté internationale ; il le faut. La situation dans la région est dangereuse, les souffrances de la population des territoires sont terribles, et les attentats se poursuivent. Aujourd'hui, il n'est plus temps de penser arriver à la paix par petits pas, par un processus. Nous avons consacré trop de temps au « processus » et pas suffisamment à la paix ! Tous les processus, à commencer par Oslo, ont été trop longs, et la paix n'est jamais arrivée. Il faut d'abord la paix, et ensuite un processus, aussi court que possible.

Est-ce que cela a un sens aujourd'hui de demander à une Autorité palestinienne largement détruite d'arrêter les attentats-suicides ?

Il est évidemment très difficile à l'Autorité palestinienne d'avoir, sur le terrain, des forces de police, mais il y a encore la parole : Yasser Arafat peut parler, il peut dire que la paix ne sera jamais construite avec la mort de jeunes Palestiniens. C'est le message que nous attendons du président de l'Autorité palestinienne : qu'il dise aux jeunes tentés par les attentats-suicides « Nous avons besoin de vous pour construire la paix, l'avenir ».

Comment peut-on contribuer à un cessez-le-feu ?

La communauté internationale est convaincue que, si on laisse seuls Israéliens et Palestiniens, il n'y aura jamais de paix. Il reste à en convaincre les Israéliens. Pour arriver à une solution de paix, il faut des observateurs, en tout cas une présence internationale. Nous comprenons que le premier contingent d'une telle force doit être américain, pour créer une certaine confiance. Je crois que les Américains sont prêts à faire une offre en ce sens. A ce stade, nous parlons simplement d'un mécanisme de *« monitoring »[supervision,surveillance]*, sans en définir la nature.

PIERRE-PHILIPPE MARCOU / AFP

Faudra-t-il que les Européens en fassent partie ?

Pour l'instant, la seule question qui compte est d'avoir le plus rapidement possible la possibilité de déployer un tel mécanisme, dès qu'un cessez-le-feu sera instauré. La question de savoir qui en fait partie est secondaire. Les Européens y sont prêts, mais prêts aussi à accepter, si cela pose des problèmes aux Israéliens ou à d'autres, de laisser les Américains commencer.

L'opinion publique internationale est de plus en plus indignée par la brutalité de l'intervention des forces armées israéliennes. Les Européens ne peuvent-ils renforcer leurs pressions sur Israël ?

Mais que pouvons-nous faire ? Seulement des pressions sur les deux camps, dans la logique des résolutions des Nations unies. Nous n'avons pas les moyens – et les Américains pas davantage – de faire changer le gouvernement israélien par des pressions. Nous ne parlons pas de n'importe quelle région du monde, mais du Moyen-Orient, où l'histoire, la psychologie ont beaucoup de poids sur notre vie collective et nos réactions. Sans persuasion, il n'y aura pas de paix durable.

Les Européens ont-ils une démarche unitaire ? Il y a cette ébauche allemande d'un nouveau plan...

Ce que nous devons faire, c'est de continuer à travailler dans le cadre du quartet *[les Etats-Unis, l'Union européenne, la Russie et l'ONU]*, lequel, à Madrid, a produit une déclaration claire et forte. Les idées allemandes et françaises doivent être analysées entre nous, afin de voir si elles peuvent être utiles pour le quartet. Ce n'est pas le moment d'« inventer » un « plan européen », mais d'inventer, en coopération avec d'autres, une solution.

Propos recueillis par Laurent Zecchini

TROIS QUESTIONS À... PAUL GROSSRIEDER

1 Directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, vous revenez de Palestine et avez convoqué une conférence de presse, jeudi 11 avril, au siège du CICR à Genève. Pourquoi ?

Nous avons un peu tout essayé pour avoir de meilleures conditions de travail, mais les Israéliens ont intensifié leurs opérations militaires. Il y a les blessés et les morts, qu'il est très difficile d'évacuer vers les hôpitaux. Le Croissant-Rouge palestinien ne peut répondre qu'à 20 % des appels qu'il reçoit. Il a eu, à ce jour, trois morts dont un médecin – l'armée israélienne s'en est excusée – et 136 blessés parmi son personnel ambulancier. Le CICR a eu deux voitures délibérément endommagées par un tank. Des infirmières ont été obligées de se coucher dans la boue... Il y a des problèmes assez graves dans le comportement des soldats.

2 Que répondez-vous aux accusations portées contre le CICR, qui violerait son mandat en réduisant ses opérations au moment où elles sont le plus nécessaires ?

Nous avons émis un communiqué dont le titre – « Le CICR restreint ses activités » – était malencontreux : il s'agissait en réalité d'une réorganisation, pour être plus efficace. Quand il y a des tirs d'avertissement des tanks pour stopper les ambulances, il faut éviter les mouvements inutiles, ne pas réagir aux rumeurs – il y en a beaucoup. Mais nos délégués n'hésitent pas à prendre des risques s'ils peuvent sauver une vie. C'est aussi en négociant avec l'armée israélienne que nous pouvons être le plus efficace. Mais, dans le camp de Jénine, tout est bloqué : nos cinq délégués ont passé la nuit à l'hôpital sans voir arriver un seul blessé ou mort. La situation est aussi très dure à Naplouse ou Ramallah...

3 Le commissaire européen à l'aide humanitaire, Poul Nielson, a déploré que les conditions de travail des organisations humanitaires soient devenues plus dangereuses en Cisjordanie qu'en Tchétchénie.

Ces comparaisons ne valent rien du tout. En Cisjordanie, l'armée se comporte certes mal avec les délégués, mais elle a encore une chaîne de commandement et, s'il y avait une volonté à tous les niveaux, on pourrait travailler. Les situations sont très peu comparables. De plus, en Tchétchénie, il y a de sérieux problèmes alimentaires, ce qui n'existe pas côté palestinien. Nous avons cependant entamé un programme de distribution alimentaire pour 12 000 habitants, parmi les plus démunis, à Tulkarem et à Bethléem.

Propos recueillis par Sophie Shihab

Lettre ouverte à Jacques Chirac et Lionel Jospin

SHARON ÉCRASE LE PEUPLE PALESTINIEN : AGISSEZ POUR IMPOSER LA PAIX !

Daniel Breuiller, maire d'Arcueil, et Marcel Trigon, conseiller général, vous appellent à vous associer à la pétition qu'ils ont initiée auprès des élus du Val-de-Marne :

Nous soussignés, élus du Val-de-Marne, exprimons notre indignation devant la criminelle agression d'Ariel Sharon et du gouvernement israélien contre le peuple palestinien et son président Yasser Arafat et notre émotion devant la faiblesse de la protestation de la France et de l'Europe.

Nous vous demandons avec insistance de
- condamner sans équivoque la position du gouvernement israélien,
- d'exiger le retrait immédiat de Tsahal de la résidence du président Arafat et de tous les territoires palestiniens,
- d'exiger l'envoi sur place d'une force internationale de protection des populations,
- d'exiger l'application de l'ensemble des résolutions de l'Onu et l'ouverture d'un dialogue notamment en appui sur le plan de paix saoudien et les discussions de Taba,
- de déterminer les sanctions nécessaires à l'encontre du gouvernement israélien, s'il n'appliquait pas ces exigences.

Ces exigences représentent la seule chance d'imposer la paix et la sécurité pour les peuples palestinien et israélien.

Nous considérons également que c'est là le plus sûr moyen d'éviter que les extrémistes de tout bord ne prolongent ce conflit en France. Il convient de tout faire pour combattre les violences racistes et antisémites avec la plus grande fermeté.

Premiers signataires : Jean-Louis BARGERO, maire de Champigny – Claude BILLARD, député - Chantal BOURVIC, conseillère généralE - Christian BRETT, conseiller régional, Claudine CORDILLOT, maire de Villejuif – Daniel DAVISSE, maire de Choisy-le-Roi - Alain DESMAREST, vice-président du conseil général - Christian FAVIER, président du conseil général – Laurent GARNIER, conseiller général - Yan JOUBERT, maire de Gentilly - Jean Claude LEFORT, député – Hélène LUC, sénatrice - Guy MARTIN, conseiller municipal - Jacques PERREUX, conseiller général – Pascal SAVOLDELLI, vice-président du conseil général - Josiane SCHIAVI, vice-présidente du conseil général, conseillère régionale - Gaston VIENS, maire d'Orly - Jean-Yves BARRERE - Franck CHALOT - Ose BERCY - Jacques ERNEST - Yan FRADIN - Anne BUYCK, JacquesDELAHAIE, Anne-Marie GILGER, Françoise MAILLARD, Christian METAIRIE, Max STAAT (adjoints au maire d'Arcueil) – Liliane BONHOMME, Christiane RANSAY, Lise GREMONT, Marie-Pierre REYNAUD, Antoine PELHUCHE (conseillers municipaux d'Arcueil)...

Envoyez vos signatures à : **Daniel Breuiller - Entente citoyenne - 94 bis, av. Jean-Jaurès, 94 110 Arcueil - Courriel : ententecitoyenne@libertysurf.fr**

En avant-première sur www.actes-sud.fr www.lemonde.fr les premiers extraits du nouveau roman de PAUL AUSTER

LE LIVRE DES ILLUSIONS

Sortie en librairie le 7 mai

ACTES SUD

Venezuela : le nouveau président dissout les institutions démocratiques

Après le coup d'Etat contre Hugo Chavez, le patron des patrons, Pedro Carmona, a été proclamé président intérimaire. Il a prononcé la dissolution du Parlement et de la Cour suprême. De nouvelles élections législatives sont annoncées pour décembre. Chavez est maintenu au secret

CARACAS
de notre envoyé spécial

Tandis que le patron des patrons vénézuéliens, Pedro Carmona, prêtait serment comme nouveau « président intérimaire », plusieurs proches d'Hugo Chavez dénonçaient le *« coup d'Etat »* dont il a été victime, affirmant qu'il n'avait pas démissionné, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs hauts gradés.

Maintenu au secret, Hugo Chavez est détenu au fort Tiuna. Il n'a fait aucune déclaration depuis les sanglants affrontements qui ont fait au moins douze morts et une centaine de blessés jeudi au centre de Caracas, alors qu'une manifestation de plus de 100 000 opposants s'approchait du palais présidentiel.

Le bain de sang a précipité la rébellion de la hiérarchie militaire, qui a arrêté Hugo Chavez vendredi à l'aube. Les circonstances de la tuerie donnent lieu à une controverse. Les nouvelles autorités civiles et militaires accusent Hugo Chavez d'avoir armé ses partisans et d'avoir ordonné aux soldats de la Garde nationale d'ouvrir le feu sur les opposants. Les chavistes répliquent que les premières victimes sont tombées dans leurs rangs, touchées par des tirs de la police métropolitaine, aux ordres du maire du Grand Caracas, Alfredo Pena, qui avait rompu avec Chavez.

« *C'est un coup d'Etat* », a déclaré à la télévision Isaias Rodriguez, le procureur général de la République, qui a affirmé que « *Chavez n'avait pas démissionné* ». Selon la Constitution, a-t-il ajouté, le président ne peut démissionner que devant l'Assemblée nationale, et, s'il avait effectivement démissionné, il devrait être remplacé par le vice-président Diosdado Cabello. La fille d'Hugo Chavez, Maria Gabriela, qui se trouve à La Havane, a également nié que son père ait démissionné, affirmant, selon plusieurs radios locales, qu'il était « *un président prisonnier* ».

FERNANDO LLANO/AP

Première conférence de presse du nouveau président intérimaire, Pedro Carmona, vendredi 12 avril à Caracas, en compagnie de l'amiral Carlos Tamayo, le nouveau chef de la garde présidentielle, au palais de Miraflores. Il annonce la suspension des mesures économiques qui avaient provoqué une grève générale.

En présence de l'état-major qui l'a porté au pouvoir et de plusieurs dizaines de représentants du patronat, de la hiérarchie catholique, des syndicats, des grands médias et de la société civile réunis au palais présidentiel de Miraflores, Pedro Carmona a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, de la Cour suprême et du Conseil électoral national, contrôlés par des proches du président destitué.

Le « président intérimaire » a promis d'organiser une nouvelle élection présidentielle, à laquelle il s'est engagé à ne pas être candidat, *« au plus tard dans 365 jours »*. Entre-temps, en décembre prochain, se tiendront des élections législatives pour élire un nouveau Congrès qui aura la faculté de réformer la Constitution « bolivarienne » qu'Hugo Chavez avait fait adopter par référendum en 1999.

La première décision du nouveau président a été de restaurer le nom de la « République du Venezuela », supprimant l'adjectif *« bolivarienne »* qu'Hugo Chavez lui avait accolé. Il a aussi annoncé la suspension des réformes économiques promulguées à la fin de l'année dernière par Hugo Chavez qui, selon ses opposants, mettaient en péril la propriété privée.

Parmi les membres du *« gouvernement de transition »* figurent le vice-amiral Hector Ramirez Perez, l'un des premiers à se rebeller jeudi soir, nommé ministre de la défense, le général Rafael Damian Bustillos, ministre de l'intérieur, et José Rodriguez Iturbe aux relations extérieures. L'ex-général Guaicaipuro Lameda a retrouvé ses fonctions de président de la puissante compagnie pétrolière nationale PDVSA, la plus grande entreprise latino-américaine. Il avait été limogé il y a six semaines, lorsque Hugo Chavez avait imposé une nouvelle direction à la tête de PDVSA, provoquant un conflit qui a servi de détonateur à la crise actuelle.

Affirmant avoir reçu *« un large mandat du peuple »*, Pedro Carmona a promis de *« rétablir l'Etat de droit, l'ordre institutionnel et le respect des droits de l'homme »*, conformément à la Constitution de 1999. Il a appelé la population au calme et à la reprise du travail après trois jours de grève générale. Avant son discours, le juriste Daniel Romero a lu un long document en forme de réquisitoire contre Hugo Chavez, l'accusant d'avoir violé la Constitution, attenté aux libertés, créé *« un climat de confrontation et de violence sociale »* et d'avoir tissé *« des liens avec la narco-guérilla colombienne »*.

Caracas était plus calme que de coutume vendredi, sous le coup des événements de la veille. Beaucoup d'habitants ont préféré rester chez eux, attendant d'y voir plus clair. Quelques dizaines d'anticha-vistes, très excités, s'en sont pris à l'ambassade de Cuba, dans le quartier de Chuao. Ils ont coupé l'eau et l'électricité alimentant l'ambassade et incendié l'une de ses voitures. La rumeur avait couru dans la matinée que plusieurs proches de Chavez, dont le vice-président et des députés, s'étaient réfugiés dans cette mission diplomatique, ce que l'ambassadeur cubain, German Sanchez Otero, a démenti.

La chute du président Chavez a d'ores et déjà porté un rude coup à l'économie cubaine. « *Nous n'enverrons plus un seul baril de pétrole à Cuba* », s'est exclamé le directeur du raffinage et de la commercialisation de PDVSA, Edgar Paredes, lors d'une conférence de presse. Grâce aux excellentes relations qu'entretenaient Hugo Chavez et Fidel Castro, Cuba recevait chaque jour 53 000 barils de pétrole vénézuélien à des conditions financières favorables.

> **La première décision du nouveau président a été de restaurer le nom de la « République du Venezuela », supprimant l'adjectif « bolivarienne » que Chavez lui avait accolé**

Jean-Michel Caroit

Washington lance un appel au calme

Les autorités américaines, qui tiennent l'ancien président Hugo Chavez pour responsable de sa propre chute, ont appelé à un retour à une situation démocratique *« complète »* au Venezuela *« le plus rapidement possible »*. Dans un communiqué conjoint, Madrid, qui assure la présidence européenne, et Washington souhaitent un *« consensus national et des garanties sur les droits et libertés fondamentaux »* et demandent *« la cessation de la violence et le retour au calme »*.

Réunis à San José (Costa Rica), les chefs d'Etat du Groupe de Rio, composé de dix-neuf pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ont de leur côté condamné la rupture de l'ordre constitutionnel et souhaité que *« les institutions démocratiques soient restaurées rapidement »*.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre cubain des affaires étrangères, Felipe Perez Roque, a déclaré que Cuba considérait toujours le chef d'Etat renversé comme étant le *« président constitutionnel »* du Venezuela.

PROFIL PEDRO CARMONA

Le nouveau président intérimaire du Venezuela, Pedro Carmona, est l'un des architectes de la chute d'Hugo Chavez. Pondéré, inconnu du grand public il y a encore quelques mois, il s'est fait connaître le 10 décembre 2001 à l'occasion de la première grève générale des cinquante dernières années au Venezuela. Cette grève fut également la première organisée par des responsables d'entreprises depuis la chute du dictateur Marcos Pérez Jimenez en 1958.

C'est encore lui qui avait appelé, jeudi, à la démission d'Hugo Chavez, de concert avec le dirigeant de la puissante Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), Carlos Ortega, un social-démocrate et également farouche opposant du président déchu.

Paradoxalement, lorsqu'il est élu l'année dernière à la direction du puissant syndicat patronal vénézuélien (Fedecamaras), c'est pour renouer le dialogue interrompu depuis presque trois ans entre le secteur privé et le gouvernement d'Hugo Chavez. Choisi pour ses qualités de dialogue et son ouverture, cet économiste âgé de 61 ans, qui a fait des études supérieures à l'université libre de Bruxelles avant d'occuper des fonctions de direction dans diverses entreprises pétrochimiques, perdra rapidement patience face au refus du gouvernement de négocier. Malgré son attitude conciliatrice, Hugo Chavez n'a jamais voulu voir en lui qu'un représentant de l'oligarchie et n'a pas cessé de l'accuser de vouloir abattre son gouvernement.

Outre ses fonctions d'entrepreneur, Pedro Carmona est un diplomate de haut niveau qui a occupé différentes fonctions, notamment à Bruxelles. Libéral en économie comme en politique, il reprochait à Hugo Chavez son *« manque de consultation et de respect des principes de la participation citoyenne établis par la Constitution et les lois »*.

A. A.

Hugo Chavez, l'homme qui avait ressuscité l'OPEP

VIENNE
de notre correspondante

« Ces événements n'auront pas d'influence considérable sur les prix du pétrole », assurait vendredi, en réaction au renversement d'Hugo Chavez, le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, dont le pays est le principal concurrent de l'OPEP sur le marché de l'or noir.

Le cartel pétrolier, en revanche, est sous le choc : non seulement il vient de perdre, avec le président du Venezuela, l'un de ses plus fermes piliers sur la scène internationale, mais il a des raisons de craindre que le chef de gouvernement intérimaire à Caracas, Pedro Carmona, se montre peu coopératif, la fédération patronale qu'il dirige, la Fedecamaras, ayant toujours été une ennemie déclarée de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. *« Pratiquement dès la naissance de l'OPEP* [fondée en 1960 par l'Irak, l'Iran, le Koweït, l'Arabie Saoudite et le Venezuela], *la Fedecamaras a fait campagne pour que le Venezuela s'en retire, sous prétexte qu'elle ne servirait que les intérêts des pays arabes »*, rappelle Pierre Terzian, directeur de la revue *PétroStratégies*.

Sous la pression d'un patronat traditionnellement lié aux compagnies nord-américaines, le pays était vite devenu le plus mauvais élève du cartel, d'une incapacité proverbiale à respecter les quotas de production qui lui étaient impartis. Cela, jusqu'à Chavez. Dès son arrivée au pouvoir, à un moment où l'organisation est en pleine débâcle, marquée par une baisse accélérée des prix, il proclame son intention de *« ressusciter l'OPEP »*, dont nombre d'experts avaient déjà signé l'acte de décès. Pour donner l'exemple, il prend le risque politique de diminuer les exportations de brut, quitte à perdre des parts du marché américain où le Venezuela dépassait même l'Arabie saoudite.

REGAIN DE DISCIPLINE

Cornaquée par le bouillant officier de parachutistes, l'OPEP retrouve une véritable stratégie, bénéficiant aussi de l'aide du Mexique et du rapprochement de deux acteurs majeurs qui s'étaient souvent opposés durant les deux décennies précédentes – l'Arabie saoudite et l'Iran. C'est encore Chavez qui propose d'adopter un mécanisme d'ajustement des prix dans une fourchette de 22 à 28 dollars, le cartel augmentant ou diminuant de 500 000 barils/jour sa production si les cours du brut restent inférieurs, ou au contraire excèdent ces limites durant vingt jours d'affilée.

Ce regain de discipline s'avère payant : en l'espace de dix-huit mois, les prix sont multipliés par trois – au point de susciter, durant l'été 2000, la colère des automobilistes américains et européens. Le sommet de l'OPEP, fin septembre 2000 à Caracas, à l'occasion du 40e anniversaire de l'organisation, consacre le triomphe de la « ligne Chavez ». Avec habileté, le président vénézuélien balaie toutes les questions épineuses – dont celle du réchauffement climatique – pour se concentrer sur le seul objectif susceptible de faire l'unanimité : la défense des prix. L'élection de son ministre de l'énergie, Ali Rodriguez, pour succéder au Nigérian Rilwanu Lukman comme secrétaire général du cartel, en janvier 2001, confirme son influence.

Les choses se gâtent après les attentats du 11 septembre, lorsque l'OPEP, handicapée par la baisse de la demande et la peur d'irriter les Etats-Unis, se voit ouvertement défiée par la Russie. Chavez multiplie alors les voyages pour rassembler ses troupes et amadouer la concurrence, mais fait aussi, à chaque étape ou presque, des déclarations brouillonnes qui agacent les autres membres de l'organisation.

Sa chute brutale fragilise le cartel qui redoute que Caracas ne revienne très vite à sa vieille habitude : ouvrir les vannes sans plus se soucier des quotas. Alors que l'escalade du conflit au Proche-Orient a fait craindre une flambée durable du prix du brut, le renversement de Chavez a instantanément provoqué, vendredi, un accès de faiblesse des cours. L'or noir cédait 1,52 dollar à la clôture à New York, à 23,47 dollars.

Joëlle Stolz

Jean-Michel Blanquer, directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)

« Un hiatus entre une forte légitimité initiale et l'absence de changement »

Au cours des trois dernières années, cinq présidents élus d'un pays latino-américain ont été renversés sous la pression de la rue (le Paraguayen Carlos Cubas, l'Equatorien Jamil Mahuad, le Péruvien Alberto Fujimori, l'Argentin Fernando de la Rua et le Vénézuélien Hugo Chavez). Y a-t-il une malédiction ?

La première chose à dire, c'est que l'Amérique latine va mal, la situation économique est mauvaise. Tout cela forme un contexte général négatif. A l'exception du Chili et du Mexique qui paraissent comme des îles, le Brésil demeure le dernier pôle de stabilité de l'Amérique latine, et il n'est pas si solide que cela. Donc, même si la situation au Proche-Orient retient toute l'attention, je pense que la situation en Amérique latine est inquiétante.

Mais ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est pas la même chose que ce qui s'est passé au cours des années 1960 et 1970, marquées par les coups d'Etat militaires. Ce qui se produit n'est pas un retour en arrière, c'est une autre phase dans la faiblesse du pouvoir politique latino-américain. Ce qui est clairement posé, c'est le problème de la légitimité des gouvernants en Amérique latine.

Qu'est-ce qui distingue ces cinq présidents déchus ?

Il y a une différence entre Fernando de la Rua et Jamil Mahuad, qui ont rencontré des difficultés économiques et des contradictions sociales énormes, et des personnes comme Hugo Chavez et Alberto Fujimori, dont la chute s'explique par l'hiatus entre une forte légitimité initiale, de fortes espérances, et l'absence de changement. Ces deux derniers ont cherché à instaurer un nouveau modèle politique, à la fois populiste et progressiste.

> **« C'est la déception par rapport à l'espoir qu'il avait fait naître qui explique, en partie, la chute de Chavez »**

Alberto Fujimori était un néolibéral, pas Hugo Chavez...

Oui, mais ce qu'il y a de commun entre les deux, c'est le volontarisme politique, c'est-à-dire une définition moderne du populisme, selon laquelle le chef peut tout et vite, parce que le chef est un homme providentiel. Elu avec près de 60 % des voix en 1998, Chavez avait toute la légitimité et toutes les cartes, mais c'est la déception par rapport à l'espoir qu'il avait fait naître qui explique, en partie, sa chute.

Pourquoi les militaires l'ont-ils lâché ?

Son appui à la guérilla colombienne des Forces armées révolutionnaires de Colombie a été un élément déstabilisateur très fort pour les militaires. Ils n'ont jamais compris et jamais admis la politique de Chavez sur un tel sujet.

Quel était son intérêt à soutenir cette guérilla ?

Un certain romantisme et de réelles convictions révolutionnaires, mais avec Chavez la rationalité n'est pas de mise. Et cela est d'autant plus patent que c'est un homme qui sait admirablement faire de la politique, mais qui ne sait pas faire *des* politiques, sociales, économiques, etc. Il a le charisme, le sens du discours, le sens de la mobilisation, et en même temps il a du mal à passer à l'acte.

Vous pensez au bilan de son action gouvernementale ?

Il lui a fallu un an pour faire une réforme de la Constitution, et il a passé plus de deux ans et demi à ne faire que de la réforme politique sans s'intéresser aux problèmes économiques concrets du pays. Il n'a eu aucune méthode, d'où cette manière incantatoire qui l'a conduit à « polariser » des secteurs contre les autres parce que la réalité ne correspondait pas à ses désirs.

Qu'a-t-il entrepris de notable dans le domaine économique et social ?

Rien, ou presque, en près de quatre années, c'est cela le problème... Il n'avait aucune culture économique. Ses idées économiques soit étaient inexistantes, soit n'étaient pas mises en œuvre. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, il pensait que ses projets de réforme agraire et d'éducation, c'est l'armée qui allait les prendre en charge.

Il a la force de l'autodidacte, cette boulimie de lecture, cette envie de savoir. Mais le revers du personnage, c'est qu'il est mal structuré, chaotique. Ce qui lui a manqué, c'est un homme de l'ombre méthodique qui, derrière lui, aurait mis en musique ses projets et lui aurait conseillé d'en faire un peu moins sur le plan médiatique et un peu plus dans le concret.

Propos recueillis par Alain Abellard

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE
Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)
3 sessions mai/juin/juillet
Concours d'admission externe
Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris
01 56 26 26 10/26
www.isg.fr
ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO
ECOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les pays en développement sont les plus touchés par le vieillissement de la population

Selon l'Assemblée mondiale des Nations unies réunie à Madrid, la majorité des personnes âgées vit sans couverture sociale ni retraite

MADRID
de notre correspondante

La population mondiale vieillit et c'est dans les pays en voie de développement, où le vieillissement est plus rapide et les conditions de vie plus précaires, que les conséquences de ce phénomène sont les plus graves. C'est à ce constat que se résument les conclusions de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement qui s'est tenue à Madrid, sous l'égide de l'ONU, du lundi 8 au vendredi 12 avril. Dans la déclaration finale, comme dans le Plan d'action à long terme qui complète celui de 1982 (première Assemblée mondiale), l'accent est fortement mis sur les changements qui ont affecté les pays en voie de développement.

L'objectif, comme le rappelle Nitin Desai, sous-secrétaire général de l'ONU, c'est de faire que *« la vieillesse ne soit pas discriminée comme un handicap, mais vécue comme un progrès et une richesse »*. Mais comment se préparer à ce défi dans des pays en voie de développement qui, comme le note la directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Gro Harlem Brundtland, *« vont vieillir avant de s'enrichir, là où les pays développés se sont au contraire enrichis avant de vieillir »* ? Dans les pays pauvres, les personnes âgées vont quadrupler en 35 ans. 80 % de la population âgée mondiale y sera alors concentrée.

La plupart de ces « vieux » vivent en milieu rural, sans couverture sociale, ni retraite. A peine 5 % à 15 % de la population active de ces pays bénéficient d'une forme approximative de sécurité sociale, ce qui oblige 40 % des plus de 65 ans en Afrique et 25 % de la même tranche d'âge en Asie à continuer à travailler, surtout dans l'agriculture. Résultat : les familles servent de soutien et d'« amortisseur » social. Et le phénomène croissant de l'émigration des jeunes des campagnes vers les villes ou de l'accès des femmes à un travail citadin détruit peu à peu cet équilibre, abandonnant les personnes âgées dans des zones isolées. Ce qui pourrait se traduire par une baisse de croissance de la production agricole. D'où les recommandations de l'ONU pour faciliter des aides d'une importance cruciale pour les familles rurales.

PYRAMIDE INVERSÉE

En Afrique, dans les régions touchées par le sida, la pyramide des âges est bouleversée. Des générations de jeunes sont décimées et c'est aux grands-parents, notamment les femmes, qu'incombe la prise en charge des petits enfants. Au Zimbabwe, un garçon de 15 ans n'a que 50 % de chances d'atteindre l'âge de 50 ans. Beaucoup de familles perdront donc les jeunes qui auraient pu aider les plus âgés. Il y aurait 12 millions d'orphelins du sida en Afrique noire.

Au-delà d'un appui accru à certaines initiatives privées comme le système des « micro-crédits bancaires » et d'autres mesures d'aide locales, le « Groupe des 77 » et la Chine – qui étaient représentés par le Venezuela – avait proposé à Madrid la création d'un « fonds humanitaire international » en faveur des personnes âgées, comme l'Unicef pour les enfants. L'idée étant qu'aucun pays pauvre ne pourrait se doter d'une couverture sociale pour ses personnes âgées si les pays riches n'aidaient pas à un allégement d'au moins 10 % de leur dette qui seraient reversés sur ce fonds. Mais les événements de Caracas ont occulté la fin du débat et la proposition, jugée inopportune par les pays développés, n'a pas été retenue.

Marie-Claude Decamps

629 MILLIONS DE PLUS DE 60 ANS AUJOURD'HUI DANS LE MONDE

Nombres de personnes âgées, en millions

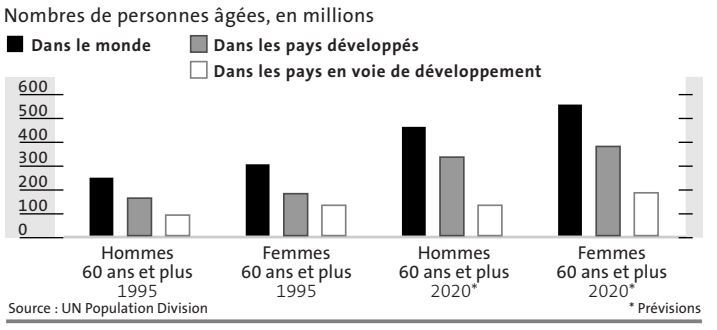

Source : UN Population Division
* Prévisions

En 50 ans, le nombre de personnes âgées a triplé

● **Il y a 629 millions** de personnes âgées (plus de 60 ans) dans le monde, trois fois plus qu'il y a cinquante ans. En 2050, elles seront deux milliards, dont 20 % de plus de 80 ans. Ces personnes représentent 20 % de la population des régions développées et 8 % de celle des régions en développement. En 2050, ces chiffres seront respectivement 33 % et 20 %.

● **L'âge moyen** de la population mondiale est de 26 ans. Le pays le plus « jeune » est le Yémen (15 ans), le plus vieux le Japon (41 ans). En 2050, le nombre de personnes âgées dépassera celui des jeunes.

● **Le soutien économique** est tombé, de 1950 à 2000, de 12 à 9 personnes actives pour une personne âgée. Il ne sera plus que de 4 en 2050.

Gerhard Schröder se prononce pour « un financement en partie direct » du budget européen

Une ode aux relations franco-allemandes

FRIBOURG-EN-BRISGAU
de notre envoyé spécial

Quand on disserte sur les relations franco-allemandes, il est de bon ton de citer tous les grands ancêtres, de De Gaulle-Adenauer à Mitterrand-Kohl, en passant par Schmidt-Giscard d'Estaing. Gerhard Schröder n'a pas dérogé à la règle dans le discours prononcé, le vendredi 12 avril, à l'occasion du 10e anniversaire de l'Association de soutien au Centre français de l'université de Fribourg-en-Brisgau. En période de cohabitation et à la veille d'une élection présidentielle, il faut encore avoir un mot aimable pour le président de la République comme pour le premier ministre. Dans une ode à l'amitié franco-allemande, le chancelier, qui se garde d'afficher une préférence, a distribué les bons points à Jacques Chirac comme à Lionel Jospin. Il a même assuré que l'un et l'autre, en acceptant l'idée d'une Constitution pour l'Europe, pensaient plus à des institutions intégrées, *« avec un exécutif fort et un Parlement fort »*, selon ses propres vœux, qu'à une construction intergouvernementale. Il a exprimé son accord avec des propositions françaises sur deux points précis : la création à Bruxelles d'un conseil des ministres des affaires européennes et une coopération renforcée entre les deux pays dans le domaine de la sécurité intérieure et extérieure. *« L'Allemagne et la France resteront à l'avenir les forces d'entraînement de l'unification européenne »*, a ajouté Gerhard Schröder. Après les années de réconciliation, une *« certaine normalité »* s'est établie entre les deux pays, ce qui permet d'aborder les divergences *« sans avoir peur de retomber dans le passé »*.

AFP

« L'Allemagne et la France resteront à l'avenir les forces d'entraînement de l'unification européenne »
GERHARD SCHRÖDER

Puis, abandonnant le texte préparé par ses services, le chancelier a improvisé sur sa vision d'une Europe élargie, telle qu'elle devrait sortir de la Convention. *« Plus démocratique et plus efficace »*, a-t-il dit : *« Quand quinze chefs d'Etat et de gouvernement discutent pendant une heure de l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc,* a-t-il ajouté, *ça en dit long sur ce que pourrait être l'efficacité d'une Europe à vingt ou vingt-cinq. »* A la réforme des institutions doit s'ajouter pour Gerhard Schröder la nécessité de revoir le financement de l'Union européenne. Sans prononcer le mot d'« impôt européen », il a plaidé pour *« un financement en partie direct du budget communautaire »*, autrement dit un prélèvement qui permettrait aux citoyens de savoir combien coûte l'Europe et à quoi est utilisé leur argent. Qui permettrait aussi de désamorcer le lancinant problème de la contribution allemande.

Daniel Vernet

Le mariage de Mohammed VI conforte l'image d'un monarque social

La nouvelle princesse du Maroc est issue d'un milieu modeste de Fès et diplômée en informatique

RABAT
de notre envoyé spécial

Cachée au fond du campus universitaire de Rabat, l'Ecole nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (Ensias) rompt avec l'anonymat d'antan. Son directeur, Abdelfdil Bennani, prend l'habitude de recevoir des journalistes. Sur la table basse, le dossier de presse est déjà prêt. Après quelques prolégomènes sur la grande école, qui forme, depuis 1992, les *« meilleurs informaticiens »* du royaume, désormais une centaine par an, il évoque une *« brillante élève, discrète mais d'un caractère trempé »*, sortie major en 2000 : Salma Bennani.

PORTRAIT

Salma Bennani, 24 ans, héroïne d'un conte de fées à résonance politique

DOSSIER « SÉCURISÉ »

« Non, aucun lien de famille entre nous ! », proteste-t-il. *« Vous savez, c'est un nom très commun. »* Avec un petit sourire complice, quand il précise que celle qui, depuis, est devenue la femme du roi, avait choisi l'option « Système de gestion et aide à la décision », c'est tout ce qu'il y a de personnel dans son souvenir d'une jeune femme, qui a fréquenté son établissement pendant trois ans.

Dans la salle de conférence de l'Ensias, on comprend pourquoi : sur un mur s'y succèdent, encadrées, les photos de promotion : 1997, 1998, 1999... 2001. Le « trou » sera comblé dès que la photo de Salma Bennani aura été remplacée par le cliché officiel de « Son Altesse Royale ».

Le dossier d'inscription, avec ses notes et son rapport de fin de stage, a également été « sécurisé » par le palais. En intégrant la famille royale, l'étudiante issue d'un milieu modeste, rarissime succès d'un système d'éducation qui produit des diplômés chômeurs sans venir à bout de l'analphabétisme – 65 % – chez les femmes marocaines, ne laisse derrière elle que les traces de sa future hagiographie, d'une légende naissante. Belle, travailleuse et intelligente, la fille du peuple a rencontré le prince charmant. Elue de son cœur, elle est devenue la reine du Maroc. Pour briser l'icône, des anciens condisciples de Salma Bennani ont mis sur Internet deux portraits de groupe, qui montrent, aux côtés de ses camarades de classe, une fille mince, habillée à l'occidentale, d'une rousseur flamboyante.

« Elle ne fréquentait que sa grande sœur », dit d'elle son ancien coiffeur, fier de lui avoir *« fait la frange depuis qu'elle était toute petite »*. Apercevant des policiers en civil, il coupe court à la conversation : *« On la voyait prendre le taxi pour aller à l'université, c'est tout. »* Rue Qbibat, dans un quartier de la classe moyenne à Rabat, le silence recouvre un passé qui n'est plus simple. Dans son épicerie, où l'odeur du pain frais et de la menthe se mêle à celle de l'huile d'olive, le vieux Kacem se frotte la manche du burnous. *« Ah là, non ; vraiment désolé. »* Pas plus que lui, le pharmacien d'à côté ou le tenant du café du coin, le concierge de l'immeuble, dans lequel l'épouse de Mohammed VI a vécu pendant vingt ans, n'ont rien à dire.

« De toute façon, elles sont parties », se défausse ce dernier. « Elles », ce sont Salma Bennani et sa grand-mère, qui l'a élevée. Orpheline de mère à trois ans, malheureuse dans le foyer, à Fès, de son père, un enseignant qui s'était remarié, l'enfant est venu vivre à Rabat. Toute sa scolarité s'y est déroulée, jusqu'au bac, avec mention bien, et l'entrée à l'Ensias, après deux années préparatoires pour le concours national.

Diplômée, elle est embauchée par l'Omnium nord-africain (ONA), le plus grand holding du Maroc, dont la famille royale est un important actionnaire. Le 12 octobre 2001, le palais annonce ses fiançailles avec Mohammed VI. Des serviteurs du roi viennent vider le petit appartement dans la HLM aux couleurs pastel, hérissé de paraboles : tout est déménagé dans la villa, à l'autre bout de la ville, qu'emménage « Lalla Salma » – la « princesse » qui jouit du même titre que les trois sœurs du roi, celui de « reine » n'existant pas officiellement au Maroc.

Revu et corrigé par des intimes du palais, le conte de fées perd de son halo romantique. *« D'autres filles au profil similaire – présentables, instruites et méritantes – avaient été repérées »*, confie l'un d'eux. *« La rencontre avec Salma Bennani n'a pas été fortuite »*, prétend un autre. *« Elle a eu lieu chez le Dr Berbich* [le médecin personnel du roi], *dont elle est une parente. »* L'apesanteur sociale n'existant pas, Salma Bennani est également, par la famille de sa mère défunte, une cousine d'un homme du sérail, Nourredine Bensuda, ancien condisciple de Mohammed VI au collège royal et, à présent, directeur des douanes.

« CASTING GÉOPOLITIQUE »

La stratégie matrimoniale n'empêche pas des sentiments. Mais il n'est sans doute pas un hasard que le père et le grand-père de Mohammed VI avaient épousé des filles de grandes tribus berbères du « dar el-siba », le pays longtemps insoumis. De même, comme l'a relevé un fin connaisseur du Maroc, le journaliste François Soudan, les beaux-frères du roi sortent d'un *« casting géopolitique »* : jusqu'à son divorce de Lalla Meryem, Fouad Fillali représentait la vieille bourgeoisie fassi originaire du Tafilalet, le berceau de la dynastie alaouite ; le mari de Lalla Asma, Khalid Bouchentouf, incarne le capitalisme populaire de Casablanca ; le conjoint de Lalla Hasna, Khalil Benharbit, la haute fonction publique, originaire de la partie limitrophe de l'Algérie, l'Oriental.

A 38 ans, le célibat prolongé de Mohammed VI posait problème. D'abord sur le plan dynastique, pour la pérennité du trône. Hassan II ne s'était-il pas marié, le 26 février 1961, quelques heures après la mort accidentelle de son père ? Ensuite, sur le plan religieux. Pour tout bon musulman, et d'autant plus pour le « commandeur des croyants », se marier c'est *« parfaire sa foi »*. Enfin, ayant inauguré son règne comme « le roi des pauvres », Mohammed VI assoit son image de monarque social : en élevant à ses côtés Salma Bennani, dont le destin fait rêver le royaume, il renouvelle l'alliance entre le roi et le peuple.

Stephen Smith

Les festivités sont « reportées »

En vingt-quatre heures, deux communiqués successifs du palais royal ont précisé le sort des festivités qui, du 12 au 15 avril à Marrakech, devaient sceller le mariage de Mohammed VI et de Salma Bennani, contracté le 21 mars devant les clercs. Le premier communiqué annonçait, en raison des *« drames »* vécus par les Palestiniens, *« l'annulation »* de la fête populaire, mais le maintien d'une *« cérémonie dans l'intimité des deux familles »*. Le second communiqué, rectifiant le premier, annonçait le *« report »* de toutes les cérémonies, privées et publiques. Au palais, où l'on souligne que le roi *« suit d'heure en heure »* l'évolution de la situation au Proche-Orient, on explique que toutes les festivités initialement prévues auront lieu *« dès que la situation en Palestine le permettra »*.

Le 21 avril, Mohammed VI se rendra aux Etats-Unis, pour une visite prévue de longue date mais, eu égard aux circonstances, placée sous le signe de ses efforts de médiation au Proche-Orient.

Timor-Oriental : M. Gusmao, favori pour la présidentielle

DARREN WHITESIDE/REUTERS

DILI. Après avoir élu une assemblée constituante en août, les Timorais - Orientaux devaient choisir, dimanche 14 avril, leur président. Xanana Gusmao, héros de la résistance anti-indonésienne, devait l'emporter face à Xavier do Amaral, qui avait été chef de l'Etat pendant dix jours – de la proclamation de l'indépendance, le 27 novembre 1975, à l'invasion militaire indonésienne de l'ancien territoire portugais, le 7 décembre. Le conflit oppose Xanana Gusmao et une partie de la direction du Fretilin (*Frente revolucionaria do Timor Leste independente*). Le héros de l'indépendance craint que ce mouvement, qui détient 55 sièges sur les 88 du Parlement, impose un système de parti dominant. Le thème central de la campagne de M. Gusmao a donc été le pluralisme politique. Le score obtenu par le candidat influencera l'équilibre des pouvoirs au sein de la future République démocratique de Timor-Oriental, qui sera proclamée le 20 mai. Xavier do Amaral, à l'esprit alerte mais à la santé fragile, dirige l'Association démocratique sociale (7,8 % des suffrages, le 30 août). – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE/ALLEMAGNE : l'explosion près de la synagogue** de Djerba, survenue mercredi 10 avril, a tué onze personnes selon un dernier bilan, dont cinq femmes et un enfant allemands. Parmi la trentaine de blessés – certains grièvement brûlés – , dix-neuf sont aussi de nationalité allemande, des touristes qui visitaient ou se tenaient autour de la synagogue au moment de l'explosion. Le parquet de Heilbronn, en Allemagne, a ouvert une enquête pour homicide par imprudence et deux enquêteurs de l'Office central de police criminelle allemande (BKA) sont sur place. Selon les autorités tunisiennes, l'explosion serait accidentelle, mais les touristes qui rentrent en Allemagne doutent de cette thèse et parlent d'un *« attentat à la bombe »*, en décrivant les cadavres brûlés, dispersés devant et autour de la synagogue. Vendredi soir, il ne restait aucune trace de l'explosion, ce qui ne devrait pas faciliter la tâche des enquêteurs. – *(Corresp.)*

■ **MADAGASCAR : cinq soldats ont été tués** et dix-huit autres blessés, samedi matin 13 avril, à Fianarantsoa troisième ville du pays, à 400 km au sud d'Antananarivo, dans une embuscade dressée par des partisans du président autoproclamé Marc Ravalomanana. Les victimes faisaient partie d'un convoi destiné à renforcer la défense du palais du gouverneur Emilson, fidèle au président sortant Didier Ratsiraka attaqué la veille. Les combats, qui opposent des militaires ralliés au président autoproclamé, épaulés par des civils qu'ils ont armés, à des gendarmes et policiers qui défendent le palais du gouverneur ont donc fait leurs premières victimes. Vendredi 12, un missionnaire canadien de 76 ans, le frère Joseph Morin-Roger, avait été tué de cinq balles dans le dos, Le gouverneur Emilson est retranché depuis plus de quinze jours dans son palais, alors que la rue à Fianarantsoa est sous le contrôle des partisans de M. Ravalomanana. La province de Fianarantsoa, la deuxième la plus peuplée après celle d'Antananarivo, avait voté majoritairement pour M. Ravalomanana lors du premier tour de la présidentielle le 16 décembre 2001. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le Fonds monétaire international** (FMI) a affirmé vendredi 12 avril que le programme économique turc qu'il soutient financièrement restait en bonne voie malgré la contraction de l'économie en 2001. *« Le programme semble se porter plutôt bien. Cela apparaît dans le recul des taux d'intérêt et le raffermissement de la devise turque. Le gouvernement a appliqué les mesures prévues »*, a estimé le porte-parole du FMI, Thomas Dawson. – *(AFP.)*

COURS GALIEN

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - ***Site internet : www.cours-galien.fr***
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

Retour à Bondy (Seine-Saint-Denis), après l'agression dont ont été victimes des joueurs de l'équipe juive de football. L'**INCOMPRÉHENSION** y est d'autant plus vive que les deux communautés se sont longtemps côtoyées dans **LE RESPECT MUTUEL**, comme en témoignent deux familles, l'une juive, l'autre musulmane, qui *« continuent à s'embrasser quand* [elles] *se croisent au marché »*. **ELISABETH GUIGOU**, ministre de l'emploi et de la solidarité, mais aussi candidate aux élections législatives dans la circonscription, juge *« inadmissible que des Français s'attaquent à d'autres Français »*. Plusieurs associations mûrissent l'idée d'une **GRANDE MANIFESTATION** unitaire pour la paix. A Melun, une séance du conseil municipal a été perturbée par l'irruption de jeunes pro-Palestiniens.

La fraternité judéo-arabe compromise par la montée des actes antijuifs

L'incompréhension domine à Bondy (Seine-Saint-Denis), après l'agression dont a été victime, mercredi, l'équipe de football juive Maccabi. Les deux communautés y ont longtemps cohabité dans le respect. La haine qui se lit sur les murs serait le fait des plus jeunes, « qui n'ont rien dans la tête », selon des habitants

UNE DÉLICIEUSE ODEUR de cuisine flotte dans le petit appartement des époux Chemla, l'une des dernières familles juives du quartier de Bondy-Nord (Seine-Saint-Denis). Claudine et Charles, qui préparent le shabbat, habitent à quelques centaines de mètres du terrain de football où quatorze joueurs de l'association juive Maccabi ont été agressés, mercredi 10 avril, par une quinzaine de personnes munies de barres de fer, de bâtons et de boules de pétanque (*Le Monde* du 13 avril). Depuis plusieurs semaines, le couple de retraités n'ose plus sortir le soir à la synagogue, par peur d'être attaqués. *« A chaque fois qu'il y a un conflit au Proche-Orient, on a droit à des insultes, des crachats et des inscriptions antisémites*, soupire l'ancien machiniste de la RATP. *Alors on prie le soir à la maison. Vous croyez que c'est une vie, ça ? »* Déjà, pendant la guerre du Golfe, leur fille avait été agressée par une bande de voyous. Elle avait aussi reçu, à l'école, une lettre traitant les juifs de *« viande de chien »*, raconte Claudine, *« mais c'était un type d'extrême droite qui l'avait écrite, pas un musulman »*. En quelques mois, leur voiture a été dégradée sept fois. Des fidèles ont été agressés à la sortie de leur lieu de culte et le rabbin a été bousculé. En octobre 2000, c'était la synagogue de la ville qui avait brûlé. *« Je ne comprends pas cette haine aveugle »*, soupire Mme Chemla, qui n'aurait pas hésité à déménager si ses enfants avaient été plus jeunes. *« Pourquoi ils s'en prennent à nous dès qu'il se passe quelque chose là-bas ? »*

■ **REPORTAGE**

« Ils venaient à nos fêtes, on s'envoyait des gâteaux »

L'incompréhension, dans le quartier, est d'autant plus grande que les deux communautés, juive et musulmane, s'y sont longtemps côtoyées dans un parfait respect mutuel. Au début des années 1960, Claudine et Charles avaient été parmi les premiers locataires à emménager dans les appartements flambant neufs de la cité, où se mélangeait alors toutes les confessions. *« Il y avait une très bonne entente avec les voisins musulmans,* assure Charles. *Nos enfants ont grandi ensemble, ils ont été dans les mêmes écoles et sont devenus amis. On était invités à leurs mariages, ils venaient à nos fêtes, on s'envoyait des gâteaux. On continue à s'embrasser, hommes ou femmes, quand on se voit au marché. »*

« DE LA MÊME FAMILLE »

Hassina Ambolet évoque aussi avec plaisir ces années passées avec ses voisines juives de l'étage du dessus, qui lui apprenaient des recettes de cuisine mais ne mangeaient jamais en sa présence quand elle faisait le ramadan. *« De l'extérieur, tout le monde pensait qu'on faisait partie de la même famille,* se souvient l'adjointe au maire chargée de la famille et de l'enfance. *On s'était approprié chacune une partie de ce qui nous plaisait chez l'autre. »* Les voisines ont déménagé, mais elles continuent à s'appeler régulièrement pour se tenir informées des *« grands moments de la vie »*.

« Il n'y a jamais eu de problèmes entre nous », résume le président de la communauté juive, Roger Benamou, qui a toujours entretenu de bonnes relations avec son homologue de la communauté musulmane. *« On se connaît très bien, on est originaires de la même ville en Algérie,* précise-t-il. *Et je suis persuadé qu'il n'est pour rien dans ce qui est arrivé au stade. Il est outré comme moi de ce qui se passe au Proche-Orient. Cette guerre, il faudra bien l'arrêter un jour, mais c'est pas pour ça qu'il faut s'entre-tuer ici. »* Le problème, en France, *« c'est la nouvelle génération montante »*, explique Charles. *« Ceux qui ont grandi avec nos enfants nous respectent énormément. Mais les autres, ce sont des brebis galeuses manipulées par la télévision, qui ne montre que les victimes palestiniennes. »* Claudine Chemla et Hassina Ambolet n'en doutent, elles non plus, pas une seconde : les médias ne font qu'exciter les jeunes et attiser la haine entre les communautés.

Cette haine, elle se lit depuis quelques semaines sur de nombreux murs de Bondy-Nord, recouverts de *« Mort aux juifs »* et autres *« Vive l'islam, nique sa mère les juifs »*. Au pied des immeubles HLM, des petits groupes d'adolescents maghrébins font part de leur désapprobation. *« On n'a qu'une chose à dire : ce n'est pas bien ce qui s'est passé,* déclare Djamel, 18 ans. *Ceux qui ont attaqué les juifs au stade sont des abrutis et des lâches. La guerre, elle n'est pas ici, elle est là-bas. Et nous, on n'est pas du tout antisémites. »* Les inscriptions sur les murs ? *« C'est les petits qui ont fait ça,* déplore Mokhtar, 25 ans. *Ils n'ont rien dans la tête, ils ne savent même pas ce que ça veut dire. C'est vrai qu'ils ont fait une grosse connerie qui rend les juifs encore plus victimes. Mais la guerre sainte, c'est pas comme ça, il y a des règles très strictes à suivre. Ce qu'ils ont fait, c'est interdit par l'islam, c'est péché, comme disent les juifs. »*

L'un des plus âgés, Mahmoud, 27 ans, employé municipal, s'inquiète des *« dérives communautaires »* qu'il perçoit derrière ces attaques *« tout à fait condamnables »*. *« Ceux qui ont commis ces actes sont des jeunes émotifs et très réactifs qui n'ont qu'une manière d'extérioriser leurs sentiments : la violence. Non seulement ils nuisent à l'image de la communauté musulmane de France, mais en plus ils portent préjudice à la cause palestinienne. Les répercussions pour nous vont être extrêmement négatives »*, prévoit-il. Autour de lui, les avis ne sont pas aussi tranchés. Un seul point semble faire l'unanimité : la partialité des médias. *« Quand on regarde les informations, on voit bien que les journalistes sont plus pour les Israéliens que pour nous »*, dénonce un jeune, qui refuse de parler à la presse, persuadé que ses paroles seront déformées.

Alexandre Garcia

Entre 10 et 12 actes antisémites par jour

***« Entre 10 et 12 actes antisémites par jour »* : c'est, selon France-Info, le recensement effectué depuis le week-end de Pâques par les policiers des renseignements généraux. Ces actes sont de nature très diverses, allant du tag jusqu'à l'agression physique. Pour sa part, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a exprimé vendredi 12 avril *« sa consternation et son effroi devant la profanation de tombes juives au cimetière du quartier de Cronembourg à Strasbourg »*. Des inscriptions antisémites avaient été découvertes le même jour sur une vingtaine de tombes et sur un mur de ce cimetière. Des croix gammées et des insultes telles que *« NTM les juifs »* ont été inscrites sur les sépultures dans la journée de vendredi ou dans la nuit de jeudi à vendredi. Le MRAP a annoncé qu'il allait saisir le procureur et se constituer partie civile. Les services de la police judiciaire ont été chargés de l'enquête.**

Plusieurs associations nourrissent l'espoir d'une « vague républicaine »

ON S'ÉCRASAIT littéralement, dans la salle des mariages de la mairie du 3e arrondissement de Paris, où plusieurs centaines de personnes étaient venues, jeudi 11 avril, discuter d'une riposte aux attentats antijuifs. Cette table ronde avait été convoquée par deux anciens présidents de Médecins du monde : Jacky Mamou et Jacques Lebas. Avec une jeune universitaire, Frédérique Leichter, ils font circuler depuis plusieurs mois une pétition contre *« la banalisation de l'antisémitisme »* (*Le Monde* des 23 février et 10 avril, www.lapetition.org), qui aurait déjà recueilli près de 6 000 signatures, dont celles d'une cinquantaine d'élus de gauche et de droite. Parmi ces signatures, celle du maire (PS) de Lyon, Gérard Collomb, qui a annoncé, vendredi, la création dans sa ville d'un groupe interreligieux « Concorde et solidarité ».

L'affluence était à la mesure de l'angoisse dont les participants témoignaient. Telle enseignante juive d'un lycée de banlieue se disait abasourdie devant la libération de la parole antisémite de ses élèves, mais aussi de certains de ses collègues. Tel homme âgé ayant porté l'étoile jaune en 1942 disait ne pas comprendre pourquoi, à 67 ans, il se retrouvait *« emmerdé comme cela »*. Tel autre, parti de Tunisie en 1957, plaidait pour la reconstitution de l'amitié *« millénaire entre les juifs et les Arabes. »* On était là pour soutenir certes, éventuellement pour discuter du Moyen-Orient, du silence des médias ou des politiques. Mais aussi pour recréer une sociabilité brisée ailleurs, pour échanger des numéros de téléphone, pour parler enfin des souffrances et des humiliations quotidiennes. Climat d'antisémitisme rampant dans les banlieues, mais aussi à l'université, comme l'a noté Patrick Klugman, président de l'Union des étudiants juifs de France. L'incendie des synagogues ne représente à ses yeux qu'une *« partie émergée »*. Seule une *« vague républicaine »* serait en mesure d'inverser la tendance : *« Quand on aura vu des centaines de milliers de personnes manifester, les antisémites se sentiront moins bien dans leur quartier »*, pense-t-il.

De fait, l'idée d'une grande manifestation pour la paix ou contre l'antisémitisme, avant même le second tour de la présidentielle, fait son chemin auprès de quelques responsables d'associations de défense des droits de l'homme. La réunion des pétitionnaires représentait l'ébauche de ce que pourrait être une coalition groupée autour des principes (la condamnation de l'antisémitisme), mais où cohabiteraient des partisans d'Israël, des « humanitaires » familiers de Gaza comme Philippe Valls, président d'Enfants réfugiés du monde, et, à la tribune, deux musulmans, Fodé Sylla, député européen et ancien président de SOS-Racisme, et Fathi Benslama, psychanalyste – ce dernier étant par ailleurs l'un des signataires d'un appel des intellectuels arabes contre l'antisémitisme (*Le Monde* du 10 avril). On y préfère la *« démarche républicaine »* à des manifestations qualifiées de *« communautaires »*.

« DURBANISATION DU DISCOURS »

Par son irruption spectaculaire et très applaudie, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, semblait vouloir suggérer que la période de silence ou de dénégation tant reprochée aux pouvoirs publics était révolue. *« Jamais personne ne me fera accepter qu'un attentat kamikaze dans un lieu peuplé de civils soit une forme de lutte acceptable »*, a-t-il déclaré, tout en réaffirmant le droit du *« peuple palestinien à un Etat et à la dignité »*.

Le philosophe Alain Finkielkraut, provoquant le mécontentement d'un des « humanitaires » présents, a préféré ironiser une fois de plus sur *« la vigilance, l'antiracisme et l'antifascisme obsessionnels »* dont les *« sentinelles en alerte, qui regardaient ailleurs »*, auraient fait preuve dans les années 1990 en refusant de prendre en compte les premières pétitions contre l'antisémitisme. La responsabilité de la situation actuelle serait, selon lui, à mettre au compte d'un *« arc islamo-progressiste »* formé depuis la conférence de Durban sur le racisme. *« Nous vivons la durbanisation du discours de gauche »*, a renchéri Jacques Tarnero, chercheur au CNRS, jugeant que la condamnation de l'antisémitisme par des voix arabes constituait quand même un signe d'espoir.

Nicolas Weill

Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité

« Je suis favorable à une grande manifestation pour la paix »

Vous êtes ministre chargée de l'intégration et candidate aux élections législatives en Seine-Saint-Denis dans la circonscription de Bondy. Quelle est votre réaction et comment interprétez-vous les événements survenus dans cette commune ?

Je suis choquée et indignée. Il s'agit d'un acte abject, prémédité, d'un acte antisémite avéré. Jusque-là, les agressions commises concernaient des bâtiments, des écoles, des synagogues, c'était déjà très grave, mais là, on s'attaque à des personnes. Il faut s'assurer que les auteurs seront retrouvés et sanctionnés sévèrement. Je me suis entretenue avec Daniel Vaillant pour que des effectifs supplémentaires, des spécialistes de l'investigation, soient déployés. Il m'a assuré que ce serait le cas.

Pensez-vous qu'il existe une judéophobie montante parmi une partie des Français d'origine maghrébine ?

A une immense majorité, les musulmans de France sont choqués et condamnent cette agression. Leurs représentants sont très clairs là-dessus. D'ailleurs, ces actes n'ont pas été revendiqués. Mais ils sont graves, car ils transgressent les valeurs morales et républicaines. Nous sommes un pays laïque qui protège toutes les religions. Nous devons mettre cette valeur en avant.

Les candidats à l'élection présidentielle se montrent singulièrement réservés sinon prudents sur les tensions que le conflit du Proche-Orient engendre en France. Est-ce un sujet tabou ?

Pas du tout. La France, comme la Communauté européenne, a depuis longtemps une position claire sur ce conflit, la sécurité garantie en Israël, un Etat pour la Palestine. La proposition forte de Lionel Jospin d'envoyer une force internationale d'interposition fait petit à petit son chemin. Et il a été très clair dans ses interventions publiques : nous n'avons pas à importer un conflit, aussi dramatique soit-il. Il est inadmissible que des Français s'attaquent à d'autres Français. Le rôle des politiques est, sur des sujets graves comme celui-ci, d'organiser la parole.

Selon vous, le risque du « communautarisme » existe-t-il en France ?

Il faut être vigilant. Les différences doivent être acceptées mais nous avons des principes qui sont ceux de la République.

Participeriez-vous à une grande manifestation pour la paix ?

J'y suis tout à fait favorable si elle est organisée conjointement par les deux communautés et qu'elle rassemble bien au-delà. Elle me paraît souhaitable pour montrer que la très grande majorité des Français, quelle que soit leur confession, souhaite la paix au Proche-Orient, la paix civile et le dialogue en France.

Ce qui se passe est-il de nature à influencer la campagne présidentielle mais aussi législative ?

Il faut à tout prix éviter toute récupération politique. Notre rôle à nous est de favoriser le dialogue et de prôner l'apaisement.

Propos recueillis par Isabelle Mandraud

Melun, ville paisible rattrapée par l'actualité du Proche-Orient

Une séance du conseil municipal a été perturbée par l'irruption de jeunes pro-Palestiniens

MELUN
de notre correspondant

Au conseil municipal de Melun (Seine-et-Marne), les interruptions de séance, on connaît bien. D'ordinaire, elles sont plutôt le fait des employés CGT de l'hôpital, en bisbille chronique avec leur administration. Quelques tracts, une déclaration militante écoutée d'une oreille complaisante et les élus peuvent reprendre le ronron de l'ordre du jour. Alors, jeudi soir 11 avril, lorsqu'une vingtaine de jeunes des quartiers nord portant casquette ou keffieh et arborant la bannière palestinienne font irruption dans la salle des débats, c'est plutôt l'étonnement. Un étonnement mêlé d'une certaine crispation, voire d'une franche réprobation quand l'un des perturbateurs, au demeurant parfaitement encadrés, entame la lecture d'un long communiqué où, malgré le brouhaha général, on perçoit des bribes de phrases évoquant le martyre palestinien, les noms de Sharon et de Bush et le principe d'un boycott des produits israéliens à Melun.

Charles Goldstein, l'adjoint aux affaires culturelles, est l'un des premiers à quitter la salle. Il est rejoint aussitôt par six autres élus. Au nom de la gauche plurielle et de l'opposition, un conseiller municipal, Michel Marciset, réclame un minimum de silence pour laisser s'exprimer ceux qui viennent de bousculer le protocole, tandis que ce qui reste de la majorité bougonne face à cette *« atteinte à la démocratie »*. Le porte-parole du groupe achève sa lecture en réclamant une minute de silence pour les morts palestiniens. Le maire (RPR), Jacques Marinelli, corrige la requête et propose un silence à la mémoire de *« toutes »* les victimes. Tergiversations puis accord. Finalement, élus et jeunes communient dans un même recueillement. La délégation quitte ensuite la salle sur un remerciement.

« COMPRENDRE LA DÉMARCHE »

Puis, de vives discussions reprennent entre ceux qui avouent *« comprendre la démarche »*, ceux qui sont outrés par ce *« viol d'un sanctuaire républicain »* et ceux qui, plus pragmatiques, *« préfèrent ça à de la casse en ville »*. La discussion s'échauffe. L'affaire de Nanterre est dans toutes les mémoires et on évoque la vulnérabilité de la salle des débats. Rétrospectivement, une élue à peine remise, mais précautionneuse, interroge ses collègues sur le type d'assurance couvrant un conseiller municipal dans l'exercice de ses fonctions.

A Melun, ville banlieusarde d'ordinaire à l'écart de ce genre de préoccupation, on s'étonne d'un tel échauffement. Les problèmes internationaux parviennent rarement jusqu'ici. Le vendredi précédent, une manifestation pro-palestinienne avait perturbé la circulation une bonne partie de la journée : trains bloqués le matin à la gare, barrage filtrant sur la rocade de ceinture et enfin défilé en centre-ville provoquant des bouchons monstres. Manif paisible, suivie par un dispositif policier au moins aussi étoffé que le cortège.

Un choc pour beaucoup de badauds et de commerçants qui ont découvert à cette occasion, et pour la première fois, que les beurs de la ville pouvaient défiler ailleurs que dans leurs quartiers pour une cause perçue comme « exotique ».

Jean-François Caltot

Formation supérieure aux affaires internationales
Ei Montpellier École Internationale de Montpellier
Ecole Internationale de Montpellier
Un programme en 4 années après le bac
Un degré international : le BBA Honours
www.supdeco-montpellier.com
EIM@supco-montpellier.fr
Tel : 04 67 10 26 26
C.C.I. de Montpellier

François Bayrou, candidat (UDF) à l'élection présidentielle

« L'UDF est un courant qui ne pourra pas se dissoudre dans un parti du président »

Il assure ne pas être « dans un esprit de marchandage » pour Matignon

La gifle que vous avez infligée à un jeune en train de vous faire les poches peut-elle avoir un impact le 21 avril ?

Il arrive, dans un débat présidentiel, que ce que vous êtes parle plus fort que ce que vous dites. Si ce geste suscite autant de débats, c'est que la France est profondément troublée par la disparition de l'autorité naturelle. Ce pays a besoin que les choses reviennent à leur place, que les adultes jouent leur rôle d'adultes et qu'on sache dire « ça suffit » quand il le faut. Cette fermeté-là est la vraie générosité.

A quoi attribuez-vous le léger frémissement que vous avez récemment enregistré dans les sondages ?

On a fini par m'entendre. Au début, on me voyait, mais on ne m'entendait pas. Une campagne, c'est une découverte réciproque. Les Français veulent que les candidats nouveaux fassent leurs preuves. On les chahute, et on regarde leurs réactions. Certains gestes ont rendu mon discours audible.

A partir de quel score estimerez-vous avoir remporté un succès le 21 avril ?

Il n'y a pas de chiffre. Ce sera un succès si la vie politique française n'est plus la même. L'essentiel est de faire passer des idées, des attitudes, afin qu'« après » ne ressemble pas à « avant ». Les Français veulent rompre avec la manière dont on les gouverne depuis vingt ans, avec le pouvoir jacobin, lointain, enfermé dans ses certitudes et tenu alternativement par le PS et le RPR. Cette volonté de rupture ne vise pas seulement à changer de tête, mais, plus profondément, à accéder à la démocratie. Le besoin des citoyens est de retrouver du pouvoir sur leur vie.

AFP

« Je parlerai du second tour après le premier. Le tour majeur est le premier. Au second, on fait avec ce qu'on a »
FRANÇOIS BAYROU

Les structures de la droite doivent-elles changer ?

A Toulouse, je suis allé dire aux supporteurs de Jacques Chirac qu'il n'y aura pas de monopole dans l'avenir, que la droite est nécessairement diverse, et que l'UDF représente un courant qui ne pourra pas se dissoudre dans un parti du président. Il y a deux questions à traiter : celle de l'équilibre dans la majorité nouvelle, et celle de son renouvellement. L'une est liée à l'autre. *Mutatis mutandis*, j'ai la même vision pour la majorité de demain que pour l'Alliance atlantique. Je suis pour deux piliers équilibrés avec deux sensibilités différentes : l'un plus démocrate et l'autre plus républicain ; l'un plus national et l'autre plus européen.

A quelles conditions accepterez-vous de vous rallier au candidat arrivé en tête au soir du premier tour ?

Je parlerai du second tour après le premier. Si le changement est bien la question de cette élection, le tour majeur est le premier. Au second, on fait avec ce qu'on a.

Les critiques que vous avez formulées à l'encontre de Jacques Chirac ne rendent-elles pas plus difficile la constitution d'un rassemblement entre les deux tours ?

La campagne, c'est comme un match de rugby. Je considère que le match est viril mais correct. Et je m'appliquerai à rester dans cette limite.

Certains de vos amis laissent entendre que vous pourriez prétendre accéder à Matignon...

Je ne suis pas dans un état d'esprit de marchandage, ni à la recherche de postes. Ce n'est pas « la suite » qui m'intéresse aujourd'hui, c'est l'élection présidentielle.

Si vous étiez président, avec quelle majorité gouverneriez-vous ?

Si je suis élu, je mettrai tout en œuvre pour qu'apparaisse le rassemblement des énergies nationales autour du changement. Je ne ménagerai pas mes efforts pour constituer une majorité plus large, parce que les problèmes de la France aujourd'hui sont tels qu'ils exigent que la droite et le centre s'y mettent, mais aussi des forces de la société civile : des sensibilités sociales y ont leur place. Ceux pour qui « gauche » signifie « générosité » ; mais pas ceux qui confondent la générosité avec l'assistance.

Si vous n'êtes pas élu, vous serez amené à participer de nouveau à une logique d'affrontement entre deux camps...

Probablement. Mais ce n'est pas moi qui l'aurai voulu. En tout cas, mon style et mon ambition ne changeront pas. Et je continuerai à porter le changement.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

A Toulouse, Bernadette Chirac et Nicolas Sarkozy font contre mauvaise fortune bon cœur

Une rencontre sous l'égide de M. Douste-Blazy

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Ce n'est qu'un tout petit avion, mais on en parlera encore longtemps dans la capitale de l'aéronautique. L'épouse du président de la République, Bernadette Chirac, et Nicolas Sarkozy sont rentrés ensemble de Toulouse vers Paris, vendredi 12 avril, à bord d'un avion privé. Or la première voue une animosité toute particulière au second depuis qu'en 1995 le député des Hauts-de-Seine a « trahi » son mari au profit d'Edouard Balladur. Campagne oblige, il a fallu faire contre mauvaise fortune bon cœur...

Initialement, Mme Chirac avait promis au maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, de passer un après-midi dans sa ville à la rencontre d'associations de santé ou d'aide aux victimes. M. Sarkozy, lui, devait animer une réunion en compagnie de son « ami » UDF et concurrent dans la course à l'Hôtel Matignon. Tous deux n'auraient donc fait que se croiser.

Afin d'éviter cet « acte manqué », qui aurait fait l'objet de commentaires, l'état-major de campagne a imaginé in extremis cette solution : « Bernadette » resterait au meeting de M. Sarkozy, à charge pour le « premier ministrable » de ramener en avion l'épouse du président-candidat.

Grâce aux bons offices de M. Douste-Blazy, la rencontre s'est produite peu après 18 heures, et sans excès d'affection, au pied du centre de congrès de Toulouse. Après l'avoir fait attendre pendant plus d'une demi-heure, Mme Chirac a tenu à *« saluer M. Sarkozy, qui ne ménage ni son temps ni sa peine dans cette campagne »*. Mais elle a surtout fait applaudir *« le professeur Jean-François Mattei »*, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, qui, lui aussi, était du voyage.

« Madame, c'est un honneur de parler devant vous », a répondu M. Sarkozy à l'heure du meeting, comme pour souligner la rareté d'une pareille occasion. Puis, en route vers l'aéroport, M. Douste-Blazy, toujours prévenant, est monté à l'arrière de la voiture à côté de Mme Chirac. M. Sarkozy, à l'avant, a pris la place réservée d'ordinaire à l'officier de sécurité.

Jean-Louis Saux

LE FEUILLETON DES INDÉCIS

39 % des électeurs hésitent encore

À MOINS de deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, l'indécision reste très forte. Lors de notre précédente enquête, 43 % des électeurs ayant l'intention d'aller voter n'avaient pas encore fait leur choix (*Le Monde* daté 7-8 avril). Dans le cadre du sondage réalisé pour *Le Monde* et lemonde.fr par l'institut Novatris (en association avec Margot Communication), nous avons réinterrogé ces hésitants (1 627 personnes) entre le 5 et le 9 avril : 11 % d'entre eux seulement ont mis à profit cette semaine supplémentaire de campagne pour choisir un candidat – Jacques Chirac dans un cas sur cinq, Noël Mamère dans un cas sur sept, Lionel Jospin, Arlette Laguiller ou Jean-Marie Le Pen dans un cas sur dix.

Mais cela signifie qu'il reste encore 39 % d'électeurs qui hésitent entre plusieurs candidats ou n'ont encore *« aucune idée pour le moment »*. Les six candidats les plus cités par ces indécis restent les mêmes qu'une semaine plus tôt : Lionel Jospin (43 %), Jacques Chirac (42 %), Jean-Pierre Chevènement (38 %), Noël Mamère (28 %), Arlette Laguiller (27 %) et François Bayrou (26 %). Non seulement les deux favoris accroissent de 4 à 6 points leur emprise sur le scrutin, mais le nombre d'électeurs qui hésitent entre les deux augmente : ils étaient un gros tiers il y a huit jours, ils sont 43 % désormais.

Toutefois, si Jacques Chirac et Lionel Jospin font un peu plus figure de favoris des indécis pour le second tour, la validation de la liste des seize candidats par le Conseil constitutionnel et le démarrage de la campagne officielle ont éveillé ou renforcé l'intérêt pour certains des postulants de second rang. Cela reste vrai pour François Bayrou (+ 4 points) et Jean-Pierre Chevènement (+ 3). Mais Christiane Taubira (14 % de citations, en hausse de 6 points) ou Corinne Lepage (15 %, + 5 points) bénéficient de cette dernière phase de la campagne et commencent à sortir de l'anonymat. Sans doute faut-il mettre ces légers mouvements en relation avec les facteurs susceptibles de faire évoluer le choix des indécis : 46 % déclarent qu'ils sont attentifs aux interventions des candidats dans les médias, 25 % à la campagne officielle.

La situation ne se décante donc que très lentement. Ce constat se confirme quand on demande aux indécis quel candidat leur paraît le mieux à même de répondre à leurs dix principales préoccupations. Sur sept thèmes (l'éducation, le chômage, les retraites, le pouvoir d'achat, la pauvreté en France, les impôts et le fonctionnement de la justice), la réponse *« aucun de ces candidats »* est majoritaire (entre 40 % et 50 %) ; cette même réponse reste forte, sinon majoritaire, sur les trois autres thèmes (insécurité, inégalités sociales et environnement).

Les hésitants sont donc globalement insatisfaits des réponses qui leur sont apportées par les candidats. C'est particulièrement sensible pour Jacques Chirac, devancé par Jean-Pierre Chevènement sur la question de l'insécurité (respectivement 26 % et 35 % d'indécis les jugent pertinents sur ce sujet), et en position très médiocre sur tous les autres thèmes.

A l'inverse, Lionel Jospin enregistre un taux de satisfaction honorable (égal ou supérieur à 20 %) sur la plupart des thèmes et, en particulier, le chômage, l'éducation, la question des salaires ou celle des impôts, où il est le plus cité. Son point faible est la protection de l'environnement où Noël Mamère (54 % de satisfaction) et, à un moindre degré, Corinne Lepage (28 %) bénéficient d'un quasi-monopole.

Pourtant, si Jacques Chirac est nettement devancé par le premier ministre pour son projet et son équipe, il bénéficie, pour les indécis, de deux atouts très forts : sa personnalité et, surtout, sa stature d'homme d'Etat.

Gérard Courtois

LES ATOUTS DE JACQUES CHIRAC ET LIONEL JOSPIN

Qualités attribuées à l'un ou l'autre des deux principaux candidats

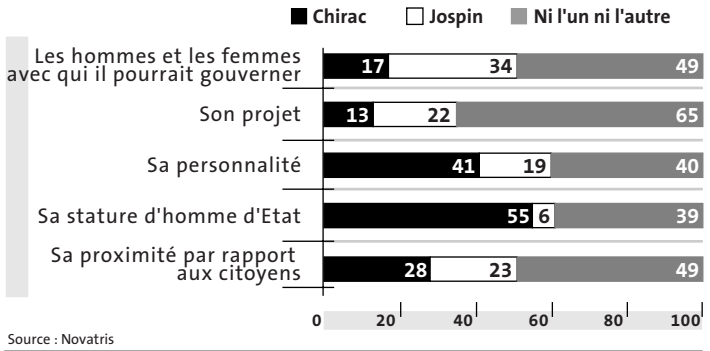

Source : Novatris

Les seize candidats à l'élection présidentielle font leur show sur le petit écran

Les prétendants à l'Elysée disposent de douze heures et quarante-huit minutes d'antenne, soit quarante-huit minutes chacun, dans le cadre de la campagne officielle.

CHRONIQUE DE CAMPAGNE

VUE À LA TÉLÉ, la campagne officielle des seize candidats à l'élection présidentielle a débuté, lundi 8 avril, sur les chaînes publiques. D'ici au premier tour du scrutin, le 21 avril, chaque candidat dispose de 48 minutes de temps d'antenne, soit un total de douze heures et 48 minutes pour les seize candidats. Des images choc ou banales, en « petit format » d'une minute et 45 secondes, ou « grand format » de cinq minutes. Récit d'une semaine de campagne sur France 2.

▶ **Jacques Chirac s'entoure de quatre femmes.** Dans la rue, quatre maires de droite – rien que des femmes – témoignent de l'insécurité : Marie-Louise Fort (DL), élue à Sens (Yonne), Nelly Olin (RPR) à Garges-lès-Gonesses, Brigitte Le Brethon (RPR) à Caen et Marie-José Roig (RPR) à Avignon. L'air grave, le président-candidat retrouve les quatre élues sur un plateau télé orné de faux rideaux gris retenus par des embrases. *« Aujourd'hui*, dit-il, *nous sommes dans un système d'impunité* (...) *Il faut leur enseigner* [aux délinquants], *je n'hésite pas à le dire, une morale humaniste.* » Les femmes hochent tête, sans un mot.

▶ **Lionel Jospin répond aux Français.** Sur un plateau de télé blanc et rouge, avec un vrai-faux journaliste, une jeune femme issue de l'immigration, *« 26 ans, sans emploi »,* interpelle le candidat du PS sur son objectif de *« 900 000 chômeurs en moins ». « Recette miracle ? »*, demande-t-elle. Non, répond-il, en rappelant son bilan et son programme pour la *« formation tout au long de la vie »*. Lionel Jospin se plie aussi au jeu des réponses *« oui »* ou *« non ». « Allez-vous diminuer de moitié la taxe d'habitation ? »*, lui demande un homme. Réponse du candidat : *« Oui »*. Robert Hue (PCF) a lui aussi choisi le plateau télé et répond à un vrai-faux journaliste.

▶ **Bruno Mégret coupe la musique arabe.** Gros plan sur une main qui ouvre une porte, à grands tours de clés. Le président du MNR pénètre dans son appartement et qu'entend-il ? De la musique arabe ! Il longe le couloir, on suit ses pas sur le parquet. Le candidat empoigne la télécommande et change la station radio... Ah, de la musique classique. Bruno Mégret se cale dans son fauteuil, il a retrouvé son sourire. Une voix morne conclut : *« Restons maîtres chez nous avec Bruno Mégret »*.

▶ **Jean-Marie Le Pen joue la peur**. Debout, sur fond bleu, Jean-Marie Le Pen donne l'impression qu'il va annoncer la météo. C'est l'apocalypse : *« La peur s'installe dans les villes et les villages »*, les jeunes *« se désespèrent »* et les personnes âgées *« s'angoissent pour leurs retraites »*.

▶ **Corinne Lepage présente un film-catastrophe.** *« Marées noires », « pollution », « dangers »* : les mots barrent l'écran et les images défilent – tempête, inondations – sur fond d'une musique de film-catastrophe. Quelques secondes, on entend des battements de cœur. Comme pour chasser ces horribles images, un jingle fuse et Corinne Lepage apparaît à l'écran, chemise bleue sur fond noir.

▶ **Noël Mamère parle du tiers-monde**. Le clip du candidat des Verts est à la fois branché – musique techno parasitée par le bruit de la connection d'un modem – et tranquillement écolo : devant un arbre, en milieu urbain, il évoque, entre autres, les *« 1,4 milliard de personnes »* qui n'ont *« pas accès à l'eau potable »*.

▶ **Olivier Besancenot fait la balade du facteur heureux.** Blouson de cuir et jeans, souriant, Olivier Besancenot, candidat de la LCR, se promène avec Léon Schwartzenberg le long du canal de La Villette. *« Bientôt, La Poste deviendra une entreprise privée »*, il faudra *« aller chercher son courrier »*, ce ne sera plus *« un facteur aussi gentil que vous »* qui l'apportera, pronostique le professeur.

▶ **François Bayrou s'affiche avec le « général courage ».** François Bayrou aussi a choisi d'être vu par ses amis. *« Il est très intelligent, il est franc »*, explique le général et député européen, Philippe Morillon. Juste avant, Alain Madelin donne la parole à de vrais gens : *« Quand est-ce que ça va bouger ? »*, demande un petit garçon. *« On est tout de même au XXIe siècle »*, râle une femme avec l'accent titi parisien. Comme à l'école, Jean-Pierre Chevènement, assis à une petite table, accuse *« c*eux qui nous dirigent » de méconnaître « la France ».

▶ **Les petits candidats veulent crever l'écran. Pas un mot sur les chasseurs dans le clip de Jean Saint-Josse (CPNT), qui préfère s'adresser à la** *« ruralité »*, aux *« exclus »* et aux *« délaissés »*.

Cinq minutes durant, Christine Boutin parle, telle une prêtresse, du *« sens de la vie »*. Veste lilas, Christiane Taubira (PRG) dénonce *« la frénésie sécuritaire »* et promet la création d'une *« autorité indépendante de lutte contre toutes les discriminations »*. Dire que l'on ne « peut pas interdire les licenciements », c'est un *« mensonge »*, accuse Daniel Gluckstein (PT). Dans son pull rouge, Arlette Laguiller (LO) jubile : *« Les sondages qui me créditent de 10% affolent les patrons. En réalité, ce qu'ils craignent, ce n'est pas moi, c'est vous, les travailleurs. »*

Clarisse Fabre

Le Conseil d'Etat oblige l'Etat à payer la moitié du montant des condamnations civiles prononcées contre Maurice Papon

LE CONSEIL D'ETAT a condamné, vendredi 12 avril, l'Etat à prendre à sa charge la moitié du montant total (719 000 euros, soit 4,7 millions de francs) des condamnations civiles prononcées, le 3 avril 1998, par la cour d'assises de la Gironde à l'encontre de Maurice Papon. La haute juridiction administrative a estimé qu'à côté d'une « *faute personnelle* », dont les conséquences doivent demeurer à la charge de l'ancien fonctionnaire, condamné pour son rôle, entre 1942 et 1944, dans la déportation de juifs de la région de Bordeaux vers Drancy, existait concomitamment une « *faute de service* » imputable à l'administration.

De portée symbolique, l'arrêt suit globalement l'avis rendu le 5 avril par le commissaire du gouvernement Sophie Boissard (*Le Monde* daté 7-8 avril). Le Conseil d'Etat juge ainsi que *« la responsabilité de l'Etat républicain* [peut] *être engagée à raison d'agissements administratifs accomplis dans le cadre des actes législatifs et réglementaires du régime de Vichy qui établissaient ou appliquaient une discrimination fondée sur l'origine juive des personnes »*.

Au lendemain de sa condamnation pénale à dix ans de réclusion criminelle pour *« complicité de crimes contre l'humanité »*, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait engagé une action, par la voie administrative, visant à faire prendre en charge par l'Etat les dommages-intérêts et frais d'avocat engagés par les parties civiles auxquels il avait été condamné *« en exécution de l'ob ligation de l'administration de couvrir les agents publics des condamnations civiles pour faute de service ou faute non dépourvue de tout lien avec le service »*. Le ministre de l'intérieur d'alors, Jean-Pierre Chevènement, s'y était fermement opposé.

L'arrêt du Conseil d'Etat constate tout d'abord l'existence d'une *« faute personnelle »* de Maurice Papon en ce que « [son] *comportement, qui ne peut s'expliquer par la seule pression exercée sur l'intéressé par l'occupant allemand, revêt, eu égard à la gravité exceptionnelle des faits et de leurs conséquences, un caractère inexcusable »*. Pour juger de ce comportement, en l'absence de motivation des décisions de cour d'assises, le Conseil d'Etat n'a pu se référer qu'au dossier d'instruction, c'est-à-dire aux charges qui ont fait, cependant, l'objet de six mois de débats contradictoires à Bordeaux.

MISE EN PLACE DU CAMP DE MÉRIGNAC

Pour reconnaître ensuite explicitement la responsabilité de l'Etat à côté de cette *« faute personnelle »*, le Conseil d'Etat observe que plusieurs *« actes ou agissements de l'administration française, qui ne résultaient pas directement d'une contrainte de l'occupant, ont permis et facilité, indépendamment de l'action personnelle de M. Papon, les opérations qui ont été le prélude à la déportation »*. Au rang de ces agissements : la mise en place du camp d'internement de Mérignac, le pouvoir donné au préfet, dès octobre 1940, d'y interner les ressortissants *« de race juive »*, l'ordre donné aux forces de police de prêter leur concours aux opérations d'arrestation et d'internement, et celui d'apporter leur assistance à l'organisation des convois vers Drancy.

Le Conseil d'Etat répond enfin à l'argumentation de M. Chevènement, qui rappelait que Vichy avait été déclaré *« nul et non avenu »* par le général de Gaulle. *« Si l'article 3 de l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine constate expressément la nullité de tous les actes de l'autorité de fait se disant "gouvernement de l'Etat français" qui "établissent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité de juif"*, indique-t-il, *ces dispositions ne sauraient avoir pour effet de créer un régime d'irresponsabilité de la puissance publique. » « Tout au contraire,* relève-t-il, [l'ordonnance], *en sanctionnant par la nullité l'illégalité manifeste des actes établissant ou appliquant cette discrimination, a nécessairement admis que les agissements auxquels ces actes ont donné lieu pouvaient revêtir un caractère fautif. »*

Cette décision a été accueillie diversement par les parties civiles au procès de l'ancien haut fonctionnaire, Me Gérard Boulanger la qualifiant d'*« à moitié révisionniste »*, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) louant au contraire sa valeur *« symbolique »*.

J.-M. Dy

Patrick Dils a été confronté au témoignage de la juge qui l'avait inculpé

COUR D'ASSISES DES MINEURS DU RHÔNE
5e audience d'appel du procès en révision

LYON
de notre envoyé spécial

Dans l'attente des éléments ayant suscité la révision du procès de Patrick Dils, relatifs à la présence de Francis Heaulme sur les lieux du crime, la cour d'assises des mineurs du Rhône mouline à l'envi ceux qui ont manifestement emporté la conviction des premiers juges, en 1989 puis en 2001 : ces aveux de 1987, passés sept mois après les faits, mais dont l'avocat général François-Louis Coste, par touches méthodiques, a cependant montré que, nourrissant une conviction policière, ils n'avaient été que très faiblement confrontés aux éléments du dossier.

Soumise à d'une double énigme psychologique – si Patrick Dils est coupable, pourquoi serait-il passé à l'acte en un éclair sans aucun mobile défini ? s'il est innocent, pourquoi aurait-il avoué et réitéré ses aveux sans explication rationnelle immédiate ? –, l'audience s'obstine à buter sur des apparences et sur la subjectivité. Ainsi, lorsqu'il a été présenté – dans l'illégalité, hors présence d'un avocat – au juge d'instruction Mireille Maubert, à l'issue de sa garde à vue de trente heures, Patrick Dils a réaffirmé avoir tué les deux garçonnets de huit ans à coups de pierres, à Montigny-lès-Metz.

« Il était calme et peu émotionné. Il n'avait pas l'air d'un gosse perdu », assure Mme Maubert, très affirmative sur le vécu de l'adolescent, qui n'avait pas 17 ans et dont un expert a dit par la suite qu'il avait un âge d'adaptation sociale de 8 ans.

Gérard Matiska, son greffier, confirme. *« Ses propos étaient très cohérents et lucides. Il ne donnait pas l'impression d'être terrorisé. »* A un moment, Patrick Dils s'était levé pour faire les gestes. Mme Maubert : *« C'était impressionnant. J'étais sidérée. »* Son greffier : *« J'ai eu la chair de poule. »* On avait demandé au jeune inculpé s'il avait conscience des conséquences de ce qu'il disait. Il avait répondu : *« Six ou sept ans de prison. »* Et puis, quand l'interrogatoire a été terminé, pour dire au revoir, en garçon poli et obéissant, il était allé – au grand dam du juge et de son greffier – serrer les mains. Lorsqu'il est revenu sur ses aveux un mois plus tard, en écrivant à son avocat, Patrick Dils avait parlé de *« lassitude »* pour les expliquer. Aujourd'hui, il diffère et assure que, avec sa nature d'enfant soumis, introverti, il a mis des années à comprendre, et qu'il n'a d'ailleurs pas tout compris. *« Quinze ans après, j'ai encore du mal à parler de ma garde à vue. »*

FORT SOUCI D'OBÉISSANCE

Il dit juste vouloir faire partager son *« vécu »*, même si parfois *« c'est dingue, ça s'explique pas »* : un fort souci d'obéissance aux adultes ; des réponses, selon lui, suggérées en garde à vue ; et, surtout, la peur du directeur d'enquête, l'inspecteur Bernard Varlet, qui n'a jamais cessé de le poursuivre, physiquement ou mentalement, jusque dans le bureau de la juge d'instruction. Alors, celle-ci, contestant être elle-même autoritaire, à la barre, sur une incompréhension d'une parole de l'accusé, prend la mouche : *« C'est outrageant ! »* Pendant 21 mois, ce magistrat interdira tout permis de visite à ses parents.

Le 7 mai 2001, une semaine seulement après ses aveux, lors de la reconstitution ordonnée au petit matin (quand tout se jouerait, d'après les charges, au crépuscule), Patrick Dils était casqué, flanqué d'un gilet pare-balles, pour sa protection. Un ancien policier affirme qu'il s'est ému à l'époque du *« formidable conditionnement psychologique »*.

Au début, le jeune inculpé avait mené le cortège de l'instruction à 42 mètres des lieux du crime. Puis, mimant la scène, il s'était interrompu, observant que cela ne pouvait être là. Il affirme : *« On me disait :* "Fais ce que tu as fait." *Je pensais qu'il fallait que je refasse ce que j'avais dit. Or, là, ça ne collait pas. »* Puis le cortège s'est déplacé, à la recherche des lieux, passant deux fois à l'endroit du crime sans que l'inculpé réagisse. La défense s'étonne également de ce qu'il n'a pas été demandé à ce dernier qu'il baisse le pantalon d'un des deux enfants, ce fait ayant été relevé lors des constatations. La juge d'instruction : *« Il ne l'avait pas dit. »* Or l'enjeu de la reconstitution, indique-t-elle, *« c'était de refaire ce qu'il avait dit »*.

Jean-Michel Dumay

Cassette Méry : non-lieu pour Arnaud Hamelin

A. DE ROLL/MAXPPP

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Marc Brisset-Foucault, chargé de l'enquête sur les conditions d'enregistrement et de diffusion de la cassette Méry, a rendu, vendredi 12 avril, une ordonnance de non-lieu en faveur du producteur et journaliste Arnaud Hamelin *(photo)*, qui avait recueilli puis diffusé le témoignage de l'ancien financier occulte du RPR, décédé en juin 1999. M. Hamelin avait été mis en examen, le 18 octobre 2000, pour *« recel de violation du secret professionnel »*, moins d'un mois après que les confessions posthumes de Jean-Claude Méry eurent été publiées par *Le Monde* (nos éditions des 22 et 23 septembre 2000). Le juge a également accordé un non-lieu à l'avocat fiscaliste Allain Guilloux, qui avait remis une copie de la vidéo au producteur. Il a en revanche renvoyé devant le tribunal correctionnel son ancien associé, Me Alain Belot. Conseil de Jean-Claude Méry, Me Belot, poursuivi pour *« violation du secret professionnel »,* se voit reprocher d'avoir remis la fameuse cassette à Dominique Strauss-Kahn. L'ancien ministre de l'économie et des finances, « témoin assisté » dans la procédure, bénéficie également d'un non-lieu.

Les poursuites d'Arlette Laguiller contre les Cohn-Bendit annulées

LA 17e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a annulé, vendredi 12 avril, la citation en justice d'Arlette Laguiller contre Gaby et Daniel Cohn-Bendit, ainsi que *Libération* et *L'Humanité*. Les juges ont estimé que la candidate de LO à la présidentielle ne pouvait pas utiliser la procédure rapide prévue en période électorale, la campagne n'étant pas officiellement ouverte au moment de la parution des articles incriminés, suivant ainsi les arguments de l'avocat de *Libération*, Me Jean-Paul Lévy. Dans une tribune publiée le 27 mars par ce quotidien sous le titre « Arlette n'est pas une sainte », Gaby et Dany Cohn-Bendit affirmaient qu'elle était *« la militante obéissante et dévouée d'une secte dirigée d'une main de fer par un gourou »,* un article évoqué par *L'Humanité* dans son édition du 4 avril.

Le corps de Laurence Alavoine retrouvé dans la Chartreuse

LE CORPS DE LAURENCE ALAVOINE, cette ingénieure en nucléaire de 37 ans, disparue lors d'une sortie en montagne le 14 décembre 2001, a été retrouvé, vendredi 12 avril, dans le massif de la Chartreuse (Isère), par des promeneurs. Cette découverte, rendue possible par la fonte des neiges et alors que les recherches venaient de reprendre, vient conforter l'hypothèse de l'accident de montagne. Le parquet devait néanmoins décider d'ordonner une autopsie. Le mari de la victime n'avait pas exclu la thèse de l'enlèvement, compte tenu des informations sensibles sur la rénovation de centrales nucléaires dans les pays de l'Est, auxquelles sa femme avait eu accès dans le cadre de ses fonctions au sein du département de sûreté nucléaire de Schneider Electric. Elle y faisait allusion dans une note, achevée le matin même de sa disparition – *(Corresp.)*

Les auteurs présumés de l'attentat au commissariat de Clichy écroués

DEUX PERSONNES ont été mises en examen, vendredi 12 avril, pour *« tentative d'assassinat »*, *« complicité de tentative d'assassinat »*, et *« rétention illicite d'armes »* par une juge de Nanterre (Hauts-d6Seine), Nathalie Frydman. Suspectés d'être respectivement l'auteur et le complice de l'attentat à la grenade qui avait visé le commissariat de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) le 19 mars, les deux hommes, un Français de 48 ans et son neveu âgé de 19 ans, ont été écroués. Ils auraient reconnu les faits à la brigade criminelle, où ils avaient été placés en garde à vue jeudi.

Le quadragénaire a expliqué aux policiers qu'il vouait une haine au commissariat de Clichy depuis octobre 1999, date à laquelle il y avait été placé en garde à vue après le décès, alors jugé suspect, de son épouse. Il avait finalement été mis hors de cause, mais réclamait réparation. Faute de réponse satisfaisante à ses yeux, il aurait décidé de se faire justice lui-même et demandé à son neveu de lui procurer une grenade. Quelques heures après l'incident, le président de la République, Jacques Chirac, en déplacement de campagne dans une commune voisine, s'était rendu au commissariat pour dire son *« indignation »*.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : Lionel Jospin, qui venait de déjeuner**, vendredi 12 avril, avec des bénévoles d'une association de quartier, près de son *« atelier »* de campagne, à Paris, a pris *« l'engagement d'aider massivement »* les associations et organisations non gouvernementales qui travaillent sur *« les problèmes de déstructuration sociale »*.

■ **Plus de 150 chasseurs ont perturbé** un meeting de soutien à Noël Mamère présidé par Denis Baupin, porte-parole des Verts, vendredi 12 avril, à Caen. La salle, envahie par les manifestants qui ont lancé des œufs et déchiré des affiches, a dû être évacuée.

■ **Jean-Marie Le Pen a appelé,** vendredi 12 avril, Jean Saint-Josse, Christine Boutin et Bruno Mégret à se retirer de la course à l'Elysée pour lui permettre de battre Jacques Chirac ou Lionel Jospin. Christine Boutin a répondu qu'elle n'avait *« rien à voir avec ce monsieur ni son programme »* et qu'elle n'avait *« aucune raison de* (se) *retirer »*. Bruno Mégret, qui a lui aussi opposé un refus, estime ne pas avoir *« le même projet ». « Le projet de Le Pen, c'est de tuer politiquement Chirac, c'est de faire gagner Jospin. »*

■ **MÉDECINE : paralysé après la démission de sept membres de son bureau,** le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) a désigné, vendredi 12 avril, un conciliateur *« pour analyser les causes de cette crise »* et *« proposer des solutions »*. Les démissionnaires – quatre vice-présidents, deux présidents de section et le délégué à la formation médicale – contestent la décision du docteur Bernard Hoerni, président du CNOM, de signer avec le gouvernement et l'assurance-maladie un protocole d'accord sur la permanence des soins (*Le Monde* daté 17-18 mars). Le président du CNOM entend pour sa part assurer son mandat jusqu'à son terme, en juillet 2003.

CARNET

DISPARITIONS

■ **NICOLAS BARRÉ,** directeur général de Radio-Notre-Dame, est mort jeudi 11 avril des suites d'un cancer des os. Né le 25 novembre 1958, il a étudié le droit et les sciences politiques à Nantes avant d'être diplômé de l'Institut pratique de journalisme (IPJ) de Paris. Nicolas Barré a participé au lancement de radios locales privées, notamment Alouette FM en Vendée, CVS à Versailles, Caen FM en Normandie, avant d'être, en 1987, chargé de mission au service des radios privées à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), puis au Conseil supérieur de l'audiovisuel. En 1994, il est nommé PDG de la société qui chapeaute la radio franco-gabonaise Africa N°1, avant de rejoindre Canal France International. Il y est notamment chargé d'étude pour le lancement d'une chaîne française à destination du monde arabe puis directeur du projet Proche et Moyen-Orient. Depuis novembre 1999, Nicolas Barré était directeur général de Radio-Notre-Dame et était également, depuis 1994, administrateur de l'IPJ.

■ **MAURICE HORGUES**, chansonnier français, est mort brutalement mercredi 10 avril à son domicile parisien. Il était âgé de 79 ans. S'exprimant aussi bien en prose qu'en vers pour brocarder le personnel politique, Maurice Horgues, qui se produisait dans les cabarets parisiens – il était encore sur la scène du Théâtre des Deux-Anes le samedi précédant sa mort – a participé au « Club des chansonniers » d'Europe 1, à « L'oreille en coin » sur France-Inter et écrit de nombreux textes humoristiques pour Fernand Reynaud, Bourvil, Darry Cowl et Michel Galabru.

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 12 avril sont publiés :

● **Douanes :** un décret instaurant les procédures simplifiées de dédouanement.

● **Solidarité :** un décret modificatif relatif au désendettement des personnes rapatriées et réinstallées dans une profession non salariée.

● **Environnement :** un décret modifiant le décret du 29 mars 1993 portant création d'un comité de l'environnement polaire.

● **Bourse :** un avis relatif à la publication des décisions prises par la Commission des opérations de Bourse.

NOMINATION

Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut-Conseil de la francophonie, a été nommé inspecteur général de l'éducation nationale (tour extérieur) lors du conseil des ministres de mercredi 10 avril.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Parlement européen publie un projet de décision du Conseil concernant la sécurité lors de matches de football revêtant une dimension internationale.
http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PUBREF=-//EP//NONSGML+REPORT+A5-2002-0047+0+DOC+PDF+V0//FR

Le Parlement européen publie un projet de décision-cadre relative à la protection de l'environnement par le droit pénal.
http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PUBREF=-//EP//NONSGML+REPORT+A5-2002-0080+0+DOC+PDF+V0//FR

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, **meubles, tableaux, objets anciens XVIIIe et XIXe.**
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Partages et successions
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

AU CARNET DU « MONDE »

Adoptions

Le docteur et Mme HALATCHEV-BRIJDENBACH
font part de la venue de leur petite-fille

Alexandra.

Rouska et Frédéric Haglund,
21, rue Raspail,
94230 Cachan.

Catherine GOBLOT-CAHEN
et
Daniel CAHEN DIT NATHAN
sont très heureux d'annoncer l'arrivée chez eux, le 5 avril 2002, de

Lucie, Camille, Marie,

leur fille,

à l'âge de quatre mois.

20, rue Demarquay,
75010 Paris.

Anniversaires de naissance

– 14 avril 1982 - 14 avril 2002.

Ilheus (Brésil). Saint-Jean-de-Védas.

Joyeux anniversaire,

Agnès !

Vingt perles « précieuses » enfilées sur le collier que formera ta vie ! C'est merveilleux !

Avec toute l'affection de
Ta maman,
Luc,
ton frère,
Et tous ceux qui t'aiment.

– 13 avril 2002.

Pas de chaussettes, pas d'étoiles, rien que quelques lignes pour te dire qu'on t'aime.

Joyeux anniversaire,

Jacques.

Patrizia et Florence.

Décès

– Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
Le directeur général,
Et l'ensemble des collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Sophie BERNET,
directeur des développements juridiques,

survenu le 11 avril 2002.

– Les personnels du collège Dorgelès,
Les élèves et leurs parents,
Le CIO du 18e arrondissement,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Gérard DELAC,
principal du collège.

Ils adressent à sa famille leurs condoléances émues.

63, rue de Clignancourt,
75018 Paris.

– Erika, Morgan et Benjamin Faivre, ses enfants,
Marguerite Faivre,
sa mère,
Ses sœurs et frère,
Françoise Frisch,
Cyrille Gazave,
Et toute l'équipe de JPF Consultants,
font part de la mort de

Jean-Philippe FAIVRE,

survenue le 9 avril 2002, à Courtenay.

La crémation aura lieu le jeudi 18 avril, à 14 h 15, à Paris, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

– Lucie Mayran,
son épouse,
Marie-Hélène et Serge,
Michel, Christine et Maud,
Philippe et Marion,
ses enfants,
Laurélie et Robin,
ses petits-enfants,
André et Marie,
son frère et sa belle-sœur, et leurs enfants,
Pierre,
son beau-frère, et ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger MAYRAN,

le 11 avril 2002.

Selon sa volonté, la crémation aura lieu à Tours, le lundi 15 avril.

Ni fleurs ni couronnes.

– Saint-Nabord (Vosges). Saint-Cloud. Epinal (Vosges).

Mme Marie-Thérèse Planadevall,
son épouse,
Didier et Myriam Planadevall,
ses enfants,
Anaïs,
sa petite-fille,
Et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PLANADEVALL,
docteur en droit,
ancien président de l'ICH,
ancien directeur de la revue
Politique et Parlementaire,
ancien directeur général
de la Société Riboud,

survenu le 12 avril 2002, à Epinal, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 16 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Cloud, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Didier Planadevall,
9, rue du Rang-de-Veseaux,
88200 Saint-Nabord.

André ROULIER,
Pilou,

nous a quittés le 11 avril 2002, à l'aube.

Il avait soixante-deux ans, il nous laisse tous dans la peine.

« Juste quelqu'un de bien. »

– Hélène et Henri Zytnicki,
Françoise et Daniel Zytnicki,
Sylvia et Dominique Léon-Zytnicki,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère et oncle,

Daniel WAJCMAN,

survenu le 6 avril 2002.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 avril au cimetière parisien de Bagneux. Rendez-vous à 10 h 45, à l'entrée principale.

Anniversaires de décès

– Il y aura dix-huit ans, ce 14 avril 2002, que disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Le temps et les années passent, mais rien n'altère le souvenir et la force des sentiments qu'il savait inspirer.

Mme F. N. Mouloud,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Souvenir

– Merci à ceux qui se souviennent de

Paul POUJOL,

décédé le 14 avril 1997,

d'avoir une pensée pour lui en union avec sa famille.

11, rue Raymond-Greban,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 825 022 021**
(0,15 € TTC/min)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre à retourner au ***Monde*** :
Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 26,35 € par mois (172,84 F) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 201MQ01E
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal ***Le Monde.*** Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal ***Le Monde.***

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue..... .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement
26,35 €* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 01/06/2002.**

ENTREPRISES

COMMUNICATION

Denis Olivennes, numéro deux de Canal+ aux côtés de Pierre Lescure, a présenté sa démission vendredi 12 avril. Celle-ci intervient dans un climat tendu. En annonçant de **MAUVAIS RÉSULTATS** en 2001, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, avait, en mars, sommé les dirigeants de Canal+ de redresser la situation de l'entreprise. Dans un courrier interne, ceux-ci avaient alors expliqué que les pertes de Canal+ s'expliquaient en grande partie par des investissements en Italie auxquels ne voulait pas renoncer M. Messier. **CE DIFFÉREND** est un souci supplémentaire pour le PDG. L'action Vivendi Universal a perdu près de 40 % depuis le début de l'année. Le départ de M. Messier est désormais évoqué. Celui-ci devra présenter sa stratégie lors de l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des actionnaires, le 24 avril.

Parfum de crise chez Vivendi Universal

Denis Olivennes, directeur général de Canal+ et membre du comité exécutif du groupe présidé par Jean-Marie Messier, a démissionné vendredi 12 avril. Un nouveau coup dur pour cette entreprise, hier portée aux nues, mais qui, aujourd'hui, inquiète les marchés financiers

JEAN-MARIE MESSIER n'avait assurément pas besoin de cela. Ereinté par les investisseurs, qui ont fait plonger le cours de son groupe, Vivendi Universal, de près de 40 % depuis le début de l'année ; sous l'œil critique de certains de ses administrateurs ; souvent mis en cause, dans les débats publics, à gauche comme à droite, à la suite de ses déclarations récentes sur la fin de l'exception culturelle, il se trouve désormais confronté à une crise de confiance au sein même de sa propre firme, avec la démission, annoncée vendredi 12 avril, de l'un des dirigeants parmi les plus connus du groupe, Denis Olivennes, le directeur général de Canal+, également membre du comité exécutif de Vivendi Universal.

Cette démission a pris tout le monde par surprise. Quand, vendredi après-midi, la rumeur du départ de M. Olivennes a commencé à circuler, Canal+ s'est borné à confirmer l'information. L'intéressé n'a pas souhaité commenter sa décision. Seul le président du directoire du groupe Canal+, Pierre Lescure, a réagi, déclarant, selon l'AFP : « *Sa décision m'attriste profondément mais je la respecte à tous égards.* » De son côté, un porte-parole de Vivendi Universal déclarait que M. Olivennes était « *en train de faire un travail difficile et compliqué avec détermination* ». Avant d'ajouter : « *On regrette son départ.* » Bref, tout le monde y a été de son mot aimable, mais la discrétion a été de mise et les propos sont restés elliptiques. Que s'est-il donc passé pour que M. Olivennes finisse par s'en aller ? Faute d'explication officielle, les observateurs en sont réduits aux hypothèses.

Première interrogation : est-ce M. Olivennes qui a choisi de partir ou est-ce M. Messier qui a demandé à M. Lescure la tête de son plus proche collaborateur, comme en circulait la rumeur vendredi après-midi ? Si la nomination de Denis Olivennes, bien que choisi par Pierre Lescure, avait été accueillie avec méfiance à Canal+, beaucoup y voyant l'arrivée d'un espion de Vivendi Universal, depuis, tous les soupçons s'étaient dissipés. Le tandem Pierre Lescure-Denis Olivennes fonctionnait à merveille. Alors que le groupe de télévision est très déstabilisé, il est difficile d'imaginer que Pierre Lescure puisse accepter de se priver d'un personnage-clé – en interne comme à l'extérieur de son groupe – dans le redressement de son groupe. Et d'ailleurs pour quel motif ? Les deux hommes partagent les mêmes points de vue stratégiques. Selon nos informations, M. Olivennes est parti de son propre chef. Sous couvert d'anonymat, un proche collaborateur de M. Messier confirme : M. Olivennes lui aurait adressé une courte lettre de démission, jeudi 11 avril, et les deux hommes se seraient parlé le lendemain au téléphone.

JAN HANNING/REA

Denis Olivennes (directeur général de Canal+) en compagnie de Pierre Lescure (président du directoire du groupe Canal+ et directeur général délégué de Vivendi Universal) le 5 mars, jour de la présentation des résultats 2001 de Vivendi Universal.

REPARTIE CINGLANTE

Deuxième interrogation : pourquoi Denis Olivennes a-t-il décidé de claquer la porte ? Depuis plusieurs semaines, les incidents se sont multipliés entre M. Messier et les dirigeants de Canal+ – en même temps d'ailleurs qu'entre M. Messier et la direction de Vivendi Environnement. Il y a d'abord eu l'entretien de M. Messier à *La Tribune* du 8 mars, dans lequel il sommait publiquement MM. Lescure et Olivennes – cela avait tout de l'ultimatum – de redresser les comptes de Canal+ dans un délai de deux ans. Puis il y a eu la repartie cinglante des deux intéressés qui, dans un courrier électronique à tous les salariés de la chaîne cryptée, le 13 mars, ont, entre autres amabilités, fait comprendre que les déficits de Canal+ étaient ceux-là mêmes que Vivendi Universal avait acceptés : « *En 1996, avec le soutien actif de notre actionnaire de référence Vivendi, nous avons choisi d'acquérir Telepiù* », chaîne à péage italienne, principal centre de pertes de Canal+. Avant d'ajouter : « *Il était possible de vendre. Cela n'a pas été le choix stratégique fait avec Vivendi.* » La dispute s'est poursuivie lors d'un séminaire à Deauville, du 19 au 21 mars, réunissant 400 des cadres les plus importants du groupe. M. Messier, MM. Lescure et Olivennes y ont eu des explications tendues. « *L'incident est clos* », avait toutefois conclu le PDG de Vivendi Universal à la fin du séjour.

Le départ de M. Olivennes semble contredire cette version. Les péripéties de ces dernières semaines révèlent des désaccords profonds, désormais sur la place publique, entre la maison mère et sa filiale, sur la conduite de la chaîne cryptée. Voulant à tout prix plaire aux marchés, M. Messier modifie fréquemment les objectifs, au gré des humeurs et des attentes de ces derniers. La mode est à l'expansion et à la conquête des parts de marché : il demande au groupe Canal+ de fusionner Telepiù, la filiale italienne du groupe, avec son concurrent Stream, propriété de Rupert Murdoch, au risque de creuser encore davantage les pertes. L'atmosphère change et les marchés, préoccupés par la fin de la bulle Internet et l'affaire Enron, ne parlent plus que de rentabilité et d'autofinancement : M. Messier change de pied et fait injonction à Canal+ de se redresser non pas en quatre mais en deux ans. « *Si M. Messier avait une persévérance industrielle, les marchés, qui sont versatiles, finiraient par se laisser convaincre. Mais comme, à l'inverse, il change sans cesse d'objectifs, les marchés sont devenus inquiets. Et, du même coup, sur le plan industriel, c'est le bordel...* », se risque à interpréter un syndicaliste.

Même discret, le départ de M. Olivennes apparaît comme un coup de semonce. D'une façon ou d'une autre, il souligne l'impasse dans laquelle se dirigent Vivendi Universal et sa filiale, s'il n'y a pas de sursaut.

COMPORTEMENT DÉROUTANT

Reste une troisième interrogation : M. Messier comprendra-t-il le sens de l'avertissement ? C'est sans doute l'espoir auquel se raccrochent M. Lescure et toute la chaîne cryptée. Mais il y a une part de pari dans cette attente. Alors que M. Messier a, semble-t-il, l'intention de procéder à de grandes annonces lors de son assemblée générale, mercredi 24 avril, pour contrer la contestation de plus en plus vive des actionnaires de son groupe, on peut tout aussi bien penser que le PDG de Vivendi Universal profite de la circonstance pour faire le grand ménage et imposer à tous les postes-clés des hommes à lui, comme il a tenté de le faire pour Vivendi Environnement.

Au bout du compte, il n'y a qu'une seule certitude : le comportement de M. Messier est parfois déroutant ou imprévisible. En guise d'illustration, une devinette : alors que Vivendi Universal traverse la crise la plus grave de sa jeune histoire, que fait-il ? Travaille-t-il jour et nuit pour préparer une assemblée générale qui s'annonce particulièrement houleuse ? Non, le jour même de la démission de M. Olivennes, comme si de rien n'était, il n'a, selon l'un de ses très proches collaborateurs, pas modifié ses projets : il est parti pour de lointaines vacances...

Laurent Mauduit et Martine Orange

Des réactions teintées d'inquiétude

Le départ de Denis Olivennes a été commenté tant en interne qu'en externe. « *Nous sommes extrêmement étonnés de la soudaineté de la décision, et nous soupçonnons des pressions de la part de Vivendi Universal* », a déclaré à l'AFP Gérard Chollet, délégué CFDT du groupe. « *Nous attendons maintenant de notre direction des explications claires et précises sur notre avenir. Qui va nous diriger ?* », s'interroge-t-il. La balle est maintenant dans le camp de Pierre Lescure. Certains aimeraient le voir tenir tête à son actionnaire, d'autres le voient déjà démissionnaire.

« *Je ne le souhaite pas* », affirme pour sa part Pascal Rogard, délégué général de la société civile des Auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP), l'une des associations de professionnels du cinéma. « *Après le départ d'Olivennes, un partenaire loyal, qui restera-t-il si Lescure s'en va ?* » – (AFP.)

Un groupe international

Canal+ a vu le jour en France en 1984. Depuis décembre 2000, Vivendi, Canal+ et Seagram ont fusionné pour donner naissance au groupe Vivendi Universal.

● **La chaîne en France.** Elle compte environ 4 600 000 abonnés dans l'Hexagone (69 % en analogique et 31 % en numérique), mais ce nombre a diminué pour la première fois en 2001.

● **Le groupe en Europe.** Premier opérateur européen de télévision à péage, le groupe Canal + compte plus de 15,5 millions d'abonnements. Il est également le leader européen du numérique avec près de 6 millions d'abonnés à ses différents bouquets. Canal+ a lancé la première plate-forme numérique européenne, CanalSatellite, en France en 1996 et a développé des offres similaires dans tous les pays où est diffusée la chaîne premium. En télévision, Canal + est détenteur de chaînes cryptées (France, Espagne, Pologne, Belgique, pays nordiques, etc.), de plates-formes satellitaires (France, Italie, Pologne, Espagne, etc.) et d'activités dans le câble (NC Numéricâble), la technique (Canal + Technologies), l'édition de chaînes thématiques (Multithématiques) et la production audiovisuelle (Expand).

Début avril, les dirigeants de NC Numéricâble ont annoncé que ce réseau devrait être vendu d'ici à la fin de l'année. Valeur estimée : 100 millions d'euros.

● **Les comptes.** Le groupe est en déficit depuis 1997. Ses pertes ont atteint 370 millions d'euros en 2001 pour un chiffre d'affaires de 4,56 milliards d'euros. Ses dirigeants ont promis de redresser les comptes en 2004.

Denis Olivennes, l'intellectuel rebelle devenu patron

IL A LA MINE chiffonnée, une voix presque sourde et un sourire qui fait plisser ses yeux. Joueur de rugby et boxeur amateur, Denis Olivennes a finalement endossé une carrière de dirigeant où il peut exploiter ses talents d'organisateur hors pair. A 41 ans, il a déjà visité les arcanes du pouvoir, tant dans la haute administration que dans les entreprises publiques et le secteur privé. L'homme est bardé de diplômes : Ecole normale supérieure, agrégation de lettres modernes, Science-Po (où un jeune haut fonctionnaire, Jean-Marie Messier, relit ses copies), Ecole nationale d'administration (ENA).

■ **PORTRAIT**

Celui qui quitte Canal+ est homme à la fois de réseaux et de convictions

L'homme a aussi des convictions. Ce fils de médecins communistes aime rappeler sa réputation de rebelle acquise au lycée Henri-IV, et au sein des Comités lycéens de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

A la sortie de l'ENA, il intègre la Cour des comptes. Il est conseiller technique, chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au cabinet de Pierre Bérégovoy alors premier ministre, d'avril 1992 à janvier 1993. L'expérience s'interrompt en 1993, quand Denis Olivennes, que l'on dit aujourd'hui proche de Laurent Fabius, part à Air France. D'abord chargé de mission auprès du président Christian Blanc, il devient directeur et contrôleur de gestion puis directeur général adjoint chargé de la politique sociale. A ce titre, il est le principal artisan des accords qui permettent à Air France de redevenir compétitive et qui associent les salariés au développement de l'entreprise en leur accordant une place dans le capital. Il part en 1997, comme son mentor.

APPELÉ PAR PIERRE LESCURE

Chemin faisant, il participe aux destinées de la fondation Saint-Simon, un club de centre-gauche dissous en 1999 par son principal animateur, Pierre Rosanvallon. Il est notamment connu pour avoir publié en février 1994 une étude sur « La préférence française pour le chômage », dans laquelle il fustige le manque de flexibilité et l'égoïsme des *insiders*, ceux qui ont la chance d'avoir un emploi. On prête à Denis Olivennes un réseau d'une rare densité, du cinéma (il est le beau-frère de l'actrice Kristin Scott-Thomas) à la politique et les intellectuels (Simon Nora et François Furet, décédé en 1997).

En décembre 1997, il est à Canal+, appelé par Pierre Lescure. Le PDG le nomme à la présidence de Numéricâble, un important foyer de pertes qu'il est chargé de vendre. L'expérience est un demi-échec : le réseau câblé ne recouvrera pas sa santé et ne sera pas vendu, mais le tandem est formé.

Lors de la fusion Seagram-Vivendi, en 2000, M. Olivennes se pose en allié solide de Pierre Lescure, alors fragilisé par les appétits réels ou supposés de Jean-Marie Messier sur le groupe Canal+. Dans « *Histoire de désirs* » (Seuil, août 2001), Pierre Lescure estime que l'arrivée de M. Olivennes dans le groupe, « *est la plus belle chose qui soit arrivée à Canal depuis plusieurs années* ». Une phrase qui prend toute sa valeur aujourd'hui .

Bénédicte Mathieu

Le suicide d'un pilote de l'ex-Sabena bouleverse la Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Il s'appelait Michel R., et la Belgique avait découvert son visage le 6 novembre 2001 : c'est lui qui avait piloté le dernier vol de la Sabena, déclarée en faillite. Sur le tarmac de l'aéroport Bruxelles-National, l'Airbus allait être encerclé par des membres du personnel se donnant la main, tandis qu'à bord l'équipage, en larmes, s'étreignait. Il y a quelques jours, le commandant de bord âgé de 38 ans et père de cinq enfants s'est donné la mort. « *Il avait perdu l'espoir et se sentait inutile* », a déclaré sa compagne. Ce samedi 13 avril, des centaines d'anciens pilotes et anciennes hôtesses avaient prévu de se rassembler devant l'église Saint-Martin d'Overijse, près de Bruxelles, pour assister aux funérailles de leur collègue.

Le suicide de Michel R. a réveillé le traumatisme de ceux qui, jusqu'il y a quelques mois, se baptisaient fièrement « *les Sabéniens* », membres d'une compagnie auréolée d'un prestige qui n'a pas résisté au crash de Swissair et à l'incompétence des gestionnaires publics belges. Plus de 7 000 salariés se sont retrouvés sur le carreau et près de 4 000 recherchent toujours une issue professionnelle. Quelque 300 pilotes redoutent quant à eux de perdre leur précieuse licence de vol et de ne plus jamais réembarquer, même en acceptant de consentir d'importants sacrifices. Deux anciens collègues de Michel R. auraient, eux aussi, tenté de mettre fin à leurs jours.

SALARIÉS LICENCIÉS, CITOYENS EN COLÈRE

Un brin jalousés pour leur salaire (de 2 500 à 6 000 euros) du temps de la splendeur de la Sabena, à laquelle a succédé une SN Brussels très amaigrie, les pilotes bénéficient aujourd'hui d'un large soutien. Parce qu'ils incarnent un combat social marqué tout à la fois par la nostalgie, la colère contre l'Etat actionnaire et une brutale prise de conscience. Celle que les principales entreprises belges (dont la plupart sont d'ailleurs sous contrôle étranger) ne pèsent décidément pas lourd. « *On nous voyait comme les privilégiés du système ; aujourd'hui, on se dit que si une catastrophe nous a frappés, elle peut frapper n'importe qui* », explique un commandant de bord.

La ligne téléphonique de l'« *équipe de soins* » mise en place après la faillite afin d'aider le personnel est, depuis quelques jours, prise d'assaut, à la fois par des salariés licenciés et des citoyens en colère, qui veulent exprimer leur angoisse et leurs critiques contre « *tout ce qui ne va pas dans ce pays* », selon l'expression de l'un d'eux. Dans ce décès, la population, traumatisée par de nombreux chocs subis ces dernières années, voit en fait l'occasion d'exprimer une nouvelle fois son sentiment de deuil : « *La Sabena, c'est encore un peu de notre Belgique qui fout le camp* », résumait un autre correspondant.

Jean-Pierre Stroobants

DÉPÊCHES

■ **JDS UNIPHASE : des actionnaires ont porté plainte contre le fabricant** d'équipements de fibre optique américain JDS Uniphase, l'accusant d'avoir gonflé son chiffre d'affaires pour s'aligner sur les attentes de Wall Street, a annoncé le cabinet d'avocats Schatz & Nobel vendredi 12 avril dans un communiqué.

■ **M6 : la ministre déléguée à la famille et à l'enfance,** Ségolène Royal, a estimé, vendredi sur Europe 1, à propos de l'émission « Loft Story 2 », que M6 pourrait « *s'apparenter à une forme de proxénétisme* ».

■ **MEDIOBANCA : la banque d'affaires italienne** a décidé, vendredi, d'ouvrir des filiales en France, en Allemagne et en Espagne, pour assister la clientèle italienne dans ses opérations à l'étranger et offrir à des clients internationaux sa connaissance du marché italien. Trois divisions seront créées : Corporate Banking, Investment Banking et Participations. Mais il n'est pas question de scission entre les participations et les activités bancaires.

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : la banque, filiale du CCF** (groupe HSBC), a enregistré en 2001 un résultat net positif de 37 millions d'euros, en hausse de 14,9 %.

■ **ARCELOR : le nouveau numéro un mondial de l'acier,** fruit de la fusion en décembre 2001 du français Usinor, de l'espagnol Aceralia et du luxembourgeois Arbed, a annoncé, vendredi, avoir enregistré une perte nette pro forma de 388 millions d'euros en 2001, contre un gain pro forma de 1,6 milliard d'euros en 2000.

Le Monde

LE GRAND DOSSIER

Stéréotype ou ambition, l'exception dont peut se prévaloir la France se décline de mille façons, tantôt pour pointer ses archaïsmes, tantôt pour saluer ses audaces, ses manières touchantes ou agaçantes de vouloir se distinguer. De l'Etat-providence à la protection de la culture, l'exception reste une réalité vivace de notre pays

ELLIOT ERWITT/MAGNUM

SOMMAIRE

L'EXCEPTION POLITIQUE

Le gaullisme, le système présidentiel, la cohabitation, l'existence de l'ENA ou les liens entre l'industrie et les médias singularisent notre pays, de même que son rayonnement à l'étranger.
p. 14 et 15

L'EXCEPTION ÉCONOMIQUE

Si le capitalisme français s'est engagé sur la voie de l'ouverture au marché, le rôle de l'Etat reste prépondérant, y compris dans la conduite du dialogue social, dans la réglementation du travail et les choix énergétiques.
p. 16 et 17

L'EXCEPTION CULTURELLE

Depuis un siècle, l'Etat se préoccupe de promouvoir et de sauvegarder la culture française. L'époque moderne a vu les gouvernements soutenir le cinéma, le livre et la chanson. Destination touristique privilégiée, notre pays est bon en foot, mais les « french lovers » ne sont plus ce qu'ils étaient.
p. 18 et 19

L'ENTRETIEN

Theodore Zeldin, professeur d'histoire à Oxford, auteur notamment d'une *Histoire des passions françaises*, explique que les Français ne sont pas si différents des autres, mais qu'ils se distinguent par leur retard ou leur avance.
p. 20

LA FRANCE

EST-ELLE UN PAYS D'EXCEPTION ?

Il y a deux façons de concevoir ce qu'on appelle « l'exception française ». Soit comme un stéréotype : c'est la vision souriante. Soit comme un modèle : c'est la vision ambitieuse.

Chaque peuple nourrit sur lui-même et sur les autres de nombreux stéréotypes. *« Le Français né malin »*, écrit Boileau. Et Voltaire après lui : *« Les Français sont malins et sont grands chansonniers. »* Pour le Persan de Montesquieu, si l'homme est un animal sociable, le Français est *« l'homme par excellence, car il semble être fait uniquement pour la société »*. Flatteurs ou sarcastiques, ces lieux communs, dont on connaît maints exemples, de l'esprit *« cartésien »* prêté aux Français à leur art de la conversation (*« Un Français sait encore parler lors même qu'il n'a point d'idées »*, selon Mme de Staël), ne sont que des généralisations abusives de traits de caractère nationaux, hérités de l'histoire. Ils amusent ou rassurent.

Le « modèle » français est, lui, source de fierté ou de nostalgie. Pierre Nora lui a dressé un imposant monument dans les sept gros volumes de ses *Lieux de mémoire*. Des intellectuels, des politiques ont relancé le débat sur le déclin de la tradition républicaine, qui est, pensent-ils, le principal pilier de la culture politique en France. Le gaullisme a incarné, aux yeux de beaucoup, la restauration d'une « exception » mise en péril par le régime précédent. Ceux qui se réclament de cet héritage, fondé sur *« une certaine idée de la France »*, sur l'autorité de l'Etat, sur le sens du service public, s'inquiètent de le voir contesté, voire bafoué, par ceux qui le jugent en partie suranné.

A l'ère de la mondialisation, la France se sent menacée dans ses particularismes. Elle n'est sans doute pas la seule. Toutes les nations veulent préserver leur singularité. Mais certaines manifestent leur attachement avec plus d'éclat ou de ténacité, au risque de verser dans le nationalisme, c'est-à-dire de dénigrer la singularité des autres, ou dans le conservatisme, c'est-à-dire de refuser le changement.

Le nationalisme a inspiré naguère l'aventure coloniale de la France, autrement dit l'exportation d'un « modèle » à prétention universelle. Il explique aujourd'hui que sa politique étrangère soit considérée par nombre de ses partenaires comme arrogante et donneuse de leçons, ses moyens n'étant pas à la hauteur de ses ambitions. Mais le nationalisme n'est que la forme pervertie de l'amour de la nation, qui n'est pas critiquable en soi.

Parce qu'elle se souvient de sa grandeur passée, la France est moins accommodante que ses voisines européennes, notamment à l'égard des Etats-Unis. Elle est plus soucieuse d'exprimer sa « différence ». Elle tente d'assurer son rayonnement dans le monde, à travers la francophonie, par exemple, ou la promotion du droit d'ingérence humanitaire. L'équilibre est difficile à trouver entre la volonté de peser sur la scène internationale et la faiblesse des armes dont dispose une « puissance moyenne ».

Même recherche d'équilibre, dans les domaines économique, social, culturel, entre la fidélité aux grands symboles du « génie national » et l'ouverture aux vents du changement. Dans le champ de l'entreprise, la vague de privatisations qui a suivi les nationalisations des années 1980 a marqué une rupture avec l'étatisme « à la française » : le capitalisme a changé de visage, en particulier sous l'influence de l'Europe. Pourtant des secteurs importants – la poste, l'électricité, les télécommunications, les transports ferroviaires – sont restés, en tout ou en partie, dans le service public. Et le faible score d'Alain Madelin, porte-parole du libéralisme, dans les intentions de vote, souligne les limites de la mutation.

L'Etat-providence s'est également transformé. Il est appelé à changer encore, tout en continuant d'assurer la protection des Français. Le débat sur les retraites, parmi d'autres, souligne la difficulté de l'exercice. Et les nombreuses manifestations des médecins, des infirmières, des personnels hospitaliers montrent que le système de santé dont s'enorgueillit la France présente, lui aussi, des signes de faiblesse.

La culture, enfin, est par excellence le lieu où s'organise la résistance à la banalisation, au nom de la nécessaire diversité. Quotas de chansons françaises à la radio, mécanismes d'aide au cinéma, défense de la langue, prix unique du livre, subventions aux institutions culturelles : l'arsenal est important, parfois contesté, souvent menacé, il constitue une « exception » au libre-échange généralisé, il a prouvé son efficacité, malgré des résultats inégaux.

Le cinéma français lui doit, de l'avis de tous, sa survie, et le théâtre, depuis la grande aventure de la décentralisation, sa vitalité. Le réseau de librairies a été en partie préservé face à la grande distribution. L'édition a tenu bon. La télévision, plus exposée, a moins bien résisté : le service public n'a pas échappé aux effets pervers de la commercialisation.

L'exception française existe, mais elle est fragile.

Thomas Ferenczi

La France n'en finit pas de cultiver sa différence politique avec un système présidentiel très affirmé, une cohabitation qui fait la curiosité de nos voisins, une grande école pour les hauts fonctionnaires, et pas moins de 36 000 communes

Des institutions à part,

L'idée d'une certaine France

Le gaullisme, après une période de domination sans partage, survit sur sa lancée

LE gaullisme a tout juste passé la soixantaine et, s'il est familier aux Français, c'est aussi parce qu'il renvoie à un rêve plus ancien, à une nostalgie de grandeur passée. Il s'inscrit dans leur paysage et dans leur histoire, il leur parle d'eux-mêmes. Il relève du ressenti plus que d'une conception claire, à la mesure de leur rationalisme supposé. La meilleure définition, parce qu'elle est la plus vague, émane de Charles de Gaulle lui-même : *« Une certaine idée de la France. »*

Une idée, donc, pas vraiment une idéologie politique, une ligne de conduite au service, surtout dans la tourmente et l'épreuve, d'une France idéalisée. Les multiples interprétations du phénomène politique renvoient à la filiation bonapartiste et à l'héritage monarchiste, puisent dans la tradition catholique jusqu'au christianisme social, n'ignorent pas les origines du socialisme français, encore moins le ciment républicain, et se réfèrent au capitalisme monopolistique et au néo-capitalisme.

Il en ressort une volonté de synthèse qui vise à rassembler un peuple prompt à se diviser et à maintenir à son rang une nation singulière et messianique. Par la force de son caractère et par la magie de son discours, de Gaulle a réussi à incarner ce message et à le faire accepter démocratiquement. Certes, les circonstances historiques lui ont offert, à deux reprises au moins, le décor d'une dramaturgie opportune, mais il a su y jouer un rôle à la mesure de son ambition.

Au début, il y a eu une voix dans l'ombre de la clandestinité, sortant des postes de TSF à lampes, qui, depuis un studio de la BBC à Londres, appelait les Français à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie et contre l'occupation de la France. C'était celle d'un général quasiment inconnu, une voix isolée, se manifestant dès le 18 juin 1940 mais, déjà, le souffle d'un verbe qui, pendant toutes les années d'occupation et bien plus tard encore, allait tenir en haleine les Français, quand bien même ils seraient conduits, par la suite, à le contester.

ALAIN NOGUÈS/CORBIS/SYGMA

Paris, Palais des sports, porte de Versailles, septembre 1965. Election présidentielle. Sur l'écran, Charles de Gaulle ; dans le public, François Mauriac et André Malraux (à gauche).

Après la libération de la France, le gaullisme de l'épopée cherche à se transformer en appareil institutionnel et politique, tandis que l'échiquier des partis traditionnels tend à se reconstituer autour du parlementarisme classique. De Gaulle, chef du gouvernement provisoire, lassé des difficultés qu'il rencontre, donne sa démission en janvier 1946. Après avoir fondé, en 1947, le premier mouvement politique gaulliste, le Rassemblement du peuple français (RPF), et n'ayant réussi à imposer ni son retour sur la scène politique ni des institutions privilégiant un exécutif fort, il se retire de la vie publique en 1953, pour ce qu'on appellera *« la traversée du désert »*. Il n'a plus de lien officiel avec le RPF, dont les parlementaires se livrent à un travail de sape de la IVe République, ce qui n'empêche pas certains d'entre eux de participer à ses gouvernements.

Un nouveau séisme, le dernier avatar d'une décolonisation vécue comme un déclin, vient offrir au gaullisme une opportunité inespérée : depuis 1954, les gouvernements successifs achoppent sur le règlement de la question algérienne, et, après quatre ans d'une guerre qui ne dit pas son nom, le pouvoir militaire se retourne contre le pouvoir civil et en appelle au général de Gaulle, supposé, comme la plupart des activistes gaullistes, être attaché au maintien de l'Algérie française.

A l'apogée de la crise – du coup d'Etat diront certains – du 13 mai 1958, l'ancien chef de la France libre revient aux affaires. Il impose en deux temps (1958, 1962), par voie référendaire, les institutions qui lui ont fait défaut douze ans avant. Le cadre est posé, le gaullisme va gouverner durablement et se définir au contact de la réalité.

> Au début, il y a eu une voix dans l'ombre de la clandestinité, qui, depuis un studio de la BBC à Londres, appelait les Français à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie

Il se caractérise par la primauté donnée à l'exécutif (perçue parfois comme un pouvoir personnel) qui serait tempérée par le recours fréquent au vote, en particulier *via* le référendum (au risque du plébiscite). Les institutions n'offrant qu'un moyen, le champ d'action privilégié du gaullisme, du moins sous de Gaulle, sera la politique étrangère. Elle exige d'en finir avec un colonialisme condamné. L'entreprise, relativement bien conduite en Afrique noire, se révèle plus douloureuse en Algérie : de 1958 à 1962, il y faudra quatre années de plus, beaucoup de pédagogie, pas mal d'ambiguïté et de drames.

La grande querelle – celle par laquelle on se grandit, selon Hamlet que cite de Gaulle – reste la revendication de l'indépendance, d'abord face à la puissance tutélaire des Etats-Unis. Elle tend à instaurer non le neutralisme, mais un autre équilibre dans les alliances. D'où le refus de prolonger l'intégration militaire au sein de l'OTAN (1966) et la mise en œuvre d'un armement nucléaire national dans les années 1960. Dans le même esprit, le gaullisme continue de travailler à la construction européenne en récusant le processus d'intégration fédérale au profit de l'Europe des nations.

Chacun de ces choix politiques (institutions, autodétermination de l'Algérie, réforme de l'Alliance atlantique, Europe, repositionnement par rapport à l'URSS et au tiers-monde) a donné lieu à de virulents affrontements internes, provoquant des ruptures, bousculant les clivages classiques dès lors que les socialistes et les communistes se trouvaient conduits à approuver des initiatives qu'une partie de la droite rejetait.

La logique institutionnelle aidant, car elle imposait une bipolarisation, l'expression partisane du gaullisme, conçue sous ses divers sigles (du RPF des débuts au RPR d'aujourd'hui) comme un rassemblement au nom de l'unité nationale, est devenue la formation dominante de la droite. En matière économique et sociale, l'originalité du mouvement a cherché à s'incarner dans une voie intermédiaire, celle de la participation, métamorphose de l'association capital-travail, mais elle est restée en deçà de ses ambitions, malgré les efforts du petit courant des gaullistes de gauche. Elle s'est perdue dans l'échec du référendum-prétexte de 1969, qui entraîna le départ de De Gaulle.

Avec Georges Pompidou, successeur naturel, en supposant que ce fût possible, le gaullisme orphelin a continué de prospérer à la faveur de l'essor économique finissant des « trente glorieuses », mais il s'éloignait peu à peu du dirigisme qui, sous couvert de planification concertée, avait marqué la période précédente. L'élection de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, a accéléré cette évolution vers plus de libéralisme économique et moins d'aspérités dans la diplomatie.

POLITIQUEMENT, le gaullisme s'est installé comme parti de gouvernement et machinerie électorale, recouvrant des électeurs issus de la droite nationale jusqu'au centre, mêlant les apports des fonds catholique et laïque du conservatisme, capable de mordre sur la gauche à la faveur de certains thèmes (la fracture sociale en 1995). Il survit sur la lancée d'une période de domination sans partage de l'Etat (1962-1974) et d'une conjoncture qui l'a associé à une réelle phase de regain et de modernisation de la France. Cependant, la modernité n'a pas été assumée dans tous les domaines puisque le gaullisme n'a pas vu arriver l'explosion socioculturelle de 1968 et n'a pu empêcher l'accès de la gauche au pouvoir en 1981.

Si l'héritage s'est affadi, il tient encore lieu de légitimité ; il en reste des legs durables et partagés dans les domaines des institutions, de l'Europe, de la diplomatie, et il resurgit dans ces thèmes de campagne présidentielle que sont le « souverainisme », l'attachement à la nation, l'invocation de l'autorité de l'Etat. Quelque chose du gaullisme – une sensibilité, une posture – perdure, qui n'est pas l'apanage d'héritiers labellisés et banalisés. D'autres, venus d'ailleurs, tel Jean-Pierre Chevènement, se réclament aussi de ce particularisme national.

André Laurens

Plus de 36 000 communes

36 779 maires administrent le territoire français (métropole et DOM-TOM compris). La France détient le record du nombre de communes dans l'Union européenne. L'Allemagne ne compte que 16 000 municipalités, l'Italie 8 000. Le puzzle communal est resté calqué sur celui des paroisses de l'Ancien Régime. Cette singularité se traduit par l'existence de micro-villages. 32 654 communes ont moins de 100 habitants. 1 087 communes ont moins de 50 administrés. Et une cinquantaine ne dépassent pas les 10 habitants. A l'inverse, seules 37 municipalités ont plus de 100 000 habitants.

La seule tentative législative de fusionner les communes – la loi Marcellin de 1972 – a fait long feu. Ce qui n'empêche pas la mise en commun des moyens et des compétences entre villes. Aujourd'hui, 23 486 communes et 40,3 millions d'habitants vivent en intercommunalité. Le mouvement s'est accéléré depuis la loi du 12 juillet 1999.

Industrie et médias : une dangereuse proximité

AUSSI curieux que cela puisse paraître, l'exception française dans le domaine de la télévision privée en France tient au fait qu'elle est très souvent liée... à l'exploitation de l'eau, de l'énergie et du BTP. Les chaînes privées sont détenues par des groupes qui vivent des commandes d'Etat. Le groupe Bouygues, présent dans la construction, le BTP, l'électricité, les routes, la téléphonie ou l'immobilier, est l'actionnaire de référence de TF1 depuis sa privatisation, en 1987.

Au gré de fusions et de rachats successifs, Vivendi Universal – présent dans la communication, mais aussi, via sa filiale à 63 % Vivendi Environnement, dans le traitement de l'eau, la propreté, les services énergétiques ou le transport public de voyageurs – est devenu la maison mère de Canal+.

Au sein de M6, le groupe spécialisé dans l'énergie, l'eau et la propreté, Suez, détient 37,08 % du capital, au côté de RTL Group, filiale de Bertelsmann. Egalement diversifié dans la défense, l'espace, l'aviation, les télécommunications ou l'automobile, le groupe Lagardère, encore relativement peu présent dans la télévision, n'en est pas moins le premier éditeur de presse magazine mondial.

Le financement des médias par des groupes industriels est sans doute plus exacerbé en France qu'ailleurs, même si, aux Etats-Unis, on peut relever que le réseau NBC appartient au conglomérat General Electric. Hormis Vivendi Universal, la plupart des géants mondiaux des médias sont des groupes endogènes, composés essentiellement d'actifs liés à la communication (télévision, presse, cinéma, imprimerie, voire Internet) comme AOL Time Warner, News Corp, le groupe de Rupert Murdoch, Disney ABC, l'américain Viacom, Comcast ou Bertelsmann...).

La dangereuse proximité de groupes industriels avec les médias français peut parfois aboutir à des collusions rédactionnelles. L'actionnaire peut être tenté d'utiliser ses médias pour servir ses intérêts. L'ex-ministre de la culture et de la communication Catherine Trautmann avait, en vain, tenté d'imposer un schéma extrêmement clair pour séparer les activités de médias des grands groupes industriels. Mais elle a dû abandonner son projet initial face au lobby exacerbé de ces grands groupes.

Les pouvoirs économiques ne sont pas les seuls écueils auxquels sont confrontés les médias français. Le pouvoir politique joue encore un rôle important : même si le temps est révolu où le ministère de l'information contrôlait les journaux télévisés des seules chaînes publiques, le cordon ombilical n'est pas totalement coupé. Le mode de désignation des présidents des sociétés de l'audiovisuel public (par le Conseil supérieur de l'audiovisuel ou sur proposition du premier ministre) est toujours plus ou moins critiqué.

Enfin, sur un registre très différent, une autre spécificité franco-française fait l'objet d'attaques plus ou moins véhémentes : le cumul des fonctions, dans la presse et dans des émissions de télévision et de radio, par certains journalistes et éditorialistes très connus. Ce qui, notamment aux yeux du sociologue Pierre Bourdieu, aujourd'hui décédé, et de nombreux observateurs étrangers contribue à façonner une pensée unique véhiculée dans les médias hexagonaux.

Nicole Vulser

et l'ombre d'un général

Une puissance poids moyen

Dans le concert des nations, la France n'a pas l'influence qu'elle revendique

MEMBRE exceptionnellement antiaméricain du camp occidental, prétendant, en dépit de moyens limités, disposer d'une exceptionnelle influence mondiale ? Caricature, bien sûr. Mais la singularité de la France en politique étrangère tiendrait à un double paradoxe. Pays allié des Etats-Unis, adhérant à l'OTAN, même si elle n'est plus, depuis 1966, dans le commandement militaire intégré, mais volontiers *« grande gueule »* dans ses relations avec Washington ; puissance économique, militaire et démographique moyenne mais disposant de l'arme nucléaire et d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Entre culot flamboyant et risque du ridicule, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver !

La politique étrangère d'un pays poursuit plusieurs objectifs : défendre ses intérêts et ses valeurs à l'extérieur et assurer la promotion d'un ordre mondial conforme aux premiers et aux secondes (quand la synthèse est possible...). Dans l'exercice, *« la France, comme la Grande-Bretagne, concourt dans une catégorie qui n'est pas la sienne »*, disait Lord Hurd, ancien secrétaire au Foreign Office (cité par Julian Lindley-French dans le numéro de printemps de la *Revue internationale et stratégique*, consacré à « La politique étrangère de la France après 2002 », PUF). Poids moyen, Paris voudrait boxer chez les super-lourds.

Héritage gaulliste, la France, en s'opposant aux Etats-Unis, aurait trouvé le moyen de s'affirmer sur la scène internationale – d'autant plus aisément qu'elle bénéficie du système de sécurité collective de l'OTAN. Est-ce vrai ? Oui et non. Paris dit souvent tout haut ce que nombre de ses partenaires européens pensent tout bas, et qui, un peu plus tard, deviendra la position ouvertement affichée de l'Europe. *« Quand coopérer avec les Etats-Unis s'avère difficile, assumer des désaccords avec eux est inscrit dans le modèle français,* observe Lionel Jospin. *En revanche, c'est culturellement très difficile chez nos voisins* [interview à *Libération,* 2 avril]. »

Mais Paris cherche aussi à vendre pour européennes des positions qui sont exclusivement françaises. Au fil des quinze dernières années, la France a, dans les moments décisifs, été un membre plutôt loyal, actif et dynamique du club atlantique : de la participation, en 1991 aux combats pour chasser l'armée irakienne du Koweït, aux interventions dans les Balkans, en passant par la lutte contre les talibans et Al-Qaida en Afghanistan. Pas d'exception française ici.

La France manifeste sa « différence » dans quelques grandes batailles sur le monde de demain. La mondialisation économique devra être, selon elle, plus réglementée, l'ONU plus présente, le jeu des puissances moins unipolaire (comprendre : moins dominé par les Etats-Unis), etc. A en croire le politologue allemand Christoph Bertram, Paris, dans cette bataille, rencontre peu de succès : *« efforts demeurés vains »*, assure-t-il (même numéro de la *Revue internationale et stratégique).* Il avance la thèse le plus fréquemment entendue. Elle veut que les positions françaises n'ont de chance de prendre corps que si elles sont reprises par l'Europe. Mais Paris, hélas, se refusant à doter l'Union de pouvoirs propres, fédéraux, la priverait des moyens d'une vraie politique extérieure commune, laquelle pourrait seule fournir aux idées de la France le coefficient multiplicateur dont elles ont besoin pour peser sur le vaste monde.

En gros, la France se refuserait aux délégations de souveraineté dont l'Europe a besoin pour boxer dans la catégorie des super-lourds ; par attachement à un mode de décision intergouvernemental, la France interdirait à l'Union d'être précisément cette Europe-puissance susceptible d'équilibrer un monde d'après guerre froide trop unipolaire.

Contradiction française, assure Bertram. Pas si simple. Longtemps, les ministres français des affaires étrangères ont soutenu sans réserve la thèse du « coefficent multiplicateur ». A son arrivée au Quai d'Orsay, Hubert Védrine était de ceux-là. Il croyait aussi que l'euro aurait des effets intégrateurs au-delà de la sphère économique et monétaire, favorisant une évolution de l'Union vers l'Europe-puissance. Au fil des ans, il a changé d'avis. C'est que nombre des partenaires de la France ne partagent pas son désir d'Europe-puissance. Leur libido européenne est moins ambitieuse. Et, dans l'état actuel de leurs positions, toute fédéralisation de la politique étrangère de l'Union la ramènerait au plus petit dénominateur commun entre les Quinze – c'est-à-dire à pas grand-chose.

Pour continuer à exister dans le monde, reste à rayonner par soi-même, par l'exemple. Les Médecins sans frontières et autres, la promotion par Bernard Kouchner d'un droit d'ingérence humanitaire (l'expression revient à Jean-François Revel) ont beaucoup fait pour l'image de la France. A contrario, la disparité entre, d'un côté, une réalité hexagonale souvent médiocre – état des prisons, fonctionnement de la justice, traitement des immigrés, banlieues ghettoïsées, etc. –, et, de l'autre, la prétention de la France à l'exemplarité dans le domaine des droits de l'homme et en matière sociale, ainsi que sa propension à donner des leçons de morale aux Etats-Unis, ou au monde anglo-saxon en général, ont exacerbé l'image d'un pays arrogant et passablement hypocrite.

Alain Frachon

Un exécutif divisé, un Parlement atrophié

Par le jeu de la cohabitation, deux adversaires politiques parlent au nom de la France

APRÈS bien d'autres depuis une quinzaine d'années, le sommet européen de Barcelone, à la mi-mars, a fourni une nouvelle occasion aux responsables européens d'observer, avec stupeur ou humour selon les cas, nos singularités institutionnelles. Tous les ingrédients d'une des plus baroques exceptions françaises étaient, en effet, réunis : la France y était représentée *« d'une même voix »* par un président de la République et un premier ministre, chefs respectifs des deux partis ou des deux camps qui s'affrontent et se succèdent au pouvoir depuis trois décennies et, qui plus est, adversaires déclarés lors de l'élection présidentielle à venir.

On pourrait ajouter que Jacques Chirac, âgé de 69 ans, a échoué deux fois avant d'être élu chef de l'Etat puis de souhaiter prolonger son règne, et que Lionel Jospin, bientôt 65 ans, se présentera pour la deuxième fois. Pareil parcours serait difficilement concevable dans la plupart des grandes démocraties occidentales, où l'on passe la main après un échec dans une élection décisive et où l'on prend sa retraite à un âge raisonnable. Cette particularité française renvoie, sans aucun doute, à notre indéracinable tropisme monarchique. A Barcelone, enfin, la France, par la voie de ses deux ténors, a pris des engagements déterminants – sur la privatisation progressive du marché de l'énergie comme sur les retraites – sans que le Parlement n'y ait, le moins du monde, été associé.

Tout est dit, ou presque, de la triple originalité de nos institutions : un exécutif divisé, un Parlement atrophié, un système électoral confus. Depuis l'instauration, en 1962, de l'élection du président de la République au suffrage universel direct pour sept ans, il est clair que la Ve République est duale : la légitimité populaire du chef de l'Etat s'est superposée à la souveraineté de l'Assemblée nationale, plus ancienne mais plus courte (cinq ans) et plus fragmentée.

Tant que ces deux légitimités ont été concordantes, la cohérence politique de l'exécutif a été préservée et le président a imposé sa suprématie sur un premier ministre et une majorité chargés, en réalité, de *« mettre en œuvre »* non pas leur politique, mais la sienne.

Depuis qu'elles sont désaccordées – c'est-à-dire pendant neuf ans au cours des seize dernières années –, le système est devenu bancal. Certes, les trois cohabitations de 1986, 1993 et 1997 ont démontré la souplesse du système au point, jusque récemment, d'être largement approuvées par les Français. Mais, à la longue, elles ont surtout aiguisé la concurrence, la rivalité et la confusion entre les deux têtes de l'exécutif. L'instauration du quinquennat présidentiel et l'inversion du calendrier électoral du printemps 2002 devraient restaurer la cohérence du pouvoir – et rapprocher la France, sur ce point, des démocraties européennes. Mais sans garantie absolue.

CH. VOUJARD/GAMMA

Jacques Chirac et Lionel Jospin à Biarritz, le 14 octobre 2000.

Tout aussi singulier est le système électoral français, qui juxtapose deux logiques. Les élections présidentielle, législatives et cantonales se font au scrutin majoritaire uninominal classique. Ce carcan a indéniablement permis à la Ve République de rompre avec l'instabilité maladive de ses devancières. En revanche, les européennes depuis 1979 et les régionales depuis 1986 sont organisées à la proportionnelle ; plus souples, moins déterminantes, elles ont favorisé l'émergence de nouvelles forces politiques, comme le Front national, les Verts ou les chasseurs. Mais elles ont également miné la cohérence majoritaire, brouillé le paysage politique et sans doute contribué, au bout du compte, à la dispersion des électeurs. Voire à leur perplexité, comme on le constate aujourd'hui.

La France souffre enfin d'un handicap dont elle n'a jamais vraiment réussi à se soigner, en dépit des modestes limitations imposées par l'actuel gouvernement : il s'agit du cumul des mandats (notamment de parlementaire national et d'élu local), quasi impensable dans la plupart des pays similaires. Le cumul constitue un frein très puissant au renouvellement des élites politiques et l'une des causes de leur discrédit actuel.

Gérard Courtois

L'ENA, lieu d'excellence ou contre-modèle ?

L'ÉCOLE nationale d'administration (ENA) concentre sur elle un feu de critiques. Machine à reproduire les élites, symbole d'une certaine fermeture des classes dirigeantes françaises, formées au même *« esprit de caste »*, elle serait l'une des figures négatives de l'exception française. L'institution aurait failli à sa mission. Et s'interrogerait sur elle-même dans un pays où le service de l'Etat attire de moins en moins les vocations. Les critiques les plus virulentes, et pas toujours les moins fondées, émanent des élèves de l'Ecole. Ce fut le cas en 1967, lorsque Jean Mandrin – pseudonyme collectif désignant Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et Alain Gomez – inventa le néologisme d'énarchie, ou, en 2001, lorsque la promotion Nelson Mandela a dénoncé la sélectivité et la *« médiocrité »* de l'enseignement dispensé à l'ENA, cette *« machine à classer »* qui *« renforce les corporatismes »* de la haute administration.

Il est vrai que l'institution ne s'est guère démocratisée. Loin des ambitions réformatrices du gouvernement provisoire de la République française et de Michel Debré, auquel le général de Gaulle avait confié le soin d'élargir le recrutement de la haute fonction publique, l'ENA n'a pas mieux réussi dans ce domaine que son prédécesseur, l'Ecole libre des sciences politiques. *« Cela fait trente ans que tout le monde le dit : il y a, socialement, un monopole excessif des classes aisées et parisiennes parmi les élèves qui sortent de l'ENA »*, déclarait au *Monde*, le 24 octobre 2000, la directrice de l'établissement, Marie-Françoise Bechtel. Encore timide, une politique de bourses a été lancée pour accélérer la trop lente diversification du recrutement...

S'en tenir à cette facette de la réalité, pourtant, serait caricatural. L'ENA a formé depuis 1945 quelque 5 000 hauts fonctionnaires français et plus de 2 000 étrangers. Nul ne peut sérieusement dénier à cette formation sa qualité ou prétendre qu'elle n'a pas contribué à élever le niveau de compétences de l'administration française. Le problème est ailleurs : dans l'accès direct aux grands corps (Conseil d'Etat, Inspection des finances, Cour des comptes) en fonction du rang de sortie ; dans la rigidité des carrières administratives – 28,5 % des énarques ont effectué toute leur carrière au sein de leur corps d'origine – ; dans une ouverture longtemps insuffisante à l'international et au management.

Dans un questionnaire établi par la section CFDT de l'école et par la délégation des élèves, plus de soixante-quatre élèves sur les cent trois que comptait la promotion Mandela jugeaient ainsi, *« insuffisante »*, après vingt-sept mois de scolarité, leur capacité à animer et à encadrer une équipe, à communiquer ou encore à gérer des situations de crise... En termes d'ouverture au monde et de compétences managériales, la suppression des stages en entreprise, décidée lors de la dernière réforme de la scolarité, en décembre 2001, n'est sûrement pas la meilleure des choses. Mais Mme Bechtel veut privilégier *« le service de l'Etat »*. Vaste programme qui gagnerait en clarté si, comme le rappelait, il y a un an, Arnaud Teyssier, le président de l'Association des anciens élèves, on traitait le problème au fond : *« Quel Etat voulons-nous et de quels fonctionnaires l'Etat a-t-il besoin ? »*

Claire Guélaud

Une forte présence culturelle

Il ne s'agit pas seulement de *« la francophonie »*, comme on dit hâtivement. La France est, certes, membre de l'Organisation internationale de la francophonie, et son principal contributeur. Mais cette contribution à l'organisation regroupant les pays *« qui ont le français en partage »* est sans commune mesure avec les efforts consacrés à l'action culturelle extérieure bilatérale, dont l'essentiel passe par le Quai d'Orsay, et qui a depuis longtemps répudié le dogme absolu du *« tout en français »*.

Les instruments français de coopération culturelle ont très peu d'équivalents au monde : 151 centres et instituts culturels dans 91 pays ; plus de 1 000 établissements des Alliances françaises dans 138 pays (dont un quart subventionné par l'Etat), un vaste réseau de lycées et autres établissements d'enseignement français à l'étranger, ainsi que les bibliothèques, les missions archéologiques, les agences pour la promotion de la pensée française et pour celle de l'art, les bourses pour les étudiants étrangers en France, etc.

L'avènement des « French doctors »

En décembre 1971, Bernard Kouchner, Max Récamier et Jacques Berès, qui étaient allés faire de la médecine d'urgence au Biafra, créent l'association Médecins sans frontières (MSF) ; c'est la première ONG d'aide médicale au monde. Presque trente ans plus tard, MSF sera gratifiée d'une haute distinction : le prix Nobel de la paix 1999. Entre-temps, l'ONG a fait école : d'autres ONG se créent, Médecins du monde dans le domaine médical, beaucoup d'autres dans divers secteurs de l'intervention humanitaire d'urgence et de la défense des droits de l'homme. C'est ce qu'on a appelé le *« mouvement sans frontières »*. Trois des militants passés par Médecins sans frontières – Bernard Kouchner, Claude Malhuret et Xavier Emmanuelli – accéderont en France au rang de ministre.

Présidentielle : un chasseur et trois trotskistes

Seize candidats à la présidentielle ! En 2002, la France ne s'est pas contentée de battre son record précédent (douze candidats en 1974), elle a sans doute remporté la palme internationale de l'éventail électoral dans un pays riche et démocratique. Quelle autre grande nation moderne peut se flatter d'offrir pareil choix – de noms, sinon de politique – à ses électeurs ? Les cinq composantes de la « gauche plurielle » présentent chacune leur candidat. De même, toutes les nuances de la droite parlementaire, sans oublier les frères ennemis de l'extrême droite. Le plus étonnant ? La candidature d'un chasseur passionné, métamorphosé, pour l'occasion, en « candidat de la ruralité ». Le plus incroyable ? Chacune des trois petites « tribus » trotskistes qui existent en France a cru bon de présenter son propre candidat.

L'Etat recule mais ne s'avoue pas vaincu dans l'organisation de la vie économique. Il garde un rôle prépondérant pour animer le jeu social, des lois sur le temps de travail à la réglementation de la pause casse-croûte chez les manœuvres du bâtiment

L'économie chevillée à

Un capitalisme changeant

L'emprise de l'Etat, naguère très forte, s'est peu à peu atténuée

LES grands patrons français ne sont plus tout à fait ce qu'ils étaient. Ils ont suivi des études à HEC, Centrale, dans des écoles de chimie, voire à l'université, ils ont parfois des diplômes étrangers, mais sont de moins en moins diplômés de Polytechnique ou de l'ENA. Désormais, moins de la moitié des PDG dirigeant des groupes du CAC 40 sont polytechniciens et énarques.

A lui seul, ce changement illustre la mutation du capitalisme français. Il y a encore vingt ans, les grands patrons, à moins d'être héritiers, ne pouvaient se passer de ces références de l'élitisme républicain. L'emprise de l'Etat français était telle sur les rouages économiques et politiques que tous les dirigeants se devaient d'en connaître parfaitement le fonctionnement. Avant d'être patrons, il leur fallait avoir été hauts fonctionnaires. Restructurations, rapprochements, créations d'usines, mais aussi augmentations des prix et des marges, importations de certaines matières premières, autorisations de crédit... : tout se discutait dans les bureaux du ministère des finances ou de Matignon, avant d'être réalisé. Les conseils d'administration des groupes, eux, se contentaient d'enregistrer, quand ils étaient saisis des dossiers.

Parfois volontairement, parfois contraints et forcés, les gouvernements successifs ont renoncé, les uns après les autres, à ces instruments de régulation économique. Les prix ont été libérés, la concurrence instaurée, l'encadrement du crédit a disparu. La vague de privatisations qui a déferlé sur les pays occidentaux a fait le reste. Après les nationalisations de 1981, l'Etat concentrait entre ses mains l'ensemble du système bancaire et financier, à l'exception de quelques petits établissements familiaux, et plus de 70 % de l'ensemble productif industriel. Une situation totalement inédite dans le monde occidental, au point que de nombreux observateurs étrangers, ayant le capitalisme anglo-saxon comme référence, n'hésitaient pas à parler de *« la soviétisation »* de l'économie française.

Vingt ans plus tard, cette mainmise étatique a totalement disparu. Toutes les grandes entreprises industrielles ont été privatisées. La quasi-totalité des banques et assurances ont été remises sur le marché. Les entreprises de service public comme La Poste, EDF, GDF, France Télécom, la SNCF, restent dans le giron de l'Etat. De plus en plus assimilées à des entreprises concurrentielles, elles sont fortement invitées par la Commission européenne à ouvrir leur marché à la concurrence.

Dans un premier temps, l'Etat a voulu organiser son repli en mettant en place un capitalisme de substitution. Noyaux durs, participations croisées, échange de titres : des nébuleuses ont été construites, à partir de 1986, autour des grands groupes pour tenter de les préserver des appétits extérieurs et de garder aussi une certaine influence sur leurs décisions. Banques, groupes industriels, groupes de services se sont retrouvés à se soutenir les uns les autres par des échanges croisés de titres. *« Un capitalisme sans capital »,* dénoncèrent très vite les détracteurs de ces constructions fragiles, dans lesquelles une participation de 2 % suffisait parfois à obtenir le titre de premier actionnaire. Les jeux de pouvoir, politique et économique, les conflits d'intérêts, l'ouverture des économies, la mondialisation en marche, enfin les rappels de plus en plus véhéments du marché ont très vite remis en cause ces constructions de circonstance.

Le groupe d'assurances AXA, dirigé alors par le libéral Claude Bébéar, osa le premier briser le tabou. En 1995, il se lança à l'assaut de son concurrent UAP, présenté comme un des bras armés économiques de l'Etat. Le groupe tomba sans coup férir. Suez, Paribas, Havas, présentés comme les pivots de ce capitalisme, s'écroulèrent à leur tour. Les grands groupes qui immobilisaient des milliards dans des participations croisées décidèrent de les dénouer sans bruit.

Aujourd'hui, le capitalisme français semble être un des plus ouverts en Europe. Alors que les groupes allemands restent sous la tutelle plus ou moins lâche de leur système bancaire, que les groupes italiens, comme l'ont dénoncé récemment leurs autorités boursières, loin de démanteler leurs réseaux, ont multiplié les empilements de structures pour se protéger, les groupes français sont, pour la plupart, sur le marché. Les investisseurs étrangers, en particulier les fonds de pension anglo-saxons, représentent 40 %, voire plus de 50 %, pour certains comme TotalFinaElf ou Pechiney, de leur actionnariat. Un des taux les plus élevés en Europe. Au point que certains patrons, relayés par le Medef, s'inquiètent de cette dépendance, soulignant que la France ne possède ni structure de fonds de pension, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, ni dispositif juridique, comme aux Pays-Bas, pour les protéger.

Cette dépendance à l'égard du marché pèse à certains patrons. Pour satisfaire aux attentes des investisseurs, soutenir leur cours de Bourse, beaucoup ont dû s'engager à avoir de meilleures performances, obtenir 15 % de rentabilité, se lancer dans des fusions, voire se scinder et abandonner des activités. Aujourd'hui, quelques-uns regrettent d'avoir suivi un peu aveuglément toutes les recommandations du marché.

La pression de ce dernier est cependant relative. De nombreux PDG ont gagné une grande liberté. Leur actionnariat est si dispersé que personne n'exerce de tutelle sur eux. Les fonds de pension ne votent jamais aux assemblées ; quand ils sont mécontents, ils s'en vont. Les petits actionnaires n'ont pas les moyens de peser. Quant aux conseils d'administration, ils semblent peu se manifester, vu de l'extérieur. Car une chose n'a guère changé dans le capitalisme français depuis vingt ans : les PDG sont tous restés administrateurs les uns chez les autres, ce qui ne les incline guère à sanctionner les éventuels dérapages de leurs pairs.

Martine Orange

FABRICE PICARD/VU

La Hague (Cogema), novembre 1992. Cen

Un dialogue social très encadré

Temps de travail, lutte contre le chômage : la loi s'impose au détriment du contrat

NOS voisins n'en reviennent toujours pas : la France est sans doute le seul pays développé où l'Etat décide indirectement, dans le cadre de la réglementation sur la durée du travail, du temps d'habillage et de déshabillage des ouvriers de l'industrie agroalimentaire, ou de la pause casse-croûte des manœuvres du bâtiment. Ces dernières années, ils ont même constaté que cette bonne vieille tradition interventionniste avait retrouvé avec Lionel Jospin – qui préfère parler de *« volontarisme »* politique –, une seconde jeunesse, avec le vote sans concertation sociale préalable de plusieurs réformes majeures (emplois-jeunes, réduction du temps de travail, droit de licenciement...).

Depuis 1995, le dialogue social n'a pas totalement disparu. Les lois Aubry sur les 35 heures l'ont relancé dans les entreprises. Après avoir rompu avec le gouvernement, à l'automne 1997, le CNPF – rebaptisé Medef – a repris la main et ouvert ses chantiers de la *« refondation sociale »* avec les centrales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) : assurance-chômage, retraites complémentaires, formation professionnelle, médecine du travail, négociation dans l'entreprise. Certains ont abouti, comme la création du plan de retour à l'emploi (PARE), mais les pouvoirs publics sont restés en coulisse, jusqu'à obliger les partenaires sociaux à revoir leur copie avant d'agréer le PARE.

Le septennat qui s'achève n'en a pas moins illustré la persistance d'une culture qui dépasse les clivages politiques. A droite comme à gauche, force est toujours restée à la loi – au détriment du contrat – pour lutter contre le chômage ou réformer la protection sociale. Alain Juppé avait donné le ton en concoctant, dans le secret de Matignon, une réforme de la Sécurité sociale sans précédent depuis 1945, puis en faisant adopter par ordonnances ce qui restait de son plan après les grandes grèves de novembre et décembre 1995. M. Jospin a systématisé cette démarche, élaborant la plupart des lois sociales en se défiant des syndicats et, surtout, du patronat. Cet affrontement s'est soldé, en octobre 2001, par le départ du Medef de la « Sécu ».

Les deux principaux candidats à l'Elysée affichent désormais leur volonté de revigorer la démocratie sociale. A la méthode utilisée jusqu'à présent par son adversaire, M. Chirac oppose *« le principe du dialogue d'abord »* : patronat et syndicats seront *« invités à négocier avant toute intervention éventuelle de la loi »*, et cette méthode *« s'appliquera d'abord à l'assouplissement des 35 heures »*. De son côté, M. Jospin admet aujourd'hui que la logique du tout-Etat est à bout de souffle, et qu'il faut *« laisser plus de place à la négociation et au contrat »*. La France est-elle, pour autant, prête à reconnaître cette primauté de l'accord collectif sur la loi, inscrite dans plusieurs textes fondateurs de l'Union européenne ?

Ses voisins lui fournissent quelques exemples, qu'il s'agisse des pactes sociaux gouvernement-partenaires sociaux, fixant un cadre sur les grands dossiers (emploi, salaires, retraites, assurance-maladie...), ou des grands accords interprofessionnels et de branche, qui sont de règle en Europe du Nord. M. Chirac s'est peu prononcé sur le bon niveau auquel doit se situer la négociation. M. Jospin pas davantage, sinon pour proposer la tenue, dès l'automne, d'une *« conférence économique et sociale »* réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats pour ouvrir deux dossiers : les retraites et la formation *« tout au long de la vie »*.

Ces « grand-messes » sociales se heurtent à plusieurs obstacles, et notamment au refus du Medef, qui veut faire redescendre les sujets de négociation au niveau de l'entreprise. *« Nous ne croyons pas à la méthode des conférences tripartites »*, prévient son numéro deux, Denis Kessler, qui garde *« un mauvais souvenir »* du sommet du 10 octobre 1997, où M. Jospin avait dévoilé son projet d'imposer les 35 heures par la loi. *« Aucun des problèmes auxquels la France est confrontée ne peut se régler de la sorte »*, tranche celui qui a été le promoteur de la *« refondation sociale »*.

Les difficultés du dialogue social viennent aussi d'un syndicalisme éclaté en plusieurs pôles : corporatiste avec FO, encore puissante dans la fonction publique ; réformiste avec la CFDT ; plus radical avec la CGT et SUD. A cet éclatement s'ajoutent le taux de syndicalisation (9 %) le plus bas d'Europe et la concurrence d'associations de chômeurs comme AC! ou de mouvements antimondialisation comme Attac, qui revendiquent un droit d'ingérence dans le débat social. Cette faiblesse des organisations de salariés en a conduit certaines, notamment la CGT, à réclamer une redéfinition des règles de représentativité syndicale et la validation des seuls accords majoritaires.

L'atonie du dialogue social s'explique aussi, selon certains, par un comportement hérité des « trente glorieuses » : dans une économie largement administrée et adossée à l'Etat, les « forces vives » ont eu tendance à lui confier le soin d'arbitrer entre des intérêts divergents ; quand la crise a frappé, au milieu des années 1970, les partenaires sociaux étaient mal préparés à négocier l'adaptation de la politique de l'emploi et du système de protection sociale à la nouvelle donne économique. Enfin, la Constitution *« laisse au législateur la possibilité de restreindre, à sa convenance, la sphère d'autonomie des partenaires sociaux »*, rappellent Jean-François Amadieu et Denis Boissard dans *La Démocratie sociale en danger* (Editions Liaisons, 2001).

La recherche du compromis n'est pas complètement entrée dans les mœurs sociales. *« La réforme devient impraticable à cause des représentations idéologiques, des fantômes de guerres de religion, du maintien artificiel d'une culture du conflit, de la prédominance du symbole sur le principe de réalité, de l'inquiétude d'apparaître comme n'étant pas du bon camp, de l'angoisse d'être accusé de pactiser avec le diable »*, analyse Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Notre Etat* (Robert Laffont, 2001). L'Etat a encore toute latitude pour régler l'épineuse question de la pause casse-croûte des ouvriers du bâtiment.

Jean-Michel Bezat

ELISE HARDY/RAPHO

Paris, novembre-décembre 1995. Manifestation contre le plan Juppé.

L'explosion des préretraites

Avec un taux d'emploi de 62 %, la France se situe parfaitement dans la moyenne européenne, mais elle se distingue, aussi, par des entrées tardives sur le marché du travail et, surtout, par des départs précoces. Ainsi, l'âge moyen de sortie du travail s'élève pour les hommes à 58,5 ans et pour les femmes à 56,5 ans, contre 60 et 56 ans en moyenne européenne. En 2000, par exemple, alors que la France se situe dans le haut de la fourchette, avec un taux d'activité élevé, 74,9 %, pour la tranche des 50 à 54 ans des deux sexes, la proportion chute à 48,1 % dans la tranche des 55 à 59 ans. Dans un rapport remis le 14 mars à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, Bernard Quintreau, membre CFDT du Conseil économique et social, dénonçait cette *« spécificité française qui voit l'écroulement du taux d'emploi après 55 ans »*. Les préretraites, abondamment utilisées par les entreprises depuis les années 1980, mais aussi les dispositifs spécifiques à la fonction publique expliquent ce particularisme.

à la puissance de l'Etat

tre de retraitement des déchets radioactifs.

Le choix de l'énergie nucléaire

Les interrogations portent sur le sort des déchets radioactifs

MARS 2001 : choqué par les pannes d'électricité en Californie, deux tiers des Américains se déclarent favorables à la construction de centrales nucléaires, soit un bond de 22 % en deux ans dans l'opinion, selon un sondage du Nuclear Energy Institute (NEI). L'administration décide alors de relancer cette filière, qui fournit 20 % du courant des Etats-Unis. Un plan national énergétique est présenté, dans lequel la France est citée en référence. *« Notre amie et alliée, qui tire 80 % de son électricité du nucléaire »,* comme le souligne le président George W. Bush. Premier acte, le 15 février : le secrétaire à l'énergie, Spencer Abraham, a lancé l'initiative « Nuclear Power 2010 », avec pour objectif la construction de nouvelles centrales d'ici à la fin de la décennie.

La situation reste contrastée en Europe. Le gouvernement finlandais a approuvé en janvier la construction d'un cinquième réacteur. Au Parlement de le décider. En février, les Britanniques ont décidé de laisser la porte ouverte à de nouveaux investissements nucléaires, sans en préciser la date. Ces intentions atténuent la décision allemande, en 1998, et belge, en 1999, de sortir progressivement de l'atome.

Dans ce paysage, la France fait figure d'« exception ». Non pour son volume de production, le pays se situant au troisième rang mondial derrière les Etats-Unis et le Japon, mais pour la part de l'atome dans l'électricité face aux autres sources d'énergie comme le pétrole, le gaz ou l'hydraulique.

Cette exception trouve son origine dans la crise pétrolière de 1973. Pauvre en ressources énergétiques, la France choisit le tout-nucléaire au nom de la sécurité d'approvisionnement et de l'indépendance énergétique. Le gouvernement décide, en mars 1974, la construction de six réacteurs par an. Fort, aujourd'hui, de ses 58 tranches, sur plus de 440 en service dans le monde, le parc EDF produit plus de 80 % de l'électricité nationale. La part du pétrole, qui représentait 70 % de la consommation globale au début des années 1970, est tombée sous les 40 %.

Entre-temps, le paysage a changé. D'abord en 1979, avec la catastrophe de la centrale américaine de Three Mile Island (Pennsylvanie), dont le cœur fond à la suite d'erreurs répétées de l'équipe de conduite. Le doute s'installe. Simultanément, le pétrole se fait moins rare. Conséquence : nombre de programmes nucléaires sont ralentis. Imperturbable, la France continue. Tout comme le Japon et l'Union soviétique. Le 26 avril 1986, nouveau coup de tonnerre. Le réacteur n° 4 de la centrale ukrainienne de Tchernobyl explose et répand sa radioactivité sur toute l'Europe. Les défenseurs de l'atome ont beau prétendre alors que les centrales occidentales sont plus sûres parce que d'un modèle différent, des programmes sont annulés. Mais la France et le Japon poursuivent les leurs à un rythme soutenu. Après Tchernobyl, pas moins de vingt réacteurs seront mis en service dans l'Hexagone. Le programme de construction s'est achevé en 1998.

Si l'atome n'est pas remis en question, comme en Allemagne, une plus grande transparence est demandée pour les décisions. Les interrogations portent sur le devenir des déchets radioactifs. La France fait là aussi figure d'exception, étant l'un des rares pays, avec la Grande-Bretagne, le Japon et la Russie, à développer des technologies de retraitement. C'en est fini cependant du tout-nucléaire, comme du tout-pétrole en son temps. Un paysage plus éclaté de la production d'énergie électrique est souhaité. Cette particularité nationale divise toujours la population, comme le confirme un sondage IFOP - *Le Figaro* publié en avril : *« 52 % estiment qu'il faut maintenir la part du nucléaire, au nom de l'indépendance énergétique, et 47 % qu'il faut la réduire, car c'est dangereux. »* Selon une enquête réalisée par l'IFOP pour le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dans cinquante ans 28 % des personnes interrogées *« pensent que le nucléaire sera toujours la principale source d'énergie »*, 10 % estiment qu'il aura été *« abandonné »*. La grande majorité (58 %) estiment qu'il sera une énergie parmi d'autres, mais moins importante qu'aujourd'hui.

Dans la campagne présidentielle, l'avenir du nucléaire reste une source de divergence à gauche entre les Verts et le Parti socialiste. Les premiers militent pour une sortie progressive, ce que refuse le second. Lionel Jospin n'exclut pas une consultation de tous les Français, s'il fallait, un jour, envisager la question.

Dominique Gallois

La religion du service public à la française

JAMAIS la cohabitation n'avait paru aussi consensuelle. Au sommet européen de Barcelone, le 16 mars, c'est d'une même voix que Jacques Chirac et Lionel Jospin, défendant EDF contre l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, ont fait l'apologie du service public à la française. Dans leurs propos de campagne, les deux candidats sont également tombés d'accord pour exclure toute privatisation d'EDF, concédant du bout des lèvres une éventuelle ouverture du capital. Pour M. Jospin, *« EDF doit rester naturellement une entreprise publique. Elle a des missions de service public qu'elle continuera à remplir »*.

La *« mission de service public »*, avec tout ce qu'il y a de religieux dans cette expression apparemment banale, fait partie de ces exceptions françaises qui agacent ou intriguent les observateurs étrangers. C'est l'un des mythes fondateurs de la République, instrument de la réalisation de cette égalité des citoyens inscrite parmi les trois valeurs fondamentales, entre liberté et fraternité. Et elle ne saurait être confiée qu'à une entreprise elle aussi publique, héritage plus ancien, issu du centralisme colbertiste. Le général de Gaulle ne s'y est pas trompé qui, au lendemain de la guerre, pour hâter la reconstruction du pays autant que pour donner des gages à ses alliés communistes a nationalisé l'électricité, comme dix ans plus tôt le Front Populaire avait créé la SNCF, monopole de transport ferroviaire.

MAT JACOB/TENDANCE FLOUE

Paris. Tri postal, brigade de nuit.

Longtemps, nos voisins européens se sont gaussés de ce dogmatisme intransigeant. Ailleurs, en Grande-Bretagne notamment, service public rimait plutôt avec gabegie, sclérose, cherté et mauvaise qualité des services rendus... En Allemagne, en Belgique, on démontrait à l'envi que les services publics pouvaient tout aussi bien être assurés par des entreprises privées. Dans le grand vent de la mondialisation libérale soufflant des Etats-Unis, l'Europe, depuis quinze ans, a bâti son marché unique sur l'ouverture à la concurrence de quasiment tous les secteurs « tenus » par les Etats nationaux, soit directement, par le biais d'administrations ou d'entreprises publiques, soit indirectement, au travers d'une réglementation répartissant les marchés entre des entreprises privées. La France est le pays qui a opposé le plus de résistance à cette libéralisation, qui touchait à sa substance même.

Mais, aujourd'hui, nos partenaires rient moins. La faillite de Railtrack, le gestionnaire privatisé du réseau ferré britannique, la grande panne électrique de Californie, qui a plongé dans le noir, en 2000, l'Etat le plus riche d'Amérique, ou le scandale Enron ont douché les tenants du « tout-libéral ». La SNCF est l'une des compagnies ferroviaires les plus sûres, les plus rapides et les plus ponctuelles du monde, et EDF fournit aux Français l'un des courants les plus stables et les moins chers d'Europe. Dans les deux cas grâce à des investissements publics lourds, de long terme, qui n'auraient probablement pas suscité le même volontarisme de la part d'investisseurs privés. Mais aussi grâce à un corps social, certes très décrié pour son corporatisme – les cheminots et les électriciens –, dont le professionnalisme, voire le dévouement, n'est pas contesté, notamment en cas de catastrophe, comme l'a démontré EDF lors de la tempête de 1999.

Ainsi confortée, la France, non seulement n'entend pas renoncer à sa belle exception, mais veut désormais l'exporter, en plaidant pour l'élaboration d'un « service public européen », et... en lançant EDF à l'assaut des marchés étrangers.

Pascal Galinier

Alcool et antidépresseurs : consommations records

Les Français aiment les médicaments, et particulièrement les antidépresseurs. Depuis plusieurs années, la France demeure l'un des pays où la consommation de psychotropes est la plus élevée au monde. Elle est notamment trois fois plus importante qu'en Grande-Bretagne ou qu'en Allemagne. Selon un rapport de l'Observatoire national des prescriptions de médicaments, 12 % des Français âgés de plus de 15 ans ont consommé pendant l'année un ou plusieurs psychotropes. « Environ 20 % des prescriptions d'antidépresseurs ne reposent sur aucun diagnostic psychiatrique étayé », souligne l'étude.

Autre record : la mortalité liée à la consommation d'alcool reste en France l'une des plus importantes au monde, avec 40 000 décès par an, dont 23 000 de maladies qui lui sont directement attribuables. Cinq millions de Français sont à risque parce qu'ils boivent trop et deux millions sont alcoolodépendants.

Un impôt sur le revenu à portée limitée

L'impôt sur le revenu est au cœur de la campagne présidentielle. Jacques Chirac propose de le diminuer de 15 milliards d'euros sur la législature, c'est-à-dire de près d'un tiers, quand Lionel Jospin promet de le réduire de 5 milliards d'euros. Pourtant, contrairement à ce que l'on peut constater dans la plupart des pays développés, l'impôt sur le revenu français reste de portée limitée. En 2001, il a rapporté à l'Etat quelque 53,5 milliards d'euros. Soit 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) alors que l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales) en représente 45 %. A titre de comparaison, la TVA a rapporté 105,2 milliards d'euros en 2001, et la CSG 62 milliards d'euros. Si l'impôt sur le revenu est finalement marginal en termes de recettes publiques, c'est parce que la moitié des Français n'y sont pas assujettis : ainsi, en 2001, 17,2 millions de foyers fiscaux le payaient, sur un total de 32,9 millions de contribuables. Qui plus est, de nombreux revenus, notamment de l'épargne, échappent à l'impôt sur le revenu.

Cinéma, livre, chanson, les gouvernements n'ont cessé de promouvoir et de protéger ces « industries culturelles » dans un pays jaloux de ses valeurs, qui revendique tout aussi bien les arts de la table que ceux de l'esprit

Un art de vivre envié,

75 millions de visiteurs attirés par les douceurs de la France

Pour conserver sa place de premier pays touristique au monde, l'Hexagone ne peut pas seulement compter sur son passé

IL, ou elle, a la quarantaine, des revenus sensiblement au-dessus de la moyenne, mais une culture générale supérieure. Il, ou elle, réside le plus souvent dans une grande ville, et 85 % sont européens. Tel est, à gros traits, le portrait-type du touriste étranger attiré par la France. Et ils, et elles, sont de plus en plus nombreux à vouloir goûter à ses charmes : 70 millions en 1998, 75 millions en 2000, 76,5 millions en 2001.

Bien sûr, la France a des atouts plein la manche : son histoire, son patrimoine culturel, sa gastronomie, ses plages ou ses pentes neigeuses. Il y a encore la réputation d'un Paris cité des lumières qui brille sur toute la planète. Mais il y a aussi Chamonix, si prisé des Japonais, le Périgord, jardin des Britanniques, la Drôme, celui des Hollandais, le Lourdes des catholiques, les vertes prairies de Normandie ou les beaux plateaux des Causses.

Cette palette de paysages, de décors, d'atmosphères, est presque idéalement placée à la croisée des chemins des voyageurs, entre Nord et Sud. *« La France dispose d'une culture, comme l'Italie ; permet le ski, comme en Autriche ; possède, avec Paris, une ville aussi attirante que Londres, et a ouvert des centres de loisirs comme en Floride »*, résume Jean-Pierre Pérol, directeur général de Maison de la France, organisme chargé de la promotion touristique. Enfin, l'Hexagone est bien équipé en routes, trains et aéroports, et des hôtels de toutes étoiles diversifient son offre. Ce n'est donc pas un hasard si, au classement des fréquentations touristiques, la France est la première, la quatrième pour les recettes.

Globalement, à l'extérieur, le pays a plutôt une bonne image, *« celle de l'art de vivre »*, poursuit Jean-Pierre Pérol. Mais il y a quelques ombres au tableau : *« Nous avons une réputation d'arrogance, de manque de décontraction, et de cherté »*, regrette-t-il. Sur ce dernier point, il estime que l'euro va permettre des comparaisons européennes plus fiables : *« Nous sommes moins chers de 5 % que l'Italie »*, assure-t-il.

Reste que cette activité économique (7 % du PIB) est fragile, et que rien n'est acquis. Les événements du 11 septembre ont ainsi secoué le secteur. Pour tenter de relancer le marché, Maison de la France a engagé une vaste campagne de publicité à l'étranger autour du thème « J'aime la France ». Plusieurs figures connues y ont participé, comme Woody Allen, Claudia Cardinale, Julio Iglesias, Roger Moore et même Mickey. C'est qu'Euro Disney est devenu le site le plus fréquenté de France, avec 12,6 millions de visiteurs par an, devant Notre-Dame de Paris (12 millions).

La campagne, d'un coût total de 15 millions d'euros, a été financée par le gouvernement, Maison de la France, des tour-opérateurs, des transporteurs et les comités régionaux du tourisme (CRT) : ces structures sont les fers de lance de la promotion du pays. Chacune vante ce qui fait sa différence. *« Nous devons absolument mettre en avant nos diversités*, explique Yvon Bonnot, président de la Fédération nationale des CRT, *et être en veille permanente. »* Car la concurrence est rude avec les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne. *« Pour un long week-end, un Allemand peut hésiter entre Paris et New York. Ce sera une question de prix, de prestations, mais aussi de mode »*, constate Jean-Pierre Pérol.

Or tout ce qui fait l'identité de la France à l'étranger ne suffit plus. Une étude, réalisée en novembre 2000 pour Maison de la France et le service d'information du gouvernement, soulignait les dangers qui menacent la position française : les grands vins peuvent aussi être américains, les bons plats italiens ou espagnols sont plus accessibles, l'exceptionnel patrimoine architectural renvoie à un passé et la langue n'exerce plus le même attrait, battue en brèche par l'anglais et l'espagnol. La France donne le sentiment de ne plus être dans le mouvement. Un handicap pour attirer les jeunes touristes.

Bruno Caussé

G. FAVIER/VU

Clairefontaine (Yvelines). Centre technique national de football : l'entraînement des jeunes.

L'euphorie des joueurs en bleu

DEPUIS la victoire à la Coupe du monde de football 1998, le sport français vit une période d'euphorie sans précédent. Dans de nombreuses disciplines, les Bleus sont désormais irrésistibles. En rugby, ils viennent de remporter le premier grand chelem à six équipes du Tournoi ; en tennis, ils ont gagné une Coupe Davis supplémentaire ; ils ont fait trembler les basketteurs américains en finale olympique, sont redevenus champions du monde de hand-ball et ont ramené la bagatelle de 49 médailles, dont 17 d'or, des Jeux olympiques de Sydney (été) et de Salt Lake City (hiver). Ces succès ne surviennent pas par hasard. Ils sont le fruit d'une politique mise en place par l'Etat et les fédérations sportives il y a une trentaine d'années. Sa caractéristique principale : la formation des jeunes élites sportives et de ceux qui les encadrent.

Le football fait, en la matière, figure de référence. Le premier sport français par le nombre de licenciés (actuellement 2 millions) a rendu obligatoire la présence d'un centre de formation dans chaque club professionnel et a créé des centres de « préformation » à vocation régionale pour les enfants plus jeunes. Parallèlement, le football s'est lancé dans un vaste programme destiné au perfectionnement de ses techniciens, avec toute une gamme de diplômes à l'appui : l'un d'eux, le brevet de formateur, est unique au monde.

Ce modèle sportif connaît actuellement son âge d'or. Convoités par les plus grands clubs européens, où ils ont pu parfaire leur culture tactique, les footballeurs français sont devenus champions d'Europe deux ans après avoir été sacrés champions du monde – un enchaînement qu'aucune nation n'avait réussi auparavant.

Les pays voisins sont passés du stade de l'étonnement à celui du copyright. L'Allemagne vient ainsi d'annoncer qu'elle allait mettre en place 390 centres sur l'ensemble de son territoire afin de détecter et former des jeunes footballeurs à partir de 11 ans. L'Angleterre, autre nation en quête de gloire perdue, s'est, elle, lancée dans la construction d'un centre national d'entraînement d'un coût de 49 millions d'euros, à Rangemore (Midlands), dont la conception est entièrement inspirée du Centre technique national de Clairefontaine (Yvelines). Fleuron de l'exception sportive française, cet établissement inauguré en 1988, et rebaptisé Centre Fernand-Sastre en hommage à l'ancien président de la Fédération française, décédé en 1998, est régulièrement visité par des délégations étrangères souhaitant comprendre comment la France en est arrivée là.

Cette politique a toutefois sa contrepartie. Les clubs français n'ayant pas une force financière comparable à celle des clubs anglais, espagnols ou italiens, ils sont chaque saison vidés – à bon prix, s'entend – de leurs meilleurs éléments. Faut-il ou non continuer à faire de la formation ? La question revient régulièrement. *« Dans un club, l'homme le plus important est le responsable de la formation,* indiquait Aimé Jacquet au *Monde* le 25 avril 2001. *L'entraîneur de l'équipe première n'est qu'un technicien de passage. Un club qui refuserait de faire de la formation est condamné à mourir. Ou alors à faire des folies, c'est-à-dire aller chercher des joueurs qu'on dit exceptionnels et qui ne sont pas meilleurs que ceux qui sont formés dans nos centres de formation. »*

Frédéric Potet

Adieu, « French lover »

SI l'on veut évoquer les riches heures du *French lover*, son charme *so romantic*, sa réputation de séducteur drôle et bien élevé, mieux vaut en rester au souvenir de Charles Boyer, Marcel Cerdan ou Yves Montand. On sentait le mythe battre de l'aile ; il ne fait désormais plus de doute qu'il s'agit d'un stéréotype folklorique, fatigué et parfaitement décrédibilisé. Il faut s'y résoudre, la réputation du Français bourreau des cœurs est une survivance, une idée reçue qui ne résiste pas à la froide analyse des enquêtes consacrées aux pratiques sexuelles.

« Comparés à leurs voisins, les Français sont dans une désespérante moyenne », constate Henri Léridon, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED). Une étude portant sur dix pays européens, et publiée en 1998, indique qu'en France les hommes déclarent avoir connu, au cours de leur existence, douze partenaires, ce qui les situe dans une moyenne basse. Les Français sont devant les Espagnols, qui en annoncent dix, mais ils sont moins actifs que les Finlandais (quinze) ou les Néerlandais (vingt).

Chez nous, la fréquence des relations sexuelles semble un peu plus élevée qu'ailleurs (2,06 par semaine, alors que la plupart des Européens se contentent de 1,8), mais elle semble moins liée à une prédisposition pour la chose qu'au simple fait que l'on vit un peu plus souvent en couple qu'ailleurs. Le Français est un amant fidèle qui ne passe pas son temps à courir le guilledou : seules 7 % des personnes vivant en couple avouent avoir connu plus d'un partenaire au cours des douze derniers mois.

Lorsqu'il est célibataire, c'est-à-dire en principe disponible, il ne collectionne pas les conquêtes. Publiée l'an passé, une enquête comparative entre la France, patrie supposée du libertinage, et les Etats-Unis, terre d'élection présumée de la pudibonderie, constate que, parmi les hommes célibataires, 15 % des Français indiquent avoir connu plus d'un partenaire au cours de l'année, alors qu'ils sont 34 % outre-Atlantique. De quoi définitivement ruiner le mythe du *French lover* auprès de celles – les Américaines – qui étaient peut-être les dernières à y croire.

A contre-courant des clichés, les sexologues considèrent que *« la relation dotée d'une composante sexuelle semble impliquer un plus haut degré d'engagement qu'aux Etats-Unis »*. En d'autres termes, le modèle traditionnel du couple et l'association sexe et sentiment seraient en réalité bien plus forts chez les Français, moins *« libérés »* qu'ils ne le pensent. Le *French lover* s'est rangé. Il est même devenu très fleur bleue.

Jean-Michel Normand

SOTHEBY'S

Charles Nègre : « Les ramoneurs en marche », antérieur au 29 mai 1852. Epreuves sur papier albuminé d'après un négatif sur papier ciré 159 × 217.

Le recours à la préemption des œuvres d'art

Depuis 1921, la loi permet à l'Etat de préempter une œuvre vendue aux enchères. Depuis 1987, l'Etat peut également exercer ce droit pour le compte des collectivités territoriales. La préemption est faite par le représentant du ministre, généralement un conservateur du musée concerné, aussitôt après l'adjudication, l'Etat bénéficiant toutefois d'un délai de quinze jours pour confirmer sa décision. S'il renonce, le bien revient au dernier enchérisseur. D'autres pays, comme l'Espagne, appliquent ce droit. Mais la France fait de ce droit un usage aussi systématique que les finances publiques le lui permettent. Une des préemptions les plus spectaculaires de ces dernières années eut lieu le 15 mai 2001 : c'est le manuscrit du *Voyage au bout de la nuit,* de Louis-Ferdinand Céline, préempté à 12,1 millions de francs par la BNF. La récente vente de la collection de photographies des Jammes, dispersée par Sotheby's à Paris, a été l'occasion de préemptions en cascade (*Le Monde* du 26 mars 2002). Une photo de Niépce de 1825 (500 750 euros), un album de Marville (489 750 euros), un album anonyme du cercle du sculpteur Simart (335 750 euros), *Le Stryge* de Nègre (313 750 euros), une façade attribuée à Baldus (335 750 euros), deux vues de Regnault (280 750 euros et 258 750 euros).

Harry Bellet

Les accidents de la route, un mal national

En matière de sécurité routière, la France constitue une triste exception. Avec près de 8 000 morts chaque année, les routes de l'Hexagone sont particulièrement meurtrières. Rapporté au nombre d'habitants, elles tuent deux fois plus qu'au Royaume-Uni et une fois et demie plus qu'en Allemagne. Seuls l'Espagne, la Grèce et le Portugal enregistrent de pires bilans. Cette situation tient au comportement des conducteurs, aux effets de l'alcoolisme et aussi, mais en partie seulement, à un réseau routier peu dense, et donc relativement dangereux. La plupart des accidents mortels se produisent dans un rayon de 30 kilomètres du domicile, sur des itinéraires connus, et un tiers seraient imputables à un manque d'attention.

Dans leurs choix, les Français se distinguent par un intérêt encore faible pour les boîtes de vitesses automatiques (pas plus de 7 % des ventes) et leur peu d'attirance pour les versions breaks et les cabriolets. En revanche, ils plébiscitent les monospaces, les moteurs Diesel, les carrosseries de couleur claire et les marques nationales, qui occupent plus de 60 % des ventes.

Les batailles du prix du livre

En 1981, l'une des premières mesures du gouvernement de François Mitterrand a été l'instauration d'un prix unique pour le livre. Objectifs : maintenir un réseau de librairies, menacées par la grande distribution ; éviter une surenchère sur les rabais qui favorise les best-sellers au détriment des autres ouvrages. L'idée que le livre n'est pas un produit comme les autres était au centre de ce combat, incarné par Jérôme Lindon, patron des Editions de Minuit. C'était déjà la définition de l'exception culturelle. La plupart des pays européens ont un système de régulation du prix du livre. Mais la Grande-Bretagne y a renoncé en 1995, ce qui a entraîné une accélération de la concentration des librairies entre les mains de grandes chaînes, comme cela s'est produit aux Etats-Unis.

une culture défendue

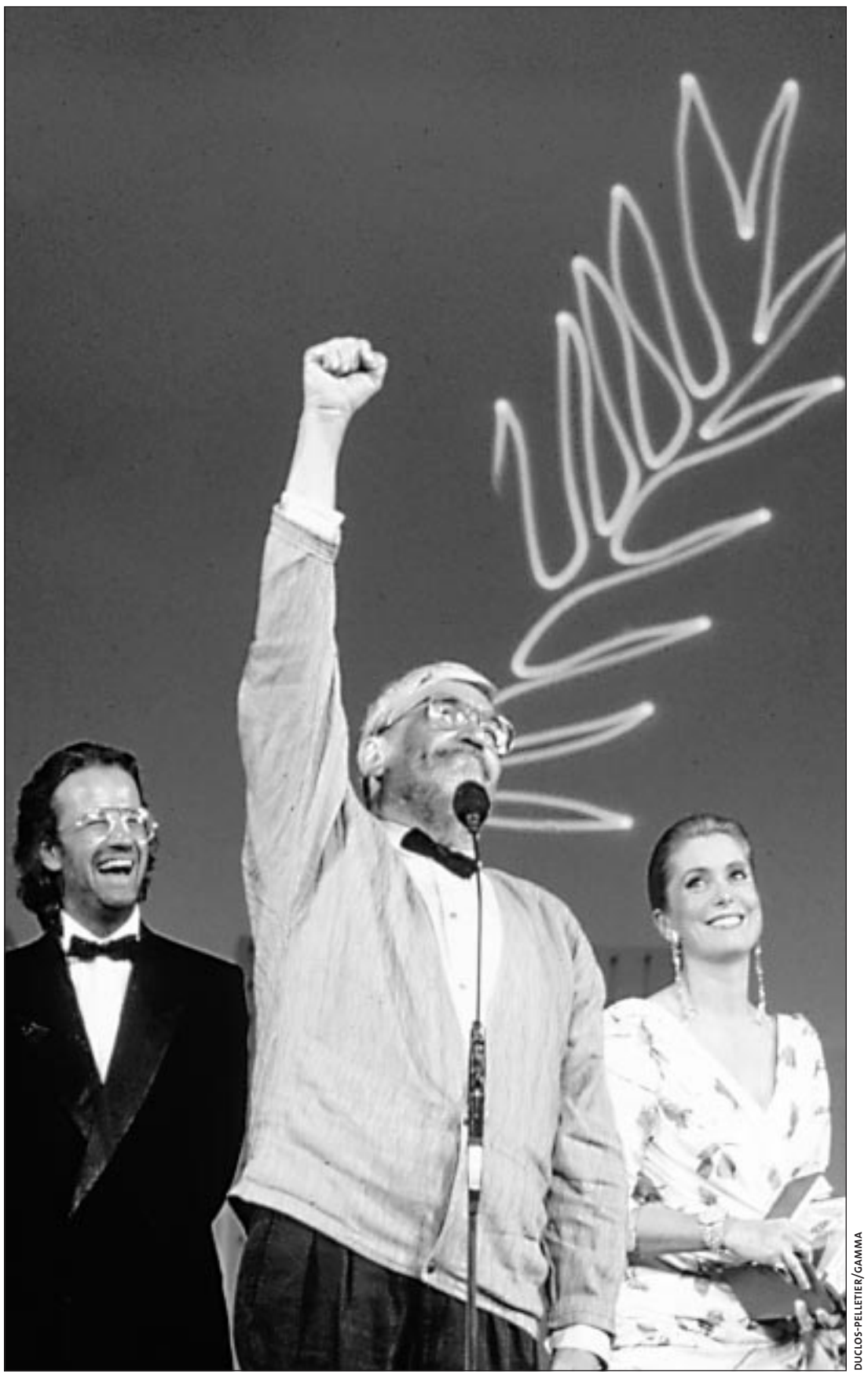

DUCLOS-PELLETIER/GAMMA

Cannes, 1987. Christophe Lambert et Catherine Deneuve viennent de remettre à Maurice Pialat la Palme d'or pour son film « Sous le soleil de Satan ».

La République avec les créateurs

Du « ministère des arts » à l'action de Malraux, la longue histoire de l'exception culturelle

SANS remonter à Richelieu ni à Louis XIV, l'intervention de l'Etat dans la défense et la promotion des arts possède une longue et riche histoire, où s'est particulièrement illustrée la République. La Révolution française « invente » le musée, et, en 1881, le premier ministère des arts entérinait, à l'échelon gouvernemental, un intérêt séculaire. Celui-ci trouvera son accomplissement avec la création, en 1958, du ministère des affaires culturelles, confié à André Malraux par de Gaulle. Ce ministère, et ce ministre, sont des pièces importantes de la mise en œuvre d'*« une certaine idée de la France »*, dont le Général se veut l'incarnation.

Cette longue histoire trouvera un nouveau sommet avec l'importance politique, nationale et internationale de l'action de Jack Lang au cours de ses deux passages Rue de Valois (1981-1986, 1988-1993), rencontrant un écho dans le monde assez inattendu. Par exemple, lorsque, dans les années 1980, M. Lang veut rencontrer ses homologues européens, il lui suffit d'inviter à déjeuner Melina Mercouri, ministre grecque de la culture. Aujourd'hui, tous les gouvernements d'Europe ont un responsable de haut niveau chargé des questions culturelles.

Dans ce contexte, le cinéma a logiquement bénéficié d'une attention particulière : les dimensions financières, industrielles et sociales du processus de fabrication des films et l'ampleur de leurs effets sur les populations du pays comme à l'étranger en font un enjeu stratégique. Les Français ne sont d'ailleurs pas les seuls : au début du siècle, les autorités américaines prêtent main-forte à leurs ressortissants pour évincer la forte présence des industries françaises de l'image outre-Atlantique, et lorsque, en 1912, un élu des Etats-Unis affirme au Sénat : *« Trade follows films »* (le commerce suit les films), il établit le fondement d'une action de Washington en faveur du cinéma américain qui ne s'est jamais démentie. De même est-ce un ordre (du 5 juillet 1917) du général en chef des armées allemandes en guerre, Ludendorff, qui crée l'industrie du cinéma allemand, comme *« arme de guerre efficace »*.

En France, et au plus haut niveau, une commission parlementaire avait entrepris, dès 1926, d'élaborer un projet de « statut du cinéma ». Mais c'est après l'irruption du parlant, où la France est à la traîne, que professionnels et politiques entrent dans une relation de mobilisation, de négociations et d'exigences qui ne s'arrêtera plus. Le 15 février 1930, René Jeanne publie, dans *La Revue des Deux Mondes*, l'article « L'invasion cinématographique américaine », qui pourrait à la lettre servir de discours aux lobbies du cinéma français comme aux politiques en campagne en 2002. Un an plus tard, le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts crée un Conseil supérieur du cinématographe, chargé *« d'émettre des avis sur tous les problèmes relatifs à l'art et à l'industrie du cinéma, sur tous les projets de loi et règlement les concernant »*.

Plusieurs organes comparables se succéderont, suscitant l'existence d'un personnel d'experts, qui vont suivre les dossiers au-delà des vicissitudes politiques. Les atermoiements de l'industrie, qui veut voir l'Etat défendre ses intérêts tout en se méfiant du contrôle public, animent la vie du secteur jusqu'à la création du Comité d'organisation de l'industrie cinématographique (COIC), en août 1940, et qui deviendra, à la Libération, le Centre national de la cinématographie (CNC). Il dépend alors du ministère de l'information, puis de celui de l'industrie et du commerce, jusqu'à son rattachement en 1959 à la Rue de Valois.

Au fil de ses adaptations, il est devenu une direction atypique du ministère, où se mêlent, selon un cocktail instable mais finalement efficace, administration publique et cogestion d'un secteur par ses acteurs privés et une tutelle publique. L'un de ses principaux effets est la relative transparence d'un secteur qui, dans le monde entier, attire les opérations opaques, voire mafieuses.

Dans la longue histoire des relations entre l'Etat et le cinéma, deux épisodes « héroïques » ont particulièrement marqué les esprits, témoignant d'une implication de l'ensemble des forces du pays sur ce dossier. Le premier est la signature, le 28 mai 1946, des accords Blum-Byrnes, rouvrant (de manière contingentée) l'accès des écrans français aux productions hollywoodiennes. Ils suscitent polémiques houleuses dans la presse et à la Chambre, jettent dans la rue vedettes et cinéastes aux côtés des producteurs et distributeurs, sur fond de début de guerre froide. Il en naîtra le Comité de défense du cinéma français, qui contribuera à la naissance de la loi d'aide au cinéma de 1948, pilier de l'action légale dans le secteur.

Le deuxième épisode est celui des négociations du GATT de 1993, qui vont voir l'« union sacrée » des politiques français, de droite et de gauche (Edouard Balladur étant premier ministre), et des professionnels permettre à la position française de s'imposer comme celle de l'Union européenne, pourtant très majoritairement hostile, puis l'Europe risquer de faire échouer les négociations portant sur la totalité des échanges de biens et de services dans le monde pour obtenir à l'arraché la fameuse « exception culturelle ». C'est-à-dire la non-mention des œuvres de l'esprit dans les domaines d'application du traité de Marrakech, fondement de l'Organisation mondiale du commerce.

Jean-Michel Frodon

Des quotas pour la chanson

Votée en 1994, entrée en vigueur en 1996, la loi sur les quotas de chansons francophones à la radio visait à protéger le répertoire national face à la montée des variétés internationales (c'est-à-dire anglo-saxonnes). Si l'on en croit les chiffres de ventes publiés par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), qui regroupe les majors du disque, la part de variété nationale a atteint, pour 2001, 58,9 % du marché, contre 35,7 % d'international, inversant la proportion d'avant 1996. La loi sur les quotas impose un minimum de 40 % de chanson française, dont la moitié au moins provenant de nouveaux talents ou de nouvelles productions.

Ce dispositif a eu pour effet immédiat d'inciter les producteurs de disques à mener une politique plus active en matière de recherche de jeunes talents dans l'Hexagone. Cette loi sur les quotas s'insère dans un dispositif français très particulier, né lorsque Jack Lang était ministre de la culture. La France est, par exemple, dotée d'un Fonds de soutien au rock et à la variété, chargé de gérer le prélèvement obligatoire de 3,5 % hors TVA sur les billets d'entrée aux spectacles.

Véronique Mortaigne

La force du soutien public au cinéma

LE système français de soutien public au cinéma est envié dans le monde entier. C'est récent. Cet engouement tient davantage aux succès enregistrés au cours des vingt-quatre derniers mois qu'à sa capacité réelle à développer un système complet et diversifié de production, de distribution, d'exploitation, de viabilité économique et de valorisation symbolique, sans équivalent dans les pays comparables. Contrairement à une idée trop répandue, l'aide publique au cinéma ne consiste pas en dépense des finances publiques. Elle est conçue comme un faisceau de dispositifs, définis par des lois et des règlements, et constamment réaménagés – d'où un côté « usine à gaz » qui rend nécessaire un toilettage régulier, pas toujours entrepris –, visant à garantir un financement de l'ensemble du secteur en volume, et sa ventilation de manière suffisamment variée.

Trois grands mécanismes sont mis en œuvre. Le premier, déterminant pour la stabilité du système, est le fonds de soutien, géré par le CNC. Celui-ci est abondé par trois grandes sources, la taxe spéciale additionnelle (TSA) de 11 %, prélevée sur chaque billet, une taxe sur les cassettes vidéo vierges, et l'obligation des chaînes de télévision en clair d'affecter 3,2 % de leur chiffre d'affaires, et Canal+ 12 %, au cinéma français.

Ce fonds de soutien est utilisé de deux manières, le soutien automatique et le soutien sélectif. Le premier, qui mobilise les deux tiers du total, accompagne les efforts d'investissement des producteurs essentiellement, mais aussi des distributeurs et des exploitants, selon des barèmes fixes. Une des qualités du système est que la TSA prélevée sur les entrées de tous les films (dont un grand nombre de films américains) contribue au financement du cinéma français. Le soutien sélectif, dont le principal aspect est l'avance sur recettes, au profit de la production, aide des projets pour leur valeur culturelle, soutient les salles art et essai, la distribution de films de recherche, les festivals, les industries techniques, l'enseignement, la conservation de patrimoine et les innombrables associations qui contribuent à la vitalité du cinéma...

Le deuxième mécanisme tient aux obligations de diffusion des chaînes de télévision, contraignant celles-ci à être les clients, dans des conditions très favorables au cinéma, des produits de celui-ci. Un ensemble de règles (quotas, horaires de diffusion, échelonnement dans le temps des modes de diffusion des films après leur sortie en salles) a créé un environnement qui a sauvé le cinéma en France, lorsque la concurrence de la télévision, puis le développement des chaînes privées, détruisaient ailleurs les cinématographies – le cas le plus tragique restant celui de l'Italie.

Le troisième mécanisme, plus strictement financier, tient aux avantages fiscaux qu'offrent les sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica) à ceux qui, par l'intermédiaire de ces organismes bancaires, investissent dans la production. Cet ensemble est complété par l' Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (Ifcic), qui garantit auprès des banques leurs prêts à des projets de cinéma.

J. -M. F.

DE QUOI EST FAIT LE SOUTIEN

Les ressources de la production, section cinéma, en %

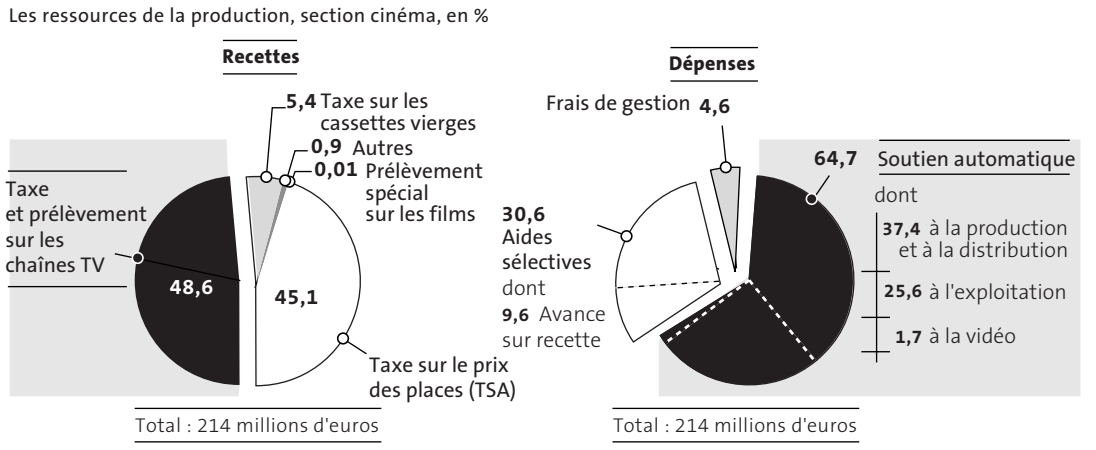

Source : CNC

Le foisonnement des magazines

La presse magazine fait preuve d'un dynamisme et d'une créativité rares en France. C'est un type de presse très lu, par plus de 45 millions de lecteurs selon la dernière étude AEPM (Audience études sur la presse magazine). Le nombre de magazines augmente chaque année, de façon très régulière : il est passé, selon la direction du développement des médias, de 754 en 1985 à 1 498 en 1999, auxquels s'ajoutent les titres de presse professionnelle, qui sont passés, pendant la même période, de 1 100 à 1 499. Rien qu'aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le principal diffuseur de presse en France, 2 500 magazines sont acheminés chez les marchands de journaux.

La diffusion des magazines en 2001 devrait être stable par rapport à 2000 et osciller aux alentours de 1,6 milliard d'exemplaires (dont près de 930 millions rien que pour les hebdos de télévision et près de 250 millions pour les féminins). Sur la durée, c'est le type de presse dont la diffusion a le plus augmenté, de + 15,6 % entre 1985 et 1999, grâce notamment aux principaux éditeurs, comme Hachette Filipacchi Médias (HFM), Prisma Presse, EMAP France, VUP, Bayard ou Excelsior.

D. R.

THEODORE ZELDIN est professeur d'histoire à Oxford. Il est l'auteur notamment des ouvrages suivants : *Les Français* et *L'Histoire intime de l'humanité* (Fayard), *Histoire des passions françaises* (Payot), *De la conversation* (Fayard). Il préside Oxford Muse, une fondation qui développe de nouvelles approches à l'égard du travail, de l'éducation, des relations professionnelles et personnelles.

« Les Français sont soit en retard, soit en avance, rarement à l'heure des autres »

Pour Theodore Zeldin, les Français rêvent d'un bonheur privé, cultivent l'amitié chez ceux qui ne leur ressemblent pas et craignent à tort la menace de l'Amérique sur leur indentité culturelle

Peut-on définir l'identité française ?

La France est un pays d'exception parce qu'elle ne se lasse pas de se demander en quoi elle est un pays d'exception. Cela peut la faire passer pour une nation narcissique. Je pense plutôt le contraire. Les Français ont toujours été passionnément intéressés par ce que les autres pensaient d'eux, mais leur fierté ne les a jamais empêchés d'importer et d'adapter des idées étrangères. Si les Parisiennes sont si élégantes, ce n'est pas parce qu'elles sont riches, mais c'est parce qu'elles s'observent mutuellement et qu'elles stimulent leur goût par des emprunts qu'elles adaptent. La Déclaration des droits de l'homme visait le monde entier, alors que les Américains ont fait une révolution pour eux-mêmes et que les Anglais ont inventé l'*habeas corpus* à leur unique usage. Montaigne disait que tous les hommes étaient ses compatriotes. Il exprimait ainsi le paradoxe de l'identité française. C'est une façon géniale de valoriser la diversité de la France. Dans un récent best-seller sur l'identité anglaise, le journaliste Jeremy Paxman se plaint que les Anglais ne savent pas qui ils sont et qu'ils sont jaloux des Français, qui ne savent pas forcément où ils vont mais qui savent qui ils sont.

L'identité française change-t-elle souvent ?

Elle change tout le temps. C'est sa force, et la source de son angoisse. Déjà, au XVIe siècle, un visiteur anglais décrivait les Français comme une nation tellement captivée par la mode, et changeant sans cesse d'avis, qu'on avait du mal à la cerner. En 1900, l'identité française était très différente de ce qu'elle est actuellement. L'idéal le plus répandu était d'être rentier ou petit fonctionnaire, de travailler le moins possible, comme le héros de Courteline, Monsieur Badin, *« l'employé de bureau qui ne voulait pas aller au bureau »*. Tandis que, dans d'autres pays, l'ambition des jeunes était de devenir ingénieur, les Français préféraient aller au café, admirer les arts et jouir de la vie provinciale, qu'ils goûtaient, comme le disait Anatole France, bien qu'elle fût ennuyeuse. Ils étaient, à cette époque, les pionniers de la famille à enfant unique. Les Français ne sont pas différents des autres, mais ils paraissent l'être parce que leur horloge est décalée. Quand les Anglais se lancent dans l'industrie, les Français ne s'y s'intéressent pas. Ils sont soit en retard, soit en avance. Ils sont rarement à l'heure des autres.

Mais les Français deviennent de plus en plus différents les uns des autres.

Tocqueville avait imaginé que les hommes deviendraient de plus en plus semblables. Les Français l'ont démenti. Ils conservent le désir de se distinguer que nourrit leur indépendance d'esprit. Ils ont fait de la France non pas un territoire, mais une idée, un rêve que chacun créait pour lui-même. Quel est leur rêve aujourd'hui ? Avoir une vie privée heureuse. L'amitié est la vertu qu'ils prisent le plus. Dans le passé, il s'agissait de nouer une amitié avec des semblables. Aujourd'hui, on recherche pour amis des gens un peu différents de soi. La grande révolution actuelle, c'est la recherche d'une amitié entre homme et femme.

Cette réduction du rêve au bonheur privé complique-t-elle le travail des hommes politiques ?

Les hommes politiques ont dit depuis longtemps que leur travail, c'était d'organiser la société, d'imaginer ses structures, que le bonheur individuel des Français, ce n'était pas leur affaire. Le paradoxe, c'est qu'ils sont obligés eux-mêmes de dévoiler leur vie privée. Dans la campagne présidentielle en cours, comme les principaux programmes ne sont pas très différents, la décision se jouera autour du caractère, de la personnalité des candidats.

Les Français sont-ils devenus plus ouverts, plus accueillants envers les étrangers, plus aimés d'eux ?

Aucun peuple ne se critique autant lui-même, mais les Français, c'est vrai, n'aiment pas que les autres les critiquent. S'ils sont critiqués, c'est souvent parce qu'ils ont du mal à s'expliquer. Ils ont fait beaucoup d'erreurs de communication. L'une des plus flagrantes est celle de Jacques Chirac lorsqu'il tenta de justifier la reprise des essais nucléaires à Mururoa. En revanche, leur action humanitaire est très bien accueillie. Depuis que les Français ont massivement appris l'anglais, on peut attendre un changement d'attitude des étrangers à leur égard. Les jeunes Français ne sont plus casaniers comme leurs ancêtres, ils voyagent partout.

Un voyageur anglais du XVIIIe siècle, Arthur Young, se disait frappé par le mutisme des Français. Sont-ils aujourd'hui plus loquaces ?

Ce voyageur avait surtout rencontré des paysans. Les paysans parlaient peu, car ils pensaient qu'ils parlaient mal. Ils parlaient le patois et avaient peur qu'on se moque d'eux. Les hommes politiques furent des avocats, qui, par vocation, parlaient bien. Aujourd'hui, les Français s'intéressent moins à la parole publique et plus à la capacité des gens à parler en privé, en particulier à parler aux femmes. Les femmes trouvent que la majorité des hommes n'ont pas encore appris à parler de manière à les satisfaire.

La langue est-elle encore le bien commun le plus important des Français ?

Les Français se sont depuis longtemps distingués par l'importance donnée à la langue, car la France a été créée par des intellectuels et des écrivains plutôt que par les armées. Aujourd'hui, la question-clé est : peut-on être français en parlant l'anglais ? L'anglais deviendra la langue universelle. Mais une langue universelle, cela ennuie, et l'ennui est le grand problème de l'humanité d'aujourd'hui. La langue française offre à ceux qui la pratiquent une forme différente d'exercice mental, elle leur permet de penser différemment, de changer de point de vue. C'est la chance des Français. Pour être saisie, il leur faudra faire des efforts.

Par exemple, compte tenu de l'importance de l'enseignement des langues dès la petite enfance, la France devrait ouvrir dans le monde non plus des lycées, mais des écoles maternelles, où l'on enseignerait le français comme deuxième langue. Vous auriez des enseignants de français dans les crèches ou les petites classes comme vous avez eu jadis, un peu partout, des cuisiniers et des gouvernantes au service des élites.

Comment expliquez-vous l'attachement de la France à son exception culturelle ?

La formule « exception culturelle » est mal choisie. L'art a toujours eu – et aura toujours – besoin de mécènes, de même que la recherche scientifique devra toujours être stimulée financièrement. La création artistique coûte cher, et elle ne séduit toujours, au début, qu'une minorité. C'est donc merveilleux de trouver les moyens de produire des œuvres. On ne doit pas s'excuser de faire pour la culture ce qu'on fait au profit de la science.

Les Français s'inquiètent d'une américanisation qui leur ferait perdre une part de leur identité. Cette inquiétude est-elle légitime ?

Il faut observer l'Amérique plus minutieusement. Il n'y a pas une, mais des Amériques. L'Amérique qui regarde la télévision publique – 12 % des spectateurs – est différente du stéréotype du Middle West. Il y a une Amérique qui recherche la création. Seuls les peureux peuvent dire que l'Amérique est un danger. Les Français ont l'avantage de continuer à respecter l'intellectuel et l'intelligence. L'intelligence non pas comme don inné, mais comme produit de la confrontation des idées. J'approuve Bernard-Henri Lévy lorsqu'il dit que l'intellectuel se définit par son don d'ubiquité, par sa capacité à s'exposer au monde pour mieux penser, par sa volonté de sortir de Saint-Germain-des-Prés pour recevoir des stimuli extérieurs.

Les intellectuels français d'aujourd'hui vous semblent-ils différents de ceux d'il y a trente ou quarante ans ?

Montesquieu parlait l'anglais, écrivait en anglais. Voltaire est allé en Angleterre, s'en est inspiré. Diderot avait essayé d'apprendre le russe. Puis la France s'est un peu repliée sur elle-même, est devenue plus nombriliste. Les intellectuels français d'aujourd'hui commencent à reprendre une tradition.

L'éducation crée-t-elle toujours une profonde unité parmi la jeunesse française en la marquant d'une empreinte indélébile ?

Autrefois, en France, le passage entre l'illettrisme et l'école représentait, pour ceux qui le vivaient, une révolution extraordinaire. Aujourd'hui, on apprend encore à énoncer le français de façon plus ou moins compréhensible. A l'inverse, l'Angleterre, marquée par les idées des années 1960, a favorisé la prononciation régionale. Il est maintenant difficile de comprendre ce que disent certains Anglais originaires de diverses régions du pays. La BBC, dont la prononciation était acceptée comme modèle, a abandonné ce rôle.

Je suis impressionné par ce que l'école française a fait pour permettre aux gens de s'exprimer, par le niveau de culture des gens qui sortent des grandes écoles. C'est un plaisir de discuter, par exemple, avec des hommes d'affaires français. Ils s'intéressent beaucoup plus que leurs semblables étrangers à la vie culturelle. Cela n'empêche pas, en France comme ailleurs, la perte du respect envers l'instituteur ou le maître. Le professeur n'est plus un héros. En France aussi, il faut réinventer le métier d'enseignant, d'autant que beaucoup de parents se sont déchargés sur l'école de l'éducation de leurs enfants, ils sont devenus des amuseurs, ils s'occupent des loisirs de la famille.

Que pensez-vous des 35 heures, autre exception française ?

C'est très important. Les 35 heures marquent la vraie fin du XXe siècle. Les ouvriers, qui accomplissaient un travail qu'ils n'aimaient pas, demandaient à en être libérés. La question est maintenant : comment avoir un travail digne d'être aimé, et qui ne vous abrutisse pas ? Les cadres sont particulièrement déçus, stressés, désorientés. Ils sont prêts à l'action. Les magistrats, les médecins sont dans la rue. Il faut donc inventer de nouvelles formes de travail. L'avenir de la France, en tant qu'exception, c'est peut-être justement de proposer, d'expérimenter, ce que tout le monde cherche dans le domaine du travail. C'est pour cela que la France m'est nécessaire et qu'elle stimule ma pensée. Les problèmes y sont mis à nu.

> « Aucun peuple ne se critique autant lui-même, mais les Français, c'est vrai, n'aiment pas que les autres les critiquent. S'ils sont critiqués, c'est souvent parce qu'ils ont du mal à s'expliquer »

Qu'est-ce qui vous irrite en France ?

J'essaie de ne pas m'irriter. Mais ce qui m'agace, ce sont les choses qui m'agacent partout ailleurs : le débordement bureaucratique, le gaspillage des talents et du temps, le fait que les gens se connaissent si mal les uns les autres.

Que reste-t-il des « french lovers » ?

Il est bon que la France conserve certains mythes. Comme l'Angleterre garde le mythe de la monarchie. Il est utile que chaque pays donne aux autres peuples un dépaysement, et la chance d'imaginer que le monde puisse être différent. Je ne crois pas que, dans l'intimité de la chambre à coucher, les choses se passent en France différemment d'ailleurs. Mais les Français ont su parler librement et avec raffinement de l'amour. Leur victoire, c'est que cette liberté appartient désormais à tout le monde. Tout homme imagine qu'il est meilleur amant que les autres. C'est une illusion qui est peut-être nécessaire aux relations amoureuses.

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

PHOTOS VALÉRIE JOUVE

« Sans titre ».

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

En version originale

WHAT a good news ! I guess Le Monde *is published at the same time in* The New York Times *»*, écrit une lectrice, Guillemette Mouren (courriel). Essayons de traduire : *« Quelle bonne nouvelle ! J'espère que* Le Monde *est publié en même temps dans le* New York Times. *»* Mme Mouren ajoute, cette fois sans ironie et dans la langue de Molière : *« Quand mesurerez-vous à quel point vous sciez la branche sur laquelle vous êtes assis ? Quand comprendrez-vous que vous contribuez, par ce type d'action, à isoler et mépriser les millions de gens qui ne parlent pas parfaitement anglais ? »*

Cette internaute n'est pas la seule à protester contre le supplément hebdomadaire d'articles du *New York Times*. Mais il est difficile de mesurer le poids de ce courrier, assez abondant, qui contredit une enquête préalable, réalisée le 31 août 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 600 acheteurs du *Monde*. Une sélection hebdomadaire du *New York Times* y était jugée *« très intéressante »* par 34 % d'entre eux et *« assez intéressante »* par 25 %, alors que 16 % la trouvaient *« pas tellement intéressante »* et 25 % *« pas du tout intéressante »*. L'initiative séduisait plus particulièrement les 15-24 ans. Plus de deux personnes interrogées sur trois estimaient que ce serait *« un service de plus offert aux lecteurs du* Monde *»*.

Après les attentats du 11 septembre, le journal avait publié durant une semaine une page du *New York Times*. L'opération actuelle est plus audacieuse, puisqu'il s'agit d'un cahier hebdomadaire de douze pages (publicité comprise) qui devrait, à partir de septembre, s'intégrer à un magazine de fin de semaine. S'attendant à des questions, sinon à des critiques, *Le Monde* daté 7-8 avril les avait devancées par un éditorial, qui se concluait ainsi : *« Mieux connaître l'autre de l'intérieur dans sa langue et dans son imaginaire, ce n'est pas renoncer à soi. C'est au contraire accroître la pluralité des mondes, la diversité des récits et, surtout, le respect des différences. »*

L'initiative a également un but commercial. Il s'agit de gagner de nouveaux acheteurs et de soutenir la vente du journal daté dimanche-lundi, en baisse depuis que ce numéro a été privé du supplément « Télévision » (avancé d'un jour). Il s'agit aussi de conquérir un marché publicitaire européen, en espérant que des journaux comme *El Pais* (Espagne), *La Repubblica* (Italie) ou le *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne) emboîteront le pas au *Monde* pour publier, eux aussi, un supplément tiré du *New York Times*.

Le cahier, abondamment illustré, est divisé en cinq sections : international, économie, technologie, culture et société. Il ne reprend ni les éditoriaux ni les points de vue du *New York Times*. La sélection des articles est faite à New York, puis discutée avec *Le Monde*. Des titres sont modifiés, des articles coupés ou privés de références trop américaines pour pouvoir être accessibles à un public international. Les pages sont ensuite envoyées par fichiers électroniques au *Monde*, qui y insère la publicité et les imprime sur ses presses d'Ivry.

SE voir offrir chaque semaine, sans supplément de prix, les meilleurs articles d'un des meilleurs quotidiens de la planète... Des lecteurs, comme Pierre Haloche (Paris) expriment leur enthousiasme : *« Le* New York Times *étant presque introuvable en France – je ne l'ai aperçu que dans un kiosque des Champs-Elysées, à un prix très dissuasif –, quel bonheur de pouvoir en lire des extraits ! »* Enthousiasme partagé par Bruno Dumez : jugeant l'idée *« géniale »*, même s'il a quelque mal à comprendre les titres en anglais, ce lecteur de Garéoult (Var) en réclame davantage. *« Quand aurons-nous un supplément, gratuit* of course, *d'*El Pais *en espagnol ? Je suis demandeur, car je lis aussi la langue de Cervantès ! »* Mais c'est essentiellement un courrier protestataire qui arrive depuis une semaine. La question linguistique (pourquoi des pages en anglais ?) s'y mêle à un argument de fond (non à l'américano-centrisme !).

« S'il s'agit de toucher le public "bobo" déjà immergé dans le tourbillon de la mondialisation, écrit Eric Le Tinier (courriel), *ce n'est pas la peine, car les journaux anglo-saxons peuvent s'acheter en kiosque ou sont consultables sur Internet. Quant aux lecteurs qui ne parlent pas anglais, ils passeront pour des "tocards" n'ayant pas leur place dans la société d'aujourd'hui. Quel exemple déplorable de la part du premier quotidien francophone ! »* Anne Rosnoblet, traductrice dans une banque d'affaires helvético-britannique, abonde dans ce sens : *« Pourquoi ne pas le traduire, ce supplément ? Je vous rappelle que le* Guardian Weekly, *auquel je suis abonnée, traduit vos articles... Croyez-vous que vous répondrez à la "soif de savoir" de vos lecteurs en leur fournissant des articles en anglais dont l'immense majorité ne comprendra pas le tiers ? »* Pierre Choupaut, de Courbevoie, commente pour sa part : *« Votre attitude me fait penser à ces intégristes islamistes qui affirment que le Coran est intraduisible et qu'il faut le lire dans le texte arabe. J'aimerais que* Le Monde *ait davantage le souci de se mettre à la portée de tous ceux qui souhaitent élargir leur horizon. »*

POURQUOI cette collaboration à sens unique ? demande Jean Laty (courriel), remarquant que le *New York Times* ne publie pas, lui, une sélection d'articles du *Monde* en français : *« Ne vous étonnez pas que nos amis américains nous considèrent avec autant de condescendance. »* Plus polémique, le docteur Albert Salon, président du Forum francophone international, estime que *« c'est de la fausse ouverture, de l'auto-vassalisation, de la participation à l'américanisation de la France »*. Même son de cloche de la part d'Yves Livian (Lyon) : « Le Monde *va-t-il sombrer, lui aussi, dans la fascination de l'Amérique – et de la langue anglaise – à un moment d'ailleurs où cela serait particulièrement maladroit ? Je suis de ceux qui sont beaucoup plus intéressés par ce qui se passe en Europe... Décidément, votre dérive technocratico-atlantico-marchande ne s'arrêtera donc pas ! »*

Le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel, répond : *« Des articles de la presse américaine sont déjà traduits chaque semaine dans* Courrier international, *qui appartient au groupe Le Monde. Quant à l'Europe, elle est présente chaque jour dans le journal. Nous avons des accords avec des journaux européens. L'Europe, c'est nous. Le supplément tiré du* New York Times *est en version originale, dans tous les sens du terme : la langue, la maquette, la façon de titrer, la manière d'aborder les choses... C'est un autre regard journalistique sur l'actualité et sur le monde unifié où nous vivons. »*

L'éditorial daté 7-8 avril l'avait déjà expliqué. Sans convaincre des lecteurs comme Marc-Antoine Bécue (Paris-11e), qui joue les provocateurs : « Le Monde *est un peu timoré. Il pourrait se transformer en une édition locale du* New York Times, *publiant l'intégralité de son contenu en "v.o.", avec un encart de quatre pages en langue indigène pour les informations locales (françaises). Il ferait ainsi des économies substantielles. »*

Le Monde
ÉDITORIAL

Coup d'Etat à Caracas

IL Y A quelques semaines encore, Hugo Chavez, rayonnant et bavard comme jamais, affirmait que le risque d'un coup d'Etat militaire contre lui était *« nul »*, et se voyait des années encore à la tête d'une *« révolution bolivarienne »* remplie de bonnes intentions : lutter contre la misère, améliorer les infrastructures du pays, apporter à tout l'enseignement. Il est aujourd'hui en prison, sans que les Vénézuéliens aient pu entendre, de sa propre bouche, le mot de la fin. Juste retour des choses, diront ceux qui n'ont jamais oublié qu'Hugo Chavez avait entamé en 1992 sa carrière politique par une participation à une tentative de coup d'Etat.

Mais ce serait oublier que, quand le lieutenant-colonel de parachutistes est revenu, en 1998, c'est par la voie des urnes, fort d'un écrasant mandat populaire renouvelé en 2000. Depuis, par ses actes et surtout ses discours, tantôt désarmants de fraîcheur, tantôt inutilement agressifs, il s'était rendu insupportable à un nombre croissant de Vénézuéliens. Et au fil du temps, cet homme intelligent et rusé s'était laissé griser par la conviction d'être un homme providentiel. Mais le pays, au-delà du verbiage révolutionnaire et du militantisme un peu folklorique des *« cercles bolivariens »*, restait une démocratie.

Elle vient d'être mise entre parenthèses par une étrange coalition d'intérêts – patronat, dirigeants syndicaux, cadres du pétrole, patrons de journaux, généraux et hiérarchie épiscopale. Ceux-là mêmes qui, pendant des mois, avaient dénoncé jour après jour, dans une presse totalement libre, la tyrannie « chaviste » et les menaces contre les libertés, entrent en scène de bien suspecte manière. A en croire les vainqueurs, ce sont des hommes du président qui ont tiré sur la foule des manifestants. Mais la célérité avec laquelle les antichavistes ont sorti de leur manche un gouvernement de transition, dissous l'Assemblée nationale et se sont donné le droit de suspendre toutes les institutions, incite à s'interroger sur une autre hypothèse : celle d'un coup soigneusement préparé.

Le Venezuela se retrouve en tout cas avec un gouvernement provisoire qui ressemble presque à une caricature : le président du patronat, flanqué de militaires, et de quelques civils conservateurs. Comment une telle équipe saura-t-elle se faire accepter par les millions de déshérités auxquels, de manière illusoire peut-être, Hugo Chavez avait redonné espoir et, surtout, un sentiment de dignité ? Ceux qui ont voulu et obtenu la chute de Chavez, au prix d'un très mauvais coup porté à la démocratie, ont pris une lourde responsabilité. Avec, déjà, la bénédiction de Washington, qui, oubliant ses principes de défense de l'ordre constitutionnel, s'est empressé de voir dans la *« démission »* du président l'expression de la volonté du *« peuple »*. Il est vrai qu'en pleine crise du Proche-Orient l'idée de retrouver à Caracas un gouvernement susceptible de torpiller discrètement, comme naguère, les décisions de l'OPEP, n'est pas de nature à faire trop pleurer à la Maison Blanche et à Wall Street.

Les Anglais se réconcilient avec la famille royale

Suite de la première page

30 % de l'ensemble des Britanniques prônent une *« réforme radicale »* de la monarchie, et seulement 12 % souhaitent qu'elle soit abolie. Le sentiment antimonarchiste recule très nettement.

La famille royale recueille les fruits de ses efforts. Elle a tiré les leçons de l'« ère Diana ». Rien de commun entre les obsèques de la jeune princesse – en 1997 – et celles de la reine mère, qui ne l'aimait guère. Les premières avaient eu lieu dans un pays désorienté, en proie au doute, submergé par un déferlement d'émotion très peu britannique, et où sourdait une colère provoquée par le manque de compassion imputé à Elizabeth II. Les secondes, grandioses et ferventes, ont donné lieu, dans une ambiance sereine, à un hommage à la fois solennel et bon enfant.

Consciemment ou non, Buckingham Palace semble avoir tout fait pour conjurer le souvenir des funérailles de Lady Di. La famille royale s'est mise à l'écoute de l'opinion, et a multiplié les gestes pour être en phase avec le sentiment populaire. Les portes de Westminster Hall sont restées ouvertes jour et nuit pour permettre à la foule de se recueillir devant le catafalque de la défunte. Ses quatre petits-fils ont participé à la veillée funèbre de leur aïeule, immobiles et tête baissée. La reine exprimant sa *« profonde émotion »* à ses sujets, le prince Charles luttant contre les larmes, ont fait oublier la carence affective qui leur avait été reprochée il y a cinq ans.

Tout se passe comme si Elizabeth II, qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire de son règne, gardait enfin à l'esprit cette réalité politique fondamentale qu'elle avait elle-même admise publiquement il y a cinq ans : une monarchie constitutionnelle tient sa force et sa légitimité du soutien que le peuple lui apporte. En ces lendemains de deuil royal, la monarchie retrouve, aux yeux de beaucoup, sa raison d'être, son rôle symbolique : cristalliser les loyautés collectives, au-delà des hommes et des partis, incarner l'unité du pays, pérenniser la nation dans toutes ses composantes. Cette fonction est devenue encore plus cruciale depuis la mise en œuvre de la « dévolution », la décentralisation administrative, dans trois régions du royaume – l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord – et dans une société de plus en plus multiculturelle, où les nombreuses minorités ethniques et religieuses se reconnaissent mal dans l'identité de la Grande-Bretagne ancestrale, blanche et anglicane.

ÉPOUSER SON TEMPS

Les républicains, on l'a vu, sont devenus très minoritaires. Le peuple ressent d'autres urgences que de jeter la Couronne au fond de la Tamise. Se débarrasser de la royauté n'améliorera pas le fonctionnement des écoles ou des hôpitaux. Le plus grand nombre ne souhaite pas qu'on supprime la monarchie, mais qu'on la modernise. Réticente au changement par tempérament, la reine sait pourtant que la monarchie doit épouser son temps. Comment réformer ? Jusqu'où moderniser ? Le débat est déjà ancien.

La reine converse avec ses sujets via Internet, assouplit son protocole, parle plus souvent, se montre désormais en public chaque 6 février, jour anniversaire de la mort de son père, au lieu de rester cloîtrée à Windsor. Cette évolution du style importe mais ne suffit pas. Des changements plus substantiels sont à l'ordre du jour. Le « Lord Chamberlain », Lord Luce, présentera, dans quelques mois, un rapport suggérant plusieurs réformes qui sont à l'étude depuis longtemps : l'attribution, pour la succession au trône, des mêmes droits aux femmes qu'aux hommes ; l'abrogation de la clause anti-catholique qui, depuis l'*Act of Settlement* de 1701, interdit à l'héritier de la Couronne d'être catholique ou d'épouser un(e) catholique (Tony Blair, chrétien très œcuménique, a dénoncé cet anachronisme discriminatoire). En bonne logique, cette réforme en entraînerait une autre, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le souverain cessant d'être le chef de l'Eglise d'Angleterre (anglicane).

D'autres réformes sont dans l'air. Les pouvoirs résiduels du souverain seraient transférés au speaker des Communes, les députés seraient dispensés de l'obligation traditionnelle de prêter un serment d'allégeance à la Couronne, la liste civile – qui assure les besoins financiers de la famille royale – devrait être rationalisée, le patrimoine des Windsor plus clairement identifié. Certaines de ces réformes sont juridiquement complexes, d'autres demeurent controversées.

Tony Blair pourrait compter sur l'appui du prince Charles, réformateur dans l'âme. L'héritier de la Couronne a brillamment redoré son blason ces dernières années, à l'instigation, disent les mauvaises langues, d'excellents conseillers en relations publiques. Il a patiemment reconquis les faveurs des Britanniques : deux sur trois estiment désormais qu'il *« ferait un bon roi »* et une nette majorité aimerait le voir légaliser sa liaison avec Camilla Parker Bowles. Mais la reine n'a jamais manifesté jusqu'à présent la moindre intention d'abdiquer au profit de son fils, comme le souhaite un Britannique sur quatre : « *Vous prenez votre retraite ?* disait-elle un jour à un haut dignitaire anglican. *Hum ! moi, je ne peux pas. »*

Jean-Pierre Langellier

Paris **PAR WILLIAM KLEIN**

Près du Trocadéro. Bas-reliefs 1930 et skate-board au ralenti.

Livre aux éditions Marval. Exposition « Paris + Klein » à la Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris, du 17 avril au 30 septembre.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ÉDUCATION. Le Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France (CNISF), qui, avec la Conférence des grandes écoles, dénonce la création par le ministère de l'éducation nationale du diplôme national de master, n'est pas présidé par le ministre de l'éducation, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* du 11 avril, mais par un industriel, Xavier Karcher.

MICHEL FROMET. Le député socialiste de la première circonscription de Loir-et-Cher est Michel Fromet, et non Bernard Fromet, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 12 avril.

TRAFIC D'ARMES. L'infographie illustrant l'article sur le trafic des armes, parue dans *Le Monde* du 10 avril, comportait une erreur. En 2001, le total des interpellations pour détention d'armes prohibées était de 21 719, et non de 31 719. De 1996 à 2001, l'augmentation est donc de 17 %, et non de 74 %.

PRÉCISION

LÉGISLATIVES. Dans le tableau faisant la liste des ministres qui se présentent aux scrutins législatifs des 9 et 16 juin (*Le Monde* du 12 avril), nous avons omis de mentionner Jacques Brunhes, secrétaire d'Etat au tourisme, qui sera le candidat du PCF dans la 1re circonscription des Hauts-de-Seine.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le 66e **MASTERS**, première levée du grand chelem de la saison de golf, se dispute depuis jeudi et jusqu'au dimanche 14 avril à Augusta (Géorgie). La compétition a été **INTERROMPUE** vendredi en fin de journée par la pluie, et la suite du deuxième tour a été reportée à samedi. Au moment de l'interruption, le Fidjien **VIJAY SINGH** occupait la première place du tournoi, à 9 coups sous le par. L'Américain Tiger Woods et l'Espagnol José Maria Olazabal, doubles vainqueurs du Masters, faisaient partie des golfeurs que la pluie a empêchés de jouer. **LE BASQUE**, victorieux à Augusta en 1994 et 1999, est un joueur à part, autant par sa simplicité que par son amabilité naturelle. Après deux saisons en demi-teinte, il tente aujourd'hui, à 36 ans, de retrouver le **TRÈS HAUT NIVEAU** en modifiant son approche de la compétition.

Au Masters d'Augusta, José Maria Olazabal est un peu chez lui

Golf • Le champion basque, vainqueur du mythique tournoi en 1994 et 1999, estime pouvoir se placer cette année encore « en haut du classement ». A 36 ans, il a adopté de nouvelles méthodes de préparation et fait appel à Butch Harmon, qui conseille également Tiger Woods

AUGUSTA (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

Parmi l'élite golfique, où déclarations fracassantes et comportements de diva sont souvent de mise, José Maria Olazabal dénote. Certainement pas par son palmarès, dont il aurait toutes les raisons de s'enorgueillir : 29 victoires, dont deux Masters gagnés en 1994 et 1999, et six participations à la Ryder Cup. Cet homme, né en février 1966 à Fuenterrabia, petite ville du Pays basque espagnol, est un exemple de modestie et de simplicité. La discrétion est sa distinction.

Mercredi 10 avril, dans l'un des salons du vénérable club-house d'Augusta, il parle de lui-même, puisqu'il est là pour cela, mais tout autant de ses compatriotes, Sergio Garcia, Severiano Ballesteros et Miguel Angel Jimenez, qui s'apprêtent également à défendre leurs chances sur ce 66e Masters, qui débute le lendemain. Il évalue les possibilités de chacun, s'émerveille de leurs qualités, réclame de l'indulgence ou de la patience par rapport à leurs résultats. D'intenses relations les unissent. Quelques instants plus tard, durant la partie d'entraînement qu'il partage avec Severiano Ballesteros, Miguel Angel Jimenez et l'Argentin Angel Cabrera, ce seront plaisanteries, affectueuses moqueries et éclats de rire, malgré le sérieux de l'affaire. Les quatre hommes respirent autant l'excitation de jouer sur ce site mythique que la joie de le parcourir ensemble.

Les deux victoires obtenues ici revêtent pour José Maria Olazábal un sens particulier. Si la première marquait sa consécration internationale, la seconde fut celle de sa résurrection. Au cours de l'année 1995, le Basque avait commencé à souffrir d'un problème au pied qui l'empêchait de marcher et devait le tenir éloigné des parcours pendant un an et demi. Les meilleurs spécialistes ne parvenaient pas à identifier l'origine du mal, la carrière golfique de leur patient semblait condamnée. Jusqu'à ce qu'un médecin allemand lui permette de remarcher. Petit à petit, José Maria s'est remis au travail, remportant une victoire en 1997 - il n'avait rien gagné depuis la fin de 1994 - , puis l'Open de Dubaï l'année suivante. Son deuxième Masters a été la preuve éclatante de sa victoire sur les enfers.

JEFF HAYNES/AFP

Le Zimbabwéen Nick Price tente une approche, entouré d'une forêt d'arbres... et de parapluies. La pluie est devenue si forte ensuite qu'elle a interrompu le deuxième tour du Masters à Augusta (Géorgie), vendredi 12 avril, ce qui ne s'était jamais vu. Si les intempéries n'empêchent généralement pas les golfeurs de continuer leur parcours, la foudre est leur pire ennemie. Seuls les vendeurs de produits siglés, imperméables, casquettes et parapluies notamment, se sont félicités de cette suspension.

PRÉPARATION PHYSIQUE

Aujourd'hui, il relance sa carrière après deux saisons plutôt en demi-teinte, marquées de seulement deux victoires. *« Le niveau de jeu a beaucoup augmenté et les joueurs tapent vraiment plus loin maintenant,* dit-il. *Tu dois évoluer si tu ne veux pas rester en arrière. A 36 ans, c'est peut-être un peu tard, mais je mets toute mon énergie dans cette démarche, de façon à ne pas arriver en fin de carrière avec des regrets. »* Cette remise en question l'a tout d'abord amené à suivre une préparation physique plus poussée : *« J'ai toujours fait des exercices, mais, maintenant, je travaille avec des haltères. Cela me permet d'une part de renforcer le haut de mon corps et d'autre part de me sentir plus frais sur les parcours, plus en forme physiquement et mentalement. »*

L'autre volet de sa petite révolution a été de recourir aux services de celui qui est considéré comme un magicien par de nombreux professionnels, l'homme qui entraîne Tiger Woods. *« Le golf consiste à se vider la tête. Ce que Butch Harmon m'apporte, c'est justement de n'avoir plus à penser qu'à une ou deux choses. Il insiste sur le fait que, pour avancer, tu dois d'abord revenir en arrière. »*

Identifier, c'est déjà commencer à résoudre et, grâce à quelques réglages techniques, José Maria Olazábal a déjà gagné une vingtaine de mètres sur ses coups de départ. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Sur le circuit européen, l'Espagnol a débuté la saison avec une deuxième place, puis une victoire. Avec seulement trois tournois disputés sur ce circuit, il occupe la deuxième place du classement européen. Sa saison aux Etats-Unis est encore plus significative : une victoire et six places dans les dix premiers. Au classement des gains, il se situe là aussi à la deuxième place, juste derrière Tiger Woods.

PARCOURS PLUS « JUSTE »

« Ces bons résultats m'apportent bien sûr de la sérénité. Mais ce n'est pas pour cela que je prendrai le départ en me disant que je vais gagner. Une fois au Masters, qu'importe ce que tu as fait avant. Plus rien n'existe, pas plus l'expérience que le reste. » Si l'on insiste pour savoir quelles sont ses chances, il finit par lâcher du bout des lèvres : *« Les modifications apportées au terrain le rendent plus juste. Les bunkers de parcours concernent tout le monde aujourd'hui, alors que les longs frappeurs les passaient largement l'an dernier. Si je joue au niveau qui est le mien en ce moment, je serai certainement en haut du classement à la fin du tournoi. »*

Il n'en dira pas plus. Ce n'est plus la peine. Une fois arrivé là, sur les derniers trous, ce ne sera plus la qualité de jeu qui fera la différence, mais autre chose qu'aucun gourou n'a jamais pu transmettre : la rage de vaincre. Cela ressemblera à une partie de pelote à mains nues, et ce ne sera pas pour lui déplaire.

Jean-Louis Aragon

Un tournoi qui suscite une ferveur sans équivalent

AUGUSTA
de notre envoyé spécial

Bien qu'il soit avocat, David Belding a du mal à exprimer le bonheur qui est le sien : *« Cela faisait trois ans que j'attendais d'être sélectionné pour être commissaire sur le Masters. Les gens aiment tellement cette épreuve ! »* Affublé du casque de chantier jaune – la couleur d'Augusta – porté par les 300 bénévoles qui règlent la circulation des joueurs et du public, David est affecté au trou numéro 4. Il y est posté depuis lundi 8 avril, pour les premières parties d'entraînement, et il y sera encore dimanche après-midi quand passeront les deux derniers joueurs. Il pourra alors abandonner sa place et les suivre jusqu'au 18e trou. Avec un peu de chance, l'un d'eux sera le vainqueur. *« Ce serait une telle récompense ! »*

En attendant, l'homme de loi, venu de Caroline du Sud, savoure sa chance : on lui a confié la garde du green. Cette place est la meilleure dont il pouvait rêver. Tous les joueurs vont défiler à moins d'un mètre de lui, un fois leur dernier putt rentré, pour accéder au trou suivant. Lorsque passent les anciennes gloires, invitées au tournoi pour l'avoir gagné au moins une fois – Charles Coody et Tommy Aaron (65 ans chacun), Gary Player (67 ans et trois Masters au compteur), Arnold Palmer (73 ans et quatre Masters) –, sa gorge se serre. David tarde à se retourner, ses yeux brillent d'émotion. Quand viennent les champions actuels, son visage se fait tout sourire, il est à la fois admiratif et incrédule.

Pendant ce temps, à l'extérieur du parcours, se déroule un manège qui dure depuis les premiers jours aux abords des entrées principales : de nombreuses personnes, seules ou en petits groupes, frappent l'attention. Elles ne semblent rien faire de particulier, piétinent juste sur place. Mais toutes ont l'index levé à hauteur d'épaule, ce qui les ferait prendre pour les membres d'une secte. Elles ne cherchent pourtant à convertir personne mais seulement à investir, à prix d'or s'il le faut, dans un billet d'entrée. Certains trouvent leur sauveur en la personne d'un revendeur, la plupart resteront aux portes du paradis durant toute la durée du tournoi.

Il y a pourtant beaucoup de monde sur ce parcours, dont les passages les plus fréquentés avaient été, vendredi après-midi, recouverts de sable ou d'aiguilles de pin : dans la matinée, quelques spectateurs avaient perdu de leur superbe après une glissade mal contrôlée.

Tout a été balayé, vers 17 heures, par une véritable trombe d'eau. Du jamais vu ici. La suite de la compétition a dû être remise au lendemain. Les spectateurs les plus touchés ont pu en profiter pour se refaire une garde-robe, à la condition de s'armer de patience : le magasin officiel du Masters d'Augusta ne désemplit pas. On n'y trouve pas de tout, mais tout ce que l'on y trouve porte le logo du tournoi, une carte des Etats-Unis figurant un green surmonté d'un piquet et de son drapeau à l'emplacement d'Augusta : chemises, pantalons, parapluies, vestes, porte-clés, verres, balles, sacs à main et sacs de golf, jeux de cartes, pins, relève-pitches, casquettes et chapeaux, on ne sait plus où donner de la tête.

PUDEUR FINANCIÈRE

Pas plus que pour la billetterie, aucune information ne transparaît quant au chiffre d'affaire de ce magasin, ce qui n'empêche pas les estimations les plus faramineuses de circuler : certains estiment à 10 millions de dollars le volume des ventes de ces objets rigoureusement exclusifs. Une pudeur tout aussi draconienne entoure visiblement tout ce qui a trait à l'argent sur ce merveilleux domaine d'Augusta. D'ailleurs, la dotation exacte du tournoi et le montant du prix accordé au vainqueur ne seront annoncés que dimanche matin. Les seuls chiffres connus sont les scores des concurrents.

A la suspension de l'épreuve, le Fidjien Vijay Singh menait largement, à 9 coups sous le par, 3 coups devant le Sud-Africain Retief Goosen. Suivaient, à 4 coups, Padraig Harrington, Sergio Garcia et Angel Cabrera, puis à 6 coups, José Maria Olazabal et Tiger Woods, qui devaient terminer le 2e tour samedi matin, en compagnie des 35 autres joueurs stoppés par la pluie.

J.-L. Ar.

Rubens Barichello espère renaître à Imola

Formule 1 • L'avenir du Brésilien chez Ferrari suscite des interrogations

IMOLA (Italie)
de notre envoyé spécial

Rubens Barichello veut absolument y croire : le Grand Prix de Saint-Marin, qui doit se courir sur le circuit Enzo et Dino Ferrari d'Imola (Italie) dimanche 14 avril, sera pour lui *« comme un second début de saison »*. Victime d'un accrochage dès le premier virage du Grand Prix d'Australie, le 3 mars, contraint à l'abandon après avoir connu des problèmes mécaniques lors des deux courses suivantes, en Malaisie puis au Brésil, le Brésilien n'a marqué aucun point depuis le début de la saison de formule 1.

Michael Schumacher, son coéquipier chez Ferrari, est donc le seul à avoir empli l'escarcelle de l'écurie italienne. Et même si l'Allemand occupe la première place du championnat du monde des pilotes, la conséquence de la mauvaise série du Brésilien ne s'est pas fait attendre : pour la première fois depuis deux ans et demi et le Grand Prix de Malaisie 1999, la Scuderia, qui avait alors battu sur le fil l'écurie McLaren, n'est pas en tête du championnat du monde des constructeurs.

« C'est comme au golf, explique Rubens Barichello. *Lorsque cela se passe mal au premier trou, vous vous dites que cela ira mieux au deuxième. Si cela va mal au deuxième, vous devez vous dire que cela ira mieux au troisième. J'en suis là. Le quatrième trou* [Imola] *doit être meilleur, même si je ne me sens pas totalement responsable de la malchance que j'ai rencontrée jusqu'à présent. »*

A la décharge du Brésilien, force est de constater que Ferrari, dans son ensemble, a connu plus de difficultés en ce début de saison que les années précédentes. Signe révélateur : les Rouges, malgré leurs énormes moyens financiers, n'ont pas été en mesure d'exploiter dès la première course de la saison la F2002, leur nouvelle monoplace.

L'écurie italienne souhaiterait recruter Juan Pablo Montoya pour préparer l'après-Schumacher

Michael Schumacher a dû attendre le Brésil avant de pouvoir la piloter en course – avec le bonheur que l'on sait, puisqu'il a enlevé l'épreuve –, et Rubens Barichello l'étrennera dimanche à Imola, espérant tirer le meilleur profit de cette nouvelle monture, *« une voiture plus complète et, sur de nombreux points, bien meilleure que la F2001 »*. Lors des premiers essais libres du Grand Prix de Saint-Marin, vendredi, le faible écart entre les deux F2002, dominatrices, laissait entrevoir une lutte à couteaux tirés au sein de la Scuderia.

Quoi qu'il en soit, la situation n'est pas du goût de Ferrari, et la tâche qui attend l'écurie est à la hauteur de ses ambitions : *« Nous avons plusieurs objectifs en une seule course,* explique Jean Todt, le directeur de la gestion sportive de Ferrari. *Consolider l'avantage de Michael Schumacher au championnat des pilotes. Permettre à Rubens Barichello de marquer des points. Et tout faire pour reprendre le tête du championnat des constructeurs. »* L'Allemand et le Brésilien seront soutenus à Imola par un effectif de soixante-quinze personnes présentes dans les stands du circuit italien, soit cinq de plus que le record établi quinze jours plus tôt à Interlagos, pour le Grand Prix du Brésil.

Il a suffi que la mythique équipe italienne rencontre quelques problèmes, après avoir dominé de manière écrasante les deux dernières saisons pour que toutes sortes d'indiscrétions et rumeurs se répandent. Rubens Barichello est la première cible d'une rumeur d'origine anglaise selon laquelle il devrait accepter une baisse de salaire pour pouvoir rester chez Ferrari. *« Qu'ai-je fait de mal ? En quoi me suis-je trompé ?*, s'interroge le pilote. *Lors des trois premières courses, j'ai à chaque fois occupé la tête, avant de rencontrer des problèmes. Il n'y a aucun crédit à apporter à cela. »*

L'autre sujet de discussion favori du paddock, alimenté par les journaux allemands *Die Welt* et *Auto Zeitung*, concerne l'arrivée possible de Juan Pablo Montoya chez Ferrari. Selon les versions, le Colombien de BMW-Williams prendrait la succession de Michael Schumacher en 2004 si celui-ci parvient à décrocher un cinquième titre cette saison, ou bien remplacerait Rubens Barichello la saison prochaine, afin de se familiariser avec sa nouvelle équipe et d'en devenir l'année suivante le premier pilote.

« Je n'ai pas l'intention de me retirer », s'agace Michael Schumacher. Juan Pablo Montoya, lui, s'est montré évasif : *« Peut-être serai-je chez Ferrari dans le futur, je ne sais pas. Je suis bien où je me trouve actuellement. »* Un possible destin en rouge de Felipe Massa, le Brésilien de Sauber, et de Jenson Button, le pilote britannique de Renault, a également été évoqué : des scénarios, vraisemblables ou non, qui sont autant de menaces sur l'avenir de Rubens Barichello chez Ferrari.

Jean-Jacques Larrochelle

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES
1 Voltaire, l'insurgé.
2 L'humanisme est-il mort ?
Avril 2002 - 8 pages - 2,10 €

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : cinquante-deux personnes**, dont cinquante supporters, un policier et le responsable sécurité de l'Olympique de Marseille, ont été légèrement blessées et trois personnes interpellées, vendredi 12 avril, lors d'incidents survenus en marge du match OM-PSG. Cette rencontre avancée de la 32e journée du championnat de France a été enlevée par Marseille (1-0), grâce un but du défenseur belge Daniel van Buyten.

■ **Joseph Blatter, le président de la Fédération internationale de football (FIFA)**, a décidé de suspendre les travaux de la commission d'audit interne en raison d'une *« violation de confidentialité »*, a annoncé la FIFA vendredi 12 avril. Le président de l'Union européenne de football (UEFA), Lennart Johansson, a aussitôt demandé une réunion d'urgence du comité exécutif de la FIFA.

« Mal de dos » : le traitement privilégie le maintien de l'activité

Le risque, avec la lombalgie, « maladie de société, qui exprime l'insatisfaction avant tout », c'est la chronicité due à l'immobilité

IL Y A VINGT-CINQ ANS encore, le lumbago se soignait par le strict repos au lit. Quitte à endurer les pires souffrances. Aujourd'hui, la panacée thérapeutique, c'est le maintien de l'activité. Surtout ne pas rester au lit, et vivre aussi normalement que possible. Serait-on passé d'un dogme à un autre, ou aurait-on quitté un dogme au profit d'un consensus médical à objectif social ?

Les lombalgies sont particulièrement fréquentes chez l'adulte jeune, avec un pic de fréquence à 40 ans. Au-delà, le risque décroît régulièrement chez l'homme. Chez la femme, il baisse également, mais augmente à nouveau pour devenir plus important à partir de la soixantaine, période contemporaine de l'ostéoporose postménopausique et de certaines formes d'arthrose chez les femmes âgées. Le plus souvent, la douleur apparaît brusquement après un effort ou un « faux mouvement », parfois après un geste banal, comme se pencher pour ramasser un objet à terre. Il peut également arriver que la douleur débute progressivement, après un effort ou sans raison et augmente progressivement d'intensité. Parfois un craquement est ressenti, et les patients sont bloqués, incapables de se redresser.

ARGUMENT RATIONNEL

Malgré leur diversité, *« aucune de ces modalités d'installation de la douleur ne correspond à un signe quelconque de gravité »*, assure le docteur Marc Marty, rhumatologue à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) et coauteur avec le docteur Bernard Duplan d'un récent ouvrage sur le sujet (*Bien soigner le mal de dos*, Odile Jacob). *« Environ huit fois sur dix, la douleur reste limitée au bas du dos*, indique le professeur Pierre Bourgeois, chef du service de rhumatologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. *Et donc, deux fois sur dix, elle se prolonge à l'arrière de la jambe, et il s'agit alors d'une lombosciatique. »*

La sciatique est une douleur névralgique due à l'irritation d'une ou plusieurs des racines nerveuses constituant le nerf sciatique. Selon la racine nerveuse irritée, la douleur se situe derrière la cuisse et le mollet, puis sur le côté extérieur du pied ou bien sur le côté extérieur de la cuisse et de la jambe, puis vers le gros orteil.

Sur quel argument rationnel reposait la prescription désormais caduque du strict repos au lit ? Elle s'appuyait sur les interprétations physiopathologiques des années 1980, qui avaient montré que la pression dans le disque intervertébral diminuait en décubitus. Le premier virage fut amorcé en 1986 avec la démonstration que deux jours de repos étaient aussi efficaces que sept chez les patients lombalgiques. Ensuite, l'introduction d'exercices physiques puis le maintien de l'activité ont montré leur efficacité.

La dernière étude en date, en 1999, apportait la preuve sans équivoque qu'entre repos au lit pendant quinze jours et maintien de l'activité dans les limites autorisées par la douleur, il n'y avait aucune différence en termes de douleur, d'indice fonctionnel ou de qualité de vie. L'étude montrait même un gain considérable en journées d'arrêt de travail pour le groupe où l'activité était maintenue. *« L'alitement doit être considéré comme une conséquence indésirable de la douleur, et non comme un traitement »*, assure le docteur Sylvie Rozenberg, rhumatologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris).

L'ennemi numéro un des rhumatologues est désormais le risque de passage à la chronicité d'une lombalgie commune, pour l'individu lui-même, mais aussi pour la collectivité. Le pic de fréquence du lumbago est de 40 ans et, selon Pierre Bourgeois, *« un patient lombalgique maintenu en arrêt de travail pendant plus d'un an n'a pratiquement aucune chance de reprendre son activité professionnelle. S'il est arrêté plus de six mois, il a moins d'une chance sur deux de retravailler. Le problème social de la lombalgie pour le patient est colossal. »* Par ailleurs, *« 75 % des dépenses de santé pour lombalgies sont sous la responsabilité de 7 % des lombalgiques chroniques »*, ajoute-t-il. *« Au cours des cinquante dernières années, en médicalisant trop longtemps et à outrance les douleurs lombaires, les médecins ont transformé un accident banal de la vie quotidienne en pseudo-maladie »*, convient le professeur Jean-Pierre Valat, chef du service rhumatologie au CHU de Tours et président de la section rachis de la Société française de rhumatologie.

En 1995, une étude canadienne menée sur 2 000 patients surveillés pendant deux ans, en fonction du diagnostic énoncé au départ – simple tour de reins ou lésion radiologique dûment documentée –, a montré que le simple fait de donner un diagnostic de lésion vertébrale multipliait par cinq le risque de passage à la chronicité. En effet, les experts s'accordent à penser que la douleur ressentie est vécue dans le contexte affectif propre à chaque individu. Ce contexte dépend lui-même d'une multitude de facteurs environnementaux et personnels. *« La lombalgie est une maladie de société qui exprime l'insatisfaction avant tout »*, conclut le professeur Valat.

CHARGE MENTALE

Si les causes du mal de dos restent mal déterminées, les facteurs de risque professionnels sont, eux, bien connus, en particulier les contraintes biomécaniques au travail, les vibrations infligées au corps entier et les postures prolongées. Des facteurs psychosociaux sont également connus, particulièrement la charge mentale résultant des tâches monotones qui impliquent une attention soutenue et des cadences imposées.

En 1999, les statistiques faisaient état de 700 000 accidents du travail pour 15,8 millions de salariés. Les lombalgies représentent à elles seules 144 000 accidents – soit 20,6 % des arrêts de travail – et 6 millions de journées perdues. *« Seules les lombosciatiques sont reconnues*, prévient le professeur Alain Chamoux, président de la Société française de médecine du travail (Clermont-Ferrand). *Même dans ces conditions limitatives, il s'agit de la deuxième cause de maladie professionnelle indemnisable. »* Au cours de l'année 2000, 2 236 lombalgies figuraient parmi le total des 26 500 maladies professionnelles reconnues.

Régine Artois

Un enjeu de taille

En France et dans la plupart des pays industrialisés, 70 % des adultes souffrent ou ont souffert de leur dos. Une enquête du Credes a montré que la fréquence des lombalgies avait triplé en France entre 1982 et 1992. Une autre étude, du Credoc cette fois, a montré que 47 % des Français souffraient ou avaient souffert de lombalgies dans le mois précédent et qu'à un moment donné en France 30 % des individus souffrent de lombalgies. Elles motivent 9 % des consultations en médecine générale (deuxième rang des consultations), 8 % des actes de radiodiagnostic, 30 % des actes de kinésithérapie, 13 % des invalidités induites (troisième cause d'invalidité, la première avant 45 ans). Leurs coûts médicaux directs sont estimés à 1,37 milliard d'euros par an pour le seul secteur libéral. Aux Etats-Unis, entre les années 1960 et 1980, l'invalidité lombalgique a augmenté 14 fois plus vite que la population, le coût d'indemnisation de l'invalidité lombalgique a été multiplié par 27 (alors que le coût de l'invalidité, toutes causes confondues, n'était multiplié que par 3,5).

UN PHÉNOMÈNE TRÈS RÉPANDU, LE PLUS SOUVENT SANS LÉSION ANATOMIQUE

Le mal de dos

La lombalgie est une douleur de la région lombaire n'irradiant pas au-delà du pli fessier (y compris les lombalgies pures et les lumbagos, c'est-à- dire des lombalgies aiguës avec une sensation de blocage rachidien).

La lombosciatique se définit par une douleur lombaire associée à **une irradiation de la douleur** dans le membre inférieur et aux signes de tension radiculaire.

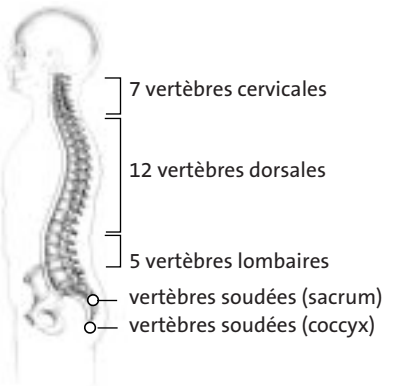

Les mécanismes de la hernie discale

Le disque intervertébral est une sorte de coussinet séparant deux vertèbres. Il comporte un noyau qui peut faire saillie, si le disque est lésé, et venir irriter une racine nerveuse. Dans la sciatique, il peut s'agir du disque entre la dernière vertèbre lombaire et la première vertèbre sacrée ou entre les deux premières vertèbres sacrées.

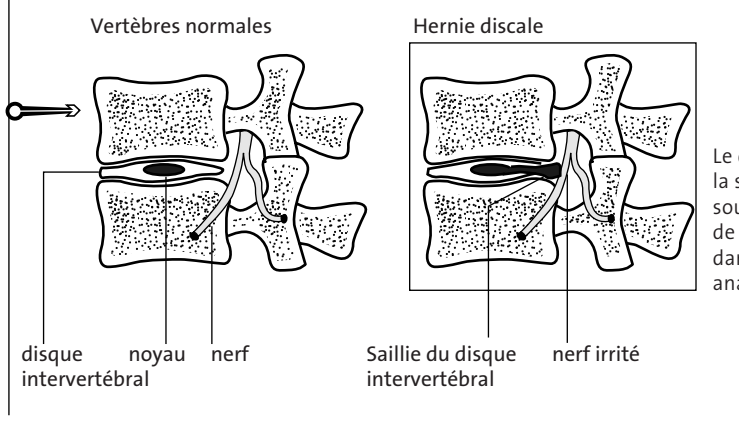

Le disque intervertébral est la structure anatomique la plus souvent impliquée dans la génèse de la pathologie lombaire, mais, dans 80 % des cas, l'origine anatomique n'est pas identifiée.

Quelques chiffres

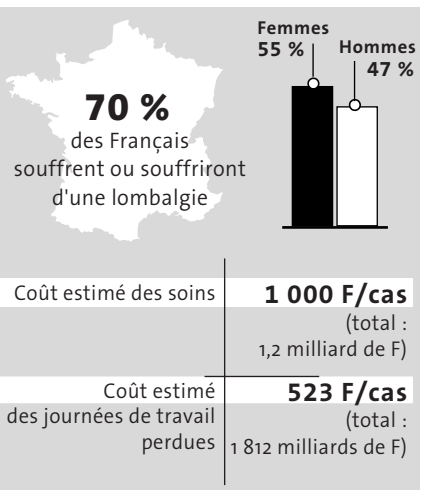

Quelques conseils pour prévenir le mal de dos

- Etirer son dos au réveil.
- Pratiquer la respiration abdominale.
- Pratiquer une activité sportive régulièrement, comme la natation.
- Plier les jambes pour ramasser un paquet et maintenir droit le dos.
- Ne pas porter de charges lourdes.
- Avoir une bonne literie (matelas ferme).
- Dormir de préférence sur le dos, ou sur le côté, en chien de fusil.

Des traitements pour les 10 % de lombalgies qui ne guérissent pas seules

***« LE MAL DE DOS** est presque une urgence. C'est dans les six premières semaines que les choses se jouent*, assure le professeur Jean-Pierre Valat (CHU de Tours). *Il faut à la fois banaliser au maximum une lombalgie aiguë et traiter la douleur de manière énergique. Soit elle disparaît rapidement, et tout va bien. Soit elle persiste, et la chronicité, définie par une lombalgie qui dure plus de trois mois, s'installe. Là, le patient entre dans un cycle infernal. »* Certains facteurs favorisent aussi l'évolution chronique. Il s'agit essentiellement de l'importance du handicap ressenti et de la médicalisation, de la précision du diagnostic ainsi que de la durée de l'arrêt de travail initial.

Il existe de nombreux cas de mal de dos où aucune anomalie ne peut être retrouvée et, inversement, des anomalies patentes qui sont silencieuses. *« L'anomalie ne résume pas la pathologie et une des erreurs les plus fréquemment commises est d'assimiler les anomalies anatomiques, congénitales ou acquises, à la maladie elle-même »*, insiste Marc Marty (hôpital Henri-Mondor, Créteil). *« L'origine anatomique et les mécanismes en cause ne sont individualisés que dans 20 % des cas »*, souligne Sylvie Rozenberg (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris).

La structure anatomique le plus souvent impliquée dans la genèse de la pathologie lombaire est le disque intervertébral (DIV). Son atteinte reste d'origine multifactorielle, regroupant des hypothèses biomécaniques, tissulaires et cellulaires. L'approche traumatique cherche à démontrer l'implication des contraintes mécaniques dans la genèse de la dégénérescence du DIV et de la hernie discale, comme pour une pathologie articulaire traumatique, type entorse. L'autre approche, biochimique et biologique, s'intéresse aux mécanismes moléculaires de la dégénérescence du DIV et de la hernie discale, par analogie avec la pathologie articulaire dégénérative, comme l'arthrose. Dans 80 % des cas, aucune cause anatomique n'est trouvée.

DÉCONDITIONNEMENT À L'EFFORT

Si 90 % à 95 % des lombalgies aiguës guérissent en quelques semaines, les 5 % à 10 % restantes, évoluant plus de 8 semaines, représentent 70 % à 80 % de l'ensemble du coût des lombalgies. On connaît mieux aujourd'hui le syndrome de déconditionnement à l'effort qui survient après 4 à 6 mois d'inactivité (perte de la mobilité du rachis, diminution des performances musculaires et retentissement psychosocial majeur). On dit désormais au patient : *« Lève-toi et marche ! »*.

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens associés à des antalgiques, voire des myorelaxants, sont en général suffisants pour traiter la lombalgie. Le recours aux infiltrations épidurales de dérivés cortisoniques se justifie en cas d'échec des traitements médicamenteux. La chirurgie a des indications très limitées. Elle n'est proposée qu'après échec des thérapeutiques médicamenteuses et elle est réservée aux lombosciatiques avec douleurs irradiantes, pour lesquelles une cause anatomique, dûment documentée par scanner ou IRM, a pu être identifiée. En cas de hernie discale, une chimionucléolyse peut-être proposée pour tenter de surseoir à l'intervention. Une enzyme – la chymopapaïne – est injectée dans le noyau du disque pour le détruire. Mais, au grand désarroi des rhumatologues, sa fabrication mondiale est interrompue depuis trois mois, en raison, semble-t-il, de difficultés en approvisionnement en papayes. Ces deux techniques invasives agissent essentiellement sur la douleur du membre inférieur, et environ 20 % à 25 % des patients opérés restent lombalgiques.

R. A.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde
Jean-Marie Le Pen
Candidat à l'Élection présidentielle
DIMANCHE 14 AVRIL / 18:30
Patrick Cohen et Philippe Roy-Contancin - RTL / Gérard Courtois - Le Monde
RTL VIVRE ENSEMBLE

La luminosité, une revendication pour la voiture panoramique

L'extension de la surface vitrée devient une priorité

DU VOLUME, de l'espace, des rangements, un aménagement à la carte et, surtout, de la lumière, beaucoup de lumière. Lorsqu'on monte à bord des nouvelles voitures, et pas seulement celles à vocation familiale, c'est d'abord la clarté de l'habitacle que l'on perçoit. Les pare-brise remontent en hauteur, les vitres s'agrandissent, les pavillons deviennent quelquefois des baies vitrées – celui de la Peugeot 307 SW occupe 1,3 m² –, et les toits ouvrants peuvent presque transformer un coupé en cabriolet, comme sur la Renault Avantime.

Depuis l'apparition de la Twingo, il y a déjà dix ans, les surfaces vitrées n'ont cessé de s'étendre. La tôle recule devant le verre et, si le pourcentage de véhicules neufs dotés d'un toit ouvrant (autour de 5 %) ne progresse que lentement en France, où il reste bien inférieur aux scores enregistrés en Europe du Nord, les constructeurs – Porsche n'y échappe pas – proposent des versions très « aérées » avec vue sur le ciel. Et elles se vendent plutôt bien.

UNE ATTENTE DU PUBLIC

Mercedes ne jure que par les ouvertures panoramiques à commande électrique, installées sur la nouvelle Classe E et le coupé sport. *« En Allemagne, la moitié de nos modèles sont vendus avec un toit ouvrant transparent. En France, on en est encore loin, mais le public commence à découvrir qu'il ne s'agit pas seulement d'un équipement pour les beaux jours, mais d'un aménagement qui permet de vivre différemment sa voiture au quotidien »*, dit François Le Clech, directeur général de DaimlerChrysler France.

L'ère de la luminosité forge aussi son vocabulaire. Pour évoquer un toit ouvrant grand format, les techniciens utilisent une jolie expression ; ils parlent d'un *« clair de baie »*. *« L'installation de nouvelles surfaces vitrées est un phénomène suffisamment ancré pour que, désormais, on le prenne en considération dès la conception d'un nouveau modèle. Cela modifie la répartition des masses et nécessite d'ajuster les réglages du châssis comme des suspensions »*, insiste Frank Michel, du bureau d'études Peugeot. Les nouveaux toits transparents sont en verre feuilleté, comme les pare-brise, les procédés d'assemblage comme de collage sont maîtrisés et des renforts transversaux permettent de satisfaire aux crash-tests, y compris en cas de retournement. Tout cela, cependant, pèse lourd, prend de la place et coûte cher. Une échancrure en verre et son mécanisme de fermeture imposent facilement une surcharge de 30 kilos par rapport à un habillage classique en acier.

Et puis le toit ouvrant géant occupe un volume important qui peut notablement réduire la hauteur sous pavillon octroyée aux passagers assis à l'arrière, surtout à bord des berlines et des breaks, alors que les monospaces sont mieux lotis. Enfin, cette voiture-bulle, qui a tôt fait de se transformer en serre au premier rayon de soleil, exige l'installation d'un système de climatisation parfois surdimensionné pour rafraîchir la totalité de l'habitacle. Le prix de vente et le niveau de la consommation s'en ressentent.

L'automobiliste recherche de plus en plus un habitacle baignant dans la clarté. Un confort qui rogne sur la surface utile et qui coûte cher.

EXPOSÉ AU REGARD D'AUTRUI

Cette ouverture de la voiture sur l'extérieur semble correspondre à une attente du public. Les tests réalisés auprès de la clientèle convergent pour exprimer une forte demande de transparence et de luminosité alors que les spécialistes du logement constatent une demande comparable dans le domaine de l'habitat. Dans une voiture, l'impression de volume et de dégagement produite par la lumière agit comme un élément de confort, mais dégage aussi un sentiment de sécurité, au même titre que l'installation des occupants en position haute, au-dessus de la circulation.

Après des heures passées derrière l'écran d'un ordinateur dans un bureau sombre, l'automobiliste revendique un espace vital baignant dans la clarté. D'autant plus qu'il y passe statistiquement de plus en plus de temps. Cependant, pour apprécier une telle configuration, il faut aussi accepter – voire souhaiter – d'être exposé au regard d'autrui à travers le généreux espace vitré qui ne dissimule pas grand-chose de l'intérieur de la voiture. Derrière l'aspiration montante à s'installer dans un habitacle lumineux et ouvert sur le monde extérieur, Charles Wassmer, spécialiste des modes de vie chez PSA Peugeot-Citroën, discerne *« un net clivage générationnel »*. *« Si l'on regarde de près les études*, dit-il, *on remarque que cette demande émane surtout des 40-55 ans, nés dans l'après-guerre. Les plus jeunes et les plus âgés y sont moins sensibles que ces quadra-quinquagénaires qui ont déjà fait le succès des monospaces ou des 4 × 4 et constituent une génération volontiers ruraliste, en butte aux effets de la sur-urbanisation, qu'elle cherche à compenser, ne serait-ce que symboliquement. »* Comme cette clientèle représente une part grandissante du marché (en France, l'âge médian d'un acheteur de voiture neuve atteint 48 ans), il est logique que le concept de la bulle soit devenu très tendance.

Le succès de la réinterprétation du passé que proposent des modèles tels que la Volkswagen New-Beetle, la nouvelle Mini de BMW ou le Chrysler PT Cruiser témoigne également de l'impact culturel et économique grandissant des anciens babas cool sur l'industrie automobile.

Curieusement, cette philosophie très zen du cocon convivial et panoramique contraste avec les principes qui animent les designers lorsqu'ils sculptent l'extérieur de la voiture des années 2000. Lors du dernier Salon de Genève (*Le Monde* daté 10-11 mars), le décalage était frappant entre les valeurs « douces » de l'habitacle, proches de l'univers de la maison, et les formes anguleuses, voire agressives, du dehors, qui exaltent plus nettement qu'auparavant la sportivité et les codes originels de l'automobile. Conçues *« de l'intérieur vers l'extérieur »* – la formule est presque devenue un poncif –, les voitures modernes n'hésitent pas à déployer des artifices pour ne pas l'avouer trop ouvertement. Peut-être faut-il voir derrière cette sorte de dédoublement de personnalité une concession faite aux conducteurs de ces autos de plus en plus pensées pour leurs passagers.

Jean-Michel Normand

Hausse du budget de l'automobiliste

Le budget moyen de l'automobiliste français a progressé de 2,9 % en 2001 pour les propriétaires de modèles à essence, selon l'étude publiée chaque année par la Fédération française des automobile-clubs. Pour le propriétaire d'une Renault Clio, modèle à essence le plus vendu en France, le budget annuel s'est établi à 4 577 €. Le prix du carburant a baissé mais les taxes pétrolières ont augmenté. Pour la première fois, le budget des propriétaires de modèles diesel est évalué ; il s'élève à 7 087 € pour une Peugeot 307, voiture la plus vendue dans cette catégorie.

Malgré la moindre taxation du gazole, une voiture diesel n'est cependant rentable qu'à partir d'un kilométrage annuel de 17 000 kilomètres. Comparé à ses voisins européens, le Français consacre moins d'argent à sa voiture, mais c'est d'abord parce qu'il utilise généralement un modèle plus modeste. En France, la voiture de référence est une Renault Clio, mais la voiture la plus vendue en Allemagne est la Volkswagen Golf alors que la Ford Focus est numéro un au Royaume-Uni.

DÉPÊCHES

■ **OPEL.** Les nouvelles Astra OPC, équipées d'un moteur turbocompressé de 192 chevaux, sont présentées au Salon de l'automobile de Leipzig, du 13 au 21 avril. Ces deux versions seront disponibles en berline trois-portes ou en break.

■ **BANDE DESSINÉE.** *Ça c'est du sport !*, le premier album de Jean Graton – l'auteur de la série Michel Vaillant – paru en 1957, vient d'être réédité par Graton Editeur. Cet album (48 pages, 8,70 €) regroupe onze récits complets traitant de la course automobile, mais aussi de la moto, de la boxe ou du rugby.

■ **KIA.** La marque coréenne commercialise une version restylée du monospace Carnival dotée d'un moteur 2,9 l diesel commonrail développant 144 ch et disponible avec ou sans boîte de vitesses automatique. Ce modèle est disponible à partir de 24 499 €.

■ **NISSAN.** Le Terrano, 4 × 4 familial, vient d'être renouvelé par Nissan, qui propose, outre la version équipée du 2,7 l diesel (24 600 €) déjà connue, un nouveau moteur diesel 3 l TDi plus puissant et moins gourmand, mais sensiblement plus cher (29 600 €). Les deux versions sont disponibles en trois ou cinq-portes.

■ **ÉDITION.** Les éditions du Cherche Midi publient *Peugeot, une griffe automobile* (156 pages, 35,53 €). Ouvrage écrit par Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton, qui retracent l'histoire du constructeur, en particulier au cours des trente dernières années.

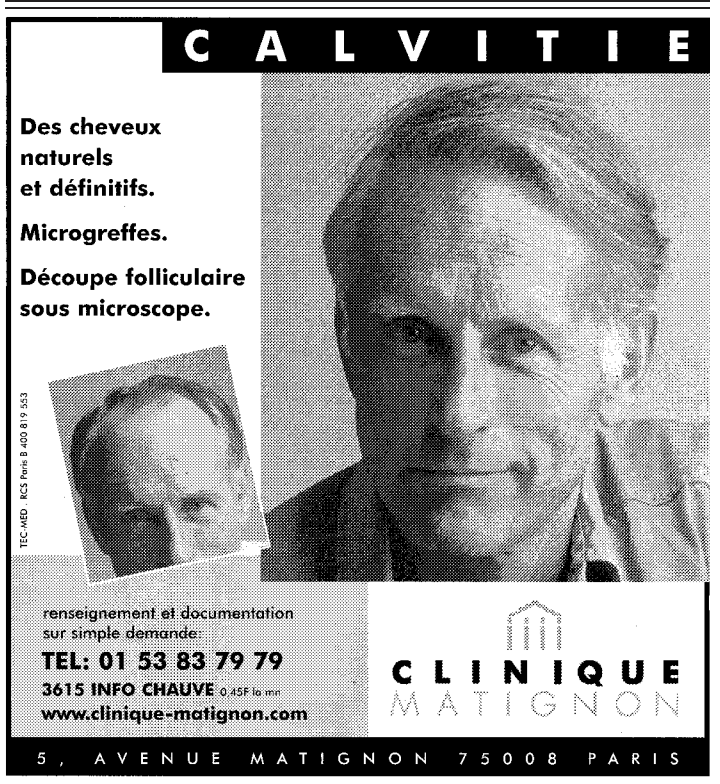

La chaise « poids plume »

Courbes épurées, souplesse, légèreté, transparence, la pièce maîtresse du design emprunte matériaux et technologies à l'industrie aéronautique et spatiale

DES PIEDS, une assise, un dossier : la chaise n'a, semble-t-il, rien d'autre à inventer que les trois éléments qui la composent. Les définitions, formelles et rigoureuses, que fournissent les dictionnaires – *« siège à dossier et sans bras, pour une personne »* (*Le Grand Robert*) – ne laissent guère d'espoir. Et pourtant, la chaise est la pièce de mobilier la plus redessinée, revisitée, revue et corrigée. Pas un designer qui n'ait à son actif la création de cet objet ou eut l'idée de le faire. Pas un consommateur qui ne puisse, non plus, s'en passer. L'homme, à quelques exceptions près, passe aujourd'hui la majeure partie de son temps assis. Impossible de faire l'impasse sur ce meuble qui occupe, en matière de design et de production, la première place. Et de loin.

Premier symbole statutaire de l'humain – du petit tabouret réservé au chef de tribu au siège et trône des rois – l'assise est longtemps restée le privilège des grands. *« La civilisation du travail a d'abord favorisé la position debout (dans les champs ou les usines) réduisant l'assise à un signe d'oisiveté »*, souligne Gérard Laizé, directeur général du VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement). *« C'est en entrant dans la civilisation de l'intelligence que l'on s'est assis. »* Hissée au rang de bien de consommation de masse, la chaise devient objet de réflexion et de création. Les designers ne s'y trompent pas et lui trouvent une infinité de variantes, comme le soulignait en novembre 2001 dans *L'Express magazine,* Rolf Fehlbaum, Pdg de Vitra : *« C'est un objet complexe, qui doit intégrer plus qu'un autre la notion de confort, et un miroir très subtil, puisqu'il révèle l'individu, à travers sa manière de s'asseoir ou de se tenir assis. C'est presque l'alter ego de l'homme. D'ailleurs, on parle à son propos de dos et de pied. Il est aussi proche de lui que le vêtement. »* Rigide, souple, compacte, aérienne, sobre, baroque, monochrome, colorée, à ressorts, à cordages, grillagée, en bois, contreplaqué, aluminium, carton, polypropylène ou fibres de carbone... La liste ne s'arrête jamais. La chaise se plie à de multiples esthétiques, se plaît en une multitude de matières. Elle est, depuis des décennies, à la fois le terrain et le receptacle privilégiés de toutes les inventions, découvertes et innovations techniques.

La Panton Chair, premier siège moulé par injection de Verner Panton (1959), chez Vitra (ci-dessus). Iuta, coque en grillage sur pieds tubulaires chromés, assise en plastique verni d' Antonio Citterio (Etat de siège) (ci-dessous).

En 1859, l'Autrichien Michael Thonet perfectionne et industrialise le cintrage du bois à la vapeur. Dans la foulée, il crée la première chaise industrielle, la n°14 (dite chaise Bistrot) devenue célèbre, maintes fois copiée et toujours éditée. La suite n'est qu'une série de « premières » : les sièges à structure tubulaire de Marcel Breuer font connaître le Bauhaus comme un haut lieu d'innovation. En 1940, Charles Eames et Eero Saarinen voient leur projet de siège-coque, en contreplaqué, primé au concours *« Organic Design in Home Furnishings »*, organisé par le Museum of Modern Art de New-York. Une création qui met en pratique, à travers un objet quotidien, les acquis techniques des années de guerre, et donne naissance à toute une série.

En effet, la paix retrouvée, les deux designers-lauréats conduisent, chacun de leur côté, le projet initial jusqu'au stade industriel, en utilisant le polyester armé de fibre de verre (lequel fut employé, durant le conflit, par les Américains, pour mouler des radômes d'avion). *« Dès 1945, Eero Saarinen l'utilise pour obtenir la coque du fauteuil Womb 70, édité par la firme Knoll – laquelle dix ans plus tard, produira et diffusera les fameux fauteuils 150 et 151 de la série dite Tulipe »*, explique Raymond Guidot dans son ouvrage *Histoire du design 1940-2000* (éditions Hazan). *« Quant à Charles Eames, il l'expérimente, en 1949, avec la série de sièges créés pour Herman Miller, série qui se perpétuera, en de nombreuses variantes, jusqu'en 1971. »* Fruits de ces innovations, les chaises, qui se font un nom, deviennent des « grands classiques du design ». En 1959, le danois Verner Panton signe la Panton Chair, premier siège, d'un seul tenant, moulé par injection. Désormais fabriqué en polypropylène, ce siège connaît chez Vitra un nouvel engouement. Idem pour les chaises 3100 dite Fourmi et la 7 de Arne Jacobsen (chez Fritz Hansen), qui s'offrent aujourd'hui, en version colorée, une seconde jeunesse... et un retour de succès.

S'ÉLOIGNER DES ARCHÉTYPES

La course à l'innovation sert les chaises comme aucun autre élément de l'ameublement. *« Parce qu'il s'agit pour les designers de relever un double défi*, explique Gérard Laizé, *d'imaginer qu'un siège, qui contraint de répondre à des lois physiques très précises, peut être conçu autrement, et d'inventer une chaise capable de s'éloigner des archétypes. »* La découverte de nouveaux matériaux ne cesse d'alimenter la création. *« Et là, tout est possible, tout est ouvert »*, remarque le directeur du VIA. Les frontières tombent. Les designers ne se privent pas aujourd'hui d'exploiter les matériaux et technologies utilisés dans d'autres secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique et l'aérospatial. La chaise y gagne en souplesse, légèreté et transparence. Parmi les exemples « poids plume » : la Pretzel de l'Américain George Nelson (chez Herman Miller) des années cinquante, la chaise Light Light de l'Italien Alberto Meda (Chez Alias, 1987), et la Air Chair de Jasper Morrison, en polypropylène truffé de bulles de gaz inerte (chez Magis, 2000)... En 2001, deux ans après sa fameuse Marie en polycarbonate (Kartell), Philippe Starck pousse la démarche avec sa Slick Slick (XO), en polypropylène par injection assistée au gaz, proposée à un tout petit prix (71,65 €). En mettant à mal tout ce que les lois de la physique avaient défini, le plastique (qui peut être, notamment, transparent et résistant contrairement au verre) a ouvert les horizons, donné toutes les libertés aux créateurs. *« Pour peu qu'ils aient les connaissances nécessaires, les designers font des merveilles avec le plastique : Starck bien sûr mais aussi tout la nouvelle génération des Pillet, Bauchet, Massaud, Biecher... »*, souligne Liliane Messika, directrice de communication de l'association Profession Plastique. Tous ont signé des chaises qui parviennent encore et toujours à se distinguer. Preuve que le siège n'est pas près d'être détrôné.

Véronique Cauhapé

De haut en bas : Fantastic Plastic Elastic, une feuille de technopolymère retenue par deux tubes d'acier, de Ron Arad (1999), chez Kartell.
La Marie, la chaise qui joue la transparence, de Philippe Starck (1999), chez Kartell.
Air One, Breezy, Lazy et les autres, une famille qui se compose d'un rocking-chair, d'une chaise longue, d'une chaise bridge en câble d'acier inoxydable (Etat de siège).

L'enseigne aux 9 000 références

IL Y A SEIZE ANS, Dominique Choay décidait, avec un copain, de créer l'enseigne Etat de siège, qui ne propose que... des sièges. *« On n'y connaissait rien mais on trouvait l'idée amusante »*, précise l'entrepreneur. Amusante et osée. Car l'époque était encore à l'esprit *« ensemblier »*. On vendait et achetait une chambre à coucher, une salle à manger, un salon. Rarement des éléments séparés. Forte d'une gamme qui, dès le début, s'étend du fauteuil Louis XIII au tabouret, en passant par la chaise pliante et le canapé, Etat de siège reçoit l'adhésion d'un consommateur avide de liberté et de mélange.

« On a commencé par les salons, puis on s'est intéressé au contemporain. Le virage s'est fait progressivement jusqu'au moment où, à Paris, le moderne s'est imposé », remarque Dominique Choay. En phase avec le marché, l'enseigne fait recette. Et se développe. Etat de siège compte aujourd'hui deux adresses dans la capitale : la première et la plus ancienne (dans le 8e arrondissement), fait côtoyer ancien et moderne, à travers une sélection de sièges, fauteuils et canapés en provenance des meilleurs éditeurs Wittmann, Giorgetti, Sheppard, Zeritalia, Poltrona Frau, Herman Miller... ; la seconde (dans le 6e), entièrement dédiée au contemporain, offre un choix de chaises dénichées chez les meilleurs fabricants italiens (Zanotta, Driade, Kartell, B&B, Moroso, Edra, Maxalto, Leolux...).

EN QUÊTE PERMANENTE DE NOUVEAUTÉS

Dans les deux magasins, les meubles sont présentés dans des niches éclairées qui s'alignent et se superposent. Outre ces espaces qui exposent environ 400 modèles, Etat de siège propose un catalogue de 9 000 références. L'enseigne continue sa route, avec une équipe en quête permanente de nouveautés et toujours à l'écoute de ses coups de cœur. Dominique Choay avoue faire ses choix *« sur des critères émotionnels et de tendance »*. *« Ensuite*, dit-il, *c'est le consommateur qui crée la surprise. Car on ne sait jamais vraiment si un modèle qu'on a choisi marchera ou non. Certains ne séduisent pas d'emblée mais seulement quelques années plus tard. »* Aujourd'hui la gamme des prix s'est élargie. Les créations contemporaines, signées par les grands du design et vendues à moins de 80 euros, ont favorisé l'achat impulsif et nourrit l'envie de renouvellement.

V. Ca.

◖ Etat de siège, 1 quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 01-43-29-31-60. et 21 avenue de Friedland, 75008 Paris. Tél. : 01-42-56-64-75.

Le Monde

Le Monde ÉCONOMIE

Spécial 10 pages

Les 30 ans qui ont dessiné la France d'aujourd'hui

Lundi 15 avril avec Le Monde daté mardi 16 avril

AUJOURD'HUI

Le soleil se fait rare

DIMANCHE 14 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 04
Coucher du soleil à Paris : 20 h 39

Une zone dépressionnaire se trouve à l'est de la France et provoque des vents du nord qui rafraîchissent l'atmosphère. Une perturbation atlantique approchera de la Bretagne l'après-mid .

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages arrivent dans l'après-midi. Quelques gouttes tomberont sur les côtes de la Manche. Températures : entre 12 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Nuages et éclaircies se partagent le ciel, quelques averses sur l'Est. Températures : entre 10 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Nuages nombreux et quelques averses. Températures : entre 9 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Davantage de nuages près des Pyrénées, averses de neige au-dessus de 1 200 m. Températures : entre 13 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Nuages nombreux, quelques averses sur Rhône-Alpes. Températures : entre 8 et 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Ciel dégagé, averses de neige dans les Alpes du Sud au-dessus de 1 500 m. Températures : entre 15 et 17 degrés.

14 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	9/15 N
Biarritz	9/12 N
Bordeaux	7/13 S
Bourges	1/10 S
Brest	2/10 C
Caen	4/10 S
Cherbourg	1/11 S
Clermont-F.	2/11 N
Dijon	2/12 N
Grenoble	6/9 N
Lille	4/9 N
Limoges	3/10 S
Lyon	5/12 N
Marseille	8/17 S
Nancy	2/9 N
Nantes	2/11 N
Nice	8/15 N
Paris	3/11 S
Pau	5/10 N
Perpignan	8/17 N
Rennes	2/11 N
St-Etienne	3/10 N
Strasbourg	5/9 N
Toulouse	6/14 S
Tours	1/10 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/29 P
Fort-de-Fr.	24/28 P
Nouméa	23/26 P
Papeete	26/33 S
Pointe-à-P.	23/31 S
St Denis Réu.	24/29 S
EUROPE	
Amsterdam	6/10 N
Athènes	13/21 N
Barcelone	10/12 N
Belfast	3/10 P
Belgrade	11/18 P
Berlin	10/16 C
Berne	2/7 P
Bruxelles	4/9 P
Bucarest	7/12 C
Budapest	10/13 P
Copenhague	5/10 P
Dublin	5/10 P
Francfort	7/10 P
Genève	5/8 C
Helsinki	2/8 P
Istanbul	11/19 N
Kiev	9/15 N
Lisbonne	12/17 S
Liverpool	3/10 P
Londres	0/13 N
Luxembourg	5/10 P
Madrid	3/14 S
Milan	7/19 S
Moscou	2/13 S
Munich	5/10 P
Naples	13/16 P
Oslo	0/8 N
Palma de M.	8/18 S
Prague	8/12 P
Rome	11/15 P
Séville	12/20 N
Sofia	8/14 N
St-Pétersb.	8/11 S
Stockholm	0/9 N
Ténérife	16/21 S
Varsovie	8/17 C
Venise	8/16 P
Vienne	5/17 N
AMÉRIQUES	
Brasilia	18/27 P
Buenos Aires	11/21 S
Caracas	23/29 S
Chicago	3/19 C
Lima	20/25 P
Los Angeles	16/23 S
Mexico	9/24 P
Montréal	8/15 C
New York	16/20 P
San Francisco	9/16 S
Santiago Ch.	6/19 S
Toronto	6/10 P
Washingt. DC	17/25 C
AFRIQUE	
Alger	10/17 P
Dakar	17/22 S
Kinshasa	23/29 P
Le Caire	21/36 S
Nairobi	17/25 P
Pretoria	15/21 P
Rabat	12/15 P
Tunis	13/21 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/36 S
Beyrouth	21/25 S
Bombay	26/33 S
Djakarta	25/30 P
Dubaï	21/29 S
Hanoï	21/29 S
Hongkong	21/25 P
Jérusalem	12/28 S
New Delhi	23/40 S
Pékin	19/29 C
Séoul	14/21 S
Singapour	26/30 P
Sydney	18/22 P
Tokyo	9/19 S

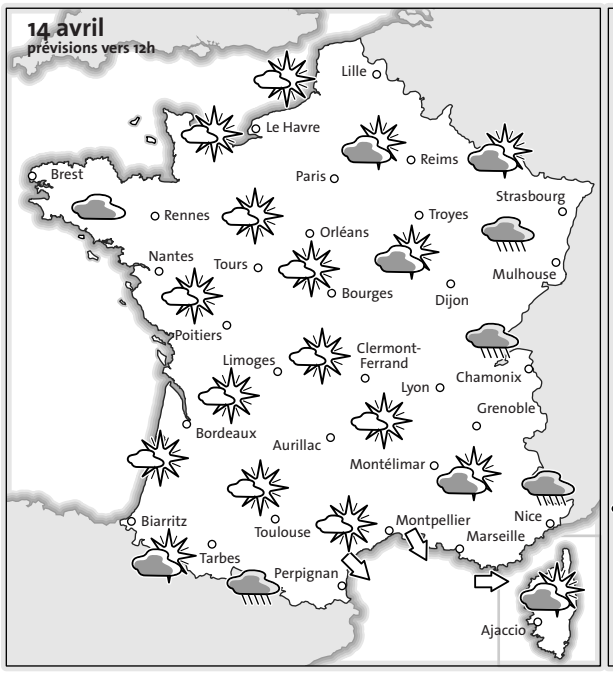

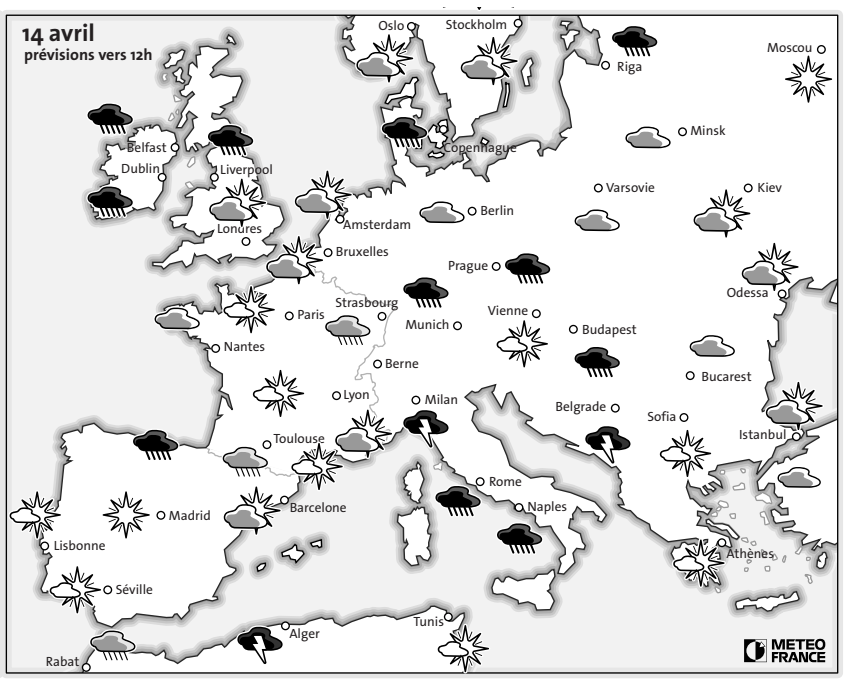

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

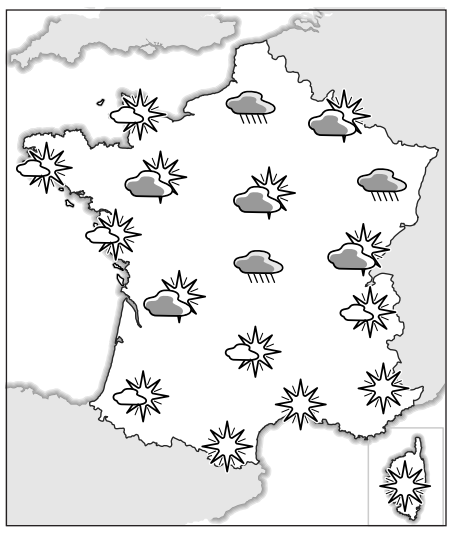

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Lundi 15 avril

Les averses sur le Nord-Est vont s'atténuer en cours de journée.

La perturbation atlantique rentre sur le Nord-Ouest mais perd de son activité.

Les températures restent fraîches pour la saison.

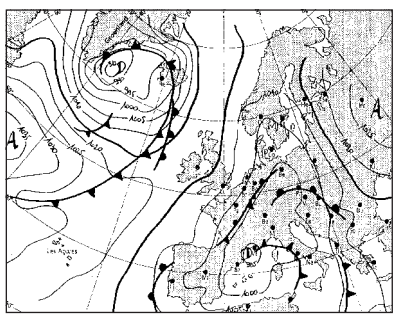

SITUATION LE 13 AVRIL À 0 HEURE TU

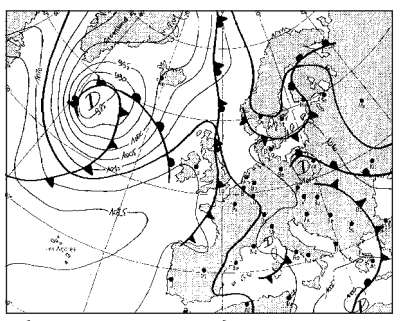

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL À 0 HEURE TU

La lionne, l'antilope et l'hormone de la parentalité

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

C'EST UNE HISTOIRE qui n'en finit pas, comme un amour impossible et sans cesse renouvelé. L'histoire d'une lionne qui, dans sa savane, s'obstine à adopter les petits de l'oryx : une antilope africaine au front noir et blanc, pour qui il ne fait pas bon, d'ordinaire, tomber entre les pattes d'un représentant de la race léonine. Et moins encore d'une femelle, grande chasseresse du couple.

Native de la réserve naturelle de Samburu (nord du Kenya), Kamuniak (« la bénie » en langue samburu) fit parler d'elle pour la première fois aux environs de Noël. Lors d'une chasse, elle avait mis en fuite une femelle oryx. Et plutôt que de dévorer le petit, elle le prit sous sa protection. Très vite, les deux animaux ne se quittèrent plus. Si ce n'est le temps, pour le plus jeune, d'aller téter sa mère restée à proximité. Les gardiens du parc comme les touristes purent ainsi voir, deux semaines durant, ce spectacle incroyable : une frêle antilope tenant à peine sur ses pattes cheminant flanc contre flanc avec le fauve, quand elle ne se reposait pas lovée contre lui.

« C'est l'instinct maternel qui a primé », avait alors commenté Daphné Sheldrick, vétérinaire et grande connaisseuse de la faune kenyane, pour qui ce type d'adoption, sans être courant, n'est pas totalement inédit. Plus surprenant à ses yeux : le fait que *« que le petit allait téter sa mère et revenait vers la lionne »*.

Mais les experts, hélas, n'eurent guère le temps de voir comment évoluait cette relation triangulaire. Elle s'acheva tragiquement le 6 janvier : malgré une tentative de lutte, Kamuniak n'avait pu empêcher l'un de ses congénères, peu concerné par ces amours particulières, de dévorer son protégé.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais la lionne endeuillée en décide autrement. En février, de nouveau, elle tente de prendre sous sa protection un oryx nouveau-né. Les responsables du Service kenyan de la faune, ne voulant pas perdre un second petit, ne lui en laissent pas le temps. Profitant d'une absence de la mère adoptive, ils s'emparent du petit ruminant et l'éloignent. Fin du deuxième acte... Et début du suivant le 29 mars, jour choisi par Kamuniak pour adopter son troisième bébé oryx.

DÉCHIFFRER LE MESSAGE

Confrontés à tant d'obstination maternelle, les hommes, de nouveau, décident de ne pas intervenir. *« Nous allons les laisser et tenter de déchiffrer le message que cette lionne tente de faire passer »*, précise Simon Leirana, gardien en chef de la réserve. Les deux animaux sont surveillés 24 heures sur 24, et les autres lions systématiquement éloignés. De temps à autre, Kamuniak va chasser. Comme lors de la première adoption, la mère naturelle, restée à proximité, en profite pour venir allaiter son petit. Puis s'esquive sitôt la féline revenue.

Comment comprendre, quand on sait que l'oryx Beisa, antilope nomade extrêmement bien adaptée à la savane arbustive, n'a pas de plus féroce prédateur que le lion ? Pour les éthologues, cette relation « contre-nature » n'est pourtant pas inconcevable. *« Cette lionne a sans doute reçu dans son enfance l'empreinte d'une antilope, espèce avec laquelle elle a peut-être été en partie élevée »*, suggère Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et spécialiste de l'attachement à l'université de Toulon. L'empreinte, on le sait depuis Konrad Lorenz, est le lien qui peut être créé entre des individus de deux espèces différentes, pour peu qu'ils aient cohabité à un moment crucial de leur petite enfance. Un lien qui, une fois atteint l'âge adulte, peut être sexuel ou maternel.

« Si l'on fait prendre l'empreinte de canetons à une jeune chienne, celle-ci, une fois devenue mère, s'occupera tendrement des canetons qu'on lui présentera. Elle les léchera, les soignera, et se montrera très inquiète s'ils s'éloignent trop d'elle », poursuit-il.

À UN MOMENT PRÉCIS

Pour s'exprimer avec force, cette empreinte doit avoir été prise à un moment précis du développement, lorsque les mécanismes biologiques de la mémoire sont à leur maximum. Chez les oiseaux, ce moment se situe entre la treizième et la seizième heure après l'éclosion : nourris par la main de l'homme durant cette période, la plupart d'entre eux garderont pour notre espèce un attachement durable, qui se traduit souvent par des parades sexuelles en bonne et due forme.

Pour les mammifères, les mécanismes de développement et d'apprentissage sont plus lents, et la période critique de l'empreinte est plus diluée. Chez la lionne – si on se réfère à ce que l'on connaît de la chienne –, elle se situe environ entre la quatrième et la huitième semaine après la naissance.

Kamuniak, à cette époque, a-t-elle régulièrement côtoyé une antilope ? Serait-ce le cas, cela ne suffirait pas à tout expliquer. *« Elle a dû avoir un accident dans son propre développement, peut-être perdre un petit juste après une mise bas »*, avance encore Boris Cyrulnik. Car seul le *« déterminant hormonal de la parentalité »*, selon lui, peut entraîner une telle obstination à vouloir adopter un petit, qu'il soit ou non d'une autre espèce. Que l'empreinte vienne s'ajouter à cet état hormonal, et l'impossible peut se produire.

Voilà l'histoire, qui n'est peut-être pas terminée. Le 9 avril, en effet, la lionne en mal d'enfant s'est à nouveau retrouvée seule : la mère naturelle du petit oryx a profité d'une de ses parties de chasse pour emmener au loin la chair de sa chair. Pour Kamuniak, le quatrième acte reste à vivre.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 090

Retrouvez nos grilles sur www .lemonde.fr

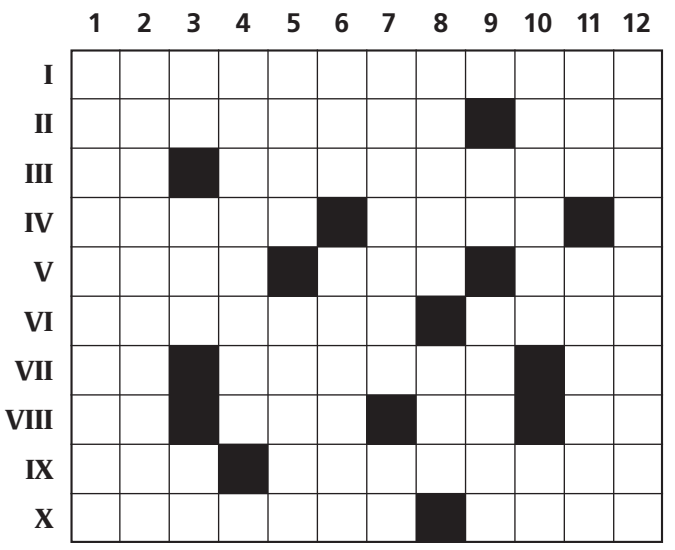

HORIZONTALEMENT

I. Désordre apparent. - II. Contre tous les ordres. Désordre apparent. - III. Personnel. Donne un bon fond. - IV. Corrompu par des éléments étrangers. Espérons qu'ils ne soient pas corrompus une fois assis. - V. Ensemble. Donne congé. Accueille les oubliés du bord des routes. - VI. Dans le milieu. Cet homme serait jeune et moderne ! - VII. Règle. Tient tête. En fin de journées sauf le dimanche. - VIII. La moitié de huit. Protecteur des espèces. Pour retrouver les notes. Préposition. - IX. Dans la poche du Suédois. Qu'il ne faut pas prendre au sérieux. - X. Fait propre. Sans problème.

VERTICALEMENT

1. Contre tous les excès. - 2. Contrôleur de vitesse. - 3. En piste. Donne à voir ou à boire. Conjonction. - 4. Celle d'aujourd'hui passera demain. - 5. Peiner à la tâche. Crie comme un berger. - 6. Rejoint la mer du Nord. Gros plan sur la toile. - 7. Expression puérile du bonheur. Points. - 8. Son droit devrait être sacré. Cadeau. - 9. Précède les références. Pour les chefs des chefs. - 10. Gros paquet d'euros. Tête à queue. - 11. Etait au travail avant les trente-cinq heures. Cache sexe. - 12. Reprise à la base.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 089

Horizontalement

I. Impartialité. - II. Nounou. Biner. - III. Alligator. Nô. - IV. Talon. Hiatus. - V. Ti. Noces. At. - VI. Erg. Nao. Emoi. - VII. Nerf. Prépa. - VIII. Aorte. Irai. - IX. Ivan. Impairs. - X. Fildeféristе.

Verticalement

1. Inattentif. - 2. Molaire. VI. - 3. Pull. Graal. - 4. Anion. Fond. - 5. Rognon. - 6. Tua. Captif. - 7. Théorème. - 8. Abois. PR. - 9. Lira. Epiai. - 10. In. Tamaris. - 11. Tenuto. Art. - 12. Eros. Irisé.

ÉCHECS

N° 1996

NAO MASTERS (Cannes, 2002)
Blancs : J. Bareiev.
Noirs : A. Morozevitch.

1. d4	d5	17. Cg4 (d)	b5
2. ç4	ç6	18. Dé2	ç4
3. Cf3	Cf6	19. Ta-ç1	Cç6 (e)
4. é3	a6 (a)	20. b3 (f)	ç3!! (g)
5. Cb-d2 (b)	Ff5	21. Dé3	Ta-ç8 (h)
6. Db3	Dç7	22. T×ç3	Fb4
7. Fd3	Fg6	23. Ff6 (i)	g×f6 (j)
8. 0-0	é6	24. é×f6	Dd8! (k)
9. Té1	Fé7	25. Dg5 (l)	F×ç3
10. é4	0-0	26. Ch4 (m)	F×d4
11. é5	Cf-d7	27. Ch6+ (n)	Rf8
12. F×g6	h×g6	28. D×g6 (o)	F×f2+
13. Cf1	Té8	29. Rh1 (p)	D×f6
14. Fg5	Ff8	30. Dg8+	Ré7
15. Cé3 (c)	d×ç4	31. abandon (q)	
16. D×ç4	ç5!		

NOTES

a) Une des spécialités de Morozevitch dans la « slave ».

b) La partie Anand-Morozevitch (Dortmund, 2001) continua ainsi : 6. Fd3, Fg4 ; 7. Db3, Ta7 ; 8. Cç3, é6 ; 9. Dç2, Fé7 ; 10. Fd2, 0-0 ; 11. 0-0-0, Cb-d7 ; 12. ç×d5!, é×d5 ; 13. é4, Rh8 ; 14. é5, Ch5 ; 16. F×h7, b5, ce qui donna lieu à un rude combat dans lequel les Noirs prirent le dessus.

c) 15. ç5! posait aux Noirs de sérieux problèmes de développement.

d) 17. b4!, b5 ; 18. Dç3, ç4 ; 19. a4 et aussi 17. a4 sont forts, mais les Blancs ne semblent penser qu'au R noir.

e) Les Noirs ont réussi à terminer leur développement et disposent d'une majorité sur l'aile-D ainsi que de la case d5 pour un C.

f) Pour s'emparer de la colonne ç.

g) Cette jolie réplique donne aux Noirs un énorme avantage de position. Naturellement, si 21. T×ç3?, Fb4 avec gain de la qualité.

h) Menaçant 22..., Cb4 et 23..., Cd5.

i) Les Blancs n'ont plus d'autre choix que de pêcher en eau trouble du côté du R ennemi.

j) La vigilance est nécessaire : si 23..., F×ç3? ; 24. F×g7!!

k) Et non 24..., F×ç3? ; 25. Dh6 suivi du mat.

l) Si 25. Ch6+, Rf8 ; 26. C×f7, D×f6!

m) Dernière cartouche. Si 26. Ch6+, Rf8 ; 27. Cg4, C×f6! ; 28. C×f6, F×d4.

n) Malheureusement, 27. C×g6 ne sauve pas les Blancs : 27..., F×f6 ; 28. Cé7+, Rf8 ; 29. C×f6, C×f6 ; 30. C×ç8, Cd5 ; 31. Dh6+, Rg8 ; 32. Té4 (menaçant mat), Cf4!, et les Blancs peuvent abandonner.

o) Encore une jolie tentative : si 28..., f×g6? ; 29. C×g6 mat.

p) Si 29. R×f2, D×f6+.

q) Les Blancs ont perdu T et F, et ont toutes leurs pièces en prise : D, T, deux C !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1995
M. TRAVASONI (1982)

(Blancs : Rh5, Fd5, Ch8, Pd6. Noirs : Rd8, Cf1, Pé7.)

1. Cf7+, Rd7 (si 1..., Ré8 ; 2. Fç6+, R×f7 ; 3. d7) **; 2. Fç4!, Cg3+ ; 3. Rg4, Cé4 ; 4. Fb5+, Ré6 ; 5. d7, Cf6+ ; 6. Rg5!, C×d7 ; 7. Fç4 mat !**

ÉTUDE N° 1996
B. PASTERNAK (1969)

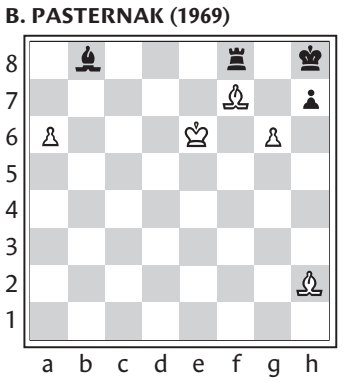

Blancs (5) : Ré6, Ff7 et h2, Pa6 et g6.

Noirs (4) : Rh8, Tf8, Fb8, Ph7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le metteur en scène Matthias Langhoff mêle, dans le spectacle qu'il présente à la Comédie-Française, deux textes du dramaturge allemand Georg Büchner, le récit « Lenz » et la pièce « Léonce et Léna », qui fait son entrée au répertoire. Il explique son choix au « Monde »

Büchner entre par effraction au Français

PASCAL VICTOR/MAXPPP

« Qui veut troquer sa folie contre ma raison ? », demande Valério (à droite, Jean-Yves Dubois) à Léonce (Benjamin Monnier).

MATTHIAS LANGHOFF est né en 1941 à Zurich, où son père, communiste allemand, et sa mère, juive italienne, s'étaient réfugiés pendant la seconde guerre mondiale. Dès 1945, ils sont retournés à Berlin, qu'il a connu comme l'enfant du film de Rossellini, *Allemagne, année zéro*. Il a grandi à l'Est, où son père dirigeait le Deutsches Theater. Il a commencé à faire de la mise en scène au Berliner Ensemble, avec, assez vite, des éclats. A partir du milieu des années 1970, il a commencé à travailler en RFA, puis en Suisse et en France.

Quelle place occupe Georg Büchner dans votre histoire ?

Une place presque familiale. Büchner était l'écrivain préféré de mon père. Il a mis en scène *Woyzeck* trois fois dans sa vie. La première fois, c'était à Berlin, et c'était le deuxième spectacle que je voyais. J'étais tout petit. J'ai été très impressionné. Aujourd'hui encore, il m'en reste beaucoup d'images. Mais ce qui me reste de plus fort, c'est la vision de l'Allemagne juste après la guerre que mon père renvoyait à travers *Woyzeck*. Quand je suis arrivé à Berlin, j'avais peur des Allemands. Mon père avait été en camp, je savais par ma famille tout ce qui s'était passé. Je n'osais regarder personne. Voir une population qui a perdu la guerre – bien sûr, c'était bien que les Allemands l'ait perdue –, c'est un choc énorme, surtout pour un enfant. Ça l'était d'autant plus que tous les gens étaient considérés comme des criminels, d'une manière ou d'une autre. La mise en scène de *Woyzeck* par mon père a enlevé ma peur. Grâce à Büchner, j'ai appris à avoir un regard concret sur la politique et la vie sociale à travers les gens. Je l'ai gardé. J'essaye toujours de voir les gens comme ils sont.

Et plus tard, quel rôle a joué Büchner ?

Je me suis très vite intéressé à lui. Pas seulement à son écriture. Son attitude, son engagement dans la vie, et même son caractère, tout me fascinait. En 1983, j'ai monté *Marie-Woyzeck*, avec Manfred Karge, à Bochum. Le spectacle a été invité à Avignon, et ça a déterminé mon installation en France. J'ai quitté l'Allemagne pour des raisons qui appartiennent à l'histoire de ma vie. Mais la réception de *Marie-Woyzeck* a joué un rôle important : c'était comme une invitation à venir travailler ici. Alors je l'ai fait. Et aujourd'hui, je mets en scène *Lenz, Léonce et Léna chez Georg Büchner*, alors que je m'apprête à quitter artistiquement la France. On ne veut plus de moi ici. Mis à part Marcel Bozonnet, qui m'a invité à la Comédie-Française, plus personne ne me propose de travail. Je vais donc aller travailler ailleurs, à Gênes et à Saint-Pétersbourg. Et je m'en vais avec Büchner, qui s'est toujours trouvé à des moments importants de ma vie.

J'ai pensé qu'en mettant ensemble « Lenz » et « Léonce et Léna », l'un clarifiait l'autre. Et cela me permettait de raconter l'histoire qui m'intéresse : montrer à quel point Büchner est un être affreusement moderne

Dans *Lenz, Léonce et Léna chez Georg Büchner,* vous pratiquez le collage de textes, comme vous l'aviez fait pour *Marie-Woyzeck*. Est-ce par goût, ou par nécessité ?

Je le fais parce que c'est légitime. Bien sûr, *Lenz* et *Léonce et Léna* existent en tant que tels. Mais les deux sont des fragments, des matériaux. Je ne les assemble pas pour nier les œuvres telles qu'elles sont, mais parce que je les ai toujours lues ensemble. En plus, je pense que c'est très compliqué de comprendre *Léonce et Léna* en France. La pièce joue sur une masse de citations qui ne sont pas connues. Et elle parle du romantisme allemand, sur lequel il y a un malentendu ici. On ne voit pas à quel point ce mouvement était provocant, vraiment révolutionnaire. J'ai pensé qu'en mettant ensemble *Lenz* et *Léonce et Léna,* l'un clarifiait l'autre. Et cela me permettait de raconter l'histoire qui m'intéresse : montrer à quel point Büchner est un être affreusement moderne.

En quoi ? Est-ce à cause de ce sentiment qui traverse *Léonce et Léna*, sentiment qu'en Allemagne vous appellez la Sehnsucht, et qui ne se réduit pas à la nostalgie ni à l'ennui dont il est question dans la pièce en français ?

Oui. C'est toute la question. Et bien sûr, ce n'est pas un hasard si je monte *Léonce et Léna* maintenant. J'ai deux princes à la maison, mes deux fils de 18 et 16 ans, qui sont exactement face à ce problème. Ce n'est pas seulement un problème personnel. Nous vivons dans une société où cette forme d'ennui est centrale, presque maladive. Le monde est fermé, et ce n'est pas en passant du royaume de Pipi au royaume de Popo que ça change quelque chose. Comme au temps de Büchner, la situation semble relativement calme. Mais c'est ainsi parce que nous avons pris l'habitude de fermer les yeux devant l'injustice, la misère. On masque une réalité qui est beaucoup plus brutale.

Dans *Lenz, Léonce et Léna chez Georg Büchner,* un film est projeté. Il suit le trajet de Lenz à travers les Vosges. On y voit des images du camp de concentration de Struthof...

J'ai refait à pied le voyage de Lenz. Je suis parti un 20 janvier, comme dans le texte de Büchner. Il faisait froid, humide, brumeux, avec parfois des éclats de lumière. J'ai filmé, et sur le chemin, j'ai trouvé le camp de Struthof. Je l'avais visité quand j'avais monté *Le Roi Lear*, à Strasbourg. Je me souvenais que c'était dans la région. Mais je ne savais pas que c'était exactement sur le chemin de Lenz. Le chemin de l'histoire.

Dans le décor que vous avez imaginé pour le spectacle, on voit les colonnes de Buren, les façades du Palais-Royal et les fenêtres du ministère de la culture, qui jouxtent la Comédie-Française. Auriez-vous fait le même décor si vous aviez mis en scène le spectacle dans un autre théâtre ?

Sûrement pas. Tout cela joue un rôle pour moi : elle est où, ma réalité ? Pour arriver à la Comédie-Française, je prends le métro gare de l'Est et je descends devant la Comédie-Française, où il y a ces affreuses colonnes. En tant qu'artiste, je préfère toujours travailler pour un lieu précis, en pensant aux gens qui y vivent. Ça me fait relativement mal, cette abstraction à laquelle on arrive quand on crée un spectacle dans un théâtre en sachant qu'il doit tourner ensuite et s'adapter à d'autres salles, d'autres endroits, d'autres gens.

Travaille-t-on avec les Comédiens Français comme avec d'autres acteurs ?

Oui. Et même, de temps en temps, on travaille mieux. Je ne veux pas du tout idéaliser la Comédie-Française, il y a assez de problèmes dans cette maison. Mais la force artistique de la troupe lui donne un centre de gravité. Dans la misère du théâtre français, c'est une chose très importante. Les acteurs de la Comédie-Française ne sont pas dans une situation « périphérique » comme dans les autres théâtres. Je peux travailler d'une manière beaucoup plus concrète avec eux. Et cela me donne beaucoup d'imagination.

Propos recueillis par Brigitte Salino

Les incessants départs de Matthias Langhoff

Matthias Langhoff fait ses débuts au Berliner Ensemble, où il reste de 1962 à 1970. C'est là qu'il signe sa première mise en scène (avec Manfred Karge), *Le Petit Mahagonny*, de Bertolt Brecht. De 1970 à 1977, il travaille à la Volkbühne de Berlin (Est), alors dirigée par Benno Besson. En 1980, il quitte la RDA pour Bochum, où il reste jusqu'en 1983. En 1987, il est sollicité pour succéder à Benno Besson à la Comédie de Genève. Il renonce après que la Ville a refusé son projet (fracassant) de remodeler le théâtre, et il prend la direction du Théâtre Vidy, à Lausanne, en 1989. Au bout de deux ans, il s'en va. De 1993 à 1995, il participe à la direction collective du Berliner Ensemble, avec Peter Zadek, Peter Palitzsch, Fritz Marquart et Heiner Müller. Depuis, il a principalement travaillé avec le Théâtre national de Bretagne, à Rennes, où il a mis en scène *Désir sous les ormes*, d'Eugène O'Neill, *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, *Femmes de Troie*, d'après *Les Troyennes*, d'Euripide. En 1996, Matthias Langhoff a signé sa première mise en scène à la Comédie-Française, *Danse de mort*, de Strindberg.

Prochaines représentations

● ***Lenz, Léonce et Léna chez Georg Büchner***, d'après l'œuvre de Georg Büchner. Traduction de *Léonce et Léna* : Bernard Dort. Adaptation, mise en scène et décor : Matthias Langhoff. Peintures et costumes : Catherine Rankl. Musique : Jasko Ramic, Bielk, Trideridoo. Avec Emmanuelle Wion (Léna), Benjamin Monnier (Léonce), Denis Podalydès, Alain Pralon, Muriel Mayette, Jean-Yves Dubois, Malik Faraoun, Laurent Stocker. Musiciens : Florian Guibert, Louis Ribouillault, François Sabourin (didjeridoo), Jasko Ramic (accordéon), Bielka (voix).

● **Comédie-Française**, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. M° Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 10,67 € à 30,49 €. Durée : 2 h 20. En alternance jusqu'au 17 juillet.

● **Prochaines représentations :** samedi 13 avril , à 20 h 30, lundi 15, à 20 h 30, jeudi 18, à 20 h 30, samedi 20, à 14 heures, dimanche 21, à 20 h 30, jeudi 25 et vendredi 26, à 20 h 30, samedi 27, à 21 heures, dimanche 28, à 14 heures.

« Léonce et Léna », le grand chambardement

A STRASBOURG, où il s'est réfugié, voir *« la cathédrale coiffée du bonnet phrygien »*, c'est l'une des envies de Georg Büchner. Visé par un mandat d'arrêt, il lui a fallu fuir Darmstadt. Il venait d'y publier une feuille qui déclarait, par exemple : *« La vie des privilégiés est un long dimanche. Le peuple, lui, est à leur pied comme un fumier étalé sur un champ. La sueur du paysan est le sel servi à la table des riches »,* dans ce temps-là un brûlot insurrectionnel.

Matthias Langhoff nous donne, à la Comédie-Française, un patchwork Büchner : couplage de sa pièce *Léonce et Léna*, de son récit *Lenz*, de ses lettres, et de son *Mémoire sur le système du barbeau* (il avait disséqué des dizaines de deux poissons de rivière, le brochet et le barbeau, pour en décrire la moelle, les vertèbres, les nerfs cervicaux).

Dans sa brochure-programme, Matthias Langhoff nous dit : *« Les interrogations de Büchner correspondent à celles que l'on peut toujours se poser aujourd'hui : pourquoi les hommes recommencent-ils les mêmes erreurs ? Pourquoi s'enferrent-ils dans un terrorisme perdu d'avance, tant que l'on ne fera pas la guerre à ce qui le soustend – la faim et l'injustice dans le monde ? »*

Léonce et Léna et *Lenz* sont pour le jeune Büchner (il va mourir à 23 ans) la chance de nouvelles algarades. Le roi de *Léonce et Léna* est contrarié : il a fait un nœud à son mouchoir, et il ne voit pas du tout ce que cela devait lui rappeler. Après des heures de recherche assistée, il respire : *« Je voulais me souvenir de mon peuple. » « Qui veut troquer sa folie contre ma raison ? »*, demande Valerio, un ami de Léonce. La folie, c'est ce que Büchner redoute, c'est ce qu'il décompose, sous plusieurs angles, dans *Lenz*, le récit de la maladie du grand dramaturge Jacob Lenz. Et, dans ses lettres, continuons le combat : *« Le rapport entre pauvres et riches est le seul élément révolutionnaire au monde, seule la faim peut devenir la déesse de la liberté. »*

Georg Büchner ne perd pas son temps à coudre des transitions. Il va devant lui, par à-coups. Par éclairs discontinus, qui, une fois là, déclinent un tout. Aussi Matthias Langhoff est-il à même d'encastrer, d'un seul élan, des moments, des molécules, des électrons, et cela sans hiatus aucun, parce que l'énergie spirituelle du for intérieur de Büchner emporte tout dans sa vague de fond.

UN ÉMOI COUP DE FOUDRE

Et cette énergie est si forte que Matthias Langhoff se sent libre de risquer le grand chambardement, le grand tremblement de terre du théâtre : l'espace est brisé, éclaté, des fractions de décors incompatibles se télescopent, font saute-mouton : cirques des glaciers de l'Allemagne, colonnes blanches et noires de notre Palais-Royal, à deux pas, dans le dos du théâtre, routes et champs de l'Alsace que Langhoff est allé filmer et qu'il projette sur un grand voile entre les comédiens et nous. Tout cela dans les ombres et les rayons de levers du jour, de couchants, ou bien doucement deviné dans les lueurs timides et tremblées des chandelles. Et les valses oubliées, et les chansons de cœur au ventre.

Vous ne savez plus ce qui vous emporte, vous ne savez plus qui vous êtes, pas au théâtre en tout cas, ni non plus dans un rêve. Langhoff, par sa tempête, sa poésie, son remue-méninges, provoque un émoi coup de foudre entre le théâtre et vous, avec ce théâtre plus que jamais vous ne faites qu'un, mais du même coup vous voilà seul au monde, le théâtre a perdu la tête, vous avez perdu vos repères. Et la disparition des repères, c'est l'un des premiers symptômes de la folie. Büchner est donc bien là. Gare à vous !

Les acteurs aux mains de l'orage Langhoff : Denis Podalydès dans sa vive lumière d'ange distrait mais touchant dans le mille, Alain Pralon en échappée dans on ne sait quels passés de famille, mais d'une bienveillance fidèle, Benjamin Monnier pur et simple, sommet de bel acteur moderne, Muriel Mayette et Emmanuelle Wion, deux sœurs d'internat, deux chenapans à quatre cents coups, bien sûr sages comme des images. C'est beau le théâtre, aussi, quand c'est fou.

Michel Cournot

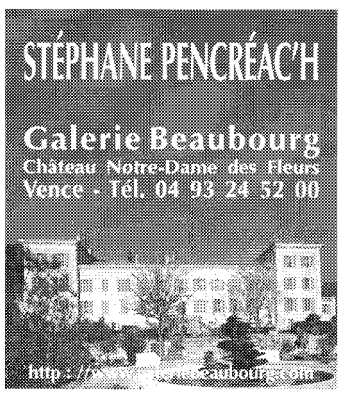

PHOTOGRAPHIE • Jusqu'au 30 avril, le Centre de la Vieille-Charité présente le destin étonnant de l'artiste, amie des surréalistes, photographe et peintre, qui fut le modèle et la compagne de Picasso au moment de la guerre d'Espagne

Marseille rend justice aux talents de Dora Maar

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Ils étaient bien peu, le vendredi 25 juillet 1997, à suivre le cortège funèbre de Theodora Markovitch jusqu'au cimetière de Clamart. Ils étaient des centaines à se bousculer lors des six ventes aux enchères qui dispersèrent, en octobre et en décembre 1998, ses souvenirs. Theodora Markovitch, dite Dora Maar, a fait plus parler d'elle après sa mort que de son vivant. Presque nonagénaire, elle ne sortait plus guère de chez elle. Pourtant, ses portraits peints par Picasso étaient exposés dans le monde entier. Elle avait été sa compagne de 1936 à 1943. Liaison orageuse, entre un génie et une artiste dont l'œuvre ne pouvait que souffrir d'une telle proximité. Et qui pourtant mourut dans un appartement situé à deux pas de l'atelier des Grands-Augustins qu'elle avait trouvé pour lui et où fut peint *Guernica*.

Rendre à Dora Maar sa place d'artiste, et pas seulement de femme d'artiste, c'est la mission que s'est fixée depuis 1995 la conservatrice espagnole Victoria Combalia. L'une des rares à s'intéresser à l'oeuvre, au soir de la vie de l'artiste, elle réalisa la seule rétrospective qu'eut Dora Maar de son vivant, à la Fondation Bancaixa de Valence. Depuis, sa connaissance indirecte du personnage s'est affinée, grâce en particulier à l'aide de Marcel Fleiss, qui fut un de ses derniers marchands, ou d'une mécène originale, l'Américaine Nancy Negley. Après avoir racheté la maison de Dora Maar à Ménerbes (Alpes-Maritimes), Nancy Negley laissait les chercheurs consulter les souvenirs qui y demeuraient. Dernier stade de la mise en perspective, l'exposition que Victoria Combalia présente à Marseille, révèle dix œuvres inédites et permet enfin d'y voir plus clair dans un destin étonnant.

Les premières précisions portent sur la naissance de l'artiste-égérie : si tout le monde s'accorde sur la date, le 22 novembre 1907, le lieu fut longtemps discuté. Le prénom aussi. Henriette – son vrai prénom –, fille de l'architecte yougoslave Joseph Markovitch et d'une Tourangelle nommée Julie Voisin, est donc née à Paris, rue d'Assas, état civil dixit. D'autres trouvailles, réalisées par un cabinet de généalogistes lancés après sa mort à la recherche d'héritiers (*Le Monde* du 27 octobre 1998), permettent de remonter son lignage dans la Croatie de la fin du XIXe siècle, en passant par l'Argentine, où son père occupa d'importantes fonctions : Dora vécut une enfance cosmopolite et, toute jeune, parlait couramment trois langues.

MUSÉES DE MARSEILLE/VICTORIA COMBALIA 2002

Photographe réaliste des gamins de Paris ou de Barcelone, Dora Maar s'exprime aussi par le photomontage. Ici : « Sans titre (onirique) », 1935.

« Après Picasso, il ne reste que Dieu », aurait-elle déclaré. Dieu, et la peinture. Picasso, son compagnon, se vantait de l'avoir détournée de la photographie au profit des pinceaux

Elle entame des études à l'Union centrale des arts décoratifs de Paris, puis s'inscrit en 1927 à l'atelier du peintre André Lhôte, apôtre du cubisme et, chose peu fréquente dans les académies de l'époque, passionné de photographie. Elle rencontre Henri Cartier-Bresson, travaille avec Emmanuel Sougez et ouvre son propre atelier. Elle reçoit ses premières commandes en 1931, publie dans des revues comme *Photographie* ou *Secrets de Paris,* illustre l'ouvrage de Germain Bazin sur *Le Mont-Saint-Michel*, signe des publicités – dont celles, surréalistes, pour les lotions Pétrole Hahn –, expose à la galerie Van der Berghe et, en 1934, à la galerie de Beaune. Elle participe aussi, en 1932, à l'exposition « La Constitution des artistes photographes », qui réunit quelques-uns des plus grands noms de la profession sous la houlette de Laure Albin-Guillot au Studio Saint-Jacques.

L'exposition de Marseille rend justice à ses talents de photographe. Man Ray, qui la courtisa, semble-t-il en vain, se souvenait d'elle comme d'*« une photographe accomplie dont les photos montraient de l'originalité et une vision surréaliste »*. Diablement vrai lorsqu'on regarde ce prototype d'E.T. qu'est le *Portrait d'Ubu* de 1936, avec pour modèle un fœtus de tatou pris en gros plan. Ou ses collages, ses photomontages, enfin tout ce que les surréalistes bretonnants inventèrent en ces années fastes, et qu'elle ne fut pas la dernière à imaginer.

Mais l'essentiel est ailleurs. Dans ces enfants riants sur fond de misère sur la « zone », la ceinture sordide du Paris des années 1930. Dans ces chanteurs unijambistes saisis à Londres en 1934, frères des dessins berlinois de George Grosz ou d'Otto Dix. Dans ces mômes toujours, épuisés ou suractifs, photographiés à Barcelone, deux ans avant le début de la guerre civile espagnole. Autant que surréaliste, Dora Maar est une des grandes du photoréalisme, un aspect de son art méconnu à ce jour. Peut-être parce que, malgré son engagement politique, elle est moins intéressée par les classes laborieuses que par les exclus du système, les mendiants, les infirmes, les marginaux, les déclassés, qu'elle parvient à montrer sans voyeurisme aucun dans toute leur douleur.

A l'époque, Dora Maar est de gauche. Elle est proche du groupe Octobre, qui, inspiré par l'agitprop russe, voulait mettre l'art à la portée des plus pauvres. Elle rencontre Georges Bataille à une réunion du groupe Masses et cosigne le tract surréaliste *Appel à la lutte,* rédigé en février 1934. Avec Bataille, Breton, et d'autres, elle participe à l'Union des intellectuels contre le fascisme. Ses principaux travaux d'inspiration surréaliste datent de ces années. C'est également à ce moment que Paul Eluard la présente à Picasso, lors de la première projection du film de Jean Renoir *Le Crime de M. Lange*, dont elle avait été photographe de plateau.

Elle devient la compagne mais aussi le modèle favori de Picasso au moment où sa peinture laisse surgir toute la cruauté des premiers récits de la guerre civile espagnole. Petit à petit, Dora Maar devient « La Femme qui pleure », sans qu'on puisse affirmer qu'il s'agisse d'un trait de sa personnalité (ce que dément son ami l'artiste Raymond Mason) ou qu'il ait voulu en faire le symbole de l'époque d'horreur qui s'annonçait. Qu'il cristallisera dans *Guernica,* photographié par Dora Maar, pour le plus grand bonheur des historiens d'art, durant les différentes phases de sa conception.

Puis Picasso s'éloigne, non sans avoir, dans sa pièce de théâtre *Le Désir attrapé par la queue*, écrit un rôle spécialement pour Dora : elle joue le personnage de L'Angoisse maigre. Dora Maar traverse une période psychologiquement difficile, qui culmine avec son internement à Sainte-Anne. Elle est ensuite soignée par Lacan, puis devient pieuse. *« Après Picasso, il ne reste que Dieu »*, aurait-elle déclaré. Dieu, et la peinture. Picasso se vantait de l'avoir détournée de la photographie au profit des pinceaux.

Si la théorie selon laquelle l'homme détruisait tous ses proches est exacte, rien ne peut mieux l'illustrer que les pauvres tableaux de Dora Maar. Moins que médiocres durant les années de leur relation, ils s'améliorent cependant après leur rupture et deviennent plus qu'honorables lorsqu'elle peint les paysages du Lubéron. Mais ils ne parviennent pas à faire oublier qu'Henriette – Theodora – Markovitch, dite Dora Maar, fut une grande artiste. Une photographe.

Harry Bellet

DORA MAAR, PHOTOGRAPHE. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. Jusqu'au 30 avril. Catalogue : 280 p., 42 €.

CLASSIQUE • Kurt Masur vient à Paris

L'Orchestre national de France rencontre son chef

PARIS-NEW YORK. Deux fois dans son histoire, l'Orchestre national de France (ONF) aura vécu une rencontre avec des chefs venus de l'Orchestre philharmonique de New York : ce fut Leonard Bernstein, dans les années 1970 ; ce sera, à partir de la rentrée 2002-2003, Kurt Masur, qui aura donné, ce prochain été, ses derniers concerts avec l'orchestre américain dont il est le patron depuis 1991 (*Le Monde* du 10 avril).

Bernstein pouvait débarquer de l'avion, demander à l'ONF la permission d'aller prendre une douche au début de la répétition, avant de revenir et de se lancer dans l'un de ces numéros de charme dont il avait le secret. Et le charme, allié à l'exigence, pouvait préparer à des concerts mémorables, comme ce programme Ravel de 1975, dominé par un *Concerto* dirigé du piano par Bernstein, dans un à peu près si artiste qu'il faisait la joie et la raison d'être des musiciens (l'énergie, le risque !) et du public.

Trente ans après, Kurt Masur rencontre « pour de bon » l'orchestre qui va être le sien pour quelques années. L'homme semble austère, sévère mais ne manque pas de charme, de bonhomie ni d'une certaine drôlerie. Pas plus que Bernstein, il ne laissera passer quoi que ce soit à cet orchestre, qui contrairement à la situation du milieu des années 1970, sort d'une période creuse.

Trop longtemps dirigé par Charles Dutoit, directeur musical fantomatique, l'ONF n'a cessé de régresser au fil des années de ce partenariat que certains musiciens de l'orchestre ont fini par qualifier de *« non-événement »* (*Le Monde* du 6 décembre 1999). Quelques mois après avoir quitté l'orchestre français, Charles Dutoit voit également sa relation de vingt-cinq années avec l'Orchestre symphonique de Montréal parvenir à un échec cuisant, puisqu'il a dû présenter sa démission, le 11 avril, sous la pression des musiciens, qui lui reprochaient son comportement hautain et insultant.

GOÛT DE JOUER

Ce soir, au Théâtre des Champs-Elysées, les musiciens de l'ONF n'ont pas envie de rater le rendez-vous. L'envie, l'énergie, l'électricité sont là, évidentes : ces qualités permettent de donner un peu de décence au *Concerto n° 1 pour violoncelle* de Schnittke, ce dont manque cruellement ce sanibroyeur glouton et débraillé de multiples références (Brahms, Schoenberg, Chostakovitch, Britten, etc.).

De la *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak, les musiciens et leur nouveau chef donnent une lecture fraîche, élancée, classique des trois premiers mouvements. Mais les cuivres, à la reprise de leur choral, dans le « Largo », ne sonnent plus aussi juste, et le dernier accord des cordes n'est pas pur. Le « Finale » s'étiole un peu : quelques « pains » apparaissent (un raté de flûte, une tierce de cor manquante lors du dernier accord) et, surtout, un manque de largeur, de vigueur.

Même dans un bon soir, l'Orchestre national de France révèle ses failles et la distance qui le sépare d'une formation de premier plan. Mais les progrès, certains, ne peuvent que redonner à cet orchestre le goût de jouer et à nous l'envie de le suivre dans la conquête retrouvée d'un devenir musical.

Renaud Machart

CONCERTO N° 1 POUR VIOLONCELLE ET ORCHESTRE d'Alfred Schnittke, **NEUVIÈME SYMPHONIE** « du Nouveau Monde » op. 95, d'Antonin Dvorak, par Natalia Gutman (violoncelle), Orchestre national de France, Kurt Masur (direction), Théâtre des Champs-Elysées, Paris, le 12 avril. Reprise du concert à la Halle aux Grains, place Dupuy, Toulouse (31). 20 h 30, le 13. Tél. : 05-61-63-13-13. 50 €.

MUSIQUE • En héritier d'Alpha Blondy, Tiken Jah Fakoly fait chavirer l'Igloo

Au Printemps de Bourges, le reggae fait recette

BOURGES
de notre envoyé spécial

Si, la veille, le rap n'y avait fait qu'à moitié recette, le 12 avril, le reggae a rempli le grand chapiteau de l'Igloo, confirmant le statut fédérateur d'un genre dont l'urgence s'accommode plus facilement de sensualité que de violence. Aux côtés de l'espoir belge Original Uman et des pointures jamaïcaines Steel Pulse et Bounty Killer, c'est un Ivoirien, Tiken Jah Fakoly, qui a en ce moment le vent en poupe. Cuivres épiques, rythmique de grande ampleur, ses chansons s'appuient sur le classicisme convivial du reggae roots dont le lyrisme et les textures moelleuses furent définis dans les années 1970, à la suite des succès de Bob Marley.

En héritier d'Alpha Blondy, Tiken Jah Fakoly se réapproprie la quête spirituelle jamaïcaine pour mieux faire résonner son engagement. Après *Cours d'histoire*, le récent album *Françafrique* stigmatise les traumatismes post-coloniaux, les dérives ethniques et nationalistes du continent noir. Au point que le chanteur est aujourd'hui considéré comme une menace politique par le pouvoir ivoirien.

Dreadlocks au vent, l'athlète rasta ne cesse de bondir et de faire s'envoler sa grande toge ocre. Son évident charisme, son grain de voix légèrement ébréché se vouent au souffle des grandes causes, quitte à pécher parfois par facilité musicale.

Alors que les vapeurs de ganja embaumaient l'Igloo, Stupeflip chantait *J'fume pu de shit* au Palais d'Auron. En équilibre entre gag et happening, ce groupe parisien – dont la maison de disques a inondé d'une vague d'autocollants les rues de Bourges comme si c'était le métro parisien – dynamite ses hymnes rap-metal de trouvailles visuelles et de dérision.

UNE ÉNERGIE MABOULE

Ces anciens élèves d'arts-déco, tous plasticiens et vidéastes (Julien, le leader du quatuor, est le fils du peintre Gérard Barthélémy), habitent la scène d'une énergie maboule. Chanteur cagoulé, MC de poche (Popaul), bassiste à la tête emboîtée dans un carton, satyre barbu aux synthétiseurs rappellent le cirque anar de Bérurier Noir. Leurs références vont des Beastie Boys aux ringards les plus flamboyants de la chanson française. Ennemi de l'intensité, le second degré désamorce un peu l'impact musical, mais leur univers a le mérite de s'être échappé de l'asile.

A l'instar de Stupeflip, d'autres artistes prennent le risque de donner à Bourges leur premier concert. Invité de dernière minute, le rappeur Rocé n'a pratiquement pas d'expérience de la scène. L'art de la tchatche engendre rarement des timides comme ce Parisien d'origine russo-algérienne. Touchant dans ses maladresses, il défend avec conviction les excellents textes de *Top départ*, premier album. Son découvreur et complice, le DJ et producteur vedette de la scène rap française Medhi, n'a pas plus d'expérience scénique que son protégé. Pour adapter en concert les ambitieux paysages sonores de son premier disque solo, *(The Story of) Espion*, il a eu l'intelligence de faire appel à des instrumentistes – en particulier Sébastien Martel (guitare, flûte) et Vincent Segal (violoncelliste) – dont la technique haut de gamme se plie à une forte personnalité. Entouré aussi de Janice, à la basse et au chant soul, de Diams, rappeuse, DJ Medhi s'essaie aux machines, aux claviers et à la guitare, même s'il pourrait épargner à cette dernière le massacre du thème du *Parrain*.

FRANCIS VERNHET

Entre gag et happening, le groupe parisien Stupeflip dynamite ses hymnes rap-metal de trouvailles visuelles et de dérision.

Devant un mur de néons multicolores, l'ensemble tâtonne dans la bonne humeur. Pas facile de trouver les clefs de l'interprétation live de titres mariant le rap, le trip-hop, le rock, le jazz ou la soul. La cohérence fait plus souvent défaut que la bonne volonté. De manière trop éparse, on saisit le jeu envoûtant du violoncelle électrique ou le groove étrangement rêche d'une guitare. L'accrocheur *Partir,* chanté par Diams sur fond innovant de hip-house et d'acid jazz, prouve que des solutions existent. S'il ne trouve pas toujours sa voie, DJ Medhi ouvre beaucoup de portes.

Stéphane Davet

26e PRINTEMPS DE BOURGES, avec Tiken Jah Fakoly, Stupeflip, Rocé, DJ Medhi, vendredi 12 avril. Jusqu'au 14 avril. Tél.: 02-48-24-30-30.

À NOS ABONNÉS

Pour toute information, à partir du 2 mai :

Tél. : (33) 1.44.97.54.54

Mail : abo@lemonde.fr

Fax. : (33) 1.44.97.54.53

« AU FIL DU MONDE »

Service clientèle, groupe *Le Monde*

Architecture Façades, vos papiers !

PARIS Identifier l'esprit d'une ville, Paris par exemple, qui est l'*« un des contextes les plus fortement constitués »,* n'est pas une sinécure. L'exposition organisée au Pavillon de l'Arsenal par Eric Lapierre, et mise en scène par le tandem Jakob et MacFarlane, a tenté et assez largement réussi cet exercice de critique urbaine qui est ce à quoi tout architecte doit (ou devrait) se livrer avant de tenter d'inscrire un nouvel édifice dans la ville. Les maîtres d'œuvre (c'est ainsi qu'on appelle les architectes par rapport à leurs commanditaires, les maîtres d'ouvrage) sont certes surveillés de près par les chiens de garde plus ou moins bienveillants que sont les architectes des Bâtiments de France, habilités à surveiller les 90 % de la capitale situés dans le voisinage d'édifices classés et par les architectes voyers, qui veillent à l'adéquation des projets avec les innombrables règlements. Mais, comme le montrent à l'envi les exemples d'Eric Lapierre, ce ne sont pas les contraintes qui font la bonne ou la mauvaise architecture, c'est bien la volonté de transcender ces contraintes grâce à une compréhension intime de la ville.

Entrer dans cette intimité, avec l'idée de mettre en fiche et de classer le grand *bordel* que représente une cité pareille, exige de faire coller la morphologie perceptible des immeubles avec l'étude de leur typologie, à moins que ce ne soit l'inverse...

Pour cela, il faut d'abord trier et retirer de l'étude tout le Paris des villages, celui des arrière-cours et des artisans, celui des usines, pour s'en tenir à la production bourgeoise de l'habitat et des édifices qui se sont tenus à un registre semblable (églises, bureaux de poste, grands magasins) : une façade présentable limitée grosso modo, pour la hauteur, au gabarit haussmannien, et qui cache un intérieur diaboliquement tricoté pour s'arranger des murs pignons des voisins, tout en donnant du jour à la salle de bains. Ce qui marche le mieux dans un tel exercice, c'est avec des morphologies similaires, parfois presque semblables, d'immeubles des XIXe et XXe siècles, dont la qualité ou au contraire la médiocrité deviennent aussitôt évidentes. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'agit pas seulement d'identité, mais aussi de savoir-faire et de courtoisie, d'affirmation et de modestie réunies. Sur ce plan, c'est-à-dire sous l'angle de la façade, la démonstration visuelle d'Eric Lapierre est probante, et même de taille à rendre inutiles les discours.

Elle devient moins convaincante lorsque le commissaire convoque quelques grandes figures de la construction, en particulier de la modernité, dont le propos a été précisément d'échapper aux typologies léguées par l'histoire. D'un côté les barres et les tours, dont on pressentait bien, sans attendre cette exposition, qu'elles n'ont pas grand-chose à voir avec une tradition de rues et d'avenues. De l'autre, en particulier depuis les années 1980, une architecture complexe, qui tente justement de se souvenir que Paris a aussi été un village, un ensemble de cours et d'îlots ouverts aux regards.

Dominique Jakob et Brendan MacFarlane, auteurs de la scénographie, sont devenus célèbres par leur travail gastronomique d'aménagement du restaurant du Centre Pompidou, Le Georges, pour les frères Costes et l'inépuisable goût pour l'architecture qu'on prête aux deux entrepreneurs. Au Pavillon de l'Arsenal, ils ont imaginé un dispositif d'affiches suspendues, une sorte d'interminable lanière qui permet à la fois d'homogénéiser le contenu et de faire valoir les dissonances entre bâtiments similaires. Beau travail contextuel !

Frédéric Edelmann

Pavillon de l'Arsenal, 32, bd Morland, Paris-4e. Tél. : 01-42-76-31-28. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.
Catalogue : Identification d'une ville, Editions de l'Arsenal/Picard. 288 p., 700 ill., 45 €.
Photo : Immeuble de logements, 112, rue du Chevaleret, Paris-13e, Edith Girard, architecte, 1990. © D.R.

GALERIES À PARIS

Deux inédits de Panamarenko

L'UN EST UN DIRIGEABLE de papier rempli de coton qui porte un nom de perroquet – *Papaver* –, l'animal préféré de l'artiste qui en a une bonne dizaine chez lui, à Anvers. L'autre est un bolide en bois, le cinquième du genre. Il est recouvert de peinture-camouflage, car il doit pouvoir passer partout. On ne changera pas Panamarenko, inventeur impénitent de machines volantes et de véhicules tout-terrain dont la fonction première est de conduire les rêves et de préparer de grandes virées en chambre.

Le jeu est sérieux et en vaut l'élucubration, quelque part entre l'art et la science, Léonard et le bricoleur du dimanche. Le *Papaver, « dirigeable expérimental avec traction à pédales »*, et la *Voiture Thermo Photovoltaic Energy Convertor* sont accompagnés de dessins et d'études poussées, qui donnent du crédit à leur projet. Et si ceci ou cela n'est pas une machine qui marche, elle marche quand même, et doit pouvoir rouler *« dix heures sans arrêt avec la puissance d'Eddy Merckx »*. Du grand bricolage. Panamarenko occupe encore et toujours une place à part que personne ne saurait lui disputer, celle d'un humaniste à l'envers comme le monde et sa démesure. Celle d'un fou, d'un poète, à la manière d'un Broodthears, qui lui s'échappait par la mer. Il n'est pas belge pour rien. **Geneviève Breerette**

Panamarenko. Galerie de France. 54, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 01-42-74-38-00. Jusqu'en juin. Photo : Panamarenko, « Model Papaver », 2002, vue d'installation à la Galerie de France. © Adam Rzepka

Des histoires dans l'histoire d'un vidéaste lituanien

DEIMANTAS NARKEVICIUS est un vidéaste lituanien qui raconte des histoires. Des histoires vraies dans l'histoire du pays, du vécu qu'il n'a pas toujours vécu, mais qui le touche de près : le destin de son père dans *His Story,* et le récit d'une femme juive qui se souvient du ghetto de Vilnius dans *Legend Coming True* (1999). Dans ses deux films (présentés à la première exposition), Narkevicius conjugue en finesse le passé et le présent, le temps du récit et celui de l'image, les images en boucle et le récit linéaire, simple et sensible, particulièrement dans *His Story,* une installation avec deux écrans et de vieux appareils de projection qui font du bruit, comme ceux qui servaient au temps des films de propagande soviétique.

On n'y oublie pas le parcours sans fin d'un homme portant dans ses bras une femme en robe blanche dans le vent d'un pont qu'il cherche à franchir. Cette figure romantique et symboliquement forte est mise en relation avec des moments du déroulement de la vie, depuis les clichés-souvenirs d'enfance jusqu'à l'absolue solitude dans le creux d'une forêt. Le texte qui accompagne cette double projection nous apprend que le père de l'artiste occupait un poste important dans l'administration lituanienne, qu'il a été démis arbitrairement de ses fonctions, qu'il a été déclaré malade mental, et enfermé. Narkevicius est l'un de ces jeunes vidéastes originaires des pays de l'Est qui ont à dire et qui le font bien. **G. B.**

Deimantas Narkevicius. gb agency, 10, rue Duchefdelaville, Paris-13e. Tél. : 01-53-79-07-13. Jusqu'au 20 avril.

Lecture

PARIS

Les entretiens Duras-Mitterrand n° 2

« L'insécurité, phénomène propre aux villes, aux entassements humains et non pas phénomène propre à l'origine sociale des gens, permet une exploitation sans vergogne. » François Mitterrand répondait à Marguerite Duras. C'était à l'Elysée en janvier 1986. L'entretien – le deuxième d'une série – paru la même année, en pleine période électorale (mars) dans *L'Autre Journal* n° 2, s'intitulait *Le dernier pays avant la mer.* La compagnie théâtrale Agitakt/Théâtre Exprès, installée depuis janvier 2000 dans une allée d'ateliers au cœur de Montparnasse, reprend cet échange entre l'écrivain et le président sous la forme d'une lecture-spectacle. Deux comédiens liés par une longue amitié, Yveline Hamon et Mourad Mansouri, respectivement professeurs au théâtre-école d'Asnières et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, donneront à entendre ce dialogue.

Agitakt, 21, avenue du Maine, Paris-15e. M° Montparnasse. Les 15 et 29, à 21 heures. 10 € (réservation conseillée).

Expositions

PARIS

Baselitz

Alors que l'Ecole des beaux-arts présente sa fabuleuse collection d'estampes maniéristes, Georg Baselitz expose ses propres gravures, quelques feuilles anciennes et de plus récentes. Ce sont d'étonnantes démonstrations de liberté et de virtuosité. L'artiste tourne autour du cuivre, l'attaque de tous côtés, fait surgir des images, les griffe, les flagelle, joue du moindre accident que la pointe inflige au métal et joue aussi de la couleur. Difficile, après une telle leçon, de ne pas penser que Baselitz est, à l'heure actuelle, l'un des très rares très grands graveurs vivants.

Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-6e. Tél. : 01-42-78-11-71. Du mardi au vendredi de 14 heures à 19 heures, le samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 mai. Entrée libre.

LES MESNULS

Passeurs de rêves

Collection Marie-Françoise et Gilles Fusch. Les Fusch collectionnent depuis des années l'art contemporain, et développent même une activité militante via l'association qu'ils ont créée, l'Adiaf, consacrée à la promotion des artistes vivants en France. La fondation Guerlain montre une toute petite partie de leur collection, puisque centrée sur deux artistes seulement, mais non des moindres : Daniel Tremblay et Markus Raetz. C'est également l'occasion de rendre hommage à une découvreuse de talents, conseillère des Fusch, la galeriste Farideh Cadot.

Fondation d'art contemporain Daniel & Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, Les Mesnuls (Yvelines). Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 20 mai. 2,50 € et 5 €.

Soul

PARIS

Betty Lavette

Née le 26 janvier 1946 à Muskegon (Minnesota), Betty Lavette a débuté à l'âge de seize ans en reprenant les succès du rhythm'n'blues et de la soul du début des années 1960. Quelques disques et surtout beaucoup de concerts lui ont attiré les faveurs des amateurs pointus du genre, en particulier en Grande-Bretagne. Accompagnée d'un quartette basique (claviers, guitare, basse et batterie), la chanteuse aura une dizaine de jours pour séduire Paris dans le cadre *ad hoc* du Jazz-club Lionel Hampton, là où un autre mythe de la soul music, Ike Turner, avait joué il y a quelques semaines.

Jazz-club de l'hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. M° Porte-Maillot. Tél. : 01-40-68-30-42. Jusqu'au 14 avril et du 16 au 21 avril, à 22 h 30. 21,50 € (avec première consommation).

Danse

PARIS

Tout le buto en films

Nous n'avons pas encore eu le temps de nous plonger dedans, mais le livre (compact) *Buto(s),* publié sous la direction d'Odette Aslan et Béatrice Picon-Vallin, est plus que prometteur (CNRS Editions, 408 pages, 160 photos, 53 €). La Cinémathèque de la danse a saisi l'occasion de cette parution pour programmer une soirée consacrée aux figures importantes de ce courant unique et majeur de la danse japonaise, né aux lendemains de la seconde guerre mondiale avec, entre autres, Tatsumi Hijikata, Kazuo Ohno, Maro Akaji, Carlotta Ikeda, les Sankaï Juku... Parmi les films qui seront montrés, en association avec l'INA et le CNRS, beaucoup de trésors sont à découvrir.

Cinémathèque de la danse, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. M° Trocadéro. Tél. : 01-53-65-74-72. Le 15 avril, à 20 h 30. 4,70 €.

Sélection disques classiques

LA FAMILLE BACH
Bach
Il Seminario musicale (ensemble), Gérard Lesne (alto).

Le récital consacré aux membres de la famille Bach, qui comptait quelques musiciens trempés dans le talent – voire le génie, comme on sait –, est devenu un classique pour tous les contre-ténors, y compris pour les contre-ténors français. En 1983, le regretté Henry Ledroit avait ainsi enregistré l'un de ses plus fameux disques pour la firme Ricercar avec un programme largement commun avec celui de Gérard Lesne, comprenant les mêmes deux moments forts : le lamento déchirant *Ach, dass ich Wassers genug hätte,* de Johan Christoph Bach (1642-1703), et la cantate pour alto solo et cordes du « grand » Bach, Jean-Sébastien (1685-1750), *Widerstehe doch der Sünde BWV 54.* Comme Henry Ledroit, Gérard Lesne refuse les outrances au premier degré du premier air de cette cantate (le texte en est proprement effrayant) et en diffère la violence pour mieux faire sonner sa voix, d'une belle richesse. On est heureux de réentendre Gérard Lesne dans ce répertoire qu'il avait rarement donné en concert et enregistré depuis ses disques avec Philippe Herreweghe, pour Harmonia Mundi, il y a quelques années. – R. Ma.

1 CD Astrée Naïve.

LUIS DE PABLO TRIO
Retratos y transcripciones. Compostela. Cuatro fragmentos de « Kiu ». Federico Mompou in memoriam.
Trio Arbos.

Figure emblématique de la musique contemporaine espagnole, Luis de Pablo (né en 1930) a notamment été le fondateur du premier studio de recherche érigé en terre ibérique. Cette expérience semble déterminer une partie des processus qui assurent le lancement du très beau *Trio avec piano* de 1993. Vecteur d'une musique homogène quoique en constant renouvellement, le Trio Arbos flatte les sens et titille l'esprit en passant sans heurt de l'animation exaltée à la suspension introspective.

Plus académiques, les duos *Compostela,* pour violon et violoncelle, *Cuatro fragmentos de « Kiu »* pour violon et piano, rejoignent le bref trio en mémoire de Federico Mompou dans la valorisation de l'effet ponctuel. Au contraire du stupéfiant solo de piano *Retratos y transcripciones* qui contrôle avec maestria l'éclatement à grande échelle. – P. Gi.

1 CD Collegno. Distribué par Abeille.

ORGUE ET ORGANISTES FRANÇAIS DU XXe SIÈCLE

Charles Tournemire, Louis Vierne, Charles-Marie Widor, Eugène Gigout, Edouard Commette, Marcel Dupré, André Marchal, Joseph Bonnet, Gustave Bret, Léonce de Saint-Martin, Maurice Duruflé, Gaston Litaize, André Fleury, Olivier Messiaen, Jean Langlais, Pierre Cochereau : les principaux organistes français du siècle passé sont présents, du moins à travers ce que l'enregistrement, discographique, radiophonique ou privé, a légué à la postérité. Ils jouent leurs œuvres, celles de leurs collègues ou maîtres sur des instruments aujourd'hui disparus ou largement transformés. Les « baroqueux » écouteront avec intérêt ce qu'on tenait naguère pour un orgue « classique » (entendez : « baroque »), du moins tel que l'entendait la maison Gonzales, reine du *revival* néo-classique, qui refit l'instrument de la chapelle du château de Versailles avant qu'on n'en récupère le peu de récupérable qui restait et qu'on en restitue l'idée et la matière premières. Ils s'étonneront certainement de la relative souplesse avec laquelle Gaston Litaize joue la *Suite du deuxième ton* de Clérambault sur cet instrument.

Ils apprécieront aussi, probablement, la vive *Toccata, adagio et fugue,* de Bach, par André Marchal, sur un orgue de salon (avec l'acoustique un peu sèche qui va avec...) conçu pour l'hôtel particulier des Goïn. Par ailleurs, les vastes consoles des principaux instruments parisiens (londoniens, dans le cas de Marcel Dupré, allemands dans celui d'Eugène Gigout) sonnent dans l'état où elles se trouvaient au moment de ces enregistrements historiques, captés entre 1912 (les rouleaux d'Eugène Gigout) et 1963 (André Fleury). Le coffret de disques microsillons paru en 1981, *« Orgues et organistes français en 1930 »,* a été restitué (à l'exception de quelques minutes) mais surtout largement complété par de nombreux inédits (en fait le contenu des CD 4 et 5 est totalement nouveau). Les disques ont été soigneusement restaurés et l'ensemble, proposé à prix d'ami, constitue une formidable et indispensable anthologie de la fameuse école d'orgue française. – R. Ma.

Un coffret de 5 CD EMI.

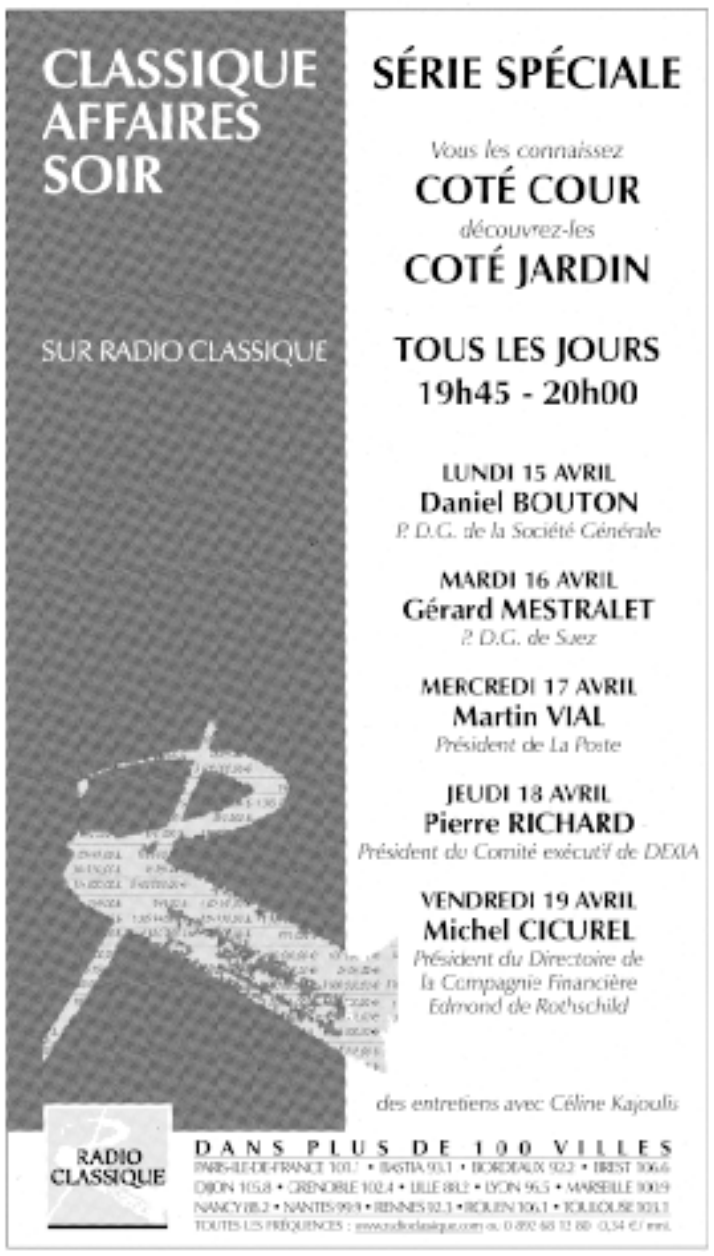

Serge Lalou, (entre soi) et les autres

Situation paradoxale pour ce producteur de nombreux documentaires : son film de fiction, « (Entre nous) », est visible dans une seule salle

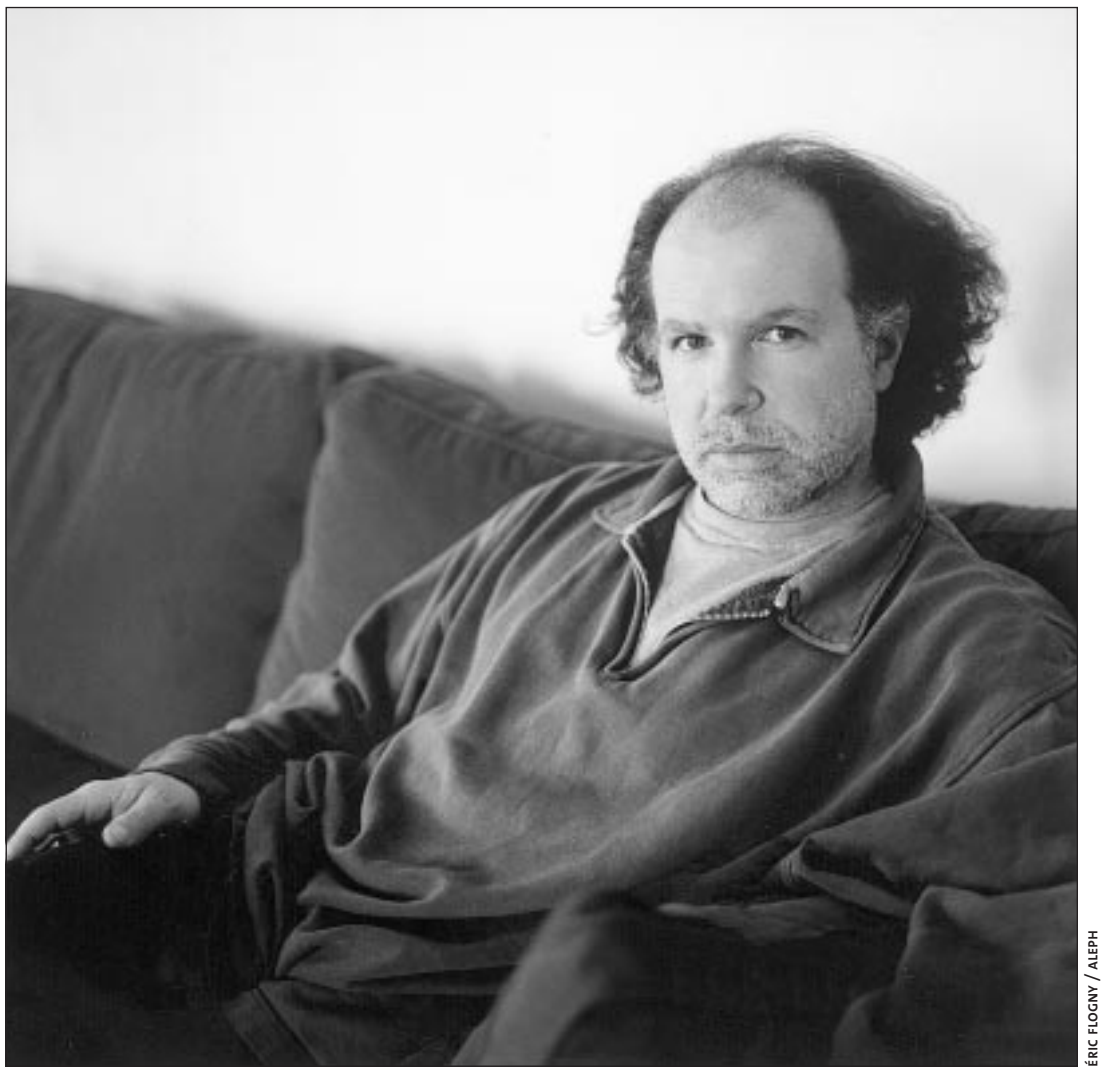

ÉRIC FLOGNY / ALEPH

IL EST 10 HEURES du matin, le printemps vient d'arriver, comme d'habitude il fait froid. A la terrasse du café, devant un crème, Serge Lalou, barbe naissante et menton rentré dans sa parka, parle d'une voix basse du sujet qui l'embarrasse le plus au monde : lui-même. Tout cela, semble-t-il suggérer, est destiné à rester entre nous. A commencer par *(Entre nous),* son film, sorti mercredi 10 avril dans une salle du Quartier latin, à propos duquel la conversation se noue naturellement. Retardée depuis des mois, cette sortie met un terme à une incroyable succession d'avanies. Présenté au mois d'août 2001 au Festival de Locarno, accueilli par une presse mitigée, le film a eu d'autant plus de mal à trouver un distributeur que son producteur, Gilles Sandoz, créant sa propre maison de production, a dû abandonner, pour des raisons contractuelles, l'oeuvre à la société dans le cadre de laquelle elle avait été financée (Agat Films).

Pour ne rien arranger, un conflit a éclaté entre cette dernière et le distributeur, aboutissant à la situation absurde qui consiste à sortir dans une seule salle en France un film dont l'ambition et la singularité nécessitaient précisément une préparation attentive. Cruelle ironie pour un producteur devenu cinéaste, mais qui donne surtout la mesure de l'éthique de Serge Lalou. Alors qu'il aurait pu, fort de sa réputation, ameuter ses relations, il a choisi de rester dans son rôle de cinéaste : *« Le film, par un engrenage absurde de malchance et d'incurie, est devenu une patate chaude. Je ne vois aucun sens à cette histoire, et je préfère pour l'instant la mettre de côté. »*

BIOGRAPHIE

▶ 28 août 1962
Naissance à Neuilly-sur-Seine.

▶ 1987
Entre aux Films d'ici comme stagiaire.

▶ De 1987 à 2002
Produit quelque deux cents films documentaires.

▶ 10 avril 2002
Sortie de son premier long métrage de fiction, (Entre nous).

CHERCHER LA BONNE DISTANCE

Aussi amère que puisse être une telle 'aventure lorsqu'on vient de réaliser son premier long métrage, Serge Lalou peut se prévaloir d'une expérience de vie suffisamment intense pour surmonter l'épreuve. A 40 ans, cet homme à la jeunesse prolongée a commencé par découvrir le monde à travers les pérégrinations de ses parents, tous deux issus de la communauté juive algérienne. La mère est professeur d'anglais et possède *« un tempérament d'aventurière »* qui la pousse à découvrir l'Amazonie en solitaire. Le père, attaché commercial à l'ambassade de France, entraîne quant à lui la famille au gré de ses déplacements. Serge découvre l'Iran, l'Australie et l'Italie avant de revenir s'installer à Paris à l'âge de treize ans : *« Ces ruptures n'étaient pas évidentes à l'époque, mais a posteriori je pense qu'elles ont été une chance extraordinaire. Cela m'a permis de m'ouvrir aux autres cultures et, en même temps, de renforcer mon ancrage dans la cellule familiale. »*

L'ouverture à autrui et la recherche de la bonne distance – ni trop loin ni trop près – traverseront le destin de cet enfant issu d'une famille déracinée et d'autant plus curieuse du monde. Admis à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, Serge Lalou part en stage à Cambridge, en Angleterre, pour s'intéresser au comportement des cailles japonaises, chez lesquelles le mâle, en présence de femelles génétiquement plus ou moins proches de lui, se rapproche de sa cousine au premier degré : ni trop loin, ni trop près. Il en va de même de Serge Lalou à l'égard de ses études, durant lesquelles il détourne le matériel audiovisuel de l'école pour s'essayer au cinéma. Sans doute faut-il préciser ici que son père qui voue un culte à Eisenstein, avait appelé son fils Serge Michaël. Même si ce deuxième prénom est hérité du grand-père, cela doit laisser des traces.

Et le voici dans l'Himalaya pour y approcher une race de chevaux qui n'est qu'un prétexte au voyage et au film qu'il en ramène, lequel lui aura permis de faire connaissance avec Yves Janneau, des Films d'ici, une société de production documentaire fondée à la fin des années 1970 sur des bases militantes. La société ne produira pas son film, mais en revanche, à la faveur du service militaire du jeune vétérinaire en Italie, elle le chargera de prospecter les télévisions transalpines pour la prévente de deux projets : *Trilogie pour un homme seul* de Nicolas Philibert (1987), et *Route One USA* de Robert Kramer (1989).

Assistant de l'attaché agricole de l'ambassade de France à Rome, Serge Lalou ne s'y occupe pas seulement d'anticiper pour les empêcher les détournements mafieux de la viande en provenance de France, il prend des cours de théâtre et tourne un court métrage adapté de *La Berceuse* de Beckett. Il s'emploie surtout à convaincre la RAI 1 d'acheter le film de Philibert et la RAI 3 celui de Kramer.

A son retour, après avoir exercé dix jours dans une clinique parisienne, *« au plus grand malheur de certains chats »*, sa décision est prise : il entre, le 1er février 1987, comme stagiaire aux Films d'ici. Il a vingt-cinq ans. La suite est plus connue : après avoir touché à tous les postes, Serge Lalou devient associé de la société et producteur à part entière, aux côtés de Richard Copans et d'Yves Janneau. A ce titre, il est l' une des figures majeures de la production documentaire en France, accompagnant les cinéastes les plus novateurs : Nicolas Philibert (*La Moindre des choses*), Claire Simon (*Coûte que coûte*), Hervé Le Roux (*Reprise*), Edgardo Cozarinsky (*Boulevards du crépuscule*), Avi Mograbi (*Happy Birthday Mr Mograbi*), Arnaud des Pallières (*Disneyland, mon vieux pays natal*).

L'expression « grandir avec », jusque dans son acception familiale, traduit parfaitement sa conception du métier, si le terme pouvait jamais convenir à cet homme davantage épris de relation humaine que d'efficacité ou de stratégie : *« Ce qui m'intéresse, c'est d'accompagner les gens et de m'inscrire avec eux dans la durée. J'ai mis beaucoup de temps à le revendiquer, mais je pense, au risque de passer pour romantique, que je ne pourrai jamais travailler avec un cinéaste pour lequel je n'éprouve pas de l'affection et de l'admiration. »* On ne comptera pas pour autant sur Serge Lalou pour passer aux confidences sur ce qu'il a, précisément, de plus cher : la fidélité à ses intimes, la chaleur de la famille. Après *Au commencement... il était une fois des juifs arabes*, documentaire réalisé en 1997 à la façon d'un voyage vers le mythe des origines, autant voir aujourd'hui *(Entre nous),* ce beau film dérangeant qui en dit infiniment plus long que lui sur le sujet.

Jacques Mandelbaum

★ (Entre Nous). Reflet Médicis, 5, rue Champollion, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34. M° Saint-Michel.

LES GENS DU MONDE

■ **Isabelle Adjani** ne jouera pas *Phèdre*, de Racine, sous la direction de **Patrice Chéreau**, comme cela avait été annoncé en janvier. L'actrice a renoncé *« pour des raisons de calendrier »*. Elle doit notamment tourner, en compagnie de Gérard Depardieu, dans le nouveau film de Jean-Paul Rappeneau, *Bon Voyage,* à partir du mois de juin. Dans *Phèdre*, c'est **Dominique Blanc** qui tiendra le rôle-titre dans ce spectacle prévu pour l'ouverture de la saison 2002-2003 de l'Odéon - Théâtre de l'Europe. *Phèdre* sera présentée aux Ateliers Berthier (Paris-18e), la nouvelle salle de l'Odéon, en cours d'aménagement, dans laquelle le théâtre s'installera pendant la durée des travaux de réhabilitation du bâtiment de la place Paul-Claudel (6e). Le spectacle, qui est coproduit par la première Triennale de la Ruhr, festival dirigé par **Gérard Mortier**, sera ensuite joué (en mai 2003) dans le cadre de la Triennale.

■ **Gisèle Casadesus**, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, qui fêtera le 14 juin ses 88 ans, a été élevée à la dignité de grand officier de l'ordre national du Mérite par **Catherine Tasca**, ministre de la culture et de la communication. Au cours de la même cérémonie, mercredi 10 avril, dans les salons du ministère, **Catherine Lara** a été faite officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, et **Pierre Arditi** chevalier de la Légion d'honneur.

■ **Mireille Darc** a présidé la soirée d'ouverture, jeudi 11 avril, à Cognac (Charente) de la vingtième édition du Festival du film policier organisée dans cette ville. L'actrice a évoqué son intérêt pour *« les flics et les voyous au grand cœur »* comme ceux créés par **Michel Audiard** et **Lino Ventura**, devant le réalisateur **Jacques Audiard**, président du jury du Festival, qui comprend les comédiens **Roschdy Zem, Sabine Azéma, Mathilda May, Anne Parillaud,** et les réalisateurs **Marion Vernoux** et **Sam Karmann.** Le film *Panic Room*, de l'Américain David Fincher, avec **Jodie Foster** et Forest Whitaker, a été projeté en avant-première.

■ La justice néo-zélandaise a interdit provisoirement le vendredi 12 avril, la projection de *Baise-moi,* le film controversé des Françaises **Virginie Despentes** et **Coralie Trinh Thi,** qui devait être présenté durant le week-end au cours d'un festival organisé dans la capitale, Wellington. En France, le film, sorti en juin 2000 avec une interdiction aux moins de 16 ans, a été retiré des salles avant d'être assorti, depuis août 2001, d'une interdiction aux moins de 18 ans, rétablie à cette occasion. En Grande-Bretagne, la commission de censure a, en février 2001, expurgé le film d'une scène de viol très explicite.

TÉLÉVISION

Un souffle dans la forêt

A présent qu'elle existe, on peut se demander pourquoi l'idée d'une émission telle que celle-ci n'a pas abouti plus tôt sur le petit écran. « Sylva. Des arbres et des hommes », nouveau magazine tout en reportages de Christophe Planchais – coproduit par Serge Bromberg (Lobster Films) et réalisé par Jonas Rosales – a de quoi étonner et ravir par la diversité des approches, des sujets et des styles choisis pour évoquer et honorer le bois, cette *« source irremplaçable de maintes formes d'expression de l'humanité »*. La forêt de Christophe Planchais foisonne de milliers d'histoires, de la nuit des temps au tout dernier aujourd'hui ; traversant ou tressant l'écologie, le politique, la recherche, l'économie aussi bien que le cinéma, la poésie ou la musique. Ainsi peut-on vagabonder, au sommaire de ce premier numéro, du combat mené par Bruno Manser (mystérieusement disparu) contre la déforestation industrielle en Malaisie à l'étonnante tradition du Haro de Les, village espagnol des Pyrénées centrales. Au passage, la visite amoureuse d'un photographe à son arbre favori, sur une pièce pour violoncelle d'Anton Dvorak ; ou encore ce merveilleux *Olivier Messiaen, musicien des oiseaux*, suivi plusieurs printemps par Olivier Mille. Une respiration à prendre à pleins poumons, le troisième lundi de chaque mois. – Val. C.

« Sylva. Des arbres et des hommes », lundi 15 avril, 19 heures, Arte. Rediffusion câble numérique et satellite, jeudi 25 avril, 14 h 30.

DIMANCHE 14 AVRIL

▶ Les femmes grands reporters
11 h 00, Public Sénat
Qu'est-ce qui pousse de plus en plus de femmes grands reporters à risquer leur vie pour appeler l'attention de l'opinion publique sur les tragédies humaines ? Inconscience ? Excès de conscience professionnelle ou *« besoin physique d'être là où l'histoire se fait »*, comme l'indique Véronique Rebeyrotte ? Jean-Pierre Elkabbach a réuni cinq journalistes ayant couvert les conflits récents : Dorothée Olliéric (France 2), Nahida Nakad (TF1), Véronique Rebeyrotte (France-Culture), Nathalie Bourrus (France-Info) et Jérôme Bony (France 2).

▶ La septième merveille du monde
15 h 05, France 5
Haut de 100 mètres, le phare d'Alexandrie, édifice monumental construit au IIIe siècle avant Jésus-Christ, éclairait jusqu'à 160 kilomètres alentour. Il s'effondre au XIVe siècle, sans doute dévasté par un raz de marée après avoir été fragilisé par des tremblements de terre. En 1993, les autorités égyptiennes décident de construire un brise-lames pour protéger le port d'Alexandrie, ce qui menace le site sous-marin où le phare est englouti. Jean-Yves Empereur, archéologue et directeur du Centre des études alexandrines, spécialiste des fouilles d'urgence, est appelé à la rescousse. Aidé de scientifiques et de plongeurs, il s'attelle alors à la plus grande campagne de repérage et de fouilles sous-marines jamais réalisées en Egypte. Et parvient, en 1995, à engager une course contre la montre pour pouvoir remonter sphinx de marbre ou de granit, restes d'obélisques, chapitaux, statues, tout cela étant suivi de bout en bout par une caméra. Les premiers vestiges sortent des eaux. *Le Phare d'Alexandrie*, réalisé par Andrew Snell et Thierry Ragobert, retrace cette fantastique découverte.

▶Ripostes : 100e
18 h 05, France 5
Exceptionnellement, pour la 100e de *Ripostes*, Serge Moati consacre son émission au ballon rond. A quelques semaines de la prochaine Coupe du monde, Lilian Thuram, footballeur à la Juventus de Turin, sera entouré de nombreux autres invités, dont Laurent Perpere, président délégué du PSG et Valérie Perez, présentatrice de « Foot 3 » sur France 3.

▶ Eclats de danse (2/2)
20 h 15, Arte
Pour la dixième édition du festival Suresnes Cité Danse, la chorégraphe Dominique Rebaud a conçu, en janvier 2002, une soirée hip-hop et break dance. Une sorte de *best-of* des pièces créées au théâtre Jean Vilar depuis 1993, qui a réuni une vingtaine de chorégraphes et de danseurs. Le tout s'enchaîne comme s'il ne s'agissait que d'une seule et même œuvre, en dépit des styles et talents différents.

▶ Lacan parle
21 h 45, Histoire
Le psychanalyste Jacques Lacan (1901-1981) n'avait jamais permis qu'on le filmât lors des séminaires qu'il donnait à Paris. Il autorisa exceptionnellement Françoise Wolff, journaliste à la RTBF, à enregistrer une partie d'une conférence qu'il fit à Louvain le 13 octobre 1972, au cours de laquelle il fut violemment pris à partie par un étudiant. Ce film montre de larges extraits de cette conférence, ainsi que l'interview que Jacques Lacan accorda le lendemain à la réalisatrice.

RADIO

DIMANCHE 14 AVRIL

▶ Ephémérides
12 h 00, France-Inter
Kathleen Evin reçoit Marcel Jullian, écrivain, éditeur, scénariste, et ancien patron d'une chaîne de télévision.

▶ Le grand foutoir : la paranoïa
14 h 00, Nova
Quatre heures durant, Jean-Pierre Lentin s'attaque à un thème qui est loin de n'intéresser que les psychiatres. Sachant toutes les déclinaisons auxquelles peut donner lieu, quotidiennement, « la théorie du complot », il a, avec le thème de la paranoïa abordé aujourd'hui, fort à faire.

▶ Cosmopolitaine
14 h 00, France-Inter
Paula Jacques reçoit Joseph Yacoub, pour *Au nom de Dieu* (Lattès), Latifa Ben Mansour pour *Frères musulmans, frères féroces* (Ramsay) et Vargas Llosa pour *La Fête au bouc* (Gallimard).

▶ Une vie, une œuvre : Pierre Bonnard (1867-1947)
15 h 30, France-Culture
Le peintre Pierre Bonnard a mis le quotidien le plus banal en couleurs en espérant *« arriver devant les jeunes peintres de l'an 2000 avec des ailes de papillon »*. Sa rencontre avec Maurice Denis, Paul Sérusier, Edouard Vuillard, les Nabis, puis la découverte de Paul Gauguin et son dialogue avec Matisse ont contribué à la libération de la couleur qui le caractérise. Brigitte Masson lui consacre ce volet d'« Une vie, une œuvre ».

▶ Série lyrique : hommage au ténor Alain Vanzo
20 h 00, Radio Classique
Alain Vanzo, disparu le 28 janvier à 73 ans, était le plus grand ténor français de sa génération. Nul n'a mieux incarné Nadir, Werther, Des Grieux, Gérald ou Faust, ce qui ne l'empêchait pas d'exceller aussi dans *La Bohème*, *Rigoletto* ou *Lucia di Lamermoore*. Il ne craignait pas non plus de reprendre des rôles délaissés, ce qui permet de l'entendre ce soir dans *Mignon*, d'Ambroise Thomas, accompagné de Marilyn Horne.

▶ Extérieurs jazz
23 h 00, France-Inter
Julien Delli Fiori s'intéresse à un des grands labels des années 1970, CTI Records, qui a initié le mouvement du jazz contemporain en signant avec Chet Baker, Freddie Hubbard, Georges Benson, Paul Demond, Grover Washington...

▶ Equinoxe
0 h 05, France-Culture
Culte de possession, le candomblé de Bahia (Brésil) est le fruit étrange du métissage de la diaspora africaine avec la culture brésilienne. Trois de ses cérémonies rituelles ont été enregistrées lors du Festival de l'imaginaire, début avril.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 13 AVRIL

TF1

15.40 Oui chérie ! T'as envie ? Série **16.05** Dawson Série **17.00** Angel La machine à arrêter le temps. Série **17.50** Sous le soleil Une amitié particulière. Série **18.55** Le Maillon faible **20.00** Journal, Tiercé, Météo.

20.50 GAROU À BERCY présenté par Flavie Flament. Invités : Céline Dion, Gérard de Palmas, Daniel Lavoie, Patrick Fiori. 39473990

23.05 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE L'horreur n'attend pas le nombre des années ○ 924787. Retour de bâton ○ 7401503. Série. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay, Dann Florek, Richard Blezer.

1.00 Formule F1 Essais du Grand Prix de Saint-Marin **1.35** Les Coups d'humour **2.10** Reportages Quelques privés bien tranquilles **2.40** Très pêche **3.30** Enquêtes à l'italienne Série **4.25** Musique **4.35** Mode in France (65 min).

FRANCE 2

16.20 Paris - Roubaix, la 100e Documentaire **16.45** Patinage artistique Masters Miko ; 18.05 Patinage synchronisé **18.55** Union libre Avec Dany Brillant, Priscilla **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Jean Saint-Josse.

21.10 C'EST SHOW Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Atomic Kitten, Pierre Bellemare, Pascal Sellem, Chantal Lauby, Sellig, Thierry Samitier, Tonton David, Julien Clerc, Elisa Tovati, Nicoletta, Roch Voisine, Blue, Albert Meslay, Jean-Luc Lemoine, Fafa, Didier Gustin, Bud, Lugan. 1523145

23.20 TOUT LE MONDE EN PARLE Avec Titoff, Anouk Aimée, Benoît Poelvoorde, Cécile Cassel, Larry Hagman, Francis Lalanne, Alain Soral, Dee Dee Bridgewater, China, Patrick Eudeline, Philippe Corti. 18652435

1.55 Journal, Météo.**2.20** Union libre Magazine **3.20** Premier rendez-vous Magazine **3.55** Thé ou café Magazine **4.30** 24 heures d'info **4.45** Ouvrons les placards Documentaire (20 min) 1020838.

FRANCE 3

15.20 Keno **15.30** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.

20.55 LA COURSE EN FÊTE Téléfilm. Daniel Losset. Avec Jean-Michel Dupuis, Thérèse Liotard, Christophe Odent, Laure Duthilleul (France, 2000). 7018023
Sur fond de fête locale, une idylle se noue entre un quinquagénaire et une jeune femme. Mais leur ciel amoureux va s'obscurcir avec l'arrivée d'un ami d'enfance lui aussi épris.

22.35 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invité : Jean-Marie Leblanc. Au sommaire : Inde : Le temps des chemises ; France : Le mont inaccessible ; Allemagne. 4987706

23.45 Météo **23.50** Soir 3 **0.05** La Chaconne d'Auschwitz **1.55** Saga-Cités « Ex Ilas », exils, hors de l'île **2.25** Sorties de nuit Invitée : Dani 28597153 **3.30** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (125 min) 43741356.

CANAL+

15.00 Rugby D 1. Toulouse - Perpignan **17.00** Football Championnat D 1 (32e journée). Auxerre - Sochaux. ► *En clair jusqu'à 21.05* **19.20** Le Journal **19.30** + clair Invités : Amanda Lear, David Dufresne **20.30** Le Cours Florent.

21.25 SAMEDI COMÉDIE
21.25 H Une histoire d'obsession ○ 375077. Série. Avec Jean-Luc Bideau, Sophie Mounicot, Jamel Debbouze, Eric Judor, Ramzy Bedia.
Ayant juré fidélité à Jessica, Aymé compense ses frustrations par une boulimie sans limites.
21.50 Grolandsat Divertissement ○ 902145.

22.15 SAMEDI SPORT Magazine présenté par Hervé Mathoux. Au sommaire : Football européen (Sunderland - Liverpool et Majorque - Valence) ; Les meilleures actions de la 32e journée de D 1. 669868

0.00 Golf Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (3e tour) **2.00** Galaxy Quest ■ Film. D. Parisot (EU, 1999) ○ **3.40** Dans la peau de Mick Jagger **4.45** La Faute à Voltaire ■ ■ Film. A. Kechiche (Fr., 2000, 125 min) ○.

FRANCE 5 / ARTE

17.30 Documents du monde Gaïa **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Les cartes de la santé dans le monde [3/3] **20.15** Voyages avec Turner [4/6].

20.45 L'AVENTURE HUMAINE - A L'OMBRE DE L'HIMALAYA Ladakh, le pays des cols. Documentaire. Peter Weinert (2001). 6698145
Deux anciens royaumes himalayens : le Ladakh et le Zanskar.
21.40 Metropolis Spécial New York, six mois après. André Glucksmann ; The First 24 Hours ; Missing2731042.

22.35 NEWSMAN Téléfilm. Yvan Butler. Avec Jacques Roman, Roger Jendly, Anne Richard, Viviana Aliberti, Hamidou Savadogo (Suisse, 2001). 153313

0.05 La Lucarne Tu crois qu'on peut parler d'autre chose que d'amour ? Documentaire **0.50** Une chanson d'amour et de mort Film. Rolf Schübel. *Drame* (All., 1997) 67064337 **2.35** The Tree (GB, 1994, 15 min) 1056646.

M6

16.45 Chapeau melon et bottes de cuir Double personnalité. Série **17.40** Turbo **18.25** Warning **18.30** Caméra Café Série **19.05** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique Magazine **20.40** Cinésix.

20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI
0.50 Charmed L'union fait la force ○ 6889481. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian Krause, Julian McMahon.
21.40 Le Caméléon SL-27 ○ 2739684. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

22.35 BUFFY CONTRE LES VAMPIRES La spirale ○ 4075684. Sans espoir ○ 4767481. L'apocalypse ○ 5054240. Série. Avec Sarah Michelle Gellar, James Marsters, Nicholas Brendon, Michelle Trachtenberg.

1.05 Loft Story Divertissement 62041917 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (395 min) 96195462.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.20 Le Treizième Guerrier ■ ■ John McTiernan et Michael Crichton. Avec Antonio Banderas, Vladimir Kulich (EU, 1999, 100 min) ○ **Cinéstar 1**
15.00 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min) ○ **Cinéstar 1**
15.30 Chantons sous la pluie ■ ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1952, v.m., 110 min). **TCM**
15.45 Cyrano de Bergerac ■ ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) ○ **Cinéfaz**
18.05 Homicide for three ■ George Blair (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 65 min) ○ **CineClassics**
22.30 L'Etoffe des héros ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.m., 200 min) ○ **TCM**
23.00 Les Abysses ■ ■ Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min) ○ **CineClassics**
23.00 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 1**
0.35 La Chair de l'orchidée ■ ■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ♁ **CineCinemas 2**
0.45 Prête à tout ■ ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, v.o., 105 min) ○ **Cinéstar 2**
0.45 La Chienne ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1931, N., 90 min) ○ **Cinétoile**
1.50 Le Corsaire rouge ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1952, v.m., 130 min). **TCM**

DÉBATS

12.10 ET 17.10 **Le Monde des idées.** Thème : La France et Israël. Invité : Théo Klein. **LCI**
22.30 Forum public. Spéciale élections 2002. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.10 Les Lumières du music-hall. Michel Sardou. Francis Cabrel. **Paris Première**
18.15 Des racines et des ailes. Sur la route du sel. Les combattants du désert. Le mythe des Dogons. Au fil du fleuve Niger. **TV 5**
18.50 FBI. Invités : Raymond Devos ; François Léotard ; Emmanuelle Devos. **Match TV**
19.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
19.40 Open club. Invité : Marcel Mazé. **CineClassics**
20.40 i médias. Spécial Loft Story 2. Invité : Jean Drucker. **i Télévision**
20.45 Comme à la télé. Invités : Jean-Pierre Foucault ; Gérard Louvin. **Match TV**
22.15 Envoyé spécial. X sans limite. Miami : mineurs sous haute surveillance. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

19.55 Dr Martin Luther King, un parcours historique. **La Chaîne Histoire**
20.05 Algérie. [2/2]. **Histoire**
20.45 Biographies et Histoire. Judy Garland. **Planète**
21.00 Kampuchéa, chroniques rouge-amer. **Histoire**
21.00 L'Australie en train. [6/6]. La Tasmanie. **Voyage**
21.00 Crabes rouges et fourmis folles. **National Geographic**
21.35 Memoria. La déportation des juifs italiens. **Planète**
21.45 Les Mystères de l'Histoire. Mystérieuse île de Pâques. **La Chaîne Histoire**
22.00 Brésil, le combat pour la forêt. **Histoire**
22.00 La Preuve par pieuvre. **National Geographic**
22.50 Histoire de l'écriture. **Histoire**
23.05 Portraits de gangsters. [10/10]. **Planète**
0.35 Les Feux de la rampe. Patrice Chéreau. **CineCinemas 1**

SPORTS EN DIRECT

14.45 Motocyclisme. Les 24 Heures du Mans. Le départ de la course. **Eurosport**
15.30 Plongeon. Championnat d'Europe. **Eurosport**
18.00 ET 20.00 **Tennis.** Tournoi féminin d'Amelia Island (Floride). Demi-finales. **Eurosport**
20.00 Football. Le 100e match du Championnat de D 1 sur TPS Star (32e journée) : Bastia - Lens. **TPS Star**
21.30 Curling. Championnats du monde. Finale dames. A Bismarck (Dakota du Nord). **Eurosport**
22.30 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (Géorgie) (3e tour). **Canal + vert**

MUSIQUE

19.30 Sibelius. *Humoresque pour violon et orchestre.* En 1987. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Radio-Télévision suisse italienne, dir. M. Venzago. **Mezzo**
21.00 Alceste. Opéra de Gluck. Mise en scène de Robert Wilson. En 1999. Par les English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**
23.15 Mozart. *Concertos pour piano* KV 37, 41. Avec Heidrun Holtmann (piano), H. Francesch (piano). **Mezzo**
0.30 Marciac Sweet 99. Avec Ray Baretto (percussions), Paquito D'Rivera (saxophone), New World Spirit. **Mezzo**
0.55 Jean-Louis Murat. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.55 Kaminsky, le flic de Moscou. Stéphane Kurc. [2/2] ○ **Monte-Carlo TMC**
20.55 Visions troubles. C. Beeson [1 et 2/2] ○ **13ème RUE**
20.55 Le Baquet de Frédéric-Antoine Mesmer. Michel Subiela. **CineClassics**
22.30 Amours ambiguës. Martin Enlen ○ **Festival**

SÉRIES

18.25 Ally McBeal. Playing with Matches (v.o.). **Téva**
21.40 Les Mystères de l'Ouest. La nuit de l'ordre nouveau. **Série Club**
23.45 Oz. Compte à rebours (v.o.) ○. **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Droit de regard.
20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Nocturnes.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Le Mariage secret. Opéra de Cimarosa. Par Les Talens Lyriques, dir. Christophe Rousset, Bruno Pratico (Geronimo), Anna Maria Panzarella (Elisetta).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Jarrell, Debussy, Bartok. Par les Percussions de Strasbourg : Œuvres de Monnet.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Desnos et la musique. Œuvres de Bach, J. Strauss fils, Lutoslawski, Weill, Stravinsky, Satie, Varèse.
22.00 Da capo. Le pianiste Edwin Fischer. Offrande Musicale : Œuvres de Bach / Fischer, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DIMANCHE 14 AVRIL

TF1

12.05 Attention à la marche ! Divertissement **12.53** A vrai dire magazine **12.55** Météo, Journal **13.15** F 1 à la une Grand Prix de Saint-Marin. A Imola (Italie). En direct **16.00** Les Experts Drôles de braqueuses. Série **16.55** Vidéo gag Divertissement **17.55** Le Maillon faible Jeu **18.50** Sept à huit Magazine. invité : Mgr Jean-Michel Di Falco **19.53** Météo, Journal, Météo.

20.50 LE MASQUE DE ZORRO ■ Film. Martin Campbell. Avec Antonio Banderas, Anthony Hopkins, Catherine Zeta-Jones, Stuart Wilson, Matthew Letscher. *Aventures* (Etats-Unis, 1998) ○. 66103578
Vingt ans après son heure de gloire, Zorro décide de former un successeur. Une résurrection réjouissante.
23.15 Les Films dans les salles 5700004.

23.25 DANCING MACHINE Film. Gilles Béhat. Avec Alain Delon, Claude Brasseur, Patrick Dupond, Etienne Chicot, Marina Saura. *Drame* (Fr. - Esp., 1990) ♁. 1527998
Un policier enquête sur des meurtres commis dans l'entourage d'un maître de ballets incarné par Alain Delon (!). Un polar particulièrement gratiné.
1.30 La Vie des médias Magazine **1.50** Reportages Ces messieurs en habit vert 2502009.

2.15 Très chasse **3.10** Enquêtes à l'italienne L'énigme de la locomotive volante. Série **4.05** Histoires naturelles **4.35** Musique **4.50** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [6/6] (65 min) 1680301.

FRANCE 2

13.00 Journal, Elections 2002 Christiane Taubira **13.15** J'ai rendez-vous avec vous **13.40** Météo **13.45** Vivement dimanche Invité : Elie Semoun **15.55** Viper Discrédit. Série **16.40** Nash Bridges De vrais faux diamants. Série **17.30** Le Numéro gagnant Jeu **18.15** Stade 2 Magazine **19.20** Vivement dimanche prochain **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Noël Mamère **20.55** Météo.

21.05 STRIP-TEASE Film. Andrew Bergman. Avec Demi Moore, Burt Reynolds, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick. *Suspense* (EU, 1995) ○. 6280559
Une mère (Demi Moore) divorcée et séparée de sa fille est obligée de devenir stripteaseuse. Particulièrement ridicule.

23.10 CONTRE-COURANT Marilyn : Contre-enquête sur une mort suspecte ○. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 8308375

0.05 Journal de la nuit, Météo **0.30** Contre-courant Le siècle des hommes : Le pouvoir des images 8310592 **1.25** Vivement dimanche prochain Invité : Elie Semoun.

2.00 Savoir plus santé, la 201e Planète cœur **3.00** Thé ou café **3.50** Galapagos, les amis de Georges le solitaire **4.00** 24 heures d'info **4.20** La Fatalité ou le Secret de la salle d'ambre ○ **4.50** Stade 2 Magazine (80 min).

FRANCE 3

12.50 Le Sport du dimanche Cyclisme. Coupe du monde. Paris - Roubaix (254 km). En direct **17.55** Keno **18.00** Explore Voyages dans l'espace [3/3]. Notre destinée. Documentaire **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Consomag Magazine **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Série.

20.55 UN CHANTAGE EN OR Téléfilm. Hugues de Laugardière. Avec Françoise Fabian, Julie Debazac, Grégori Derangère, François-Eric Gendron (Fr., 1996). 7082608
Un cambrioleur maladroit est contraint par sa victime de séduire s.a fille, une jeune femme d'affaires sur le point de se marier.
22.30 Météo **22.40** Soir 3.

22.55 ALEX PERD LA TÊTE Spectacle. Au théâtre Toursky. 8623578

0.15 Cinéma de minuit Cycle Julien Duvivier. La Bandera ■ ■ ■ Film. Julien Duvivier. Avec Annabella, Jean Gabin. *Drame* (France, 1935, N.) 1197202.

1.50 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke **2.15** Soir 3 **2.40** Thalassa Magazine 2712283 **4.10** Faut pas rêver Magazine. Invité : Jean-Marie Leblanc (65 min).

CANAL+

12.40 Le Vrai Journal. Invité : Lionel Jospin **13.35** Guignols, Zapping **14.25** La Grande Course **15.00** Rugby Championnat de D 1 (Play-offs, 2e journée). Agen - Stade Français. **16.55** Jour de rugby Magazine **18.00** Mercredi, folle journée ! ■ ■ Film. Pascal Thomas. Avec Vincent Lindon, Catherine Frot. *Comédie* (France, 2000) ○ ► *En clair jusqu'à 20.45* **20.05** Le Journal **20.15** Ça Cartoon Magazine.

20.45 GLADIATOR ■ Film. Ridley Scott. Avec Russell Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nielsen, Oliver Reed, Richard Harris. *Aventures* (Etats-Unis, 2000) ♁. 7602646
Un officier déchu de l'armée romaine devient gladiateur et revient à Rome. Un néo-péplum bourré d'effets mais qui peut se lire comme une réflexion ironique sur le divertissement hollywoodien.

23.15 L'EQUIPE DU DIMANCHE Football européen (Chelsea - Fulham, Arsenal - Middlesbrough, Juventus Turin - Milan AC, Osasuna - Real Madrid) ; D 2 Max : Les meilleures actions de la 36e journée de D2 dont Strasbourg - Gueugnon; Jour de Rugby. 1529356
1.15 Golf Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (4e et dernier tour). En différé 9263221.

3.15 La Vierge des tueurs ■ ■ Film. Barbet Schroeder. Avec German Jaramillo, Anderson Ballesteros. *Drame* (France, 2000, v.o., 105 min) ♁ 6597134.

FRANCE 5 / ARTE

13.30 Le Monde d'Etienne Planète bleue **14.05** Un amour à Pékin Documentaire **15.05** La Septième Merveille du monde : Le phare d'Alexandrie **16.05** Pie XII, le pape du XXe siècle **17.05** Les Refrains de la mémoire **17.30** Va savoir **18.05** Ripostes **19.00** Maestro : Cycle piano Arcadi Volodos. Passionnément virtuose **19.45** Arte info, Météo **20.15** Danse Eclats de danse [2/2].

20.45 THEMA - SOUS LE SOLEIL D'HAWAÏ LE MAÎTRE DES ÎLES ■ Film. Tom Gries. Avec Charlton Heston, Geraldine Chaplin, Tina Chen, John Phillip Law, Alec McCowen. *Aventures* (EU, 1969). 100815917
Un aventurier devient un grand propriétaire à Hawaï. Une fresque assez réussie au moment où Hollywood abandonnait le genre.

22.55 THEMA (SUITE) - SOUS LE SOLEIL D'HAWAÏ Aloha Hawaï ! Documentaire. Myriam Halberstam et Uwe Mengel (Allemagne, 2000). 4587153

0.10 Thema Hawaï entre dollar et yen. Documentaire. Marion Försching (Allemagne, 2000) 6504903.

0.55 Mic Mac Magazine 7448202 **1.25** Kiemas Film. Valdas Navasaitis. Avec Donatas Banionis, Richardas Vitkaitas. *Chronique* (Lituanie - France, 1999, v.o., 85 min) 34968757.

M6

12.35 Loft Story **13.20** Texas Justice Téléfilm. Dick Lowry. Avec Peter Strauss, Heather Locklear (Etats-Unis, 1995) [1 et 2/2] ○ **16.50** Bugs La ruée vers l'or. Série **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière Incognito. Série **19.50** Belle et zen Magazine **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** E = M6 Magazine **20.40** Sport 6 Magazine.

20.50 ZONE INTERDITE Sectes : escrocs et manipulateurs. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Le victime-business ; La secte des escrocs ; Raël, un gourou bien de chez nous ; Brésil : des dollars pour des miracles. 89728882

22.55 CULTURE PUB Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Au sommaire : Etats-Unis : la pub au secours du service public ; Festival de la publicité érotique. 1786801

23.25 Sexe et mensonges entre amis Téléfilm. Edouard Martin. Avec Lou Berger, Mathilda Reynier (France) ○ 8604998.

1.00 Sport 6 Magazine **1.10** Turbo Magazine 5541912 **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (320 min) 55973738.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.40 Madame porte la culotte ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.m., 110 min). **TCM**
18.05 Louis, enfant roi ■ ■ Roger Planchon (France, 1992, 160 min) ○ **Cinéstar 1**
18.05 Le Tartuffe ■ ■ Gérard Depardieu (France, 1984, 135 min) ○ **Cinéfaz**
18.30 Jody et le faon ■ ■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1946, v.m., 135 min). **TCM**
20.45 Le Grand Alibi ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 115 min). **TCM**
20.45 Madame Bovary ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1949, N., 110 min) ○ **CineClassics**
21.00 Une partie de campagne ■ ■ Jean Renoir (France, 1936, N., 40 min) ○ **Cinétoile**
21.00 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 165 min) ○ **CineCinemas 1**
22.05 Les Yeux sans visage ■ ■ ■ Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 90 min) ○ **Cinétoile**
22.35 Le Carrousel fantastique ■ ■ Ettore Giannini (Italie, 1954, 120 min) ○ **CineClassics**
22.45 Marathon Man ■ ■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1976, 125 min) ○ **Cinéfaz**
23.35 L'Ile nue ■ ■ Kaneto Shindô (Japon, 1962, N., v.o., 95 min) ○ **Cinétoile**
23.45 Mortelle randonnée ■ ■ ■ Claude Miller (France, 1983, 100 min) ○ **CineCinemas 1**
0.30 Samia ■ ■ Philippe Faucon (France, 2000, 70 min) ○ **Canal + Vert**

DÉBATS

12.10 ET 15.10, 0.10 **Le Monde des idées.** Thème : La France et Israël. Invité : Théo Klein. **LCI**
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI. Invité : Jean-Marie Le Pen. LCI

MAGAZINES

13.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
16.55 Plaisir de France. Invitée : Mouna Ayoub. **Match TV**
18.10 La Vie des médias. Le Club des directeurs artistiques. Invité : Dominique Baudis. **LCI**
18.40 i cinéma. Invité : Benoît Poelvoorde. **i télévision**
19.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **National Geographic**
19.00 Des livres et moi. Invités : Alain Finkielkraut ; Frédéric Schiffter. **Paris Première**
19.40 i médias. Loft Story 2. Avec Jean Drucker. **i télévision**
19.50 Match magazine. Le bidonville de Cassis. La route de l'héroïne. Marinette Pichon : à la conquête de l'Amérique. **Match TV**
22.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Michel Polac. **Voyage**
23.00 L'Actor's Studio. Matthew Broderick. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.05 Histoire de l'archéologie. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. L'Afrique de l'Ouest. **Voyage**
19.50 Afghanistan 1362, journal de voyage. **Planète**
20.00 Un monde, des mondes. [1/10]. L'Ecosse. **Voyage**
20.05 L'Invincible Armada. [1/3]. **Histoire**
20.10 Biographie. Pol Pot. **La Chaîne Histoire**
20.20 Le Cinéma des effets spéciaux. Monstres envahisseurs. **CineCinemas 1**
20.55 Biographie. Ronald Reagan, le rêve de toute une vie. **La Chaîne Histoire**
21.00 Serengeti, paradis des animaux. **National Geographic**
21.00 Les Secrets de la CIA. **Histoire**
21.50 Evasion. Jura : Le lapiaz de Loulle. **Odyssée**
22.00 Vautours, gardiens du Serengeti.**National Geographic**
22.30 Vietnam, après la guerre. **La Chaîne Histoire**
1.00 Chers amis surfeurs. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.35 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix de Saint-Marin. Avant-grille. A Imola (Italie). **RTBF 1**
14.00 Cyclisme. Coupe du monde. Paris - Roubaix (254 km). **Eurosport**
14.45 Motocyclisme. Les 24 heures du Mans. L'arrivée de la course. **Eurosport**
16.30 Basket-ball. Championnat de Pro A (25e journée) : Gravelines - Le Mans. **Pathé Sport**
18.00 Football. Championnat de D 2 (35e journée) : Nîmes - Ajaccio. **Eurosport**
19.30 Hockey sur glace. Championnat du monde Division 1 (Groupe A) : France - Croatie. A Eindhoven. **Pathé Sport**
22.00 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (Géorgie) (4e et dernier tour). **Canal + vert**

DANSE

21.00 Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet et l'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Avec Alessandra Ferri (Giselle). **Mezzo**
23.00 Récital. Musique de Louise. Par la Compagnie Käfig. Avec Yann Abidi, Brahim Bouchelaguem, Rachid Hamchaoui, Najib Guerfi, Mourad Merzouki, etc. **Mezzo**
23.45 Aunis. Chorégraphie de Jacques Garnier. En 1994 Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, J.-C. Cappara. **Mezzo**

MUSIQUE

1.00 Timbalada. En 2000 à Montréal. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.45 New World Disorder. Richard Spence ○ **13ème RUE**
21.00 Les Chroniques de San Francisco. Alastair Reid et Pierre Gang. [6/6] ○ **Téva**
22.15 Le Propre de l'homme. Marc Rivière ○ **TV 5**
22.40 Les Etranges Conversations de Meggan. Jeffrey Woolnough ○ **13ème RUE**

SÉRIES

19.55 Profiler. A l'image des maîtres ○ **Série Club**
20.45 Les Soprano. Le vagabond heureux ○ **Canal Jimmy**
21.40 The Practice. Passing Go (v.o.) ○ **Série Club**
22.30 Oz. Ni queue ni tête (v.o.) ♁ **Série Club**
23.30 Ally McBeal. Playing with Matches (v.o.). **Téva**
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemies (v.o.) ○. Le conteur (v.o.) ○. **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 For intérieur. Régine Desforges.
20.30 Le Concert.
21.40 Passage à l'acte.
22.05 Projection privée. Lucian Pintilie pour *L'Après-midi d'un tortionnaire.*
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Equinoxe. *Le Candomblé.*

FRANCE-MUSIQUES

19.00 A l'improviste. Invités : Pascal Contet ; Sylvain Kassap ; Hélène Labarrière.
20.00 Concert. Par l'Orchestre français des Jeunes, dir. Emmanuel Krivine : *Symphonie* n°1 op. 21, de Beethoven ; *Les Préludes*, de Liszt ; *Tristan et Isolde* (prélude et mort d'Isolde), de Wagner.
21.30 Tapage nocturne.
23.00 Jazzistiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Mignon.* Opéra de Thomas. Par l'Ambrosian Opera Chorus et l'Orchestre Philharmonia, dir. Antonio de Almeida, Marilyn Horne (Mignon).
23.18 Soirée lyrique (suite). Œuvres de Waldteufel, Verdi, Offenbach, Gounod, Massenet, Mascagni.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♁ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Micromenteur ?

LE CHANCELIER allemand, Gerhard Schröder, se teint-il, en douce, les cheveux ? Et, si oui, reste-t-il crédible ? Car, comme l'a fait remarquer, suavement, un député de l'opposition chrétienne-démocrate au Bundestag, Karl-Joseph Laumann, on peut tout craindre d'un homme qui n'hésite pas à masquer par quelque artifice les atteintes de l'âge : « *Un chancelier fédéral qui se teint les cheveux peut aussi maquiller les statistiques* », a-t-il déclaré, très férocement.

Bien sûr, arrivé ici à ce point de l'histoire, on se doute bien que le lecteur finaud va conclure à quelque galéjade de chroniqueur, gonflant, par dénuement, une minusculissime querelle. Du genre plutôt tirée par les mèches. Eh bien, pas du tout. Figurez-vous qu'en Allemagne aussi on a des préoccupations sérieuses, et néanmoins préélectorales. L'affaire des cheveux du chef, teintés ou pas teintés, fait un barouf considérable. Pleines pages dans la presse. Enquêtes, contre-enquêtes. Traque, Figaro-ci, du coiffeur personnel de Gerhard Schröder, le bon M. Stephan Krause, qui, bien que tenu par le secret professionnel, affirme, ciseau sur le cœur, que son illustre client ne s'est jamais teint, ou fait teindre, les cheveux. Interview, Figaro-là, d'un grand maître de l'art capillaire, un virtuose, Udo Walz, le coiffeur de Claudia Schiffer et de Naomi Campbell, un expert donc, qui laisse tomber l'auguste sentence : « *Pas de teinture !* »

Et, pour finir, une dépêche de Reuters, vendredi en fin de matinée, à se rouler par terre de bonheur simple, par son seul titre : « Le chancelier Schröder ne se teint pas les cheveux (officiel) ». Et l'annonce pour le soir même de poursuites engagées devant le tribunal de Hambourg par le chancelier contre l'agence de presse DDP, pour que celle-ci cesse de colporter ces infâmes ragots. Sous peine d'une amende de 10 000 euros par atteinte à la chevelure exécutive.

Bien sûr, chacun aura compris que si l'objet de la querelle est menu, et un peu étonnant pour un esprit français, plus tolérant sur l'art d'accommoder les chefs, le véritable débat se situe ailleurs : Gerhard Schröder a-t-il menti ou pas ? C'est qu'on ne plaisante pas, là-bas, en tout cas moins qu'ici, avec le mensonge, fût-il de coquetterie. Et, qu'en somme, ce député conservateur n'a fait qu'exprimer une vieille croyance germaine revue gauloise : qui teint une tempe ment comme arracheur de cheveux blancs ! Ne rigolons pas.

Nous n'en sommes pas encore là, tenant les menus et divers efforts de nos candidats pour maquiller les effets de l'âge, effacer le cerne encercleur, gommer la funeste ride, traquer la blanche et hâve fatigue, couleur de vieillerie, pour légitimes quoique parfois vains.

Nous n'en sommes pas encore là, ayant trop à faire pour discerner le vrai du faux dans des mensonges d'un tout autre calibre. Tenons pour établi que, si les candidats sont bronzés plus que de saison, c'est que le soleil des lampes à bronzer leur est aimable. Que tout petit candidat a droit à ses talonnettes de campagne s'il lui chante. Que tout candidat à l'embonpoint généreux peut se corseter, façon je gomme. Que tout, lifting, coloration, bains d'algues, pastilles pour les vocalises, prompteur pour la lecture, est autorisé. Et laissons nos amis à leur curieux débat sur leur éventuel Micromenteur...

Pourquoi les vrais débats sont écartés

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

EN FRANCE, pays où un tiers des emplois dépendent de l'exportation, les sondages pour l'élection présidentielle donnent trois fois plus de voix à une candidate révolutionnaire trotskiste qu'au candidat qui, seul parmi seize, affiche le libéralisme pour doctrine. Ce décalage entre la réalité de la vie économique du pays et ses discours politiques est une constante historique dans les gènes nationaux qui ne cesse d'étonner les étrangers. D'où vient cette ignorance mêlée de dédain de l'économie, qui fait partie des « *exceptions françaises* » ? Pourquoi le plaisir de la rhétorique fait-il préférer les principes virtuels au réalisme et les idées utopiques aux questions concrètes ? Pierre Rosanvallon voit dans cet « *illibéralisme* » français des raisons qui tiennent à l'approche de la vérité (venue d'en haut et non objet de compromis des opinions) ou, dit d'une autre façon, à la certitude que l'Etat incarne mieux le bien commun que le jeu démocratique des représentations sociales et politiques. Nous en serions toujours à considérer le bonapartisme comme la quintessence du bon pouvoir.

C'est terriblement regrettable dans cette élection présidentielle : la campagne passe à côté des vraies questions posées à la France et au bien-être des Français. Non pas, paradoxe, que les programmes de certains candidats ne les abordent pas, ils le font même si c'est trop souvent implicitement. Mais tout se passe comme si ces engagements n'avaient aucune importance, comme si le discours politique était disqualifié par avance comme mensonger. Dès lors, l'examen point par point des propositions ne vaut pas les piquants plaisirs du n'importe quoi.

BEAU FANTASME

Qui a lu, vraiment, les propositions d'Arlette Laguiller ? Elle veut « *rendre publiques* » les comptabilités des grandes entreprises. Que la candidate de LO haïsse la Bourse est certain, mais comme ex-salariée du Crédit lyonnais elle devrait en connaître la loi première : les comptes des entreprises cotées (les grandes, celles que vise Mme Laguiller) sont publiés tous les trimestres, en grand détail, à destination des actionnaires. La revendication alimente sûrement le beau fantasme de patrons qui, en secret, exploitent les travailleurs. Ils les exploitent, sans doute, mais dans la lumière, en tout cas, des charges et des bénéfices. Passons donc sur le vide de sens de cette proposition numéro un et sur le secret, lui bien gardé, des comptes de Lutte ouvrière. Plus sérieux, Mme Laguiller veut interdire les licenciements. Si les entreprises licencient pourtant, elle propose de les « *réquisitionner* ». Elles seront ensuite gérées pour le « *bien commun* ». Qui le définira ? LO, sans doute, qui est bien plus légitime que le marché pour dire de produire telle voiture ou telle autre, de cultiver tel champ, etc.

LA FRANCE PLUS TROTSKISTE QUE LIBÉRALE

Sondages : moyenne des voix, en %

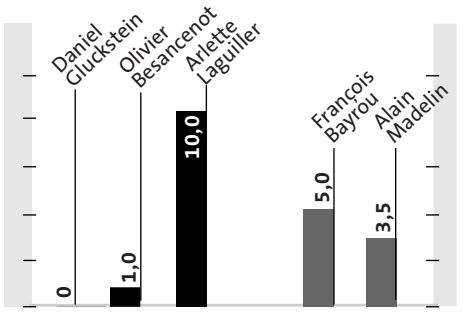

20 MILLIONS DE CHÔMEURS

Trêve de plaisanterie : le programme d'Arlette Laguiller mettrait, à coup sûr, 20 millions de travailleurs et de travailleuses au chômage en moins de six mois. Mais cela ne décourage pas ses électeurs, ils veulent « pro-tes-ter ». Contre quoi ? Les injustices, les inégalités, le chômage, contre lesquels Lionel Jospin n'a pas fait assez. Voilà qui, précisément, devrait se discuter dans le détail. Le bilan social du premier ministre n'est pas mince. Mais, en renvoyant à l'impossible « *interdiction des licenciements* » et à la nationalisation générale de l'économie, le débat réel devient interdit et s'envole illico dans le néant du virtuel. Nous voilà dans une économie qui serait encore dominée par la lutte des classes : tout ce qu'on prend au patron va aux travailleurs. Hélas, la planète a beaucoup changé et, depuis belle lurette, tout ce qu'on prend au patron ne va pas aux salariés mais, plus directement, au concurrent.

S'imaginer dans un monde bien simple est intellectuellement confortable et électoralement payant. Mais il n'empêche qu'il s'agit de romantisme. L'antinomie capital-travail, hier locale, s'est reportée au niveau mondial depuis quinze ans. Le régime d'hyperconcurrence qui en découle remet en cause tous les équilibres sociaux précédents, bâtis sur le socle national. Face à cette mondialisation, personne aujourd'hui n'a trouvé le schéma idéal qui assure l'emploi et le bien-être des travailleurs nationaux. On peut se saouler d'utopies mortes, réaction bien française donc. On peut plutôt tâtonner humblement autour de questions concrètes aux réponses incertaines. Comment assurer une nécessaire flexibilité du marché du travail, licencier donc, mais sans installer la précarité ? Comment attirer les capitaux – certainement pas en les punissant, comme le pense encore la moitié de la gauche – mais sans déclencher un dumping fiscal et social ? Comment réformer l'Etat-providence construit après-guerre ? Comment combler les nouvelles inégalités issues du nouveau régime de croissance ?

PAR LA BANDE

La campagne aurait pu être l'occasion d'en débattre, de cerner les faiblesses du pays et d'y trouver des débuts de réponse. Mais il n'en est rien. L'utopie s'allie aux corporatismes pour l'interdire. Parler des licenciements ? Electoralement dangereux. De la compétitivité des entreprises ? Patronal. Des retraites ? C'est vouloir faire la fortune des assureurs privés. Veut-on évoquer la faible création d'entreprises ou la fiscalité qui pousse les élites footballistiques, financières ou scientifiques à partir à Londres ou Palo Alto. C'est se déclarer « *ultralibéral* ». Quant à s'avancer sur le sujet de l'Etat, de son poids et de son organisation, qui date du taylorisme et qui pénalise son efficacité, LO plus FO sont là et SUD veille : pas touche.

La pusillanimité des deux candidats principaux finit de cadenasser les débats. Conséquence : on apprend par la bande, c'est-à-dire lors de réunions du Conseil européen comme celui de Barcelone, que la France s'est engagée à propos des retraites à reculer de cinq ans l'âge de cessation effective d'activité. Et sans que le débat ait été le moins du monde engagé ici et sans que personne ne dise rien. Le vote virtuel fait rêver ? Il laisse surtout les autres pays européens nous dicter la loi.

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les prêtres-ouvriers et la déchristianisation

LE CHRISTIANISME aurait-il perdu tout pouvoir sur les masses prolétariennes ? Les statistiques de sociologie religieuse établies par M. Gabriel Lebras prouvent qu'il n'existe plus qu'une infime minorité de croyants chez les ouvriers et les paysans. On compterait plus de huit millions de « païens » rien que dans les centres industriels de la France. Depuis une dizaine d'années, les catholiques et les protestants recherchent des méthodes d'apostolat adaptées à cette nouvelle situation. Ils essaient de pénétrer dans ces milieux qui vivent en dehors de toute influence chrétienne. Des ordres de laïcs rappelant « les tiers ordres » du Moyen Age ont vu le jour. Sans aucun signe distinctif extérieur, leurs adeptes vivent, se marient, travaillent comme tout le monde, se contentant de « témoigner » leur foi par une existence exemplaire. On sait aussi que des prêtres catholiques tentent une audacieuse expérience : celle de travailler dans nos usines de banlieue. *Les saints vont en enfer,* de M. Gilbert Cesbron, réveille l'attention du grand public sur les prêtres-ouvriers, dont l'action si particulière sert en quelque sorte de test pour étudier la possibilité de faire cesser la déchristianisation du prolétariat.

Henri Fesquet
(15 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Pour qui allez-vous voter ?** Un quiz de vingt-cinq questions basé sur les propositions des candidats. Sur *elections.lemonde.fr* en mode flash.

■ **Choisir son lycée** sur *education.lemonde.fr* en comparant les résultats au bac dans plus de trois mille établissements publics et privés.

■ **Des jeux vidéo inédits** au Palais de Tokyo à Paris, dont « Sam », de Palle Torsson (*interactif.lemonde.fr*).

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 11
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 13 avril 2002 : 569 449 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New York Times ».

Le Monde
ARGENT
ÉPARGNE — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 AVRIL 2002 — PLACEMENTS

IMMOBILIER

Tout propriétaire qui se lance dans des travaux touchant à la structure du bâtiment, au toit ou aux murs porteurs doit souscrire une assurance « dommages ouvrage ». Un casse-tête : les assureurs ne se bousculent pas pour la proposer p. IV

COLLECTION

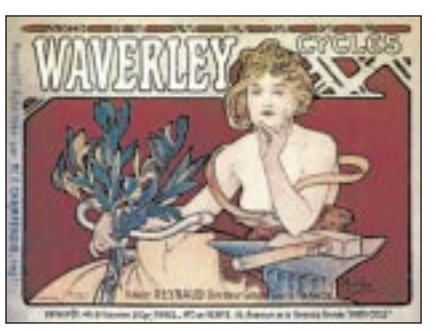

D. R.

Alphonse Mucha (1860-1939) a la cote auprès des collectionneurs de cartes postales. La plus rare, la carte des Cycles Waverley, connue à une dizaine d'exemplaires, vaut 8 860 euros p. IV

ACTION VIVENDI UNIVERSAL

A Paris, en euros

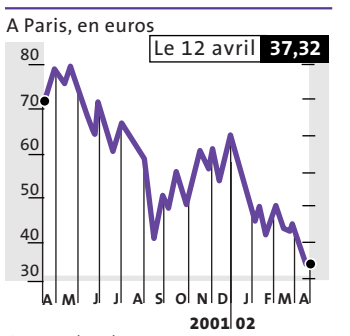

Source : Bloomberg

BOURSE

Dans la tourmente, l'action Vivendi Universal affiche cette semaine une perte de 5,52 %, à 37,32 euros, et de 39,32 % depuis le début 2002. Le marché retire sa confiance à la stratégie menée par son PDG, Jean-Marie Messier p. VII

CETTE SEMAINE

▸ **Euro : le passage à l'euro le 1er janvier est considéré comme un succès** par 84 % des Européens des douze pays l'ayant adopté, selon un sondage Eurobaromètre publié le 10 avril par la Commission européenne. Plus de cent jours après l'arrivée de l'euro, la majorité des citoyens de la zone euro continent à utiliser leur monnaie nationale comme référence, et seulement 17 % affirment *« penser en euros »* dans leur vie quotidienne. Enfin, les sondés reconnaissent être plus à l'aise avec les billets qu'avec les pièces.

▸ **Prix des garages : plus de 10 000 places de parking** ont été vendues en 2002 en Ile-de-France (+ 5,2 % en un an). Les prix sont à la hausse dans tous les départements et les arrondissements. Ils dépassent 30 000 euros dans les 4e, 6e et 7e arrondissements et frôlent ce montant dans le 16e.

PLACES DE STATIONNEMENT

Prix de vente moyen*, en euros

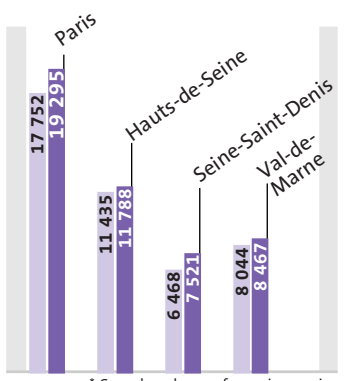

* Cumul sur les neuf premiers mois

Source : chambre des notaires de Paris

LA BOURSE
ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Voir page 5

Combien vous coûte votre banque

DOSSIER. Les tarifs proposés par les établissements manquent encore de clarté. Mais une nouvelle loi oblige désormais les banques à plus de transparence

Pour la deuxième année d'affilée, nous étudions les tarifs bancaires d'une trentaine de banques. Si nous ne constatons pas une inflation particulière des commissions – déjà importantes – prélevées par les établissements bancaires, cette deuxième édition marque un tournant. Les banquiers semblent en effet avoir fait preuve d'une relative sagesse lors du passage à l'euro, mais certains de leurs comportements restent critiquables.

D'abord, le manque de transparence. Si certaines banques, comme la Société générale ou le Crédit lyonnais, se font remarquer en éditant des brochures complètes sur leurs tarifs, d'autres, comme la plupart des caisses de Crédit agricole, ou certaines banques populaires, se contentent de simples feuilles pour présenter des extraits de leur tarification. Sans parler de quelques banques régionales du groupe CIC, comme le Crédit industriel de l'Ouest, qui, malgré nos demandes renouvelées, ne nous ont jamais adressé leurs plaquettes tarifaires.

La deuxième critique est la facturation démesurée de certaines prestations. Ainsi, la commission prélevée pour le traitement d'un chèque sans provision, son rejet et l'inscription aux fichiers de la Banque de France peut avoisiner les 100 euros, quel que soit le montant de la transaction. Ce chiffre s'obtient en ajoutant différents frais

SERGIO AQUINDO

dont on ne sait pas toujours à quelle prestation du banquier ils correspondent. Les clients riches ne sont pas non plus épargnés par les professionnels. Dans quelques établissements, on n'hésite pas à facturer plus de 500 euros une « synthèse patrimoniale » qui est gratuite ailleurs.

D'une manière générale, la lecture des tarifs reste indigeste, malgré les efforts faits par certaines banques. Le calcul des droits de garde ou des frais de transactions sur les actions est particulièrement complexe dans bon nombre d'établissements. Il rend pratiquement impossible le contrôle des frais par le client.

Autre pratique discutable : la souscription fortement conseillée – voire forcée – de forfaits de services bancaires. *« Ces produits facilitent grandement la vie de nos clients en leur offrant notamment un découvert bancaire à des conditions attractives »*, plaide le responsable marketing d'une importante caisse régionale de Crédit agricole. Certes, mais la vente de forfaits est aussi l'occasion de vendre des services inutiles ou peu utilisés.

En contrepartie de ces facturations, les banquiers se montrent pingres lorsqu'il s'agit de rémunérer les liquidités. Les taux de rendement des livrets bancaires sont faibles dans la majorité des cas (2,75 %) et la Caixa Bank reste le seul établissement à rémunérer – modestement – les dépôts laissés sur un compte à vue.

Ces pratiques vont évoluer rapidement. D'abord, la loi Murcef (mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier) de décembre 2001 va obliger les banques à éditer, d'ici à juillet, des conventions de compte claires, à détailler le coût des prestations « offertes » dans le cas de forfaits, et à limiter les frais de rejet de chèque pour les petits montants. Ensuite, l'arrivée de l'euro devrait, tôt ou tard, remettre en cause la sacro-sainte règle du « ni-ni » qui empêche en France la rémunération des dépôts et la facturation des chèques. Ces évolutions, si elles vont dans le bon sens, ne dispenseront pas les consommateurs de faire preuve d'une extrême vigilance et de faire jouer la concurrence.

Joël Morio

Lire pages II et III

TENDANCE

Logements : vers une baisse des prix ?

LA VENTE des logements anciens a fait preuve, en 2001, d'une vigueur inattendue. Non seulement le marché a été très animé, mais les prix ont continué leur progression à un rythme de 6 % à 9,5 %, sur l'ensemble du territoire (9 % à Paris), selon le Crédit foncier de France. La hausse continue des prix, depuis quatre ans, peut-elle se prolonger en 2002 ? Tout plaide pour une pause mais le point de retournement du marché est d'autant plus difficile à anticiper que les professionnels de l'immobilier, pourtant aux premières loges pour le constater, sont toujours les derniers à l'admettre.

La capacité financière des acheteurs n'est pas extensible à l'infini : lorsqu'elle est rattrapée par le niveau des prix, l'activité ralentit, le nombre des ventes baisse et les prix retombent. Les taux d'intérêt, après avoir atteint leur plus bas niveau en novembre 2001, sont eux aussi à la hausse et entament également le pouvoir d'achat des acquéreurs.

La croissance flageole, la période électorale est propice au doute… : la confiance des ménages chancelle et leurs projets, comme l'achat d'un logement, pourraient être remis en cause. Il se passerait alors, en 2002, ce que la plupart des analystes avaient prévu pour 2001. Les analystes de la BNP Paribas pronostiquent une correction des prix cette année, avec des baisses comprises entre 5 % et 10 %. Le Crédit foncier affiche un pessimisme tempéré en annonçant *« une année 2002 en demi-teinte… avec quelques marges de progression des prix dans quelques grandes agglomérations »*. La revue *De particulier à particulier*, analysant près de 10 000 transactions conclues à Paris et en Ile-de-France au cours du premier trimestre, constate que la hausse parisienne se diffuse dans les départements de la petite couronne, voire de la grande, mais s'interroge sur une baisse prochaine des valeurs vénales dans la capitale. Bref, une légère cure de minceur pour éliminer les rondeurs accumulées aux endroits stratégiques serait finalement la bienvenue.

> La confiance des ménages chancelle et leurs projets, comme l'achat d'un appartement, pourraient être remis en question

Pour peu que la reprise se confirme, que les prochains élus adoptent quelques mesures d'encouragement à l'achat immobilier, le marché peut rester dynamique, mais avec des prix stabilisés et des acheteurs qui se déplaceront vers de nouveaux quartiers en y propageant la hausse, ce qui valorisera des territoires injustement délaissés.

Isabelle Rey-Lefebvre

Choisir sa banque en fonction de ses besoins

« Le Monde » a établi cinq profils de client, du plus modeste au plus fortuné, pour mieux évaluer les tarifs pratiqués par les établissements. Les banques à distance obtiennent une très bonne place dans le classement

Bien qu'elles s'en défendent, les banques pratiquent une politique de facturation de leurs services qui favorise une certaine clientèle. Pour évaluer leurs tarifs, nous avons établit cinq profils de client. Selon l'utilisation des services de sa banque, le classement entre les établissements diffère.

▶ **Profil 1 : « le client modeste ».** Ses revenus s'élèvent à 1 000 euros par mois. Il possède une carte de retrait internationale dont les montants lui sont immédiatement débités sur son compte. Il n'a jamais beaucoup d'argent sur son compte de chèques et il est à découvert (autorisé) de 150 euros quinze jours par mois. Il dépasse ce découvert, de 45 euros, dix fois dans l'année. Une fois par an, sa banque lui rejette un chèque, d'un montant de 90 euros, et, s'il est inscrit dans les fichiers de la Banque de France, sa situation est régularisée rapidement. Trois prélèvements ont été mis en place sur son compte. Ce client effectue huit retraits par mois à des guichets automatiques, dont quatre n'appartiennent pas à sa banque. Il utilise quinze chèques par mois et demande à son établissement d'établir un chèque de banque tous les quatre ans, d'effectuer une opposition sur un chèque, de faire deux virements sur un compte dans une autre banque une fois par an. On lui facture des frais de tenue de compte.

Pour ce type de client, c'est Ze Bank qui arrive en tête – comme d'ailleurs pour les autres profils de client que nous avons établis. Cette position est obtenue grâce à la faible cotisation de la carte bancaire (7,45 euros) et à un taux de découvert très bas. On peut toutefois se demander si cet établissement, qui vient d'être racheté par la banque à distance britannique Egg, pourra continuer à pratiquer des tarifs aussi bas. Beaucoup d'observateurs doutent que cet établissement, même s'il n'a pas à supporter le coût d'agence, puisse devenir rentable avec une telle politique commerciale. Paradoxalement, c'est un établissement à la tête de nombreux guichets, La Poste, qui se place en deuxième position, suivi de près par deux fédérations du Crédit mutuel : celles de Bretagne et de Centre-Est Europe.

Comme la plupart des banques plus chères, le Crédit agricole est pénalisé par des frais liés au rejet d'un chèque élevé ainsi que par la tarification prohibitive de la mise en place de prélèvement extérieur.

SERGIO AQUINDO

▶ **Profil 2 : le client « moyen ».** Ses revenus se montent à 2 000 euros par mois. Il possède une carte bancaire internationale à débit différé. Il n'a jamais beaucoup d'argent sur son compte de chèques. Il est à découvert (autorisé) de 600 euros dix jours par mois. Il dépasse son découvert autorisé de 230 euros six fois dans l'année. Cinq prélèvements ont été mis en place sur son compte. Ce client effectue douze retraits mensuels sur des distributeurs de billets, dont six n'appartiennent pas à sa banque. Il utilise dix chèques par mois. Il demande un chèque de banque tous les trois ans, d'effectuer une opposition sur un chèque, de faire quatre virements sur un compte dans un autre établissement une fois par an. On lui facture des frais de tenue de compte.

Deux banques à distance : Ze Bank et Covefi affichent les tarifs les plus compétitifs. Comme pour le profil 1, ce sont le prix de la carte bancaire et la facturation de la mise en place de prélèvement qui font la différence. Cette prestation pénalise particulièrement le Crédit mutuel Nord.

▶ **Profil 3 : le client « aisé ».** Ses revenus sont de 3 700 euros par mois. Il est titulaire d'une carte bancaire internationale haut de gamme à débit différé. Il a souscrit à un abonnement aux services Internet de sa banque et à une assurance perte et vol des moyens de paiement. Il n'est jamais à découvert. Son compte est même créditeur de 1 500 euros en moyenne. Chaque début de mois, il vire 300 euros vers un livret qu'il a ouvert dans son établissement. Le solde moyen de ce livret est de 10 000 euros. Il effectue vingt retraits par mois à des distributeurs, dont dix n'appartiennent pas à sa banque. Huit prélèvements ont été mis en place sur son compte. Ce client utilise dix chèques par mois. Il demande à sa banque de rédiger un chèque de banque tous les deux ans, d'effectuer une opposition sur un chèque, de faire six virements par an sur un compte dans une autre banque. On lui facture des frais de tenue de compte.

Dans cette catégorie de clientèle, la différence ne se fait pas uniquement sur les tarifs, mais aussi sur le niveau de rémunération des liquidités. En effet, pour classer les banques, nous avons pris en compte la rémunération des dépôts telle qu'elle est pratiquée, soit directement sur le compte de dépôt, soit par l'intermédiaire d'un livret. Logiquement, les établissement qui offrent une rémunération élevée de leur livret (Ze Bank, Banque AGF, Banque directe) arrivent en tête. Cependant, le rendement aujourd'hui affiché peut baisser.

▶ **Profil 4 : le client « boursicoteur ».** Ses revenus : 4 300 euros par mois. Il utilise les mêmes services que le client « aisé ». Toutefois il a souscrit un abonnement au service Bourse à domicile par Internet de sa banque. De plus, il est à la tête d'un compte-titres de 46 000 euros de dix lignes de titres cotés à la Bourse de Paris (chaque ligne est d'un montant de 4 600 euros). Il détient aussi pour 30 000 euros de sicav et de fonds communs de placement (FCP). Cette somme est placée sur quatre sicav différentes, dont une ne provient pas de sa banque (chaque ligne est de 7 500 euros). Il effectue dix achats d'actions françaises (et dix ventes) d'un montant de 4 600 euros. Il réalise deux achats de sicav extérieure à sa banque d'un montant de 7 500 euros. D'autre part, son compte est créditeur de 2 300 euros en moyenne. Chaque début de mois, ce client demande à sa banque de virer automatiquement 450 euros vers le livret qu'il a ouvert à sa banque. Le solde moyen de ce livret est de 15 000 euros.

Gare aux droits de garde et aux frais de transaction sur les actions françaises ou sur les sicav gérées par un autre établissement, c'est leur facturation qui fait la différence. Dans ce domaine, c'est la Banque directe qui fait le mieux.

▶ **Profil 5 : le client « fortuné ».** Ses revenus : 6 000 euros par mois. Il utilise les mêmes services que le client « boursicoteur ». Son compte-titres s'élève à 160 000 euros, composé de vingt lignes de titres cotés à la Bourse de Paris (chaque ligne est d'un montant de 8 000 euros). En plus, ce client détient pour 60 000 euros de sicav et de FCP. Cette somme est placée sur six sicav différentes, dont deux ne proviennent pas de sa banque (chaque ligne est de 10 000 euros).

Il effectue dix achats d'actions françaises (et dix ventes) d'un montant de 8 000 euros, ainsi que deux achats de sicav extérieure à sa banque d'un montant de 10 000 euros. Ce client est assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune, sa banque l'aide à faire sa déclaration.

Les différences sont marginales par rapport aux profils différents. Les établissements qui pratiquent une tarification dégressive des droits de garde ou des frais de transaction de Bourse sont avantagés. La facturation de la déclaration de l'impôt de solidarité sur la fortune explique aussi les écarts. Mais est-elle vraiment facturée ?

Joël Morio

DES ÉTABLISSEMENTS PAS TOUJOURS TRANSPARENTS

La loi oblige les établissements bancaires à communiquer leurs conditions générales tarifaires, pourtant certains d'entre eux se font tirer l'oreille pour rendre publique les leurs. La palme de l'opacité va, pour la deuxième année d'affilée, au Crédit industriel de l'Ouest (CIO), qui, par la voix de sa responsable de la communication, nous a fait une nouvelle fois savoir qu'elle ne communiquait pas les tarifs de l'établissement, car *« ceux-ci variaient selon les clients »*. Malgré deux courriers adressés aux services de communication des banques, nous n'avons pas reçu de réponse du CIAL, de la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse, de la Caisse d'épargne Picardie, du Crédit agricole du Midi, du Crédit agricole Nord-Est, de la Barclays Bank, de la BICS, de la Banque populaire de Lorraine et de la Banque populaire Loire et Lyonnais.

DES SERVICES DE PLUS EN PLUS CHERS

Evolution des différents indices
indice base 100 en 1986

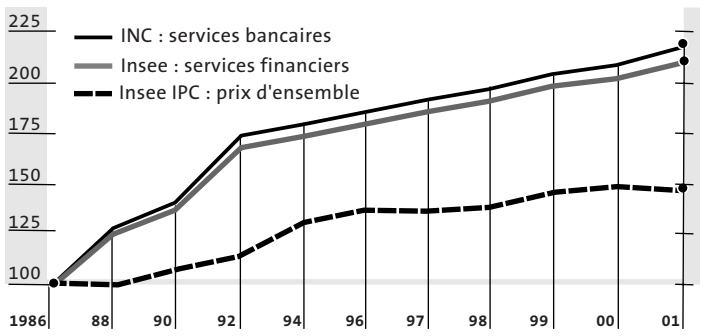

Source : Institut national de la consommation

COMBIEN ÇA COÛTE ?

A partir des réponses que nous avons obtenues des établissements, nous avons calculé le coût moyen pour diverses prestations.
Un moyen de savoir si son établissement est cher.

> **Une carte de retrait** internationale : 20,2 euros.
> **Une carte bancaire internationale à débit différé :** 37,4 euros.
> **Une carte bancaire haut de gamme** à débit différé : 109 euros.
> **Un découvert** de 600 euros pendant dix jours, répété chaque mois durant un an : 28,44 euros.
> **Un virement** bancaire dans une autre banque : 3,1 euros.
> **La mise en placement** d'un prélèvement extérieur sur son compte : 3,10 euros.
> **Un chèque de banque** (chèque certifié) : 12,50 euros.
> **Une opposition** sur un chèque : 14,5 euros.
> **Le rejet d'un chèque** pour insuffisance de provision et l'inscription au fichier des interdits de la Banque de France : 63,70 euros.
> **La commission de dépassement** de découvert autorisé : 6,3 euros.
> **L'abonnement** au service Bourse sur Internet (annuel) : 31 euros.
> **Le droit de garde** d'un portefeuille de 160 000 euros répartis sur 20 lignes d'actions françaises pour une année : 290 euros.
> **Frais de transaction** (achat ou vente) de 8 000 euros d'actions françaises : 64,5 euros.
> **Achat d'une sicav** gérée en dehors de sa banque pour un montant de 10 000 euros : 45 euros.

De nouveaux droits pour les consommateurs

La loi Murcef impose la signature d'une convention de compte entre le client et sa banque

Les relations entre les banques et leurs clients vont être remises à plat. Un arrêté à la loi Murcef (mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier), adoptée en décembre 2001, devrait être publié ces jours-ci. Il va définir ce que seront les conventions de compte, ces nouveaux contrats *« qui déterminent les droits et les obligations du client et de la banque »*. Ces conventions, qui concernent 60 millions de comptes, devront être envoyées avant le 1er juillet et signées par le client et par sa banque avant le 1er janvier 2003, date d'entrée en vigueur pour les contrats les plus tardifs. Reste pour le ministère de l'économie et des finances à rendre les derniers arbitrages au vu de l'avis que lui a adressé le comité consultatif des clients des banques, après la dernière réunion, le 10 avril.

Jusqu'alors, les relations entre les établissements et leur clientèle n'étaient pas formalisées. En définissant les services auxquels le client a droit, ces nouvelles conventions protègent du même coup le consommateur. Surtout, *« la banque doit vous informer de tout projet de modification des tarifs des produits et services associés à votre compte trois mois avant leur entrée en vigueur »*, précise Bercy. *« Si la banque modifie, de manière substantielle, les conditions de gestion de votre compte, vous pouvez le fermer sans frais »*, poursuit le ministère.

Or, actuellement, quitter une banque peut coûter cher, en moyenne 15 euros. Les associations de consommateurs ont obtenu que les modalités d'attribution des chéquiers et les conditions d'autorisations de découvert figurent dans ces conventions, ce que les banques ne souhaitaient pas. *« C'est une contractualisation des rapports, nous donnons les règles du jeu »*, explique M. Jolivet.

> En cas de litige avec sa banque, le particulier peut s'adresser à un médiateur, dont les coordonnées devront figurer sur le relevé de compte à partir du 12 décembre 2002

Les banquiers ont d'ores et déjà prévenu de la difficulté de la tâche. *« Il sera difficile de personnaliser chaque convention »*, plaide un banquier. La majorité des associations de consommateurs se félicitent de ces nouveaux contrats. *« Les particuliers passent du rôle d'assujettis bancaires à celui de clients »*, se félicite Christian Huard, secrétaire général de l'Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC-FEN) et président de Conso France. *« La convention va apporter plus de transparence, poussant le consommateur à faire jouer la concurrence »*, se félicite Reine-Claude Mader, présidente de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

Les nouvelles conventions ne sont qu'un pan de la loi Murcef. *« La tendance de fond de cette loi est de rééquilibrer la relation, entre le client, partie faible, et la banque, partie présumée forte, notamment par la rédaction d'un écrit »*, explique Xavier Araud, avocat spécialisé en droit bancaire au cabinet Lovells, à Paris. D'autres mesures ont été adoptées. En cas de litige avec sa banque, le particulier peut s'adresser à un médiateur, dont les coordonnées devront figurer sur le relevé de compte à partir du 12 décembre 2002. *« Cette procédure est gratuite »*, précise Bercy.

Autre point, en cas de chèque sans provision, *« votre banque doit vous informer des conséquences du défaut de provision avant de le rejeter »*, explique Bercy. Un décret a été publié le 25 mars, plafonnant les frais bancaires à 30 euros pour les chèques sans provision inférieurs à 50 euros. La pénalité libératoire est limitée à 5 euros, destinée au Trésor public, lorsque la fraction non provisionnée du chèque est inférieure à 50 euros. Enfin, un solde bancaire insaisissable (SBI) est institué, d'un montant égal au revenu minimum d'insertion (RMI) pour une personne seule, soit 405,62 euros. Près de 2 millions de personnes font l'objet d'une saisie bancaire chaque année en France.

Une zone d'ombre demeure toutefois : certains craignent la tarification des chèques. L'association UFC-*Que Choisir* a claqué la porte des discussions du comité des usagers, redoutant que ce projet *« ouvre la porte aux chèques payants »*. *« Nous serons très vigilants pour que cet arrêté ne préfigure pas la tarification »*, prévient Mme Mader.

Pascale Santi

3 QUESTIONS

À Reine-Claude Mader, secrétaire générale de l'association consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

D. R.

1 Constatez-vous des augmentations anormales des tarifs bancaires ?

Dans notre enquête annuelle de février, réalisée auprès de 104 établissements bancaires, nous constatons une augmentation des tarifs et des prestations autrefois gratuites et désormais facturées. Certaines agences vont jusqu'à faire payer le retrait d'espèces au guichet. La gestion des comptes devient elle aussi payante, notamment celle des petits comptes. La tenue d'un compte jugé inactif est, par exemple, facturée 61 euros par le Crédit agricole du Gard et 115 euros par la Banque populaire du Tarn.
Le moindre incident est pénalisé. Le rejet brutal d'un chèque (lorsque le compte n'est pas assez approvisionné) entraîne le prélèvement sans sommation de sommes élevées. Comment justifier que cette opération coûte 132 euros dans une banque et 24 euros dans une autre ? Le plafonnement, par un décret de mars 2002 dans le cadre de la loi Murcef, de ces frais à 30 euros pour les chèques ne dépassant pas cette somme limitera les abus.

2 Que pensez-vous des nouvelles dispositions introduites par la loi Murcef ?

Bien que tardives, ces mesures sont les bienvenues. C'est la fin des packages imposés : les consommateurs pourront choisir leurs prestations à la carte. La convention de compte écrite, qui devra être conclue d'ici au 1er juillet pour les comptes déjà ouverts et avant le 1er janvier 2003 pour les nouveaux, clarifiera bien des points. Les clients ne seront plus soumis à l'arbitraire d'un chargé de compte au sujet de leur découvert. Les conventions devront préciser les modalités d'attribution des chéquiers. Les banques seront, elles, tenues de prévenir leur client avant de rejeter un chèque, ce qui permettra de régulariser la situation et d'éviter l'interdit bancaire.

3 Où en sont les négociations entre banques et organisations de consommateurs sur les chèques payants ?

Après l'échec de la commission Jolivet, Laurent Fabius, ministre des finances, a laissé de côté le sujet en réaffirmant son opposition au paiement des chèques. Le principe du « ni-ni » est toujours en vigueur : ni paiement des chèques ni rémunération des dépôts. Cette situation est unique en Europe et nous ne sommes pas à l'abri d'une évolution vers le chèque payant, pour cause d'harmonisation européenne.
Puisqu'il est obligatoire de détenir un compte, les organisations de consommateurs exigent que les usagers puissent retirer gratuitement leur argent et disposer d'au moins un moyen de paiement gratuit.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

DOSSIER

COMBIEN VOUS COÛTE VOTRE BANQUE

SELON CINQ PROFILS DE CLIENT, LE CLASSEMENT DES BANQUES LES MOINS CHÈRES

PROFIL 1 — Total des frais par an (en euros)

Etablissements	Total des frais par an
Ze Bank	87,5
La Poste	136,9
Crédit mutuel de Bretagne	144,5
Crédit mutuel Centre-Est Europe	148,0
Crédit agricole Centre-Est	152,1
Banque Covefi	168,6
Crédit mutuel Ile-de-France	174,3
Société générale	182,9
Caisse d'épargne d'Alsace	184,2
Banque AGF	187,2
Crédit agricole Ile-de-France	192,0
Crédit du Nord	195,0
Banque directe	198,5
Banque Scalbert Dupont	200,3
Caixa Bank	200,4
Moyenne	203,0
Bred Banque populaire	226,5
Fortis Banque	231,3
Crédit populaire de l'Ouest	245,1
Banque SanPaolo	255,5
Crédit agricole Aquitaine	258,9

PROFIL 2 — Total des frais par an (en euros)

Etablissements	Total des frais par an
Ze Bank	54,2
Banque Covefi	101,3
La Poste	113,0
Crédit mutuel de Bretagne	124,8
Banque AGF	130,1
Banque directe	130,8
Crédit agricole Ile-de-France	136,1
Crédit agricole Centre-Est	140,1
BNP Paribas	143,1
Caisse d'épargne d'Alsace	143,5
Crédit lyonnais	146,5
Crédit du Nord	150,8
Société générale	151,0
CCF	151,9
Moyenne	151,9
Caixa Bank	153,5
Banque Scalbert Dupont	197,6
Crédit mutuel du Nord	208,9
Crédit populaire de l'Ouest	221,7
Banque SanPaolo	231,1
Crédit agricole Aquitaine	149,6

PROFIL 3 — Total des frais par an* moins les rémunérations des liquidités (en euros)

Etablissements	Total des frais par an* moins les rémunérations des liquidités (en euros)
Ze Bank	-433,6
Banque AGF	-270,5
Banque directe	-269,0
Crédit agricole Centre-Est	-238,9
La Poste	-119,8
Crédit mutuel de Bretagne	-116,4
Crédit agricole Ile-de-France	-108,0
Caisse d'épargne d'Alsace	-101,5
BP ROP	-91,6
Société générale	-88,9
CCF	-88,6
Crédit lyonnais	-84,2
Moyenne	-83,9
Crédit agricole Centre France	-66,9
Caixa Bank	-63,7
Crédit du Nord	-61,8
Lyonnaise de Banque	22,3
Banque Scalbert Dupont	25,6
Crédit mutuel du Nord	26,9
Crédit agricole Aquitaine	48,1
Banque SanPaolo	90,0

PROFIL 4 — Total des frais par an* moins les rémunérations des liquidités (en euros)

Etablissements	Total des frais par an* moins les rémunérations des liquidités (en euros)
Banque directe	-73,6
Ze Bank	9,1
Société générale	365,3
Crédit agricole Centre France	44,8
Crédit agricole Centre-Est	457,1
Caisse d'épargne Midi-Pyrénées	534,1
Crédit lyonnais	555,5
Caixa Bank	558,1
Crédit agricole Ile-de-France	565,4
Crédit agricole du Morbihan	640,0
La Poste	640,4
Fortis Banque	676,4
Moyenne	777,3
Crédit du Nord	782,3
Crédit mutuel Centre-Est Europe	790,6
Caisse d'épargne d'Alsace	818,0
Banque populaire de l'Ouest	1 222,6
Crédit mutuel du Nord	1 225,9
BP ROP	1 242,8
Bred Banque populaire	1 402,8
Banque SanPaolo	1 485,5

PROFIL 5 — Total des frais par an moins les rémunérations des liquidités (en euros)

Etablissements	Total des frais par an moins les rémunérations des liquidités (en euros)
Banque directe	236,0
Ze Bank	656,4
Crédit lyonnais	821,1
Société générale	966,4
Caixa Bank	1 039,1
Crédit agricole Centre France	1 101,6
Crédit agricole Ile-de-France	1 252,4
Caisse d'épargne Midi-Pyrénées	1 255,7
Crédit agricole Centre-Est	1 289,6
La Poste	1 331,3
Banque Scalbert Dupont	1 378,9
Crédit du Nord	1 421,3
Crédit mutuel Centre-Est Europe	1 457,0
Crédit agricole du Morbihan	1 459,1
Lyonnaise de Banque	1 468,3
Moyenne	1 500,8
Crédit mutuel du Nord	2 164,9
BNP Paribas	2 186,5
BP ROP	2 211,1
Bred Banque populaire	2 223,1
Banque SanPaolo	2 535,7

Source : plaquettes éditées par les établissements bancaires

*le signe moins indique que les intérêts produits par la rémunération des liquidités couvrent les frais

► **LES BANQUES** dont nous avons pu traiter les informations sont : la Banque AGF, la Banque Covefi, la Banque directe, la Banque populaire de l'Ouest, la Banque SanPaolo, la Banque Scalbert Dupont, BNP Paribas, la BP ROP, la Bred Banque populaire, la Caisse d'épargne d'Alsace, la Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées, la Caixa Bank, le CCF, le CIC (Paris), le Crédit agricole Aquitaine, le Crédit agricole Centre-Est, le Crédit agricole Morbihan, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord, le Crédit mutuel Centre-Est Europe, le Crédit mutuel de Bretagne, le Crédit mutuel Ile-de-France, le Crédit mutuel Nord, Fortis Banque, La Poste, la Lyonnaise de Banque, la Société générale et Ze Bank.

Pour certains établissements, nous n'avons pas été en mesure de calculer le coût annuel pour chacun des cinq profils de clientèle choisis (décrits page II) en raison de l'imprécision des conditions générales qui nous ont été adressées (taux du découvert, frais de Bourse...) ou du fait que ces banques n'offraient pas l'intégralité des services utilisés pour chaque type de client.

Changer reste un casse-tête

Un transfert vers la concurrence est mal vu et peut coûter cher

Axées sur la fidélisation de leur clientèle et la conquête de nouvelles parts de marché, les banques voient toujours d'un mauvais œil le départ de l'un de leurs clients vers un établissement concurrent. Elles font donc tout leur possible pour entraver ce type de démarche. Quitter sa banque peut coûter relativement cher et demande de la patience. Une étude publiée en 2001 par l'association Consommation logement et cadre de vie (CLCV) montrait ainsi que la simple fermeture d'un compte courant pouvait être facturée plus de 100 euros (115 euros à la Banque populaire de l'Aveyron, par exemple). Et il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres.

SERGIO AQUINDO

PÉNALITÉS

Afin de décourager les transferts vers un guichet concurrent de produits comme les plans d'épargne populaire (PEP), les plans d'épargne en actions (PEA) et les plans ou comptes d'épargne-logement, les banques appliquent souvent des pénalités, soit sous forme de sommes forfaitaires (plus de 50 euros parfois), soit – notamment pour les PEP – en ponctionnant à hauteur de 10 %, 20 %, voire 30 % ou 50 %, les intérêts générés par le placement. Le transfert d'un PEA coûte ainsi 98 euros à la Caisse d'épargne d'Alsace, celui d'un PEP ou plan d'épargne-logement 90,50 euros au Crédit agricole du Morbihan. Même chose pour l'assurance-vie, où les sorties anticipées déjà fiscalisées avant huit ans sont soumises à des pénalités contractuelles souvent substantielles.

Le transfert d'un compte-titres peut, lui aussi, se révéler long et coûteux quand la facturation est établie sur la base de chaque ligne du portefeuille. Les comptes sur livret (livret A, bleu, livret bancaire fiscalisé, codevi...), en revanche, peuvent être fermés immédiatement sans frais supplémentaires.

Côté crédits, les choses sont souvent plus simples. Les crédits à la consommation peuvent être rachetés sans pénalités. Quant aux crédits immobiliers, mieux vaut les conserver dans son ancienne banque si les conditions offertes par le nouvel établissement ne compensent pas assez les pénalités de remboursement anticipé. Certains particuliers font d'ailleurs le choix de conserver au moins un compte dans leur ancienne banque. Ce qui demande de la vigilance car les établissements financiers hésitent de moins en moins à facturer ce qu'ils appellent les comptes « dormants », l'addition dépassant parfois la barre des 100 euros de frais annuels. A la Banque SanPaolo, enregistrer moins de cinq opérations par trimestre coûte plus de 27,90 euros par an.

Laurence Delain

PRATIQUE

■ Les personnes interdites bancaires peuvent-elles ouvrir un compte ?

Toute personne majeure résidant en France a droit à l'ouverture d'un compte, y compris celles qui sont interdites bancaires, dans l'établissement de leur choix. En cas de refus, les personnes qui n'ont plus aucun compte peuvent saisir la Banque de France, qui leur désignera un établissement bancaire ou les services financiers de La Poste. Cet établissement devra assurer gratuitement les services de base définis par le décret du 17 janvier 2001 : la tenue du compte avec un relevé par mois, un moyen de consulter à distance le solde de son compte, les opérations courantes comme les encaissements et paiements des chèques, les virements, les dépôts et retraits d'espèces, une carte de paiement à autorisation systématique ou de retrait d'espèces aux distributeurs automatiques et deux chèques de banque par mois, ou tout moyen de paiement équivalent, ainsi qu'un changement d'adresse par an.

■ Le banquier peut-il refuser de délivrer un chéquier, doit-il l'expédier en recommandé ?

Oui, le banquier peut et même doit refuser, notamment aux personnes interdites bancaires, de délivrer des chèques en motivant son refus. S'il ne le fait pas, le banquier devra honorer les chèques émis malgré l'interdiction. Toutefois, dans le cadre du service de base, les personnes dont le compte a été ouvert sur injonction de la Banque de France bénéficient de deux chèques de banque par mois.

La remise des chéquiers est gratuite, mis à part les frais d'expédition. Les modalités de remise des chéquiers seront précisées dans la convention de compte écrite liant la banque et son client. Toutefois, l'établissement est tenu à une obligation de prudence. Ainsi, des clients de la Bred n'ont jamais reçu un chéquier. Par la suite, des sommes ont été débitées en paiement des chèques subtilisés. Dans un jugement du 22 octobre 2001, les juges du tribunal d'instance de Melun ont estimé que l'*« envoi de chéquiers sous pli simple constitue un manquement à l'obligation de prudence (prévue par l'article 1927 du code civil), un tel procédé ne pouvant garantir que lesdits chéquiers parviennent à leurs destinataires »* et ont condamné la Bred à rembourser les sommes débitées ainsi que des frais et des dommages et intérêts.

■ Le banquier peut-il prélever des sommes si la carte bancaire volée ou perdue est utilisée avant opposition ?

La loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne a amélioré le sort des personnes victimes de la perte ou du vol de leur carte bancaire. Si des dépenses ont été effectuées à l'insu du porteur de carte, avant opposition, le montant de la somme laissée à sa charge est plafonné à 275 euros depuis le 1er janvier 2002 et même à 150 euros à partir du 1er janvier 2003. Dans le cas d'un achat à distance frauduleux (sans perte ou vol de la carte) et s'il n'y a eu ni signature de facturette ni composition du code secret, la banque devra restituer l'intégralité des sommes débitées et des frais supportés, comme ceux de mise en opposition ou de renouvellement de carte.

Dexia, la plus européenne des valeurs européennes qui manquait à votre PEA.

Groupe bancaire solidement implanté en Europe, coté au CAC 40, au BEL20 et à l'Euronext 100, Dexia est le leader mondial du financement des collectivités locales et le deuxième bancassureur de Belgique.
Dexia poursuit une stratégie de croissance rentable, créatrice de valeur pour ses actionnaires : depuis la création du groupe en 1996, le bénéfice par action a pratiquement doublé. Sa capitalisation boursière, de plus de 20 milliards d'euros, place Dexia parmi les 10 premiers groupes bancaires de la zone euro.
Enfin, Dexia rime avec PEA !

Adhérez au club des actionnaires Dexia : 0800 35 50 00
www.dexia.com

DEXIA
Une valeur européenne à suivre.

Travaux : l'assurance introuvable

IMMOBILIER. Les compagnies ne couvrent que les chantier menés par des professionnels

Tout propriétaire qui engage des travaux de construction ou de rénovation touchant à la structure du bâtiment, au toit ou aux murs porteurs, doit, en principe, souscrire une assurance « dommages ouvrage ». En cas de malfaçon grave, constatée dans les dix ans suivant la réception des travaux, cette dernière prend en charge les réparations. Cette garantie du commanditaire des travaux complète l'assurance décennale des entrepreneurs. Elle est obligatoire depuis la loi Spinetta du 10 janvier 1978, mais, faute d'assureurs volontaires, devient impossible à souscrire, ou à des tarifs dissuasifs.

Le nombre de compagnies qui acceptent d'assurer les particuliers en dommages ouvrage se compte sur les doigts d'une main, et encore réservent-elles leur offre aux chantiers menés par un professionnel, constructeur ou architecte. C'est le cas de la SMA BTP, d'Axa Courtage, des Mutuelles du Mans et de la Mutuelle des architectes.

Quand le particulier fait construire une maison, le constructeur a généralement négocié un contrat cadre, dont il peut faire bénéficier son client : il en coûtera de 2 290 à 3 050 euros pour une construction de 76 000 à 91 000 euros.

Des constructeurs, bien notés par leurs assureurs parce qu'ils produisent beaucoup et occasionnent peu de sinistres, obtiennent de payer des primes moins élevées, de 2 000 à 2 300 euros par maison. Le taux de prime est d'ailleurs un indicateur de la qualité du constructeur lui-même. Le commanditaire des travaux doit se faire délivrer une attestation, concernant son chantier, et peut vérifier auprès de l'assureur que son constructeur est à jour de ses paiements.

Le particulier qui a recours à un architecte peut solliciter l'assureur de ce professionnel, bien souvent la Mutuelle des architectes de France (MAF), et obtenir des prix comparables à ceux des constructeurs de maisons.

LA RÉNOVATION

Assurer un chantier de rénovation est plus difficile et cher. Le risque considéré par l'assureur n'est pas calculé sur le seul montant des travaux, mais sur la valeur de l'ensemble du bâtiment susceptible de subir des dégâts. Ainsi, une simple surélévation de toit qui entraînerait fissures ou infiltrations dans le bâtiment obligerait l'assureur à couvrir des réparations pour un montant supérieur à celui des travaux eux-mêmes. La prime plancher ne descend alors pas sous les 3 800 euros, avec, en outre, l'exigence d'un chantier supervisé par un professionnel. Quelques courtiers spécialisés acceptent encore de rechercher l'assureur introuvable, comme Aymard et Brugnot, qui travaille avec les associations de Castors, mouvement associatif d'autoconstruction (1). Des banques, comme la Caisse d'épargne, proposent une assurance dommages ouvrage pour 3 800 euros en complément d'un prêt pour travaux.

Deux sites proposent une première estimation du coût de cette assurance en fonction des travaux envisagés : www.netassurances.tm.fr et www.assuranceconstruction.com. Par ailleurs, lorsque les travaux sont envisagés dans un appartement en copropriété, son propriétaire peut solliciter l'assureur partenaire du syndic. Enfin, ultime recours, devant le refus écrit d'un assureur, le Bureau central de tarification des assurances (BCT) (2) peut l'obliger à couvrir le chantier, mais à un tarif très élevé. Attention, l'instruction d'un dossier par le BCT prend un mois, alors que l'assurance dommages ouvrage doit être souscrite avant la déclaration d'ouverture du chantier.

Isabelle Rey-Lefebvre

(1) Site Internet : www.castors.asso.fr
(2) BCT, 11, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél : 01 53 32 24 80.

LES SANCTIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE

Un particulier, personne physique qui fait construire ou rénover un seul logement pour lui-même, n'encourt pas de sanction pénale pour défaut d'assurance. Comme les tarifs sont, en outre, dissuasifs, bien des chantiers ne sont, par conséquent, pas couverts en dommages ouvrage. Il existe cependant une sanction à retardement, en cas de vente dans les dix ans suivant le chantier : l'acheteur et son notaire exigeront l'attestation d'assurance qui bénéficie aux propriétaires successifs et son absence peut faire capoter la vente. Certains notaires acceptent toutefois de passer l'acte, en mentionnant expressément le défaut d'assurance. Les tribunaux ont, à de nombreuses reprises, condamné des vendeurs à garantir eux-mêmes les désordres qu'ils n'avaient pas pris soin d'assurer (Cour de cassation, 3e chambre civile, 12 mars 1997 et 14 janvier 1998).

Les cartes postales de Mucha toujours à la mode

COLLECTION. La cote de ces œuvres Art nouveau est excellente outre-Atlantique

Une carte postale publicitaire de Mucha pour les Cycles Waverley, dans la série des Editions Cinos (1898), a inscrit à son palmarès, en 1992, une enchère historique de 8 860 euros. Cela se passait aux Etats-Unis. En France, la même année, une carte identique, mais écrite, n'a atteint en vente sur offres (Del Balzo) que 1 372,80 euros. Cet écart donne la mesure de la passion américaine pour ce maître de l'Art nouveau.

Ces fortes cotes ne sauraient mener à l'euphorie. Si la Waverley est rare, les cartes postales signées Alphonse Mucha sont légion, avec une grande disparité de prix. Cela dit, il s'agit d'une valeur cartophile confortable, ayant bien résisté aux intempéries qui, depuis une vingtaine d'années, agitent le marché des illustrateurs.

Cette solidité tient à l'audience de Mucha, qui va bien au-delà des cartes postales, pour la majorité dérivées d'autres créations de l'illustrateur. A commencer par ses affiches de théâtre pour Sarah Bernhardt. Au crépuscule du XIXe siècle, elles projettent en pleine lumière cet émigré tchèque de 37 ans que sept années d'un travail pour l'édition parisienne ont laissé dans l'ombre.

CACHET SINGULIER

Viennent bientôt s'ajouter d'autres affiches ainsi que des panneaux décoratifs, des calendriers, des menus, des couvertures de revues auxquels le style ornemental de Mucha, avec ses femmes aux chevelures ondoyantes, confère un cachet singulier dont la publicité s'empresse de tirer profit. Le champagne Moët et Chandon, les magasins La Belle Jardinière, le vin Mariani, les biscuits Lefèvre-Utile, le cognac Biscuit, les cigarettes Job se trouvent portés par ses créations, que prolongent des dizaines de milliers de cartes postales imprimées et diffusées par des éditeurs avisés comme Champenois.

Mucha s'inscrit aussi dans la collection des Cent, qui regroupe les plus grands noms de l'illustration du début du XXe siècle (Grasset, Caran d'Ache, Cappiello...), sous les numéros 11 et 11*bis* et apporte à la revue *Cocorico* une contribution cartophile remarquée.

A l'instar de la plupart des cartes postales d'illustrateurs de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, celles d'Alphonse Mucha n'étaient pas destinées aux seuls collectionneurs, déjà nombreux à l'époque. Beaucoup ont voyagé, ce qui les pénalise aux yeux des amateurs qui leur préfèrent des cartes dites « neuves », c'est-à-dire sans écriture ni affranchissement.

La rareté du sujet fait aussi la différence. Il ne resterait qu'une dizaine d'exemplaires de la carte des Cycles Waverley dans le monde. Rare elle aussi, la carte pour *Cocorico* voit sa cote osciller entre 500 et 1 000 euros.

PANEL DES COTES

Des enchères et des ventes sur offres (une forme de vente aux enchères par correspondance) renseignent sur les prix auxquels peuvent prétendre les cartes postales de Mucha les plus courantes. Dix cartes sur le thème des saisons et des fleurs ont obtenu 80,19 euros pièce en moyenne en mars 2001 (Bertomeu, à Lyon). Il fallait compter 320 euros pour « La femme lierre », 289,65 euros pour la publicité Lefèvre-Utile, 1 387 euros pour les douze cartes composant les mois de l'année, 381 euros pour trois cartes publicitaires Moët et Chandon, 106,71 euros pour deux cartes de la période tchécoslovaque (après 1904) et 182,94 euros pour une carte dite au Nénuphar en juin 2001 à Paris (Société SRAP, par le ministère de Me Philippe Bonnaz et Stéphane Lecomte, commissaires-priseurs).

Neuf cartes sur le thème des saisons ont enregistré 69,52 euros en moyenne en octobre 2001 (Retrophoto) et 201 euros ont sanctionné une Lefèvre-Utile (biscuits Lu) en février 2002 (Del Balzo).

Serge Zeyons

● Négociants spécialisés :
– Del Balzo, Boîte postale 20, 38330 Saint-Ismier.
– Bernard Bertomeu, 6, place Saint-Jean, 69005 Lyon.
– Société SRAP, 33, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.
– Rétrophoto, 3 *bis*, allée des Moulins, 13870 Rognonas.

D.R.

Dessinée par Mucha, une carte des magasins La Belle Jardinière, à Paris, dont il existe de nombreux modèles, pour la capitale et sa succursale de Nantes.

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 12 avril à 17 h 46**

Code	Émetteurs ➔	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
	Internet : www.sgam.fr						SG ASSET MANAGEMENT
	SICAV						
029614	CADENCE 1 D	12/04/02	154,62	153,09	EUR	1,75	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	12/04/02	154,29	152,76	EUR	1,75	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	12/04/02	152,60	151,09	EUR	1,35	07/03/02
028307	CONVERTIS C	12/04/02	229,58	225,08	EUR	....	
009577	INTEROBLIG C	11/04/02	59,78	59,19	EUR	....	
009543	INTERSÉLECTION FR. D	12/04/02	74,36	72,90	EUR	1,27	25/01/01
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	12/04/02	195,84	192,47	EUR	....	
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	12/04/02	245,41	241,19	EUR	....	
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	12/04/02	172,95	169,98	EUR	....	
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	12/04/02	145,32	142,82	EUR	2,69	01/02/01
094404	SÉLECT PEA 1	12/04/02	208,95	205,36	EUR	4,37	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT. C	12/04/02	450,47	441,64	EUR	....	
029713	SG FRANCE OPPORT. D	12/04/02	421,79	413,52	EUR	2,02	27/01/00
029709	SOGENFRANCE C	12/04/02	460,05	451,03	EUR	....	
029549	SOGENFRANCE D	12/04/02	412,62	404,53	EUR	1,54	28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	12/04/02	114,19	113,06	EUR	....	
009524	SOGÉPARGNE D	12/04/02	44,79	44,35	EUR	1,95	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	12/04/02	221,34	217	EUR	0,23	25/01/01
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	12/04/02	24,70	24,22	EUR	0,38	28/06/00
009526	SOGINTER C	12/04/02	53,48	52,43	EUR	8,02	18/04/90
	Fonds communs de placements						
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	11/04/02	15,80	15,49	EUR	....	
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	11/04/02	54,33	53,26	EUR	0,26	07/09/00
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	12/04/02	34,46	33,78	EUR	0,10	13/09/96
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	11/04/02	16,95	16,62	EUR	....	
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	11/04/02	52,15	51,13	EUR	....	
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	11/04/02	16,70	16,53	EUR	0,87	05/01/01
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	11/04/02	24,23	23,75	EUR	0,08	14/11/00
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	11/04/02	60,22	59,04	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	12/04/02	562,52	545,98	EUR	....	
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	12/04/02	581,08	569,69	EUR	....	
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	12/04/02	476,66	467,31	EUR	....	
703304	SOGESTION C	11/04/02	49,08	48,12	EUR	....	
042303	SOGINDEX FRANCE C	11/04/02	523,65	508,25	EUR	....	
	CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT						08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)
	SICAV						
028818	ATOUT CROISSANCE	11/04/02	374,56	365,42	EUR	3,49	07/01/02
028581	ATOUT FRANCE C	11/04/02	197,67	192,85	EUR	....	
028582	ATOUT FRANCE D	11/04/02	175,79	171,50	EUR	3,24	24/12/01
093707	ATOUT FRANCE ASIE	11/04/02	78,15	76,23	EUR	0,16	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	11/04/02	174,44	170,19	EUR	2,73	25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	11/04/02	45,14	44,04	EUR	0,38	14/04/01
028610	ATOUT MONDE	11/04/02	52,56	51,28	EUR	....	
028990	ATOUT SELECTION	11/04/02	103,74	101,21	EUR	2,33	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	11/04/02	102,39	101,38	EUR	....	
028637	CAPITOP EUROBLIG D	11/04/02	81,23	80,44	EUR	3,17	24/03/02
028612	CAPITOP REVENUS D	11/04/02	172,73	171,02	EUR	2	21/01/02
	Fonds communs de placements						
044668	ATOUT VALEUR	10/04/02	77,43	77,43	EUR	1,36	13/12/01
097265	INDOCAM FONCIER	11/04/02	101,79	99,31	EUR	....	

PRATIQUE

Les pacsés en indivision forcée

Lorsqu'une personne qui a conclu un pacs achète un bien, à qui appartient-il ? L'article 515-5 du code civil apporte à cette question une réponse à la fois complexe et incomplète en distinguant deux catégories de biens :

– les meubles meublants (tables, chaises, électroménager...) ;

– les « autres biens », mobiliers – véhicules, valeurs mobilières, parts de sociétés et... animaux domestiques – et immobiliers.

Pour les meubles meublants, soit les pacsés ont réglé la question dans la convention établie lors de la conclusion du pacs (par exemple, ils peuvent avoir prévu que la propriété de ces biens reviendra pour les trois quarts à l'un et pour le quart à l'autre, ou qu'ils appartiendront à celui qui en fera l'acquisition). Dans ce cas, pas de problème, on applique la convention.

Soit la convention est muette sur le sujet : les meubles meublants sont alors présumés indivis par moitié (ils appartiennent pour moitié à chacun des partenaires).

Quant aux « autres biens », ils sont présumés indivis par moitié, sauf si l'acte d'acquisition ou de souscription en dispose autrement. Bref, pour savoir qui est propriétaire, et à la différence de ce qui se passe pour les meubles meublants, il faut se reporter non à la convention de pacs mais à l'acte d'acquisition du bien.

Pour certains biens, cette disposition ne va pas sans difficultés pratiques. Ainsi, le pacsé acquéreur de valeurs mobilières doit-il faire mentionner qu'il achète pour son propre compte sur tous ses bordereaux de souscription ? Et comment procéder en cas d'achat en ligne ou de mouvements sur un portefeuille titres ?

L'article 515-5 du code civil suscite de multiples questions. Tout d'abord, s'agissant à la fois des meubles meublants et des « autres biens », le pacsé acquéreur pourra-t-il écarter l'indivision par moitié en prouvant qu'il a acquis le bien avec ses seuls deniers, sans aucune participation de son partenaire ? Et pour les autres biens, quelle serait la valeur juridique d'une disposition de la convention prévoyant un autre régime que celui de l'indivision par moitié ?

Concernant ensuite les conséquences civiles et fiscales de l'article 515-5 lorsqu'on aboutit à une indivision, considérera-t-on que le pacsé qui n'a pas financé le bien a reçu une donation de son partenaire ? Il sera alors passible de droits de donation et s'exposera, si l'autre meurt en laissant des enfants ou des parents qui s'estiment lésés, à une action en réduction (action en justice visant à réduire la donation lorsqu'elle empiète sur la réserve successorale). Au contraire, estimera-t-on que l'indivision des pacsés obéit aux mêmes règles que la communauté entre époux, le pacsé non acquéreur échappant alors aux droits de mutation et aux actions possibles d'héritiers mécontents ?

Les juges devront, un jour ou l'autre, se prononcer sur ces questions. D'ici là, on conseillera aux pacsés souhaitant échapper à l'indivision forcée, pour leur permettre, sinon de résoudre toutes les difficultés, au moins de limiter les dégâts, de préciser soigneusement, dans le texte de la convention, le régime qu'ils souhaitent appliquer à leurs meubles meublants. Et, lorsqu'ils achètent un « autre bien » dont ils veulent conserver la propriété, de l'indiquer expressément dans l'acte d'acquisition ou de souscription, dans la mesure évidemment où la nature du bien le permettra.

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

MOTS D'ARGENT

« Chez ma tante »

AU XVE SIÈCLE, EN ITALIE, l'Eglise catholique s'avisa que la rapacité des usuriers plongeait dans une perpétuelle misère les populations les plus démunies qui recouraient aux prêts. Face à des taux usuraires qui allaient au-delà de 120 %, on s'efforça de créer des établissements où serait mis en œuvre un « crédit de pitié » *(monte pietà)*.

C'est au moine Barnabé de Terni que l'on doit la création durable d'un... mont-de-piété (*« mauvaise traduction »*, dit le Robert ; pluriel logique : *monts-de-piété*), à Pérouse, en 1462. Il s'agit donc d'une institution caritative, dont le fonctionnement repose sur l'idée d'un prêt sur gage à faible intérêt, voire gratuit (souvent, les frais de gestion de monts-de-piété seront assurés par les hospices-hôpitaux).

A la fin de ce même XVe siècle, plus de quatre-vingts monts-de-piété ont été créés en Italie (Milan, Padoue, Orvieto, Mantoue, etc.) – et un certain nombre d'usuriers partent pour des cieux plus favorables à leur commerce.

Des terres pontificales italiennes, les monts-de-piété se répandent aussi en terres papales françaises, à Avignon par exemple, où la congrégation Notre-Dame-de-Lorette, afin *« d'instruire, exhorter à la patience et soulager dans leurs besoins les pauvres honteux »*, fonda en 1610 un mont-de-piété à l'usage des populations les plus défavorisées.

A Paris, c'est le fameux Théophraste Renaudot, médecin et journaliste (créateur de la *Gazette de France*), qui ouvre un mont-de-piété, en 1637. Mais les ennemis seront nombreux, qui obtiendront la fermeture de son mont-de-piété en 1644.

Il faut attendre 1777, et des institutions de Louis XVI, pour que la capitale retrouve un mont-de-piété, qui *« assure des secours d'argent peu onéreux aux emprunteurs dénués d'autres ressources »*. Au nom de la liberté du commerce, les révolutionnaires mirent en cause le monopole du prêt sur gage du Mont-de-Piété – nous adoptons alors ici les « majuscules d'unicité », dues au fait qu'il s'agit de la raison sociale, du « nom déposé » en quelque sorte, de cet établissement parisien unique. Le Mont-de-Piété ne rouvrit qu'en 1797, et ses prérogatives lui furent restituées en 1804 par Napoléon Ier. En 1918, il prend le nom de Crédit municipal de Paris et peut développer des activités bancaires à côté de celles du prêt sur gage.

Au sein de l'Hexagone, des monts-de-piété furent fondés au fil des siècles. Aujourd'hui, ces établissements, devenus « caisses de crédit municipal », sont intégrés dans le système bancaire.

Le griffon – animal chimérique et mythologique mi-aigle mi-lion, gardien des mines d'or d'Apollon dans le désert de Scythie – figure dans les armes de la ville de Pérouse. C'est pourquoi les caisses de crédit municipal, héritières des monts-de-piété, l'ont adopté comme emblème.

Troisième fils de Louis-Philippe, le prince de Joinville se trouva un jour dans l'obligation – afin d'honorer des dettes de jeu – de déposer sa montre au Mont-de-Piété. Sans doute interrogé par sa mère, la reine Marie-Amélie, au sujet de cette montre qu'elle ne le voyait plus porter, il aurait prétendu l'avoir oubliée chez sa tante. Colportée, l'anecdote a donné naissance à l'expression familière *« aller chez ma tante »*, qui a pour synonyme *« mettre au clou »*, parce que les objets déposés en gage étaient suspendus à des clous.

Jean-Pierre Colignon

SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

Reprise fragile pour les fonds américains

EUROFONDS. La crise du Proche-Orient et les incertitudes économiques rendent les experts sceptiques

Malgré une amélioration sensible de leurs performances depuis le quatrième trimestre 2001, les fonds indiciels américains restent tributaires d'une conjoncture toujours incertaine. *« C'est le propre des sicav et des fonds communs de placement (FCP) indiciels d'être liés à l'évolution de leur indice de référence, donc aux marchés que ces indices reflètent,* rappelle Franck Becker, directeur de la gestion actions et taux chez AGF Asset Management. *Contrairement à d'autres fonds actions qui fonctionnent à base de "stock picking"* (choix de valeurs) *et qui correspondent à des styles de gestion souvent très différents, la gestion indicielle ne prend pas de pari. »*

Bon nombre de fonds indiciels américains ont pour référence le Standard & Poor's 500. *« Cet indice couvre 90 % de l'économie américaine »,* estime Jean-Michel Starck, gérant du fonds Haussmann Index USA de la banque Worms. Tous les fonds n'affichent pas pour autant les mêmes résultats. Sur la trentaine de produits recensés dans le classement APT, seuls trois d'entre eux (dont deux gérés par les équipes de JP Morgan) ont enregistré un rendement annuel positif à la fin février. SGAM Index US (Société générale), premier fonds de droit français du classement, perd ainsi 4,3 % sur un an, talonné par Stratégie Indice USA de Legal & General (– 4,66 %).

Ces différences de performances tiennent à plusieurs facteurs, dont le montant des droits d'entrée et des frais de gestion annuels prélevés par le fonds, le risque de change (entre le dollar et l'euro), qui, souvent, n'est pas couvert par les gestionnaires (dans ce cas, le résultat du fonds dépend aussi de l'évolution positive ou négative du dollar par rapport à l'euro), mais aussi, voire surtout, les techniques de gestion indicielle mises en œuvre. Certains gérants jouent la transparence et « collent » au plus près à leur référence de marché. *« Nous cherchons à répliquer au mieux le S & P 500, car nous sommes convaincus de la robustesse à long terme d'une gestion indicielle pure »,* précise M. Starck, rejoignant les gérants de SGAM Index USA, de Stratégie Indice USA ou encore de Phénix USA, récemment rebaptisé AGF USA. D'autres prennent plus de libertés et s'autorisent une certaine marge de manœuvre en sur-pondérant ou en sous-pondérant des valeurs du benchmark (l'indice de référence d'un ou plusieurs marchés).

Mais quel que soit le degré de souplesse admis par les équipes, les fonds indiciels américains restent avant tout dépendants de l'environnement économique et financier outre-Atlantique. Or celui-ci laisse les observateurs dubitatifs. *« En dépit d'un net rebond au quatrième trimestre et d'initiatives fortes en matière de politique des taux, de dépenses budgétaires et d'encouragement à la consommation des ménages, la reprise reste fragile dans un contexte marqué par les incertitudes tant au niveau des comptes des entreprises que de la crise du Proche-Orient »,* résume M. Becker. En hausse de 5,94 % depuis le 11 septembre 2001 (performance arrêtée au 9 avril), le S & P 500 va-t-il poursuivre sa croissance portée par une activité qui, si l'on en croit une interview récente donnée aux *Echos* par Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor, devrait atteindre 3 % à 3,5 % d'ici à la fin de l'année ? Ou au contraire, comme le pense Olivier Garnier, directeur de la stratégie et de la recherche économique chez SGAM (Société générale Asset Management), la croissance américaine se révélera-t-elle encore *« très vulnérable lorsque les taux d'intérêt remonteront »* ? Certains tablent d'ores et déjà sur une hausse du taux directeur de la banque fédérale américaine en mai...

Laurence Delain

POUR UNE GESTION INDICIELLE ACTIVE

Lorsqu'on l'interroge sur ses méthodes de gestion, Shadi Abou Karam, gérant, chez ABF capital management, du fonds ABF Amérique (en quinzième position du classement APT), se distingue de nombre de ses collègues et concurrents, qui se réclament de la gestion indicielle « pure ». Lui, au contraire, affirme faire de la gestion indicielle « active ». *« Je ne me contente pas de rebâtir un portefeuille dont le profil sera exactement le même que celui de mon indice de référence, à savoir le S & P 500. Je cherche au contraire à surperformer cet indice en jouant sur une marge de + 15 % (ou – 15 %) de surpondération ou de sous-pondération de certaines des valeurs référencées. Certes, au total, notre prise de risque demeure limitée – ce qu'on appelle notre* « tracking error » *est de 1,5 % –, mais cette méthode nous permet régulièrement de battre de quelques points de base l'indice. »*

Parmi les titres récemment privilégiés par M. Abou Karam, on peut ainsi citer Colgate, Bank of America ou la foncière Fannie Mae. Moins appréciées, en revanche, des valeurs comme Boeing ou Gillette font partie des sous-pondérées.

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

►►► APT ►►►

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ●
La catégorie entière

Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!

Fonds indiciels américains

Performance arrêtée le : 28/02/2002 — **Performance moyenne sur un an : - 6,25 %**

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
DS681652	JPM INV.US EQ.X	JP MORGAN	UK	+ 1,54	1	★★★★	★★★★	+ 1,61	1	122,82
DS323866	FONDERSEL AMERICA	ERSEL ASSET MANAG	IT	+ 0,98	2	★★★★	★★★	+ 0,89	3	15,52
DS139313	JPM US EQUITY FD.CAP	JP MORGAN	BL	+ 0,88	3	★★★★	★★★★	+ 0,91	2	266,57
DS137353	PIONEER FUND	PIONEER	IR	- 2,49	4	★★★	★★★★	- 2,43	4	44,89
DS139550	ABN AMRO NA.FD.	ABN AMRO	NL	- 2,50	5	★★★	★★★	- 2,76	5	125,97
FR044336	SGAM INDEX US	SOCIETE GENERALE	FR	- 4,30	6	★★	★★★★	- 4,54	6	2223,82
FR043520	STRATEGIE INDICE USA	LEGAL & GENERAL	FR	- 4,62	7	★★	★★★★	- 4,91	7	9334,63
DE970749	UBS (CH) SBC Eq Fund U	INTERFONDS	GR	- 4,66	8	★★	★★★★	- 4,91	8	852,37
FR000146	HAUSSMANN INDEX USA	BQ WORMS	FR	- 4,83	9	★★	★★★★	- 5,15	10	52,95
FR009986	PHENIX U.S.A.	AGF	FR	- 4,92	10	★★	★★★★	- 5,25	11	2107,12
180798	UTD STATES AMEX INSTIT	USA	US	- 5,04	11	★★	★★★	- 5,54	13	691,75
FR000219	USA INDICE GESTION	CDC	FR	- 5,23	12	★★	★★★★	- 5,47	12	494,02
180314	MSCI UTD STATES(LC)	MSCI	US	- 5,24	13	★★	★★★★	- 5,57	14	1208,83
180421	FTSE WORLD INDEX AMERI	FTSE	UK	- 5,37	14	★★	★★★	- 5,80	16	472,43
FR028564	ABF AMERIQUE	ABF CAPITAL MGT	FR	- 5,83	15	★★	★★★★	- 6,19	19	2633,09
180512	STANDARD & POOR'S S&P	S&P	US	- 6,13	16	★★	★★★	- 6,68	20	650,21
DS323871	NEXTRA AZIONI NORDAMER	NEXTRA	IT	- 6,18	17	★★	★	- 5,11	9	24,73
DS323735	EUROM.AMERICA EQ. FD.	EUROMOBILIARE AM	IT	- 6,54	18	★★	★★	- 5,66	15	21,31
DS323879	IMI WEST	BANCA FIDEURAM	IT	- 6,78	19	★★	★★★	- 6,15	18	23
DS359614	PAM AMERICAN ASS.C	PETERCAM AM	BL	- 6,87	20	★★	★★★	- 7,53	24	80,23
DE974474	STATE STREET ACTIONS U	STATE STREET	GR	- 6,99	21	★★	★★★★★	- 7,02	22	551,40
DS323846	AMERICA 2000	MEDIOLANUM GESTIO	IT	- 7,06	22	★★	★	- 5,92	17	14,13
KBLEQAM	KB LUX EQUITY-AMERICA	KBLUX	LX	- 7,86	23	★	★★★★	- 8,27	27	1028,06
DS866459	BIPIELLE AMERICA	BIPIELLE FONDICRI	IT	- 8,03	24	★	★★	- 7,06	23	9,86
DS323901	ING AMERICA	ING	IT	- 8,06	25	★	★★★★	- 7,56	25	19,82
DS323753	SAI AMERICA	SAI INVESTIMENTI	IT	- 8,24	26	★	★	- 6,74	21	14,40
DS323881	INVESTIRE AMERICA	BNL GESTIONI SGR	IT	- 8,80	27	★	★★★	- 8,05	26	21,37
DS879950	UBS MULTIAMERICA	UBS	CH	- 8,89	28	★	★★★★★	- 9,05	28	120,64
DS139788	GESTNORD AMERICA	GESTNORD	IT	- 10,09	29	★	★★★	- 9,08	29	18,06
DS881436	BIPIEMME AMERICHE	BIPIEMME	IT	- 10,62	30	★	★★★★★	- 10,78	31	11,28
DS323842	RAS AMERICA FUND	RAS ASSET MANAGEM	IT	- 10,84	31	●	★★★★	- 10,26	30	19,05
DS866142	AZIMUT AMERICA	AZIMUT	IT	- 12,21	32	●	★★★★★	- 12,10	32	12,69
SHAUSSI	SHARE U.S. SELECTION F	BEARBULL	BL	- 14,35	33	●	★	- 16,76	33	749,13

▶ La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

BRUITS DES MARCHÉS

■ ÉPARGNE SALARIALE : **selon la deuxième édition du baromètre annuel de la gestion de l'épargne salariale,** enquête réalisée auprès de 104 entreprises du CAC 40 et de 4 700 épargnants salariés par Hewitt Associates, JP Morgan Fleming Asset Management et Interépargne (Banque populaire), l'épargne salariale est de plus en plus utilisée comme un moyen de motivation de la part des entreprises. 87 % des sociétés interrogées la considèrent comme un élément de la rémunération globale et 47 % s'en servent pour promouvoir leur image. 63 % des salariés interrogés jugent cette forme d'épargne comme fiscalement et socialement intéressante même si, dans le même temps, 55 % d'entre eux s'estiment insuffisamment formés pour bien faire leur choix, sachant que, pour 84 % des sondés, la performance des fonds communs de placement d'entreprise reste primordiale.

■ LUXE : **l'appartement parisien de la princesse Soraya Esfandiary Bakhtiari,** seconde épouse du chah d'Iran, sera mis aux enchères le 18 juin. Cet appartement de prestige où est décédée la princesse, le 25 octobre 2001, est situé au 46-48, avenue Montaigne, à Paris. Composé de six pièces et mesurant 262 mètres carrés, cet appartement est luxueusement décoré (marbres, faux plafonds, boiseries...). Sa mise à prix est de 2 millions d'euros.

■ IMMOBILIER : **le marché immobilier français, moins dynamique depuis la mi-2001, devrait continuer à s'essouffler en 2002,** avec une baisse prévue du nombre de transactions et un assagissement du rythme de hausse des prix, a estimé jeudi 11 avril la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). Sur les trois premiers mois de l'année, les prix sur la France entière ont augmenté de 1,6 % par rapport au dernier trimestre 2001 pour atteindre une moyenne de 1 553 euros le mètre carré, alors que la hausse annuelle constatée sur le dernier semestre était de 6,8 %.

LES VALEURS DE LA SEMAINE

12/04 21 h 57 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AUTOLIV SDR	SE	26,93	....
BASF	DE ★	46,80	....
BMW	DE ★	44,20	− 0,90
CONTINENTAL AG	DE ★	18,50	+ 8,70
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	50	− 0,99
FIAT PRIV.	IT ★	10,35	− 3,27
MICHELIN	FR ★	42,90	+ 0,94
PEUGEOT	FR ★	54,10	− 0,28
PIRELLI SPA	IT ★	1,68	− 5,08
DR ING PORSCHE	DE ★	493	− 2,09
RENAULT	FR ★	51,25	+ 1,08
VALEO	FR ★	51,05	− 2,11
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	38,10	+ 0,26

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ABBEY NATIONAL	GB	17,26	+ 1,83
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,46	+ 4,08
ALL & LEICS	GB	14,53	− 1,22
ALLIED IRISH BA	GB	22,61	+ 0,22
ALMANIJ	BE ★	40,97	+ 2,42
ALPHA BANK	GR	15,62	− 4,87
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	9,60	+ 6,67
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	34,50	+ 0,44
B.P.LODI	IT ★	10,81	+ 1,79
B.P.NOVARA	IT ★	8,15	+ 3,16
B.P.SONDRIO	IT ★	10,45	− 0,95
B.P.VERONA E S.	IT ★	13,80	+ 4,55
BANCA ROMA	IT ★	2,87	+ 4,74
BANCO SABADELL	ES ★	16,40	+ 0,06
BANK OF IRELAND	GB	20,82	− 1,16
BANK OF PIRAEUS	GR	6,34	− 3,35
BANKINTER R	ES ★	33,87	− 2,39
BARCLAYS PLC	GB	36,73	+ 4,36
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	40	+ 0,50
BBVA R	ES ★	13	− 3,42
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,78	+ 2,41
BCA FIDEURAM	IT ★	8,74	− 1,02
BCA LOMBARDA	IT ★	11,40	+ 2,24
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	22,20	+ 5,11
BCA P.MILANO	IT ★	4,55	+ 4,60
BCO POPULAR ESP	ES ★	42,70	+ 2,10
BCP R	PT ★	3,84	− 3,76
BIPOP CARIRE	IT ★	1,94	+ 10,23
BNL	IT ★	2,52	+ 2,44
BNP PARIBAS	FR ★	54,75	− 2,84
COMM.BANK OF GR	GR	24,20	− 1,39
COMMERZBANK	DE ★	19,80	− 2,22
CREDIT LYONNAIS	FR ★	46,69	+ 4,85
CS GROUP N	CH	40,73	− 5,76
DANSKE BANK	DK	18,56	+ 4,55
DEXIA	BE ★	17,40	+ 0,58
DNB HOLDING	NO	6,13	− 0,64
DRESDNER BANK N	DE ★	51,56	− 0,08
EFG EUROBK ERGA	GR	13,80	− 1,99
ERSTE BANK	AT ★	75,10	+ 3,59
ESPIRITO SANTO	PT ★	11,75	− 1,67
FOERENINGSSB A	SE	13,24	− 3,21
HBOS	GB	12,57	+ 5,62
HSBC HLDG	GB	12,77	− 1,01
IKB	DE ★	14,90	+ 2,05
INTESABCI	IT ★	3,62	+ 5,23
JULIUS BAER HLD	CH	369,81	− 1,45
KBC BANCASSURAN	BE ★	38,90	+ 1,17
LLOYDS TSB	GB	12,10	+ 3,06
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,53	+ 7,29
NAT BANK GREECE	GR	20	− 4,76
NATEXIS BQ POP.	FR ★	92,60	− 0,22
NORDEA	SE	6,43	+ 0,86
ROLO BANCA 1473	IT ★	18,50	+ 1,37
ROYAL BK SCOTL	GB	30,58	+ 4,06
S-E-BANKEN -A-	SE	10,94	− 3,40
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,36	− 1,76
STANDARD CHARTE	GB	12,87	+ 3,01
STE GENERAL-A-	FR ★	72,20	+ 0,98
SV HANDBK -A-	SE	16,49	− 0,66
SWEDISH MATCH	SE	8,02	+ 6,57
UBS N	CH	55,71	− 2,51
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,10	+ 1,80

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ACERALIA	ES ★	18,57	− 2,57
ACERINOX R	ES ★	41,40	+ 3,24
ALUMINIUM GREEC	GR	35,26	− 2,16
ANGLO AMERICAN	GB	18,29	− 6,28
BEKAERT	BE ★	45,34	− 1,33
BHP BILLITON	GB	6,47	− 3,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	49,90	+ 1,88
BUNZL PLC	GB	8,80	+ 3,45
CORUS GROUP	GB	1,39	− 2,30
ELVAL	GR	2,89	− 4,30
HOLMEN -B-	SE	27,37	− 1,97
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,20	+ 16,79
JOHNSON MATTHEY	GB	17,45	+ 3,79
M-REAL -B-	FI ★	8,52	− 4,27
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	70,89	+ 2,74
OUTOKUMPU	FI ★	13,20	+ 0,08
PECHINEY-A-	FR ★	58,10	− 0,77
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,36	− 0,23
RIO TINTO	GB	22,01	− 3,58
SIDENOR	GR	3,32	− 7,26
SILVER & BARYTE	GR	7,44	− 1,33
SMURFIT JEFFERS	GB	2,51	− 5,52
STORA ENSO -A-	FI ★	14,50	− 2,03
STORA ENSO -R-	FI ★	14,59	− 2,34
SVENSKA CELLULO	SE	36	− 0,91
THYSSENKRUPP	DE ★	17,15	− 2,56
UMICORE	BE ★	51	+ 4,19
UPM-KYMMENE COR	FI ★	40,35	− 0,62
USINOR	FR ★	14,12	− 6,80
VIOHALCO	GR	6,88	− 3,64
VOEST-ALPINE AG	AT ★	33,90	+ 7,28
WORMS N	FR ★	20,22	− 0,15

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AIR LIQUIDE	FR ★	167,40	....
AKZO NOBEL NV	NL ★	48,06	− 8,28
BASF	DE ★	46,80	....
BAYER	DE ★	39,40	+ 1,03
BOC GROUP PLC	GB	17,36	− 0,37
CELANESE N	DE ★	23,50	....
CIBA SPEZ CHEMI	CH	85,80	− 0,20
CLARIANT N	CH	26,92	+ 3,82
COLOPLAST -B-	DK	78,66	+ 1,74
3 BRD 10EX YOUN	DE ★	....	....
DSM	NL ★	46,25	− 3
EMS-CHEM HOLD A	CH	4428,22	+ 0,23
KEMIRA	FI ★	7,90	− 0,88
KON. VOPAK NV	NL ★	19,60	− 1,90
NORSK HYDRO	NO	54,96	− 1,64
RHODIA	FR ★	11,70	+ 1,56
SOLVAY	BE ★	74,95	− 0,40
SYNGENTA N	CH	69,25	− 3,33
TESSENDERLO CHE	BE ★	31,25	− 0,16

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ARBED	BE ★	....	....
D'IETEREN SA	BE ★	198,50	− 0,65
GBL	BE ★	62,50	− 0,79
GEVAERT	BE ★	47,83	+ 0,04
INCHCAPE	GB	11,66	− 1,38
KVAERNER -A-	NO	1,21	− 1,08
MYTILINEOS	GR	3,48	− 4,40
UNAXIS HLDG N	CH	130,66	+ 0,52
ORKLA	NO	20,66	− 0,94
SONAE SGPS	PT ★	0,89	− 1,11

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
EQUANT NV	NL ★	11,35	− 7,72
MMO2	GB	0,85	− 21,21
CABLE & WIRELES	GB	3,22	− 7,94
COLT TELECOM NE	GB	0,69	− 6,67
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	16,10	− 4,39
E.BISCOM	IT ★	42,60	− 3,40
ELISA COMMUNICA	FI ★	11,65	− 6,43
ENERGIS	GB	0,03	− 33,33
EUROPOLITAN HLD	SE	5,06	− 4,56
FRANCE TELECOM	FR ★	30,40	− 7,32
HELLENIC TELE (	GR	17	+ 1,55
KINGSTON COM	GB	1,47	+ 1,12
KONINKLIJKE KPN	NL ★	5,43	− 7,97
KPNQWEST NV -C-	NL ★	3,20	− 8,57
VODAFONE LIBERT	NL ★	6,97	− 7,68
VODAFONE N	DE ★	215,10	− 0,09
MOBILCOM	DE ★	17,65	+ 29,97
OLD MUTUAL	GB	1,83	+ 2,75
OLIVETTI	IT ★	1,28	− 9,22
VODAFONE - PANA	GR	5,80	− 0,68
PT TELECOM SGPS	PT ★	8,29	+ 1,84
SONERA	FI ★	5,40	+ 0,56
SONG NETWORKS	SE	0,33	− 15,49
SWISSCOM N	CH	339,45	− 0,10

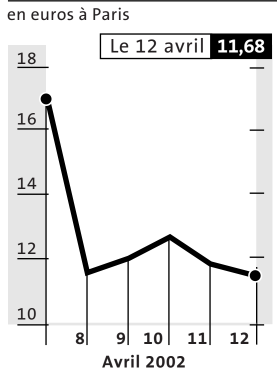

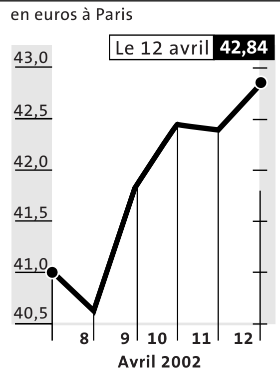

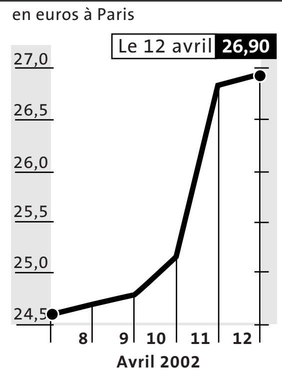

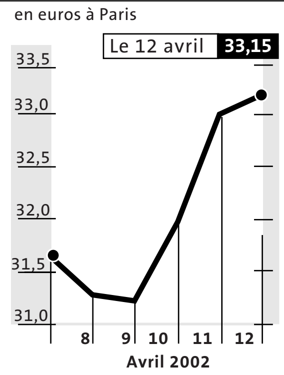

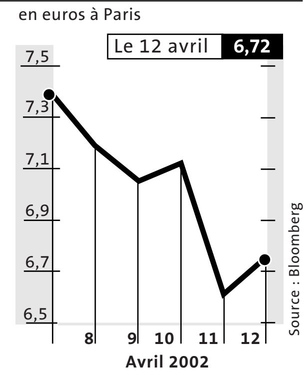

■ ILOG PLONGE

Le groupe français leader mondial des composants logiciels a revu, lundi 8 avril, en forte baisse ses prévisions de résultats. Son président, Pierre Haren, a déclaré que *« les conditions de vente dans les secteurs de la gestion de la chaîne logistique et des télécommunications sont devenues plus difficiles que prévu »*, provoquant un plongeon de l'action, qui perd 31,25 % en cinq jours, à 11,68 euros.

■ THALES ATTRACTIF

Le groupe d'électronique étudie plusieurs scénarios pour assurer la croissance de sa filiale de services informatiques Thales Information System (IS), dont la possibilité d'un rapprochement avec un autre groupe. Il constitue un investissement attractif compte tenu de perspectives de croissance qui comptent, estiment les analystes de Lehman Brothers. Sur la semaine, le titre progresse de 4,49 %, à 42,84 euros.

■ MEDIDEP POURSUIT SA CROISSANCE

La société spécialisée dans l'hébergement et la prise en charge des personnes dépendantes a annoncé, jeudi, l'acquisition d'une participation de 70 % dans la société D'Medica, un prestataire de services couvrant l'ensemble des soins à domicile. Elle entend poursuivre sa politique de croissance en multipliant les acquisitions de nouveaux établissements. En cinq jours, le titre prend 9,80 %, à 26,90 euros.

■ METROPOLE TV DOPÉ PAR « LOFT STORY 2 »

Alors que l'ensemble du marché publicitaire a progressé de 2 % sur les trois premiers mois 2002, les recettes publicitaires de M6, qui ont baissé de 1,4 %, devraient être dopées par le lancement de « Loft Story 2 », qui a battu ses records d'audience jeudi soir, avec une moyenne de 8,2 millions de téléspectateurs. En cinq jours, l'action fait mieux que l'indice DJ Stoxx Media, et progresse de 4,71 %, à 33,15 euros.

■ ORANGE EN BAISSE

Les valeurs de télécommunications paient la chute de Vodafone, due aux inquiétudes des investisseurs sur la croissance du marché de la téléphonie mobile. La société subit les répercussions des propos de l'opérateur japonais NTT DoCoMo. Ce dernier annonçait que le nombre de ses nouveaux abonnés devrait reculer de 30 % sur l'année fiscale 2002-2003. En cinq jours, le titre perd 8,94 %, à 6,72 euros.

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
T.I.M.	IT ★	5,06	− 5,07
TDC	DK	33,62	− 7,92
TELE2 -B-	SE	29,13	− 10,77
VODAFONE TELECE	PT ★	8,16	− 1,33
TELECOM ITALIA	IT ★	8,91	− 4,09
TELECOM ITALIA	IT ★	6,01	− 3,84
TELEFONICA	ES ★	12,10	− 3,97
TELEF.MOVILES	ES ★	6,71	− 6,93
TELENOR	NO	4,49	− 0,29
TELIA	SE	3,73	− 0,59
TISCALI	IT ★	8,74	− 5,92
VERSATEL TELECO	NL ★	0,44	− 2,22
VODAFONE GROUP	GB	1,80	− 16,03

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ALTADIS	ES ★	23	+ 8,49
ACESA N	ES ★	10,56	− 0,85
ACS	ES ★	30,05	− 1,41
AGGREGATE IND	GB	1,45	− 3,26
AKTOR SA	GR	6,80	− 3,13
AMEY	GB	4,28	− 4,03
AUREA R	ES ★	21,54	+ 1,46
BOUYGUES	FR ★	33,95	− 4,80
BPB	GB	6,58	+ 7,75
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	5,50	+ 0,73
BUZZI UNICEM	IT ★	9,37	+ 0,32
CIMPOR R	PT ★	19,67	+ 2,13
COLAS	FR ★	73,10	− 0,54
CRH PLC	GB	31,43	− 1,79
FCC	ES ★	27	− 3,57
GRUPO DRAGADOS	ES ★	13,69	− 4,06
GRUPO FERROVIAL	ES ★	24,66	− 3,67
HANSON PLC	GB	8,18	− 1,76
HEIDELBERGER ZE	DE ★	53	− 1,12
HELL.TECHNODO.R	GR	5,48	− 0,36
HERACLES GENL R	GR	11,20	− 0,71
HOCHTIEF	DE ★	19,85	− 0,25
HOLCIM	CH	251,43	− 1,21
IMERYS	FR ★	131	− 2,46
ITALCEMENTI	IT ★	10,17	+ 3,35
LAFARGE	FR ★	104,60	+ 3,26
MICHANIKI REG.	GR	2,03	− 3,33
NOVAR	GB	2,55	+ 1,96
PILKINGTON PLC	GB	1,84	− 0,88
RMC GROUP PLC	GB	10,68	− 1,21
SAINT GOBAIN	FR ★	181,60	− 1,25
SKANSKA -B-	SE	8,85	+ 2,55
TAYLOR WOODROW	GB	3,43	− 0,94
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	158,30	+ 0,76
TITAN CEMENT RE	GR	38,60	− 0,46
UPONOR -A-	FI ★	....	....
CIMENTS VICAT /	FR ★	64	− 0,78
VINCI	FR ★	74,50	+ 4,20
WIENERBERGER AG	AT ★	18,99	+ 0,80

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ACCOR	FR ★	47,97	+ 2,33
ADIDAS-SALOMON	DE ★	80	+ 0,01
AGFA-GEVAERT	BE ★	17,23	+ 1,35
AIR FRANCE	FR ★	20	+ 1,63
MYTRAVEL GROUP	GB	3,92	− 3,23
ALITALIA	IT ★	0,85	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	9,45	+ 2,16
AUTOGRILL	IT ★	12,48	− 0,08
BANG & OLUFSEN	DK	30,86	− 7,46
BENETTON	IT ★	15,71	+ 2,61
BERKELEY GROUP	GB	12,46	− 3,42
BRITISH AIRWAYS	GB	3,82	− 0,43
BULGARI	IT ★	8,85	− 3,28
CHRISTIAN DIOR	FR ★	42,58	+ 1,72
CLUB MED.	FR ★	51,15	+ 4,92
COMPASS GROUP	GB	7,80	+ 0,63
DT.LUFTHANSA N	DE ★	17,15	− 1,15
ELECTROLUX -B-	SE	19,73	+ 0,84
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,41	− 4,73
EMI GROUP	GB	5,37	− 6,27
EURO DISNEY	FR ★	0,92	− 7,07
HDP	IT ★	3,31	− 4,89
HERMES INTL	FR ★	173,30	+ 3,77
HILTON GROUP	GB	4,05	+ 0,40
HUGO BOSS VZ	DE ★	25,60	− 1,54
HUNTER DOUGLAS	NL ★	35	+ 1,16
INDITEX R	ES ★	21,75	+ 1,87
J D WETHERSPOON	GB	6,17	− 5,97
KLM	NL ★	17	− 0,53
LVMH	FR ★	55,60	− 1,77
MEDION	DE ★	42,38	− 4,14
MOULINEX	FR ★	....	....
NH HOTELES	ES ★	13,05	....
NXT	GB	1,99	+ 9,91
P & O PRINCESS	GB	7,69	+ 2,17
PREUSSAG	DE ★	33,70	− 1,17
RANK GROUP	GB	4,70	− 4,95
RICHEMONT UNITS	CH	26,95	+ 2,20
RYANAIR HLDGS	IR ★	6,52	+ 1,87
SAIRGROUP N	CH	....	....
SAS	DK	8,34	− 3,13
SEB	FR ★	95,55	+ 3,86
SIX CONTINENTS	GB	11,92	− 1,22
SODEXHO ALLIANC	FR ★	45,06	− 3,22
THE SWATCH GRP	CH	114,46	+ 1,98
THE SWATCH GRP	CH	24,26	+ 0,71
TELE PIZZA	ES ★	1,48	− 5,13
THOMSON MULTIME	PA	32,24	− 5,76
WILSON BOWDEN	GB	14,69	− 0,77
WM-DATA -B-	SE	2,75	− 4,94
WOLFORD AG	AT ★	17,05	− 0,87
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,78	− 2,50

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ACTELION N	CH	53,56	− 2,18
ALTANA	DE ★	64,50	+ 1,42
AMERSHAM	GB	11,97	− 2,79
ASTRAZENECA	GB	58,06	+ 2,86
AVENTIS	FR ★	75,25	− 1,76
BB BIOTECH	CH	68,91	− 3,12
CELLTECH GROUP	GB	10,04	− 1,60
DISETRONIC HLDG	CH	525,38	− 5,52
ELAN CORP	IR ★	11,95	− 16,72
ESSILOR INTL	FR ★	43,99	+ 1,17
FRESENIUS MED C	DE ★	70	+ 2,94
H. LUNDBECK	DK	28,91	− 5,08
GALEN HOLDINGS	GB	9,88	+ 0,33
GAMBRO -A-	SE	6,92	− 3,82
GLAXOSMITHKLINE	GB	26,38	− 0,86
H. LUNDBECK	DK	28,91	− 26,12
NOVARTIS N	CH	44,49	+ 0,31
NOVO-NORDISK -B	DK	34,83	− 22,46
NOVOZYMES -B-	DK	22,52	− 0,89
ORION B	FI ★	24,50	+ 2,08
OXFORD GLYCOSCI	GB	6,53	....
PHONAK HLDG N	CH	18,42	− 0,74
QIAGEN NV	NL ★	14,83	− 11,30
ROCHE HLDG G	CH	86,14	− 3,63
SANOFI SYNTHELA	FR ★	69,50	....
SCHERING	DE ★	66,40	− 1,63
SERONO -B-	CH	942,96	− 1,50
SHIRE PHARMA GR	GB	8,08	− 4,26
SMITH & NEPHEW	GB	6,64	....
SSL INTL	GB	9,47	+ 7,41
SULZER N	CH	242,22	− 3,53
SYNTHES-STRATEC	CH	756,69	− 0,27
UCB	BE ★	43,10	+ 0,49
WILLIAM DEMANT	DK	28,78	+ 4,39
WS ATKINS	GB	9,52	+ 1,39
ZELTIA	ES ★	10,42	− 6,04

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
BG GROUP	GB	4,91	+ 0,33
BP	GB	9,53	− 3,95
CEPSA	ES ★	14,90	− 0,67
COFLEXIP	FR ★	168	− 0,06
DORDTSCHE PETRO	NL ★	....	....
GBL	BE ★	62,50	− 0,79
ENI	IT ★	16,30	− 1,81
ENTERPRISE OIL	GB	11,84	....
GBL	BE ★	62,50	....
HELLENIC PETROL	GR	5,82	+ 1,75
LATTICE GROUP	GB	2,86	− 0,57
OMV AG	AT ★	105,60	− 2,93
PETROLEUM GEO-S	NO	7,41	+ 2,73
REPSOL YPF	ES ★	13,85	− 4,48
ROYAL DUTCH CO	NL ★	58,75	− 3,13
SAIPEM	IT ★	6,86	+ 0,44
SHELL TRANSP	GB	8,10	− 1,59
STATOIL	NO	9,12	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	166,90	− 2,63
IHC CALAND	NL ★	58,40	+ 5,23

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
3I GROUP	GB	12,33	− 4,07
ALPHA BANK	GR	15,62	− 4,87
AMVESCAP	GB	13,91	− 9,65
BHW HOLDING AG	DE ★	19,50	− 3,94
BPI R	PT ★	2,67	− 1,48
BRITISH LAND CO	GB	9,09	+ 5,49
CALEDONIA INV.S	GB	13,47	− 1,55
CANARY WHARF GR	GB	7,67	+ 1,29
CATTLES ORD.	GB	5,40	+ 0,30

(Publicité)

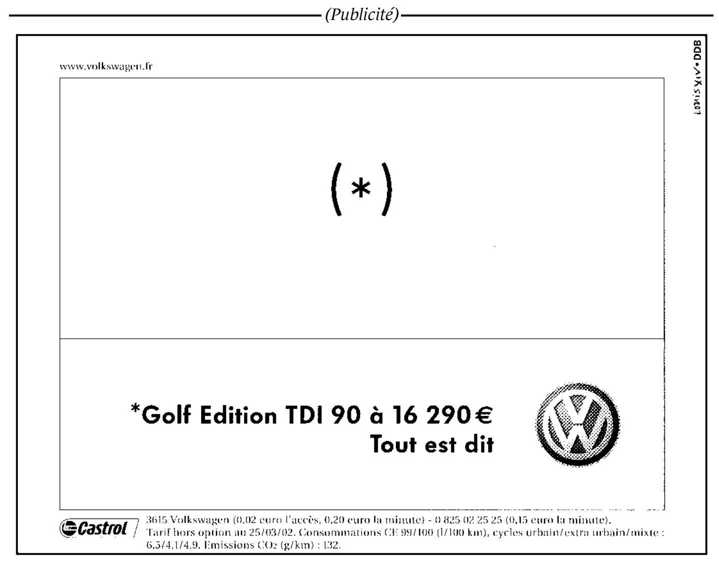

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CLOSE BROS GRP	GB	12,16	+ 1,92
COBEPA	BE ★	64	+ 1,27
CONSORS DISC-BR	DE ★	11,39	− 8,29
CORIO NV	NL ★	28,01	+ 0,21
CORP FIN ALBA	ES ★	22,60	− 3,99
DEPFA-BANK	DE ★	83	− 0,48
DROTT -B-	SE	13,08	− 0,42
EURAZEO	FR ★	60	− 0,41
EURONEXT	NL ★	22,65	+ 9,42
FINAXA	FR ★	98	− 1,01
FORTIS	BE ★	25,92	+ 0,66
FORTIS	NL ★	25,90	+ 0,58
GECINA	FR ★	94,80	+ 0,42
GIMV	BE ★	35,35	+ 1
GREAT PORTLAND	GB	4,73	+ 1,05
HAMMERSON	GB	9,50	+ 0,69
ING GROEP	NL ★	30,15	+ 1,11
LAND SECURITIES	GB	15,43	+ 4,54
LIBERTY INTL	GB	9,32	+ 0,53
LONDON STOCK EX	GB	7,36	− 0,88
MEDIOBANCA	IT ★	11,87	+ 0,59
METROVACESA	ES ★	18,90	+ 2,16
MONTEDISON	IT ★	2,43	− 0,41
PROVIDENT FIN	GB	12,02	+ 2,22
RODAMCO EUROPE	NL ★	43,85	+ 0,80
RODAMCO NORTH A	NL ★	53,35	+ 0,28
ROLINCO NV	NL ★	24,08	− 2,90
SCHRODERS	GB	14,91	− 1,30
SIMCO N	FR ★	80,55	+ 1
SLOUGH ESTATES	GB	6,50	− 1,73
TECAN GRP N	CH	59,80	− 20,68
UNIBAIL	FR ★	62,85	+ 2,53
VALLEHERMOSO	ES ★	9,04	+ 1,46
WCM BETEILIGUNG	DE ★	10,85	+ 4,23

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ALLIED DOMECQ	GB	7,05	+ 0,47
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,60	+ 1,15
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	59,75	+ 12,31
BRAU UNION	AT ★	54,45	+ 9,12
CADBURY SCHWEPP	GB	8,11	+ 3,33
CARLSBERG -B-	DK	45,72	+ 7,94
CARLSBERG AS -A	DK	41,82	+ 6,51
COCA COLA HBC	GR	15	+ 0,27
DANISCO	DK	35,63	− 1,85
DANONE	FR ★	140,30	+ 4,23
DELTA HOLDINGS	GR	6,94	− 0,29
DIAGEO	GB	14,91	+ 1
ELAIS OLEAGINOU	GR	14,66	− 6,03
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	36,36	+ 2,71
HELLENIC SUGAR	GR	6,62	− 2,65
KAMPS	DE ★	10,80	+ 3,35
KERRY GRP-A-	GB	24,49	− 1,25
KINGFISHER	GB	6,38	+ 2,09
KONINKLIJKE NUM	NL ★	30	− 2,79
MONTEDISON	IT ★	2,43	− 0,41
NESTLE N	CH	256,89	− 0,66
NORTHERN FOODS	GB	3,04	+ 3,33
PARMALAT	IT ★	3,96	+ 3,94
PERNOD RICARD	FR ★	94,50	+ 0,53
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,45	− 0,68
SCOTT & NEWCAST	GB	9,55	+ 4,09
SOUTH AFRICAN B	GB	8,69	+ 0,38
TATE & LYLE	GB	5,53	− 2,59
TOMKINS	GB	4,29	+ 0,77
UNILEVER CERT	NL ★	66,35	+ 2,63
WHITBREAD PLC	GB	10,60	+ 0,15

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ABB N	CH	10,20	+ 1,36
ADECCO N	CH	69,08	− 2,17
AGGREKO	GB	5,40	+ 2,16
ALSTOM	FR ★	14	− 1,06
ALTRAN TECHNO	FR ★	62,90	+ 2,95
ARRIVA	GB	5,86	+ 8,79
ASSA ABLOY-B-	SE	13,96	− 3,05
ASSOC BR PORTS	GB	7,25	− 2,42
ATLAS COPCO -A-	SE	26,60	+ 0,41
ATLAS COPCO -B-	SE	25,45	+ 0,43
ATTICA ENTR SA	GR	3,34	− 2,91
BAA	GB	10,47	+ 0,79
BBA GROUP PLC	GB	4,95	+ 0,33
BODYCOTE INTL	GB	3,77	− 1,28
BRAMBLES INDUST	GB	5,50	....
BUDERUS	DE ★	27,65	+ 2,60
CAPITA GRP	GB	6,92	− 0,24
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,01	− 3,83
CGIP	FR ★	33,40	− 5,30
CHUBB	GB	2,87	....
CIR	IT ★	1,24	− 1,59
COBHAM	GB	19,43	+ 1,97
COOKSON GROUP P	GB	1,53	− 5,05
KOEBENHAVN LUFT	DK	80,68	....
DAMPSKIBS -A-	DK	7261,29	− 4,42
DAMPSKIBS -B-	DK	8337,03	− 4,17
DAMSKIBS SVEND	DK	10959,16	− 5,23
DE LA RUE	GB	7,89	− 1,02
E.ON AG	DE ★	59,70	+ 1,27
ELECTROCOMPONEN	GB	7,84	....
ENIRO	SE	9,12	− 2,92
EPCOS	DE ★	50,30	− 1,18
EUR AERO DEFENC	FR ★	16	+ 3,16
EUROTUNNEL	FR ★	1,13	− 3,42
EXEL	GB	14,66	+ 4,66
FINMECCANICA	IT ★	0,93	− 3,12
FINNLINES	FI ★	23,80	− 0,13
FKI	GB	2,78	− 7,61
FLS IND.B	DK	11,56	+ 2,99
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,40	− 0,84
GAMESA	ES ★	19,27	− 1,38
GKN	GB	5,60	+ 1,78
GROUP 4 FALCK	DK	138,50	− 0,19
GROUP 4 FALCK	DK	138,50	+ 15,73
GUARDIAN IT	GB	0,91	....
HAGEMEYER NV	NL ★	24,75	− 0,40
HALKOR	GR	3,52	− 4,35
HAYS	GB	3,15	+ 1,58
HEIDELBERGER DR	DE ★	51	− 0,39
HUHTAMAKI	FI ★	44,09	− 0,16
IFIL	IT ★	4,91	− 5,21
IMI PLC	GB	5,06	− 4,91
IND.VAERDEN -A-	SE	16,71	− 5,30
INDRA SISTEMAS	ES ★	10	− 1,38
INVENSYS	GB	1,86	− 3,39
INVESTOR -A-	SE	13,02	....
INVESTOR -B-	SE	12,86	....
ISS	DK	57,55	− 1,38
JOT AUTOMATION	FI ★	0,44	+ 15,79
KINNEVIK -B-	SE	14,12	− 7,55
KONE B	FI ★	108,95	+ 0,41
LEGRAND	FR ★	166,50	− 0,60
LINDE	DE ★	55,05	− 2,39
MAN	DE ★	25,85	− 6,34
MEGGITT	GB	3,64	− 0,89
METSO	FI ★	13,90	+ 1,46
MG TECHNOLOGIES	DE ★	10,73	− 2,45
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,13	− 2,04
EXEL	GB	14,66	....
PACE MICRO TECH	GB	1,63	+ 17,65
PARTEK	FI ★	12	+ 5,26
PENINS.ORIENT.S	GB	4,34	− 0,37
PERLOS	FI ★	9,05	− 6,51
PREMIER FARNELL	GB	5,47	− 2,05
RAILTRACK	GB	....	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	16,32	− 3,20
RENTOKIL INITIA	GB	4,52	....
REXAM	GB	7,90	+ 4,09
REXEL	FR ★	70,50	− 3,95
RHI AG	AT ★	6,82	− 2,57
RIETER HLDG N	CH	267,13	− 0,89
ROLLS ROYCE	GB	2,99	− 2,14
SANDVIK	SE	26,87	+ 0,82
SAURER N	CH	26,23	+ 0,52
SCHNEIDER ELECT	FR ★	58,10	+ 1,93
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,81	− 3,57
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,81	....
SECURICOR	GB	2,01	....
SECURITAS -B-	SE	21,10	− 6,34
SERCO GROUP	GB	4,75	− 5,21
SGL CARBON	DE ★	23,50	− 1,67
SHANKS GROUP	GB	2,86	+ 2,34
SIDEL	FR ★	34,98	+ 0,95
SINGULUS TECHNO	DE ★	32,55	− 6,22
SKF -B-	SE	24,79	− 2,17
SMITHS GROUP	GB	13,45	+ 2,36
SOPHUS BEREND	DK	33,01	− 0,20
SPIRENT	GB	1,88	− 9,45
STOLT NIELSEN	LU ★	147	....
TELE2 -B-	SE	29,13	− 10,77
THALES	FR ★	42,84	+ 4,49
TOMRA SYSTEMS	NO	8,85	− 8,78
TPI	ES ★	4,66	− 2,92
TRAFFICMASTER	GB	0,38	....
UNAXIS HLDG N	CH	130,66	+ 0,52
VA TECHNOLOGIE	AT ★	34,89	− 0,03
VEDIOR NV	NL ★	14,91	+ 1,57
VESTAS WIND SYS	DK	36,31	− 3,40
VINCI	FR ★	74,50	+ 4,20
VIVENDI ENVIRON	FR ★	37	+ 5,71
VOLVO -A-	SE	21,21	+ 0,26
VOLVO -B-	SE	22,09	− 0,50
WARTSILA CORP A	FI ★	18,39	− 0,59
XANSA	GB	3,18	− 7,14
ZARDOYA OTIS	ES ★	12,93	− 0,39

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AEGIS GROUP	GB	1,94	− 0,83
AEGON NV	NL ★	27,27	− 0,91
AGF	FR ★	55,65	+ 3,15
ALLEANZA ASS	IT ★	10,78	− 2,88
ALLIANZ N	DE ★	277,50	+ 2,32
AXA	FR ★	24,69	+ 1,69
BALOISE HLDG N	CH	93,99	+ 4,36
BRITANNIC	GB	12,16	+ 1,50
CATTOLICA ASS	IT ★	27,55	− 1,04
CGNU	GB	12,65	+ 0,91
CNP ASSURANCES	FR ★	39,57	+ 3,83
CODAN	DK	18,15	− 1,46
CORP MAPFRE R	ES ★	7,52	− 2,46
ERGO VERSICHERU	DE ★	225	− 2,17
ETHNIKI GEN INS	GR	6,98	+ 2,95
EULER	FR ★	44,20	+ 3,05
FONDIARIA ASS	IT ★	5,23	− 1,13
FORTIS	BE ★	25,92	+ 0,66
FRIENDS PROVIDE	GB	3,10	− 1,04
GENERALI ASS	IT ★	28,15	− 2,76
GENERALI HLD VI	AT ★	167	− 4,02
INDEPENDENT INS	GB	....	....
IRISH LIFE & PE	GB	15,04	+ 1,77
LEGAL & GENERAL	GB	2,66	+ 1,24
MEDIOLANUM	IT ★	9,85	+ 0,41
MUENCH RUECKVER	DE ★	292,30	+ 2,56
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	20,60	− 19,69
PRUDENTIAL	GB	12,05	....
RAS	IT ★	15,15	+ 0,07
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,11	+ 1,95
SAI	IT ★	19,32	− 0,92
SAMPO -A-	FI ★	9	− 6,64
SCHW NATL VERS	CH	552,67	− 0,49
SCOR	FR ★	36,32	− 1,30
SKANDIA FOERSAE	SE	5,36	− 7,05
ST JAMES'S PLAC	GB	4,88	+ 3,10
STOREBRAND	NO	6,69	− 3,77
RENTENANSTALT N	CH	366,40	− 3,24
SWISS RE N	CH	111,05	+ 3,50
TOPDANMARK	DK	29,58	+ 2,33
ZURICH FINL SVC	CH	269,51	+ 1,28

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
B SKY B GROUP	GB	12,64	− 3,97
CANAL PLUS	FR ★	3,72	− 1,33
CAPITAL RADIO	GB	13,29	− 2,28
CARLTON COMMUNI	GB	3,98	− 7,92
DLY MAIL & GEN	GB	12,39	+ 0,66
ELSEVIER	NL ★	15,20	− 0,72
EMAP PLC	GB	13,08	− 1,72
FOX KIDS EUROPE	NL ★	10,98	− 4,10
FUTURE NETWORK	GB	1,03	− 1,56
GRANADA	GB	2,02	− 8,15
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	4,28	− 0,93
GWR GROUP	GB	4,65	+ 12,20
HAVAS ADVERTISI	FR ★	10,05	+ 0,50
INDP NEWS AND M	IR ★	2,08	− 5,02
INFORMA GROUP	GB	4,72	− 0,69
LAGARDERE SCA N	FR ★	51,80	− 0,48
LAMBRAKIS PRESS	GR	3	− 6,25
M6 METROPOLE TV	FR ★	33,15	+ 4,71
MEDIASET	IT ★	9,45	+ 0,21
MODERN TIMES GR	SE	26,16	− 10,19
MONDADORI	IT ★	8,15	− 2,04
NRJ GROUP	FR ★	23,82	− 1,77
PEARSON	GB	14,12	− 0,69
PRISA	ES ★	10,87	− 3,29
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	11	− 4,10
PT MULTIMEDIA R	PT ★	7,70	− 1,03
PUBLICIS GROUPE	FR ★	37,70	+ 3,01
PUBLIGROUPE N	CH	277,70	− 1,93
REED INTERNATIO	GB	10,82	− 0,60
REUTERS GROUP	GB	8,62	− 4
RTL GROUP	LU ★	44,70	− 1,11
SMG	GB	2,45	+ 4,17
SOGECABLE R	ES ★	25,05	+ 1,83
TAYLOR NELSON S	GB	3,77	− 2,94
TELEWEST COMM.	GB	0,16	− 23,08
TF1	FR ★	34,55	− 1,43
TRINITY MIRROR	GB	7,67	+ 1,08
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,15	− 11,76
UTD BUSINESS ME	GB	3,92	− 0,83
VIVENDI UNIVERS	FR ★	37,32	− 5,52
VNU	NL ★	35,35	− 3,28
WOLTERS KLUWER	NL ★	23,31	− 0,98
WPP GROUP	GB	13,22	+ 0,75

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AHOLD	NL ★	27,55	+ 2,04
ALTADIS	ES ★	23	+ 8,49
AMADEUS GLOBAL	ES ★	7,81	+ 2,09
ATHENS MEDICAL	GR	3,16	− 3,07
AVIS EUROPE	GB	3,30	....
BEIERSDORF	DE ★	134	− 0,15
BIC	FR ★	41,45	+ 4,94
BRIT AMER TOBAC	GB	11	+ 2,90
CASINO GP	FR ★	88	+ 3,90
CLARINS	FR ★	67,40	− 1,82
COLRUYT	BE ★	46,35	+ 0,76
DELHAIZE LE LIO	BE ★	53,40	− 0,28
FIRSTGROUP	GB	4,80	− 4,23
GALLAHER GRP	GB	9,13	+ 1,08
GIB	BE ★	43,04	− 0,12
GIVAUDAN N	CH	397,11	+ 5,43
HENKEL VZ	DE ★	72	+ 2,42
THE BIG FOOD GR	GB	1,81	− 2,63
IMPERIAL TOBACC	GB	15,90	− 15,30
JERONIMO MARTIN	PT ★	9,15	+ 3,39
KESKO -B-	FI ★	10,75	+ 0,94
L'OREAL	FR ★	86,55	+ 3,04
LAURUS NV	NL ★	1,49	− 4,49
MORRISON SUPERM	GB	3,64	+ 3,24
RECKITT BENCKIS	GB	19,76	+ 5,22
SAFEWAY	GB	5,06	+ 1,64
SAINSBURY J. PL	GB	6,69	+ 0,74
STAGECOACH GROU	GB	1,32	+ 1,25
TERRA NETWORKS	ES ★	7,82	− 4,63
TESCO PLC	GB	4,29	+ 6,05
TPG	NL ★	24,25	+ 2,67
WANADOO	FR ★	6,12	− 5,70
WELLA AG VZ	DE ★	64,90	+ 10

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ALLIANCE UNICHE	GB	10,29	+ 5,18
AVA ALLG HAND.G	DE ★	40,15	− 2,07
BOOTS CO PLC	GB	11,28	+ 3,13
BUHRMANN NV	NL ★	13,95	− 3,46
CARREFOUR	FR ★	51,20	− 1,82
CASTO.DUBOIS	FR ★	61,35	+ 4,07
CC CARREFOUR	ES ★	13	− 2,11
CHARLES VOEGELE	CH	40,26	− 7,09
D'IETEREN SA	BE ★	198,50	− 0,65
DEBENHAMS	GB	6,86	+ 5,53
DIXONS GROUP	GB	4,11	− 1,95
GAL LAFAYETTE	FR ★	145	− 3,97
GEHE	DE ★	44,80	− 2,18
GUCCI GROUP	NL ★	108,40	+ 1,21
GUS	GB	11,27	+ 0,73
HENNES & MAURIT	SE	22,48	− 1,68
KARSTADT QUELLE	DE ★	35,09	− 8,02
KINGFISHER	GB	6,38	+ 2,09
MATALAN	GB	5,88	− 3,74
METRO	DE ★	38,07	− 0,31
MFI FURNITURE G	GB	2,42	− 6,92
NEXT PLC	GB	17,49	− 0,83
PINAULT PRINT.	FR ★	128,60	+ 2,63
SIGNET GROUP	GB	2,01	+ 4,24
VALORA HLDG N	CH	202,65	+ 0,85
VENDEX KBB NV	NL ★	13,90	− 5,12
W.H SMITH	GB	7,84	− 3,81
WOLSELEY PLC	GB	11,67	− 0,14

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AIXTRON	DE ★	17	− 18,15
ALCATEL-A-	FR ★	14,43	− 6,90
ALTEC	GR	1,79	− 5,79
ARC INTERNATION	GB	0,46	− 9,68
ARM HOLDINGS	GB	4,41	+ 0,37
ASML HOLDING	NL ★	25,16	− 7,50
BAAN COMPANY	NL ★	2,63	− 0,38
BAE SYSTEMS	GB	5,91	− 0,82
BALTIMORE TECH	GB	0,15	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,05	+ 25
BULL	FR ★	0,92	− 9,80
BUSINESS OBJECT	FR ★	40,80	− 5,77
CAP GEMINI	FR ★	73,10	− 7,82
COMPTEL	FI ★	2,60	− 3,70
DASSAULT SYST.	FR ★	50,35	− 2,42
ERICSSON -B-	SE	4,22	− 8,13
F-SECURE	FI ★	1,19	− 0,83
FILTRONIC	GB	5,71	− 6,91
FINMATICA	IT ★	15,50	− 4,02
GETRONICS	NL ★	3,42	− 7,57
GN GREAT NORDIC	DK	5,14	− 4,50
INFINEON TECHNO	DE ★	22,50	− 5,06
INFOGRAMES ENTE	FR ★	10,32	− 8,10
INTRACOM N	GR	8,34	− 1,65
KEWILL SYSTEMS	GB	0,28	+ 6,25
LEICA GEOSYSTEM	CH	122,30	− 4,53
LOGICA	GB	6,60	− 4,72
LOGITECH INTL N	CH	49,13	− 6,13
MARCONI	GB	0,10	....
NOKIA	FI ★	21,30	− 7,47
OCE	NL ★	13,28	− 5,48
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	31,60	− 5,67
PSION	GB	0,91	− 13,85
SAGE GRP	GB	3,46	+ 0,95
SAGEM	FR ★	64,30	− 4,46
SAP	DE ★	148,70	− 7
SAP	DE ★	148,70	....
SEZ HLDG N	CH	54,24	− 2,57
SIEMENS N	DE ★	67,20	− 5,08
SPIRENT	GB	1,88	− 9,45
STMICROELECTRON	FR ★	34,50	− 4,35
THINK TOOLS	CH	22,79	− 0,30
TIETOENATOR	FI ★	26,80	− 3,94

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
ACEA	IT ★	7,05	− 2,08
AEM	IT ★	1,87	− 3,61
BRITISH ENERGY	GB	2,63	− 7,47
CENTRICA	GB	3,56	− 3,11
EDISON	IT ★	8,11	− 1,22
ELECTRABEL	BE ★	237,50	+ 0,42
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,35	− 2,49
ENDESA	ES ★	17,08	− 0,76
ENEL	IT ★	6,63	+ 0,30
EVN	AT ★	45,99	+ 3,37
FORTUM	FI ★	6,20	+ 0,32
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,70	− 1,50
HIDRO CANTABRIC	ES ★	26,61	+ 3,34
IBERDROLA	ES ★	15,39	+ 0,46
INNOGY HOLDINGS	GB	4,42	....
ITALGAS	IT ★	10,91	+ 1,68
KELDA	GB	6,37	− 0,51
NATIONAL GRID G	GB	7,84	− 0,21
INTERNATIONAL P	GB	3,38	− 5,48
OESTERR ELEKTR	AT ★	94,49	+ 3,32
PENNON GROUP	GB	10,78	+ 1,54
POWERGEN	GB	12,59	....
SCOTTISH POWER	GB	6,02	+ 1,65
SEVERN TRENT	GB	12	− 0,14
SUEZ	FR ★	32,68	+ 2,09
UNION FENOSA	ES ★	19,14	+ 2,08
UNITED UTILITIE	GB	9,96	− 0,97
VIRIDIAN GROUP	GB	7,44	+ 0,88

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

Nouveaux doutes sur les valeurs TMT

FRANCFORT DAX 30 IBIS	LONDRES FT 100	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	TOKYO NIKKEI	NASDAQ	EURO STOXX50
– 1,35 %	– 1,39 %	– 0,79 %	– 1,05 %	– 3,29 %	– 1,15 %	– 1,83 %
5 189,65 points	5 161,00 points	10 190,82 points	4 468,29 points	10 962,98 points	1 756,19 points	3 610,28 points

Les grands indices boursiers sont restés très nerveux, cette semaine, influencés par la situation tendue au Proche-Orient et de nouvelles inquiétudes sur les valeurs de télécommunications, de médias et de technologie (TMT). Les marchés américains ont ainsi évolué en dents de scie, au gré de l'avertissement sur ses résultats lancé par IBM, de craintes sur Cisco, ou de commentaires positifs émis par Motorola ou Compaq. Une enquête du gendarme des marchés, la SEC, sur les comptes de Xerox, et le rapide classement sans suite d'une procédure sur les comptes d'IBM ont également confirmé la sensibilité des investisseurs à ces questions.

Sur la semaine, l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a perdu 0,79 %, à 10 190,82 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a reculé de 1,15 % sur la semaine, à 1 756,19 points.

Sur le Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro s'est replié de 1,83 %, à 3 610,28 points. L'action de l'équipementier de télécommunications finlandais Nokia a perdu 7,47 %, à 21,30 euros.

A Paris, l'indice CAC 40 a perdu 1,05 %, à 4 468,29 points. L'action Vivendi Universal a connu une évolution très chaotique, chutant de 5,52 % au cours de la semaine, à 37,32 euros. Elle a notamment reculé de 3,80 % lundi, et de 6,32 % jeudi, mais elle a rebondi de 4,98 % vendredi. En neuf séances, depuis la réouverture des marchés après le week-end de Pâques, l'action s'est repliée de 16,28 % et affiche une perte de 39,32 % depuis le début de l'année. Les analystes financiers jugent que la valeur des actifs détenus par Vivendi Universal représente entre 52 et 59 euros par action. La décote infligée par le marché traduit donc une véritable crise de confiance envers la stratégie de Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal. Les investisseurs s'inquiètent notamment de l'endettement du groupe et contestent le récent projet de distribuer 2 milliards d'euros de stock-options.

ORANGE PLONGE DE 8,94 %

Les valeurs TMT ont, d'ailleurs, particulièrement été affectées par la défiance des opérateurs. L'action Orange a plongé de 8,94 %, à 6,72 euros, alors que le titre de sa maison mère France Télécom chutait de 7,32 %, à 30,40 euros. De son côté, l'action de l'équipementier Alcatel s'est repliée de 6,90 %, à 14,43 euros. Le titre de la société de services informatiques Cap Gemini a abandonné 7,82 %, à 73,10 euros. Et l'action du groupe d'électronique Thomson Multimedia a aussi reculé de 5,76 %, à 32,24 euros.

Certaines valeurs du CAC 40 ont néanmoins enregistré de fortes hausses, comme Vivendi Environnement (+ 5,71 %, à 37 euros). Le groupe a présenté des prévisions d'activité appréciées des marchés. Le titre Crédit lyonnais a gagné 4,85 %, à 46,69 euros, porté par des spéculations sur la recomposition de son actionnariat. L'action Thalès s'est appréciée de 4,49 %, à 42,84 %, bénéficiant notamment d'un avis favorable des analystes de la Société générale.

A Francfort, l'indice DAX a cédé 1,35 %, à 5 189,65 points. L'action Deutsche Telekom a perdu 4,46 %, à 16,07 euros. A Londres, le Footsie a reculé de 1,39 % au cours de la semaine, à 5 161,00 points. Le titre du numéro un mondial des opérateurs de téléphonie mobile, Vodafone, a perdu 15,81 %, à 110,5 pence, alors que l'action de l'ancienne filiale de téléphonie mobile de British Telecom, mm02, a plongé de 21,67 %, à 51,5 pence. BT a annoncé, cette semaine, son retour sur le marché de la téléphonie mobile, en lançant des services pour les entreprises sous sa propre marque.

UFJ HOLDINGS BONDIT DE 13,21 %

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 3,29 % pendant la semaine, s'inscrivant à 10 962,98 points. Les cours des grandes banques, dont les bilans restent perclus de créances douteuses, se sont repris cette semaine, les investisseurs se lançant dans une *« chasse aux bonnes affaires »*, après la baisse de la semaine précédente. L'action UFJ Holdings a bondi de 13,21 %, à 317 000 yens. Le titre Sumitomo Mitsui Banking a gagné 7,50 %, à 559 yens. L'action Mizuho Holdings a conservé un gain hebdomadaire de 5,28 %, à 299 000 yens, malgré une rechute du titre au cours de la séance de vendredi (– 4,2 %). Après la fermeture du marché, le groupe a confirmé les informations de la presse japonaise faisant état d'un relèvement de 40,3 % des prévisions de pertes de la banque pour l'exercice clos à la fin mars. Les pertes de Mizuho Holdings s'élèveront à 1 010 milliards de yens (8,70 milliards d'euros) au titre du dernier exercice, en raison d'une augmentation des provisions pour créances douteuses. De son côté, l'action Mitsubihi Tokyo Financial Group a progressé de 3,88 %, à 857 000 yens.

Vendredi, l'Agence des services financiers a publié, après la fermeture du marché, son estimation des créances douteuses recelées par les banques de l'archipel. Leur montant atteindrait maintenant 12 900 milliards de yens (110,8 milliards d'euros) pour les treize premiers établissements. Le gouvernement n'a cependant pas jugé nécessaire que l'Etat apporte son aide aux banques, un choix qui laisse sceptiques nombre d'analystes.

Adrien de Tricornot

Troubles autour de la flambée des cours du brut

Les économistes sont divisés sur l'impact du conflit israélo-palestinien et du coup d'Etat au Venezuela. Mais l'Europe risque de s'en sortir moins bien que les Etats-Unis

L'absence, cette semaine, de grand rendez-vous monétaire international – pas de réunion des conseils de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Réserve fédérale américaine (Fed) ni de discours importants de leurs présidents – n'a guère offert de répit aux marchés de taux d'intérêt et de change, confrontés au regain de tensions sur celui du pétrole.

En plus de la nervosité liée à cette incertitude économique nouvelle, les investisseurs ont été contraints d'évaluer des risques d'ordre géopolitique, qu'ils connaissent mal. Ils se retrouvent ainsi ballottés au gré des informations en provenance du Proche-Orient : annonce, lundi 8 avril, du gel des exportations irakiennes de pétrole en soutien aux Palestiniens ; puis retrait partiel, le lendemain, de l'armée israélienne de Cisjordanie, interrompu, dans la nuit de mardi à mercredi, après la mort de treize soldats de Tsahal, etc. A chaque fois, ces événements ont provoqué des à-coups sur les prix du baril et, en réaction, sur l'ensemble des marchés financiers. Pour ajouter à la complexité, le marché de l'or noir a été affecté par le renversement du président Chavez, vendredi 12 avril, au Venezuela, quatrième exportateur mondial.

La difficulté des opérateurs à tirer les conséquences de tous ces faits est d'autant plus grande que les économistes, censés les guider, sont eux-mêmes en désaccord. C'est ainsi que, pour certains, le conflit israélo-palestinien pénaliserait avant tout l'euro dans la mesure où les économies du Vieux Continent commencent tout juste à redémarrer et sont de surcroît plus étroitement dépendantes des importations de pétrole que celle des Etats-Unis. D'autres affirment au contraire que cette dernière – et avec elle le dollar – serait plus exposée en raison de l'implication plus grande de Washington dans la crise. Difficile d'y voir clair. Et, de fait, ces analyses contradictoires semblent s'être neutralisées : la parité euro-dollar a évolué dans une fourchette très étroite (0,8750-0,8830). Même phénomène sur les marchés obligataires, avec un rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans oscillant autour de 5,2 % : délicat, en effet, de deviner quel serait l'impact monétaire d'un prix du pétrole durablement plus élévé. Aux yeux des banquiers centraux, les conséquences inflationnistes l'emporteraient-elles sur le ralentissement de la demande ?

AVANTAGE AUX AMÉRICAINS

Seule certitude : la flambée actuelle des cours du brut, si elle persistait, compromettrait la reprise, bien engagée, de l'économie mondiale. C'est ce qu'ont tenu à rappeler, cette semaine, d'une même voix, Laurent Fabius, le ministre français de l'économie et des finances, Hans Eichel, son collègue allemand, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, ou encore Paul O'Neill, le secrétaire d'Etat américain au Trésor. Ce dernier, en visite dans plusieurs pays d'Europe, en a profité pour expliquer que l'Allemagne souffrait de *« rigidités évidentes sur son marché du travail »* qui brident sa croissance. A propos de la parité euro-dollar, il a lancé : *« Le marché est seul et unique à décider de ça. Toute la discussion pour savoir si le taux de change est "trop haut" ou "trop bas" est donc absurde. »*

LE PRIX DU BARIL DE BRENT

En dollars

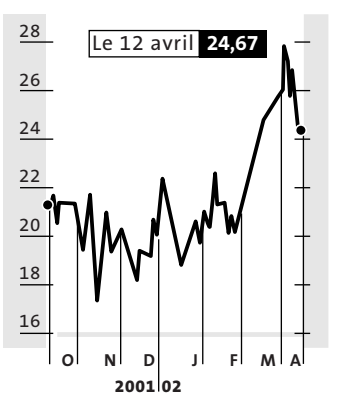

La flambée de l'or noir ne s'est pas poursuivie cette semaine. Mais une nouvelle poussée des prix pourrait compromettre la reprise de l'économie mondiale.

Source : Bloomberg

M. O'Neill ne voit pas non plus de raisons d'intervenir pour diminuer le haut niveau de déficit des comptes courants américains. *« Pourquoi devrais-je m'en inquiéter ? Et comment devrions-nous le diminuer ? Cela signifierait mettre en place les conditions pour que les investisseurs décident de ne pas investir aux Etats-Unis. Mais ces derniers placent leur argent aux Etats-Unis parce qu'ils y obtiennent de meilleurs rendements que dans d'autres parties du monde »*, a-t-il assuré. Ce n'est pas le point de vue européen, résumé cette semaine par Jürgen Stark, vice-président de la Bundesbank. Selon lui, la croissance américaine pourrait être compromise par des déséquilibres tels que le faible niveau de l'épargne des ménages américains et le déficit élevé des comptes courants. La reprise modérée de l'activité qu'on observe aux Etats-Unis dissimule *« un potentiel significatif de repli »*, juge M. Stark.

Malheureusement pour les Européens, dans cette polémique, historique, qui les oppose aux Américains, les derniers indicateurs et prévisions économiques semblent, une nouvelle fois, donner l'avantage aux Etats-Unis. L'indice de confiance des chefs d'entreprise américains a ainsi enregistré un bond spectaculaire au premier trimestre 2002, à 66 points, contre 40 pour les trois derniers mois de 2001.

En Europe, la bonne nouvelle qu'a constituée la baisse de 8 000 du nombre des chômeurs en Allemagne en mars a été effacée par les commentaires de l'office fédéral du travail. *« La sortie du creux de la vague sur le marché de l'emploi n'est pas encore en vue »*, a expliqué l'office, avant de préciser que le recul de mars n'est pas à mettre au compte d'une reprise de la conjoncture mais davantage à la politique très active des pouvoirs publics sur le marché du travail pour favoriser les embauches. A cela s'ajoutent, toujours outre-Rhin, la poursuite des difficiles négociations salariales dans la métallurgie et le dépôt de bilan du géant des médias Kirch. Pis : les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont révisé en forte hausse leur prévision de croissance aux Etats-Unis pour 2002, à 2,2 % contre 0,7 % précédemment. En revanche, ils ont revu en légère baisse leur anticipation pour l'Europe (1,3 % au lieu de 1,4 %). Difficile, dans ces conditions, pour un investisseur, de se ruer sur l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

ALAN GREENSPAN DEVANT LE CONGRÈS

Ce devrait être, sur les marchés financiers, le temps fort de la semaine. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, interviendra, mercredi 17 avril, devant la commission économique conjointe du Congrès. *« L'audition sera consacrée à la politique monétaire dans le contexte de la situation économique actuelle »*, a affirmé, lundi 8 avril, le président de la Commission, Jim Saxton, dans un communiqué.

M. Greenspan aura notamment l'occasion de commenter l'impact inflationniste de la flambée des cours du pétrole – l'indice des prix à la production aux Etats-Unis, publié vendredi 12 avril, a bondi de 1 % au cours du seul mois de mars.

MARCHÉ DES CHANGES 12/4, 23h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,75760	**0,87900**	1,43710	0,59980
TOKYO (¥)	131,94000		**115,98000**	189,62000	79,16000
PARIS (€)	1,13690	0,86120		1,63430	0,68160
LONDRES (£)	0,69550	0,52690	**0,61150**		0,41700
ZURICH (FR. S.)	1,66680	1,26270	**1,46560**	2,39440	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4370	7,4375
COURONNE NORVÉG.	7,6065	7,6115
COURONNE SUÉDOISE	9,0729	9,0824
COURONNE TCHÈQUE	29,9800	30,0100
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6440	1,6464
DOLLAR CANADIEN	1,3932	1,3945
DOLLAR HONGKONG	6,8529	6,8629
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9855	1,9903
FORINT HONGROIS	240,8500	241,3500
LEU ROUMAIN	28955,0000	28999,0000
ROUBLE	27,4000	27,4600

OR

VENDREDI 12 AVRIL 23h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10900,00**	0,93
OR FIN LINGOT	**10980,00**	-0,09
ONCE D'OR EN DOLLAR	**300,35**	-0,32
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	**63,00**	0,00
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**63,80**	1,43
PIÈCE UNION LAT. 20	**63,00**	0,16
PIÈCE 10 US$	**202,00**	1,51
PIÈCE 20 US$	**391,25**	0,19
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**404,00**	-1,34

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 12/4

	Taux j. le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,27	3,37	5,22	5,56
ROYAUME-UNI	3,28	4,09	5,18	4,93
ITALIE	3,27	3,37	5,40	5,81
ALLEMAGNE	3,27	3,37	5,15	5,52
JAPON	0,00	0,07	1,38	2,38
ÉTATS-UNIS	1,84	1,91	5,16	5,65
SUISSE	1,18	1,50	3,51	4,06

MARCHÉS À TERME LE 12/4, 23h00

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	4/02	4432,50	4490,00	477553
EURO NOTIO.	6/02	87,15	87,28	691
EURO ST. 50	6/02	3563,00	3575,00	3661
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/02	105,70	105,73	614489
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	6/02	96,46	96,48	509369
NEW YORK				
DOW JONES	6/02	10200,00	10195,00	29708
S. & POOR'S	6/02	1103,70	1112,50	478300

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde*

Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 12 avril 2002 : 15,35 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

Préférence pour la qualité et les échéances brèves

ANIMÉ et toujours bien disposé, le marché donne toutefois quelques signes de prudence. La préférence va souvent à des signatures au-dessus de tout soupçon et à des emprunts obligataires de durée courte ou moyenne. Les investisseurs cherchent à se prémunir contre le risque d'une remontée du loyer de l'argent. Ils s'inquiètent en outre de la situation politique internationale, des événements du Proche-Orient et d'Amérique latine.

Deux emprunts de grande qualité viennent d'être émis, chacun d'un montant de 1,5 milliard d'euros et d'une durée de cinq ans, qui ont été très bien accueillis. La réussite de celui du Danemark allait de soi. Ce pays ne fait plus que de rares apparitions sur le marché international. Resté en dehors de la zone monétaire commune, il souhaite cependant s'imposer dans le compartiment de l'euro et emprunter dans cette devise. Il a décidé de lancer chaque année une nouvelle émission de cinq ans de durée et d'un montant allant jusqu'à 2 milliards d'euros. L'exécution de la transaction de ces derniers jours était confiée à deux banques, qui n'ont eu aucune peine à arrêter son rendement : c'est le même que celui des fonds d'Etat de la Finlande.

L'emprunt contracté en commun par sept Länder allemands semblait plus difficile. Aucun des débiteurs, les Etats de Berlin, Brême, Hambourg, Mecklembourg-Poméranie, Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein et Thuringe, n'est noté par aucune des deux grandes maisons spécialisées américaines, Moody's et Standard & Poor's. Celles-ci se montrent en général plus pointilleuses au sujet des Etats allemands que la troisième maison d'évaluation du crédit, Fitch, laquelle décerne la meilleure note de son barème à l'ensemble des seize Länder, y compris aux sept emprunteurs du jour.

Les divergences de vues des experts déconcertent bien des investisseurs internationaux, qui souvent s'abstiennent dans l'attente de plus amples informations. Ils redoutent qu'un des deux juges américains finisse par publier des notes inférieures à celles de Fitch. Lorsqu'un emprunteur obtient plusieurs notes, c'est bien sûr la plus basse qui compte sur le marché des capitaux. Certes, nul ne doutait que l'opération des Länder allait se placer, mais on craignait que, pour vendre les obligations, les intermédiaires financiers aient à concéder d'importantes ristournes à leurs clients.

En réalité, les banques ont pu gagner de l'argent dans cette transaction. Elles étaient six à s'en occuper. Les titres rapportaient à leur lancement, mercredi 10 avril, 20,5 centièmes de point de pourcentage de plus que les bons du Trésor de la République fédérale d'Allemagne, soit environ 6,5 centièmes de point de plus que les obligations du Danemark.

Cette semaine promet d'être fort contrastée dans le domaine des emprunts de grande qualité. La Belgique entend lever des fonds pour une durée de quatre ans et va remunérer les titres a taux variable. On parle d'un rendement de l'ordre de 8 centièmes de point de pourcentage de moins que l'euribor, qui est le taux variable de référence bancaire pour les effets à court terme.

> Les investisseurs cherchent à se prémunir contre le risque d'une remontée du loyer de l'argent

Bien plus ambitieux est le projet de la Grèce, qui s'apprête à lancer un emprunt de 3,5 milliards d'euros à taux fixe et d'une durée de vingt ans. Il n'y a rien eu de comparable en Europe cette année. En territoire inconnu, les différents intervenants du marché (les investisseurs, l'émetteur, etc.) se serviront, pour en évaluer les rendements, de fonds d'Etat français venant à échéance dans quinze ans ; on y ajoutera 45 centièmes de point de pourcentage.

Aucun autre très long emprunt ne figure au calendrier de ces prochaines semaines. Les investisseurs attirés par le court terme se préparent déjà à l'opération de 5 milliards pour trois ans que Freddie Mac, un débiteur américain de grand renom, veut émettre à la fin du mois. Pour l'instant, il est question d'un rendement équivalant au taux de l'euribor. C'est en gros ce qu'on attend de RTVE, l'établissement public espagnol de radio-télévision, qui souhaite lever cette semaine 500 millions d'euros pour trois ans également.

Christophe Vetter